

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR,

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1880



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1880

T. XVII.

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

ART. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

ART. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

ART. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

ART. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

ART. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

ART. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

ART. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

ART. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

ART. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

ART. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

ART. 20. Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncés au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui ; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

Art. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1880.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

ABRIC-ENCONTRE, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, à Paris-Passy.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Dauphin, n° 8.

AGUILLON (Louis), [1490], rue du Dauphin, n° 8.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Mouan; correspondant, M. Techener, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

ALLAIRE (E.), [1366], rue du Bac, n° 103.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, rue du Rempart, n° 4, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise).

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue de la Boëtie, n° 49.

ANISSON-DUPERRON, [1845], député, boulevard Haussmann, n° 149.

ANSART (Edmond), [1292], membre du Conseil général du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ARMINGAUD, [1550], professeur au collège Rollin, rue Cassette, n° 17.

ARNAL (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Blanche, n° 7.

ARSENAL (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue Sully, n° 1, représentée par M. Éd. Thierry, O. ✻, conservateur-administrateur; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

ARTH (Louis), [519], avocat, à Nancy, quai Claude-Lorrain, n° 58; correspondant, M. Fontaine (Auguste), libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 25.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✻, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], professeur de rhétorique au collège de Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, rue Bassano, n° 47.

Auger, [1480], vice-président du tribunal civil, à Bourg (Ain); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✻, membre de l'Institut, général de division, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. A. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720]; représentée par M. Templier, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de Lorette, passage Laferrière, n° 3.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Bapst (André-Étienne), [1870], sous-lieutenant d'artillerie, élève à l'École d'application de Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. Germain Bapst, rue de Choiseul, n° 20.

Bapst (Germain-Constant), [1869], rue de Choiseul, n° 20.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✻, sénateur, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], avenue Bosquet, n° 11.

Barbier du Bocage, [893], ✻, boulevard Malesherbes, n° 10.

Barthélemy (Anatole de), [1384], ✻, membre du Comité des travaux historiques, secrétaire de la Commission de géographie historique de l'ancienne France, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Barthélemy (comte Édouard de), [848], ✻, membre du Comité des travaux historiques, conseiller général du département de la Marne, rue de l'Université, n° 80.

Barthès (Pierre) et Cᵉ, [526], libraires, à Londres; à Paris, chez M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 17.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Rochefoucauld, n° 12.

Baschet (Armand), [1357], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

Bassot [1339], avocat, rue Baudin, n° 25.

Bataillard (Charles), [339], avocat, membre de la Société nationale des Antiquaires, rue Godot-de-Mauroy, n° 31.

Bataille (Édouard-Odon), [1702], ✻, chef d'escadron d'état-major attaché à l'état-major de la 2e division militaire, rue d'Amiens, n° 46, à Rouen.

Batbie, [1092], ✻, ancien ministre, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Bellechasse, n° 29.

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Coq-Héron, n° 9.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard d'Enfer prolongé.

Beaucourt (G. du Fresne de), [921], au château de Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue de Sèvres, n° 85.

Beaune (Henri), [992], ✻, ancien procureur général; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beaure d'Angeris, [1828], avocat, à Limoges (Haute-Vienne), rue du Saint-Esprit, n° 13; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Beautemps-Beaupré, [749], vice-président au tribunal de première instance de la Seine, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Beauvillé (Victor de), [1011], à Montdidier (Somme); correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

Bégouen (comte), [1597], ✻, ancien trésorier-payeur général, place des Blancs, n° 15, à Toulouse; correspondant, M. Aubert, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Béhic (Armand), [1240], G. C. ✻, ancien ministre, rue de Poitiers, n° 12.

Bellaguet, [316], O. ✻, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Bonaparte, n° 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

Bénard (Gustave), [1386], boulevard Haussmann, n° 102.

Benda, [1748], négociant, rue des Archives, n° 17.

Berge, [1085], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 240.

Berger (Amédée), [998], O. ✻, président de chambre à la Cour des comptes, rue Caumartin, n° 2.

Berger (Élie), [1645], archiviste-paléographe, à l'École française de Rome; à Paris, rue de l'Odéon, n° 22.

Bernard (l'abbé), [1897], rue Gay-Lussac, n° 5.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bernon (J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371]; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Bex (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.

Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.

Bienaymé, [1674], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 16.

Bienvenu, [1501], député, rue de la Bienfaisance, n° 10; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Billard (Paul), [1899], conservateur sous-directeur adjoint au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue de Villiers, n° 2, à Levallois-Perret (Seine).

Biollay (Paul), [1338], conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

Blacas (comte de), [1120], rue de Varenne, n° 52 *bis*.

Blanchard, [1113], notaire à Condé-sur-Noireau (Calvados); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Blanche (Alfred), [936], C. ✻, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Malesherbes, n° 75.

Blanche (Émile), [1044], O. ✻, docteur en médecine, rue Berton, n° 1, à Paris-Passy.

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Bligny, [1744], notaire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Ganterie, n° 58.

Blosseville (marquis de), [213], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, sous-chef au ministère des Finances, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 18.

Bonand (Henri de), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, avenue Marceau, n° 67.

Boniteau (Albert), [1560], rue de la Banque, n° 17.

Bonne (de), [311], avocat, à Bruxelles; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Bordier (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, n° 182.

Boucher de Molandon, [1733], membre de la Société archéologique de l'Orléanais, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Orléans (Loiret).

Boucheret, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bouillé (comte Louis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulatignier, [904], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Clichy, n° 48.

Boulay de la Meurthe (baron Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourge (Gaston de), [1609], passage de la Visitation, n° 11 *bis*.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Bourguignon, [706], à Courbevoie (Seine), rue Saint-Denis, n° 79.

Bourmont (Amédée de), [1920], boulevard Saint-Michel, n° 89.

Bournet de Verron (Paul), [1538], notaire, rue Saint-Honoré, n° 83.

Bouteiller (de), [1872], ✻, ancien député de la Moselle, rue du Regard, n° 3.

Bouyer (Adolphe), [1430], archiviste-paléographe, rue des Martyrs, n° 59.

Braun, [1372], ✻, conseiller d'État, boulevard Beauséjour, à Passy-Paris.

Brissaud, [1322], ✻, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, rue Mazarine, n° 9.

Broglie (duc de), [1614], ✻, membre de l'Académie française, sénateur, rue de Solferino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Cambon, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin-Desroziers, [1105], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Courty, n° 1.

Busserolles (Charles Camusat-), [581], O. ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue de Lisbonne, n° 10.

Bussierre (baron Edmond de), [607], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caillebotte (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

Callard d'Azu, [1307], avocat à Beaune (Côte-d'Or); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 4.

Camus (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

Canel (A.), [293], à Pont-Audemer (Eure); correspondant, M. Lebrument, ancien libraire, chez M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Caron (Charles), [1517], docteur en médecine, à Caen (Calvados), rue des Capucines, n° 59.

Carré (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée de Troyes (Aube); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

Cartwright (William), [951], à Londres; correspondant, M. Michelant, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Casenave, [666], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

Cassation (*Bibliothèque de la* Cour de), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, quai de l'Horloge.

Caumels (comte de), [1185], rue du Pré-aux-Clercs, n° 10.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue de Varenne, n° 63.

Chabaud La Tour (Arthur de), [1559], rue de la Boëtie, n° 41, et au château de Chauvenay, par Sancerre (Cher).

Chabaud La Tour (baron de), [1624], G. O. ✻, général du génie, rue de la Boëtie, n° 41.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], avenue Montaigne, n° 30.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambellan (Alphonse), [1381], ✻, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2 *bis*.

Chambord (comte de), [1385], représenté par M. le comte de Blacas, rue de Varenne, n° 52 *bis*.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Miller, O. ✻, membre de l'Institut, conservateur; correspondant, M. Thorin, libraire, rue de Médicis, n° 7.

Chambrun de Rosemont (de), [1886], correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Nice, place du Vœu, n° 2, et à la Girardière, près Belleville-sur-Saône (Rhône).

Champagny (comte Franz de), [691], ✻, membre de l'Académie française, boulevard Saint-Germain, n° 232.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

Chantérac (marquis de), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

Chantérac (comte Victor de), [1732], rue Chomel, n° 10.

Charavay (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, directeur de la *Revue des Documents historiques*, rue de Seine, n° 51.

Chardin (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

Charentenay (René de), [1258], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Charpin-Feugerolles (comte de), [919], ✻, ancien député, au château de Feugerolles, par Chambon (Loire); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855]; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chatel, [1768], rue de la Glacière, n° 27.

Chauffour (Victor), [1917], conseiller d'État, rue de Berry, n° 25.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme); à Paris, rue de Varenne, n° 58.

Chéruel (A.), [786], O. ✱, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques, rue de Grenelle, n° 122.

Chevallier (Léon), [1226], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chevallier, [1513], agrégé d'histoire, rue du Cardinal-Lemoine, n° 75.

Chevreul (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Choppin (Albert), [1156], O. ✱, directeur de l'Administration pénitentiaire, quai Voltaire, n° 3.

Chotard, [1638], ✱, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Christophle (Albert), [1104], député, ancien ministre, gouverneur du Crédit foncier, place Vendôme, n° 19.

Clamecy (baron de), [1363], ancien sous-préfet, au château de Semur, par Charost (Cher); correspondant, M. Redron, rue Mogador, n° 5.

Clausonnette de Séguin de Cabassoles (Mme la marquise de), [1834], à Nîmes (Gard); correspondant, M. le marquis de Rochambeau, rue de Naples, n° 65.

Claveau, [1200], O. ✱, inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont (de), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne); à Paris, rue Barbette, n° 11.

Collard (Alfred), [1215], O. ✱, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à la Grange-Rouge, par Arquian (Nièvre).

Collard (Auguste), [1814], O. ✱, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, au château de Pesselières, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Collège libre du Haut-Rhin (*Bibliothèque du*), [1713], à la Chapelle-sous-Rougemont, territoire de Belfort, représentée par M. l'abbé Hanauer, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Colmet d'Aage, [1769], O. ✱, doyen de la Faculté de droit de Paris, place du Panthéon, n° 10.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Combette du Luc (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Condé (baron de), [1693], O. ✱, membre du Conseil général du département de l'Oise, rue Volney, n° 8, et au château de Montataire (Oise).

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ※, au Palais-Royal.

Constant (Charles), [1819], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 48.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cosnac (comte Jules de), [717], ※, au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze); à Paris, rue Vaneau, n° 37.

Cottin, [1291], ※, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Cottu (Henri), [1801], rue de l'Odéon, n° 11.

Cougny (Edmond), [1877], inspecteur de l'Académie de Paris, rue Saint-Placide, n° 48.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Michel, n° 81.

Courson (baron Amédée de), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creùilly (Calvados).

Courtat, [1717], O. ※, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, rue du Regard, n° 5.

Courtillier, [1628], au château de Précigné (Sarthe).

Cresson, [1299], ※, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

Croissandeau (Jules), [1909], négociant, rue de la Tour-Neuve, n° 20, à Orléans (Loiret); correspondant, M. Broussois, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Christian), [1849], rue de l'Université, n° 29.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daiguson, [1375], juge au tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chomel, n° 10.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, rue du Regard, n° 6.

Daras, [1314], O. ※, officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dard (baron), [653], O. ※, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

Dareste (Rodolphe), [1098], ※, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Davanne, [1901], attaché à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ※, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Decq (Émile), [1711], libraire, à Liège (Belgique).

Decrue, [1871], licencié ès-lettres, de l'Académie de Genève, rue Sainte-Anne, n° 11 *bis*.

Defrémery (Ch.), [866], ※, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Bac, n° 42.

Delaborde, [1096], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue de Rome, n° 23.

Delaborde (Henri-François), [1912], archiviste-paléographe, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaroque (Eugène), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, rue de Lisbonne, n° 10.

Delestre (Oscar), [1730], à Avesnes, par Envermeu (Seine-Inférieure); à Paris, chez M. Ancel, rue de Bellechasse, n° 47.

Delisle (Léopold), [816], O. ✻, membre de l'Institut, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, président de la section d'histoire et de philologie au Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Berlin, n° 38.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Beaux-Arts, n° 10.

Denière, [1035], C. ✻, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Tuco, près Auch; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✻, conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); corresp., M. H. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Desnoyers (Charles), [1633], conservateur des hypothèques, à Château-Gontier (Mayenne).

Desnoyers (Jules), [23], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

Desprez fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime,* place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (vicomte Ernest), [1186], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Dijon (*Société de lecture de*), [1742], représentée par M. Detourbet, président.

Doazan (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Doublet (Gustave), [1591], juge au tribunal de Versailles, avenue de Picardie, n° 21, à Versailles (Seine-et-Oise).

Drème, [1695], O. ✳, premier président de la Cour d'appel d'Agen, correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Dreyfus (Ferdinand), [1670], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue d'Amsterdam, n° 39.

Dreyss (Ch.), [852], ✳, recteur de l'Académie de Grenoble (Isère).

Dubois [777], professeur au collège Rollin, rue du Faubourg-Montmartre, n° 57.

Dubois de l'Estang (Gustave), [1066], O. ✳, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Saint-Honoré, n° 366.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], ministre plénipotentiaire, ancien député, rue de Varenne, n° 69.

Dufaure (J.), [840], membre de l'Académie française, sénateur, ancien président du Conseil des ministres, boulevard Haussmann, n° 127.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

Dufour (l'abbé Valentin), [1353], premier aumônier à Mazas, rue du Perche, n° 13.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

Du Long de Rosnay (vicomte), [1547], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 43.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Du Mesnil (Armand), [1401], O. ✳, conseiller d'État, rue Saint-Georges, n° 28.

Dumez, [1856], O. ✳, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Augustins, n° 13.

Dunoyer de Noirmont (baron), [1858], ✳, rue Neuve-des-Capucines, n° 22.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Duplès-Agier (Henri), [698], archiviste-paléographe, rue Saint-Louis, n° 16, à Versailles (Seine-et-Oise).

Dupont (Edmond), [817], ✳, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durand (Auguste), [689], libraire, rue Soufflot, n° 13.

Durrieu (Paul), [1873], archiviste-paléographe, élève à l'École française de Rome; à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 66.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✳, membre de l'Institut, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

Dutens (Alfred), [1502], rue des Écuries-d'Artois, n° 21.

Duval (Jacques-François), [1282], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne, [1126], membre de l'Académie française, rue de Tivoli, n° 5.

École des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Egger, [586], C. ✻, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, n° 68.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Delaitre, bibliothécaire.

Estaintot (vicomte Robert d'), [975], à Rouen, rue des Arsins, n° 9; correspondant, M. Bédigie, agent de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

Esterhazy (comte Marie-Charles-Ferdinand), [1817], rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, son secrétaire perpétuel.

Fabre (Adolphe), [939], ✻, président du tribunal de Saint-Étienne (Loire); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Faillières, [1534], avocat, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès-lettres, à Genève (Suisse), et à Paris, quai Voltaire, n° 19.

Félix, [1760], conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

Féret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Ferlet de Bourbonne (Paul), [1572], ancien sous-préfet, à Bar-sur-Seine (Aube).

Feuillet de Conches, [466], C. ✻, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue Neuve-des-Mathurins, n° 73.

Filleul, [1697], à Chennevières, par Châtillon-sur-Loing (Loiret); à Paris, rue d'Amsterdam, n° 37.

Firino (Roger), [1785], rue de Courcelles, n° 71.

Flach, [1919], professeur suppléant au Collège de France, rue d'Enghien, n° 27.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

Floquet (A.), [622], ❋, avocat, archiviste-paléographe, correspondant de l'Institut, au château de Formentin, par Bonnebosq (Calvados).

Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique, n° 21.

Forneron (Henri), [1861], rue Pierre-Charron, n° 111.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Serpente, n° 37.

Fouché-Lepeltier, [1228], ❋, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fourchy (Henri), [1394], ancien avocat général, boulevard Saint-Germain, n° 266.

Fournier, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fournier (Félix), [1816], membre de la Commission centrale de géographie, rue de l'Université, n° 119.

Fraissinet (Louis), [1905], à Marseille (Bouches-du-Rhône); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Franck (Georges), [1772], rue de Tournon, n° 12.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fremaux, [1668], avocat, à Béthune (Pas-de-Calais).

Frémy, [722], G. O. ❋, ancien gouverneur du Crédit foncier de France, rue de Provence, n° 124.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (baron Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel), [709], ❋, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, au château de Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue de Richelieu, n° 91.

Friès (Charles-Albert), [1648], à Fontainebleau, rue de France, n° 109.

Fustel de Coulanges, [1776], ❋, membre de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'École normale supérieure, rue d'Ulm.

Gadoin, [1422], ❋, président du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galard (marquis de), [1824], au château de Blesle (Haute-Loire); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près de Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 1.

Gardissal (Félix), [1810], avocat, rue Rossini, n° 15.

Garnier (Édouard), [1723], sous-chef de section aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

GARTEMPE (baron DE), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

GASPAILLART (Émile), [1245], commis principal au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

GAULTRY (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

GAUTIER (Léon), [1798], ✻, professeur à l'École des chartes, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Vavin, n° 8.

GAVET (Gabriel), [1677], rue d'Argenson, n° 1.

GENÈVE (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Fischbacher, libraire, rue de Seine, n° 33.

GÉRARDIN (Alfred), [902], ✻, inspecteur général de l'Instruction publique, rue de Vaugirard, n° 21.

GERBIDON (Émile-Victor), [810], sous-chef au ministère de la Marine, rue Royale.

GERVAIS (Ernest), [1545], avocat, rue de la Victoire, n° 52.

GILLY, [1833], sous-directeur de la compagnie d'assurances sur la vie *la Nationale*, rue du Quatre-Septembre, n° 18.

GIRAUD (Paul-Émile), [569], ✻, à Romans (Drôme).

GLANDAZ (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard de la Madeleine, n° 9.

GOMEL (Charles), [1025], maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

GONSE (Raphaël), [1310], chef de bureau au ministère de la Justice, à Versailles, rue de la Pompe, n° 2.

GOUJET (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

GOUJON (Paul), [1743], avocat, rue de Paradis-Poissonnière, n° 52.

GOUPIL DE PRÉFELN (Anatole), [923], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue Taitbout, n° 9.

GRANDEAU, [1671], ✻, professeur à la Faculté des sciences de Nancy; correspondant, M. Louis Grandeau, rue du Départ, n° 11.

GRANDIDIER (Ernest), [1094], ✻, boulevard Haussmann, n° 135.

GRANGIER DE LA MARINIÈRE (L.), [798], ancien préfet, rue d'Amsterdam, n° 46.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

GROUALLE, [1232], O. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue Matignon, n° 24.

GROUCHY (vicomte DE), [1825], ✻, secrétaire d'ambassade, rue de Sèze, n° 10.

GUADET, [228], ✻, ancien chef de l'enseignement à l'Institution nationale des Jeunes-Aveugles, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 83 *bis*.

GUÉRARD (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis,

n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue de Villars, n° 5.

Guessard (François), [349], ✻, membre de l'Institut, Grande-Rue, n° 87, à Paris-Passy.

Guillard (Eusice), [1838], à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); correspondant, M. Baillieu, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 43.

Guillaume (Eugène), [1087], ✻, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, quai Bourbon, n° 19.

Guizot (Guillaume), [1746], ✻, professeur au Collège de France, ancien chef de division au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de Monceau, n° 42.

Habert (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

Halphen (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Paris-Passy.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Petersen; correspondant, M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Hauréau, [1868], C. ✻, membre de l'Institut, directeur de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87.

Hautpoul (comte d'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

Hébert, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

Hellot (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

Hellot (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

Hendlé (Henri), [1728], négociant, rue de Châteaudun, n° 17.

Hennecart (Jules), [1895], ✻, rue de Varenne, n° 17.

Hennecourt (d'), [1842], ✻, ancien officier, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Hennet de Bernoville, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue des Missions, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

Héricourt (comte Ch. Achmet d'), [1888], ✻, au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais).

Himly, [1007], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

Hommet (Théophile-Paul du), [1847], rue du Helder, n° 1.

Hordain (Émile d'), [1599], rue Laffite, n° 11.

Houssaye (l'abbé), [1600], vicaire de l'église de la Madeleine, rue de la Ville-l'Évêque, n° 18.

Hunolstein (baron d'), [1456], rue de Grenelle, n° 81.

Hyver (l'abbé), [1875], chanoine honoraire, professeur de rhétorique au petit séminaire de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Isaac (Louis), [1903], manufacturier, rue du Puits-Gaillot, n° 1, à Lyon (Rhône); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Izarn, [1457], à Évreux (Eure).

Jameson, [1167], rue de Provence, n° 38.

Jamet (Alphonse), [1839], rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 9.

Jarry (Louis), [1892], avocat, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Joinville (baron de), [1689], ✻, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 6.

Jouin, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Joubaire, [1433], juge au tribunal civil de Guingamp (Côtes-du-Nord); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Joubert (André), [1678], boulevard du Haras, n° 17, à Angers (Maine-et-Loire).

Jourdain, [834], C. ✻, membre de l'Institut, ancien inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue de Luxembourg, n° 21.

Jourdan, [1860], chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Monsieur-le-Prince, n° 51.

Kerdrel (Audren de), [340], sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan); à Paris, chez M. de Courcy, rue Richelieu, n° 87.

Kermaingant (Lafleur de), [1753], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kersaint (vicomte de), [892], Cours-la-Reine, n° 48.

Kervyn de Lettenhove (baron), [799], ✻, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Bruges (Belgique).

Labitte (Adolphe), [1329], libraire de la Bibliothèque nationale, rue de Lille, n° 4.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Murillo, n° 4.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Laboulaye (Édouard), [445], O. ✻, membre de l'Institut, sénateur, administrateur du Collège de France, place de Cambrai, n° 1.

Lacabane (Léon), [64], O. ✻, professeur-directeur honoraire de l'École des chartes, rue d'Uzès, n° 12.

Lacave-Laplagne, [1251], sénateur, rue Saint-Lazare, n° 93.

Lacaze (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

La Chaumelle (de), [1330], rue de Lille, n° 21.

Lachenal, [1739], receveur particulier des finances à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

La Chère (Jules de), [1326], avenue des Champs-Élysées, n° 116.

Lacombe (H. de), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

Lacroix (Paul), [65], O. ✻, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Lafargue (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 41.

La Faulotte (Louis Étignard de), [1681], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

La Ferrière-Percy (comte de), [1080], ✻, au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne); à Paris, rue de Penthièvre, n° 9; correspondant, M. d'Estreilles, rue Lincoln, n° 5.

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles, Cours-la-Reine, n° 34.

La Ferté-Meun (Mme la marquise de), [907], rue du Bac, n° 46.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✻, boulevard Saint-Germain, n° 168.

Lair (Jules), [1283], ✻, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1521], procureur de la République, à Cambrai (Nord).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

Laloy (Louis-Henry), [827], ✻, docteur en médecine, rue de la Villette, n° 5.

Landry, [1752], avoué près le tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Langle (vicomte de), [742], à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lanjuinais (comte), [1653], rue Cambon, n° 31.

La Panouse (vicomte Arthus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 107.

Larnac (Julien), [1529], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Cirque, n° 8.

La Rochebrochard (Louis de), [1894], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoïlle (duc de), [1196], rue de Varenne, n° 69.

Laubespin (comte Léonel de), [1866], rue de l'Université, n° 76.

Laurencel (comte de), [1891], à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Laurent-Pichat (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

Lavau (Gaston de), [1294], au château de Moncé, par Pezou (Loir-et-Cher); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Sèvres, n° 85.

La Villegille (Arthur de), [239], ✻, ancien secrétaire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Dangi, par Reuilly (Indre); à Paris, rue de Lille, n° 5.

Lavisse, [1582], professeur suppléant d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

LEBLANC (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

LEBOUTEILLIER (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

LEBRUMENT, [637], ancien libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LECLERC (Gustave), [1867], adjoint au maire d'Issy, Grande-Rue, n° 66, à Issy (Seine).

LECLERC, [1890], ✻, notaire, rue de Paris, n° 49, à Charenton-le-Pont (Seine).

LECOINTRE (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

LECOMTE (René), [1725], rue de Provence, n° 46.

LEDAIN (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

LEDRU (l'abbé Ambroise), [1918], professeur au petit séminaire de Précigné (Sarthe).

LEFEBVRE DE VIEFVILLE (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

LEFÈVRE-PONTALIS (Amédée), [1795], avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, rue Neuve-des-Mathurins, n° 3, et à la Fontaine, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

LEFORT, [1263], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

LELOUP DE SANCY, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

LEMAIRE (P.-Aug.), [75], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte, rue des Quatre-Fils, n° 16; correspondant, M. le docteur H. Georges, rue des Écoles, n° 8.

LE MAROIS (Alphonse), [1594], au château du Lude, par Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

LEMERCIER (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

LEMIRE (Paul-Noël), [1679], à Pont-de-Poitte (Jura).

LEMONNIER (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, n° 15.

LENORMANT (Fr.), [1063], professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, rue de Sèvres, n° 4.

LEPESANT, [1606], membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances (Manche); correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, n° 56.

LESEIGNEUR (Édouard), [1850], à Conty (Somme); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LESIEUR (Paul), [1567], ✻, avocat, docteur en droit, boulevard de Magenta, n° 116.

LESOURD, [1836], ✻, docteur en médecine, rue Soufflot, n° 15.

Lespinasse (René de), [1447], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, rue de Lille, n° 36, et au château de Luanges, par Guérigny (Nièvre).

Le Tellier-Delafosse, [972], O. ✱, secrétaire général honoraire du Crédit foncier, place Pereire, n° 5.

Levasseur (Émile), [1364], O. ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], attaché à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue du Mont-Thabor, n° 38.

L'Héraule (Tristan de), [1557], receveur des finances, cité Martignac, n° 6.

L'Hopital, [1028], O. ✱, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale*, rue Cambacérès, n° 3.

Lieffroy (Aimé), [1862], à Besançon (Doubs).

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de la ville de*), [1525]; correspondant, M. Delaroque, libraire, quai Voltaire, n° 21.

Lille (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Limoges (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Longnon, [1347], archiviste aux Archives nationales, répétiteur à l'École des hautes études, membre de la Commission de géographie historique de l'ancienne France, de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, rue Jacob, n° 46.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

Loones (Henri), [1686], libraire de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, n° 6.

Loray (marquis de), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 23.

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue de Socrate, n° 13, à Rouen.

Louvain (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Louvel (Georges), [1820], sous-préfet à Rethel (Ardennes); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

Louviers (*Bibliothèque de la ville de*), [1630].

Louvot (l'abbé Fernand), [1783], professeur d'histoire au collège de Saint-François-Xavier, à Besançon (Doubs).

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✱, quai Bourbon, n° 19.

Loyer (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.

Lucas (Charles), [1556], architecte, attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Michel, n° 95.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Charles Edmond; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Lyon (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, rue du Plat, n° 25 ; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Macé de Lépinay (Antonin), [712], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

Mackau (baron de), [1764], député, avenue d'Antin, n° 22.

Mackensie (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, 19, Scotland-street; correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Magen (Ad.), [1397], secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen (Lot-et-Garonne).

Maigre (Louis), [1616], au château de Salency, près Noyon (Oise).

Maillé (Mme la duchesse de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mailly (comte de), [500], rue de l'Université, n° 53; correspondant, M. Dosseur, rue Taranne, n° 21.

Malleville (Léon de), [492], ✻, sénateur, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, boulevard de Magenta, n° 127.

Mallet (Édouard), [1234], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 35.

Manceaux (Gaston), [1774], boulevard Malesherbes, n° 9.

Mannier, [1530], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Marcel (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcilly (Charles), [1472], rue d'Assas, n° 78; correspondant, M. Simon, rue de Mulhouse, n° 9.

Mareuse (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Margry (Pierre), [1694], ✻, conservateur adjoint aux archives de la Marine, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 39.

Marguerie (René), [1664], maître des requêtes au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

Marin-Darbel (Victor), [1878], officier de marine, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

Marine (*Bibliothèque centrale de la*), [1102], représentée par M. Renard, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marion, [456], place de la Madeleine, n° 17.

Marmier (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

Marsy (comte de), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise); à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (Henri), [457], sénateur, membre de l'Institut, rue Vital, n° 38, à Paris-Passy.

Martin (William), [1627], avenue de la Reine-Hortense, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✱, membre du Comité des travaux historiques, carrefour de la Croix-Rouge, n° 2.

Mas Latrie (comte Louis de), [289], O. ✱, chef de la section judiciaire aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✱, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masséna d'Essling (prince André), [1286], rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Georges), [1520], ✱, libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, n° 120.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collège de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Matagrin (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue Saint-Barthélemy, n° 7.

Matharel (Victor de), [1675], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue d'Amsterdam, n° 67.

Mathéus (Frédéric), [1683], maître des requêtes au Conseil d'État, avenue des Champs-Élysées, n° 123.

Maury (Alfred), [1553], C. ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Baudry, ✱, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], sénateur, ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, n° 10.

Méliot (Adolphe), [1710], avenue Marceau, n° 35.

Menu (Henri), [1757], libraire, rue Jacob, n° 30.

Merklen (l'abbé), [1714], professeur au collège libre du Haut-Rhin, à la Chapelle-sous-Rougemont (territoire de Belfort).

Merlemont (comte de), [649], au château de Merlemont, par Beauvais (Oise); à Paris, rue de Verneuil, n° 47.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue de Clichy, n° 35.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], professeur au Collège de France et à l'École des

chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue Raynouard, n° 39, à Paris-Passy.

Mie (Isidore), [1718], à Montpellier, cour des Casernes, n° 25.

Mignet, [16], G. O. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Mirepoix (duc de), [1698], rue de Varenne, n° 55.

Mitantier (Edmond), [1887], ancien notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 38, à Troyes (Aube); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Moinery, [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce de Paris, cloître Saint-Merry, n° 18.

Moland, [1551], homme de lettres, boulevard du Montparnasse, n° 157.

Monnerot, [1832], sous-directeur de la Compagnie d'assurances contre l'incendie *la Nationale*, rue de Châteaudun, n° 57.

Monod (Gabriel), [1566], directeur adjoint à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale, rue d'Assas, n° 76.

Montaiglon (Anatole de), [1478], ✻, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, place Royale, n° 9.

Montalivet (Mme la comtesse de), [1915], rue Neuve-des-Mathurins, n° 57.

Montalivet (Georges de), [1805], rue Roquépine, n° 14.

Montebello (comte Adrien de), [1690], avenue Montaigne, n° 64.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✻, premier secrétaire d'ambassade, avenue Marbeuf, n° 39.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Montfaulcon (baron de), [1911], avenue Marigny, n° 25.

Morand (François), [1569], ✻, juge honoraire au tribunal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Moranvillé, [1046], ancien directeur des Magasins et entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Morel (Hippolyte), [1692], député, rue Auber, n° 9.

Mornay Soult de Dalmatie (comte de), [1267], quai de la Bourse, n° 15, à Rouen (Seine-Inférieure).

Mosbourg (comte de), [1910], C. ✻, ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9.

Mouchy (duc de), [1539], ✻, ancien député, boulevard de Courcelles, n° 33.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

Moulins (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondaut, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Mourier (Athanase), [1400], O. ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Paul-Louis Courier, n° 2 *ter*.

Munier (Louis), [1707], notaire et maire, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

MUTEAU (Charles), [906], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. V. Collin, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Mondovi, n° 7.

NADAILLAC (marquis DE), [864], ✱, ancien préfet, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 12.

NADAILLAC (comte Bertrand DE), [1921], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 201.

NANCY (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-Willemet; correspondant, M. Émile Mellier, libraire, rue Séguier, n° 17.

NERVO (baron Robert DE), [1736], rue de Marignan, n° 25.

NEUFLIZE (Mme la baronne DE), [1152], rue Caumartin, n° 22.

NICARD (Pol), [288], bibliothécaire de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

NICOLAY (marquis DE), [1889], rue Las-Cases, n° 30.

NIGON DE BERTY, [150], ✱, chef de division honoraire au ministère des Cultes, rue Mazarine, n° 19.

NISARD (Désiré), [459], C. ✱, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

NIVARD, [1681], juge au tribunal civil de Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

NOAILLES (duc DE), [343], membre de l'Académie française, boulevard Latour-Maubourg, n° 60.

NOAILLES (marquis DE), [1506], C. ✱, ambassadeur de France à Rome, rue de Lille, n° 66.

NOËL (Octave), [1562], ✱, publiciste, rue de Verneuil, n° 11.

NOLLEVAL (Alfred), [1857], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue du Mont-Thabor, n° 8.

NOULENS, [1415], rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*, à Condom (Gers); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 182.

NUGENT (comte DE), [371], rue du Regard, n° 35.

OBERKAMPF (Émile), [1398], receveur particulier des finances, au château de Saint-Magne, par Hostens (Gironde).

ODIOT (Ernest), [1178], avenue de Marigny, n° 29.

ŒUVRE DES FAMILLES (l') du IVe arrondissement de Paris, [1781], représentée par M. le Maire de l'arrondissement.

OGER (F.), [1412], professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

OGIER DE BAULNY (Gaston), [1004], rue de Verneuil, n° 52.

ORFORD (comte D'), [1417], Wolterton-park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

PAJOT, [1803], archiviste-paléographe, rue du Cardinal-Lemoine, n° 62.

PANGE (comte Maurice DE), [1906], rue de l'Université, n° 90.

PARENT DE ROSAN (Charles-Félix), [815], route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3, à Paris-Auteuil.

Paris (Gaston), [1667], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur adjoint à l'École des hautes études, rue du Regard, n° 7.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, conservateur; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, au musée Carnavalet; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Pascal (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Paris-Passy.

Pascalis, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de Solferino, n° 11.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgar), [1536], secrétaire d'ambassade, rue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, rue de Clichy, n° 45.

Patus (Léon), [1880], quai de la Tournelle, n° 37.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire.

Paulmier (Charles), [483], O. ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, boulevard Poissonnière, n° 25.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue Saint-Guillaume, n° 27.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Pelletier (Charles), [1818], à Elbeuf (Seine-Inférieure), rue Robert, n° 7; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Percy (lord Henry), [1602], major général au service de S. M. Britannique, à Londres; correspondant, M. Schlesinger, libraire, rue de Seine, n° 12.

Perdoux, [1885], professeur d'histoire au lycée de Caen (Calvados), rue Neuve-Bourg-l'Abbé, n° 12, à Caen.

Périer (Paul), [1758], à Châlons-sur-Marne (Marne), rue Saint-Jacques; correspondant, M. Mourier, rue Paul-Louis Courier, n° 2 *ter*.

Périgot (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

Perret, [1093], O. ✻, conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrochel (vicomte Fernand de), [1460]; correspondant, M. Armand Jardy, à la Monnaie.

Perrot de Chazelle (comte), [643], au château d'Aizy, par Précy-sous-Thil (Côte-d'Or), et à Paris, rue de Marignan, n° 25; correspondant, M. le baron de Nervo, rue de la Boëtie, n° 66.

Petau de Maulette, [1351], rue du Ranelagh, n° 14, à Paris-Passy.

Pfeiffer, [1749], banquier, rue de Marignan, n° 14.

Piat (Albert), [1655], fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 85.

Picard (Alexandre), [924], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Lille, n° 37.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Pierceau (Auguste), [1793], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Pigeonneau, [1654], maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Pillet-Will (comte F.), [1151], ✻, régent de la Banque de France, rue Moncey, n° 14.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 74; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de la Croix de Chevrière, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Poinsier (Edmond), [1424], avoué, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Portalis (Roger), [1459], boulevard Haussmann, n° 144.

Pougny (Ernest), [1621], ancien préfet, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Pargaminière, n° 66; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme); à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prost (Auguste), [1497], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue de l'Université, n° 17.

Quesney (Édouard), [1143], ancien négociant, au Havre (Seine-Inférieure), rue de Tourneville, n° 93 ; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [1835], rue Soufflot, n° 1.

Quicherat (Jules), [443], O. ✻, directeur de l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de Tournon, n° 16.

Raguenet (Octave), [1804], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), quai Cypierre, n° 14.

Rainneville (comte de), [1083], sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rambaud, [1604], ✻, professeur d'histoire, chef du cabinet et du secrétariat au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; correspondant, M. Lavisse, rue Médicis, n° 5.

Rasilly (marquis de), [1161], rue Taranne, n° 9.

Rathery, [1790], docteur en médecine, rue de Rennes, n° 46.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue Mabillon, n° 18.

Raunié (Émile), [1904], archiviste-paléographe, rue Lamandé, n° 4.

Ravenel, [124], O. ✻, conservateur sous-directeur honoraire au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

Raynaud (Gaston), [1900], attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque.

Read (Charles), [877], ✻, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edimburg Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, rue de la Baume, n° 3.

Renard (le major), [1907], aide de camp du ministre de la Guerre de Belgique, professeur à l'École de guerre, à Bruxelles.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Repoux, [1789], juge suppléant au tribunal civil d'Autun (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

Riant (comte Paul), [1492], rue de Vienne, n° 10.

Riché, [1323], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 210.

Richelieu (duc de), [1893], rue de Berry, n° 8.

Richemont (comte de), [965], sénateur, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, quai de l'Horloge.

Riocour (comte de), [1403], au château d'Aulnay-sur-Selle (Alsace-Lorraine); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

ROCHAMBEAU (marquis DE), [1685], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Naples, n° 65.

ROCHETERIE (Maxime DE LA), [1763], à Orléans (Loiret).

ROISSY (Henri DE), [1649], rue de l'Université, n° 5.

ROLLIN, [1896], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

ROMAN, [1800], correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France et du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Pécomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ROTHSCHILD (Mme la baronne DE), [949], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Alphonse DE), [1214], C. ✻, rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Gustave DE), [1213], ✻, rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Edmond DE), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron James DE), [1002], avenue de Friedland, n° 38; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROUEN (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Pellecat, à la questure de la Cour, à Rouen.

ROUEN (*Bibliothèque de la Réunion des officiers de la garnison de*), [1840], à Rouen, rue de la Chaîne; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ROUFFY [1765], ✻, président du tribunal civil, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

ROUGEOT, [1264], ✻, chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue Trudaine, n° 15.

ROUSSEAU (Adolphe), [1700], rue Saint-Honoré, n° 229.

ROUSSEAU (Rodolphe), [1727], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Honoré, n° 229.

ROUSSIGNÉ, [1033], ✻, avenue du Coq, n° 3, rue Saint-Lazare, n° 89 *bis*.

ROY, [1831], professeur à l'École des chartes, rue Monge, n° 50; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

ROZIÈRE (Eugène DE), [1747], O. ✻, membre de l'Institut, sénateur, inspecteur général des archives départementales, rue Lincoln, n° 8.

RUBLE (baron Alphonse DE), [1190], rue Cambon, n° 43.

SABATIER (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Mont-Thabor, n° 10.

SAINTE-AULAIRE (marquis DE), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

SAINT-DENYS, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

SAINT-PRIEST (comte Georges DE), [841], rue Boissy-d'Anglas, n° 35.

Salin (Patrice), [1392], chef de bureau au Conseil d'État, avenue de Neuilly, n° 47, à Neuilly (Seine).

Sanné (Albert), [1370], rue Cambacérès, n° 11.

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Say (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ancien ministre, rue Labruyère, n° 44.

Sazerac de Forge, [1588], ✻, ancien préfet, rue Saint-André-des-Arts, n° 51.

Schefer (Charles), [1405], C. ✻, membre de l'Institut, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

Séchehaye (Charles), [1244], docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, au palais du Luxembourg.

Seillière (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon (Ernest), [426], avocat, à Rouen, rue de la Valasse, n° 16; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Sempé (Théodore), [1815], ancien secrétaire général de préfecture, à Pau (Basses-Pyrénées), rue Henri IV.

Servois (Gustave), [1136], ✻, membre du Comité des travaux historiques, ancien préfet, inspecteur général des archives départementales, rue de la Boëtie, n° 85.

Singer (Alexandre), [978], ancien agent de change, quai Malaquais, n° 17.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], président du tribunal civil de Compiègne (Oise); correspondant, Mme veuve Sorel, rue des Écoles, n° 16.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Baër, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

Talabot (Paulin), [1146], C. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer de Paris à Lyon et la Méditerranée, rue Volney, n° 10.

Talhouët-Roy (marquis de), [1220], C. ✻, sénateur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 137.

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], ✻, correspondant de l'Institut, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Bédigie, agent de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif, [225], O. ✻, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

TERRAS (Amédée DE), [1813], ✻, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

THIERRY-POUX (O.), [1913], conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque.

THIERS (Mme), [1881], place Saint-Georges.

THION DE LA CHAUME (Léon-André), [1574], boulevard Malesherbes, n° 7.

THIRION-MONTAUBAN (Albert), [1666], ✻, secrétaire d'ambassade, député, rue François Ier, n° 19.

THORIN (Ernest), [1780], libraire-éditeur, rue Médicis, n° 7.

TISSOT, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1; correspondant, M. Ravenel, rue Crussol, n° 5.

TOULMON (Eugène DE), [776], au château de Mervilly, à la Vespierre, par Orbec-en-Auge (Calvados).

TRAVERS, [1055], professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, bibliothécaire de la ville, secrétaire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen (Calvados); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

TREILHARD (comte Achille), [1481], O. ✻, ancien conseiller d'État, au château de l'Arbalète, par Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

TRIBERT (Germain), [1049], conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

TRICHET (A.-O), [1879], rue de Rennes, n° 129.

TROYES (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

UNIVERSITÉ DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, C. ✻, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

VAESEN, [1853], archiviste adjoint du département du Rhône et de la ville de Lyon, à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 13; correspondant, M. Charavay, rue de Seine, n° 51.

VALENÇAY (Mme la duchesse DE TALLEYRAND-), [855], rue Fortin, n° 14.

VALLENTIN (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal de Montélimar (Drôme); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VALLIN, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VALLOIS (Félix) fils, [1759], à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

VALLOIS (René), [1782], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

VALUY, [1843], capitaine d'artillerie, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), place Michel-de-l'Hospital, n° 9.

VANDAL (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

VANDEWALLE, [1663], avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

VANEY (A.-E.), [775], conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

VATIMESNIL (Mme Albert DE), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

VATRY (Mme C. DE), [1876], rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 20.

VAUCELLES (BOULARD DE), [860], rue Lobineau, n° 9.

VAUFRELAND (vicomte DE), [1848], rue de Galilée, n° 42.

VAUZELLES (Ludovic DE), [1734], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, à la Madeleine, près Orléans (Loiret).

VENDEUVRE (Gabriel DE), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

VERNIÈRE, [1740], contrôleur des contributions directes, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

VESSILLIER (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

VIBRAYE (Mme la marquise de), [1882], au château de Cheverny (Loir-et-Cher); à Paris, rue de Varenne, n° 56.

VIEL-CASTEL (baron Louis DE), [656], C. ✻, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, rue de Bourgogne, n° 19.

VIGNAT, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7; à Paris, chez M. Vuillefroy, rue Choron, n° 10.

VIGNES, [1788], O. ✻, capitaine de frégate, avenue d'Antin, n° 61.

VILLARD (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

VILLESAISON (René GIRARD DE), [1898], à Siébon, par Ciron (Indre); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VOGÜÉ (marquis Melchior DE), [1916], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

VUITRY (Adolphe), [1643], G. C. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, membre du Comité des travaux historiques, rue de Téhéran, n° 13.

WAILLY (N. DE), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Paris-Passy.

WALCKENAER (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, boulevard Haussmann, n° 135.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

WILHELM, [1393], juge de paix, à Fontaine (territoire de Belfort).

WITTE (baron Jean DE), [461], ❋, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

ZAMOYSKI (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, avenue Hoche, n° 9.

ZELLER, [1411], O. ❋, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue du Cherche-Midi, n° 83.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur; correspondant, M. Pol Nicard, rue de Sèvres, n° 38.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE : *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°s 595-598].

BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. MOUAN, n° 687].
— des ARCHIVES NATIONALES, [M. A. MAURY, n° 1147].
— de l'ARSENAL, à Paris, [M. Éd. THIERRY, n° 1650].
— de la ville d'AVIGNON, [M. ALLOUARD, n° 64].
— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. SEULLIER, n° 1504].
— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. TEMPLIER, n° 720].
— de la ville de BAYONNE, [M. DIDRON, n° 140].
— du roi des BELGES, [M. SCHELER, n° 543].
— de la ville de BESANÇON, [M. ALLOUARD, n° 1371].
— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1484].
— de la ville de CAEN, [M. le Maire, n° 1015].
— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, [M. MILLER, n° 1660].
— de la ville de CHARTRES, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].
— de la ville de CHATEAUDUN, [M. le Bibliothécaire, n° 1855].
— du COLLÈGE LIBRE DU HAUT-RHIN, [M. l'abbé HANAUER, n° 1713].
— du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].
— de la COUR DE CASSATION, [M. RICHOU, n° 1721].
— de la ville de DIEPPE, [M. MORIN, n° 1054].
— de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].
— de la SOCIÉTÉ DE LECTURE DE DIJON, [M. DETOURBET, n° 1742].
— de l'ÉCOLE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'ÉPERNAY, [M. DELAITRE, n° 1474].
— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].
— de la ville de GENÈVE, [M. le Conservateur, n° 1821].
— de la ville de GRENOBLE, [M. GARIEL, n° 948].
— de la ville de HAMBOURG, [M. PETERSEN, n° 873].
— de la ville du HAVRE, [M. MORLENT, n° 1193].
— de la ville de LAVAL, [M. D. ŒHLERT, conservateur, n° 1852].
— de la ville de LILLE, [M. le Bibliothécaire, n° 1525].

Bibliothèque de l'Université catholique de Lille, [Mgr Hautecœur, recteur, n° 1854].
— de la ville de Limoges, [n° 1908].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 812].
— de la ville de Louviers, [n° 1630].
— du Luxembourg, à Paris, [M. Charles Edmond, n° 956].
— de l'Université catholique de Lyon, [M. Eug. Léotard, doyen, n° 1851].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— Mazarine, à Paris, [M. Baudry, n° 33].
— du Ministère de la Marine, [M. Renard, n° 1102].
— de la ville de Moulins, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Soyer-Willemet, n° 850].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général directeur].
— de l'Œuvre des familles du IVe arrondissement de Paris, [M. le Maire, n° 1781].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— du Petit séminaire d'Ornans, [M. le Supérieur, n° 1603].
— de l'Académie de Rennes, [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de la Réunion des officiers de la garnison de Rouen, [n° 1840].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— royale de Stuttgart, [M. Baër, n° 1610].
— de la ville de Troyes, [M. Marescq, n° 1754].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].
— de la ville de Zurich, [M. Horner, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Académie nationale de Reims.
Comité archéologique de Senlis.
Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Commission historique du département du Nord, à Lille.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.

Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de la Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à La Roche-sur-Yon.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société industrielle d'Angers.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Institut historique de Rio-de-Janeiro (Brésil).
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société de Géographie et de Statistique du Mexique.
Société de l'Histoire de Belgique.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique de Bamberg.
Société historique du Massachusetts.
Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société historique et littéraire de Tournai.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Université de Kiel.
Université de Lund.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1880.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Lair.
La Villegille (de).
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
Ruble (de).
Vuitry.
Watteville (de).
Witte (de).

1881.

MM. Beaucourt (de).
Bellaguet.
Bordier.
Riant (P.).
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delisle (L.).
Egger.
Jourdain.

1882.

MM. Desnoyers (J.).
Dupont (Edm.).
Gautier (Léon).
Lacabane.
. . . .
La Trémoïlle (de).
Luçay (de).
Mas Latrie (de).
Mignet.
Picot.

1883.

MM. Barthélemy (An. de).
Champagny (Fr. de).
Floquet.
Laborde (J. de).
Lalanne (Lud.).
Luce.
Meyer (P.).
Quicherat (J.).
Rothschild (J. de).
Servois.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1879.

Président honoraire.	MM. . . . .
Président.	Bordier.
Vice-Présidents. . . .	Luce et de Beaucourt.
Secrétaire	Jules Desnoyers.
Secrétaire adjoint . .	A. de Boislisle.
Archiviste-Trésorier. / *Bibliothécaire.*	Edmond Dupont.
Censeurs	Le Tellier-Delafosse et Moranvillé.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.
L. Delisle, *président*.
Egger.
Jourdain.

MM.
Lalanne.
Quicherat.
De Ruble.

COMITÉ DES FONDS.

MM.
Bellaguet, *président*.
De Cosnac.

MM.
. . . .
Vuitry.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1880.

6 Janvier.	1 Juin.
3 Février.	6 Juillet.
2 Mars.	3 Août.
6, 27 Avril.	2 Novembre.
4 Mai.	7 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 27 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 4 mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle de l'École des chartes, rue des Francs-Bourgeois, n° 58.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6,
HENRI LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872 à 1879, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . . 5 fr.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publiées par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS, avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE; 1836 à 1838, *texte et traduction*, 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

Il reste quelques exemplaires sur grand papier . . . . 20 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publiés par Mlle DUPONT; 1837, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. Paulin PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . , ... 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. Al. TEULET; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle DUPONT; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*tome I épuisé*), t. II et III . . . . 18 fr.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. GENIN; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Nouvelles lettres de la Reine de Navarre, publiées par M. F. Genin; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Procès de Jeanne d'Arc, publiés par M. J. Quicherat; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . 45 fr.
Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. Beugnot; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Mémoires et lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. F. Guessard; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët-d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . . . 27 fr.
Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-56, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.
Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8. 54 fr.
Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët-d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).
Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.
Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.
Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.
Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. . . . . 36 fr.
Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët-d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.
Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.
Chronique des Valois, publiée par M. S. Luce; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Mémoires de Beauvais-Nangis, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. G. du Fresne de Beaucourt; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publié par M. Douët-d'Arcq; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xive et xve siècles, publiés par M. Douët-d'Arcq; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Rouleaux des morts, publiés par M. L. Delisle; 1866, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche; 1867, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Histoire de saint Louis par Joinville, publiée par M. N. de Wailly; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, publiés par Mme Cornélis de Witt, avec une introduction de M. Guizot; 1868-1869, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Œuvres de Brantôme, publiées par M. Lud. Lalanne, t. II-IX (*Tome I épuisé*) . . . . 72 fr.
Commentaires et lettres de Monluc, publiés par M. A. de Ruble; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.
Chroniques de J. Froissart, publiées par M. S. Luce, tomes I, 1re et 2e parties, II à VII. . . . . 72 fr.
Mémoires de Bassompierre, publiés par M. de Chantérac; 1870-1877, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast d'Arras, publiées par M. l'abbé Dehaisnes; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Histoire de Béarn et Navarre, par Nicolas de Bordenave, publiée par M. Raymond; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. Duplès-Agier; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie des Rois de France, publié par M. Douët-d'Arcq; 1874, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chanson de la Croisade contre les Albigeois, publiée par M. Paul Meyer; t. I (texte original) et t. II (traduction); 1875-1879, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Chronique du duc Louis II de Bourbon, publiée par M. Chazaud; 1876, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, publiée par M. Morand; t. I 9 fr.
Récits d'un Ménestrel de Reims au xiiie siècle, publiés par M. N. de Wailly; 1876, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau; 1877, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble; tomes I et II . . . . 18 fr.
Anecdotes d'Étienne de Bourbon, publiées par M. Lecoy de la Marche; 1877, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, publiés par M. Cougny; tomes I et II. . . . . 18 fr.
Histoire de Bayart par le Loyal serviteur, publiée par M. Roman; 1878, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires de Nicolas Goulas, publiés par M. Ch. Constant; t. I et II 18 fr.

Ouvrages sous presse :

Chroniques de J. Froissart, tome VIII.
Œuvres de Brantôme, tome X.
Extraits des auteurs grecs concernant les Gaules, tome III.
Mémoires de la Huguerye, tome III.
Mémoires de Nicolas Goulas, tome III.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, tome II.
Actes des évêques de Cambrai.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1860.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 101 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1859, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1864.)

1860.

102. Chroniques de Jean de Wavrin, t. II	15 fév. 1860.
103. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. II.	15 fév. 1860.
104. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. II.	15 fév. 1860.
105. Chronique de Monstrelet, t. IV	15 déc. 1860.
106. Annuaire pour 1861	15 déc. 1860.

1861.

107. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. III	15 mai 1861.
108. Chronique de Monstrelet, t. V	15 mai 1861.
109. Chronique des Valois	20 déc. 1861.
110. Annuaire pour 1862	20 déc. 1861.

1862.

111. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IV.	25 avril 1862.
112. Mémoires de Beauvais-Nangis	5 juin 1862.
113. Chronique de Monstrelet, t. VI	20 déc. 1862.
114. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. III.	20 déc. 1862.
115. Chroniques de Jean de Wavrin, t. III	20 déc. 1862.
116. Annuaire pour 1863	20 déc. 1862.

1863.

117. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. V.	15 avril 1863.
118. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. I	15 avril 1863.
119. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. I.	10 nov. 1863.
120. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. II.	10 nov. 1863.
121. Annuaire-Bulletin, t. I. Année 1863.	

1864.

122. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. VI.	15 mai 1864.
123. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. II	15 mai 1864.
124. Annuaire-Bulletin, t. II. Année 1864.	
125. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. IV.	15 déc. 1864.
126. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. III.	15 déc. 1864.

1865.

127.	Œuvres de Brantôme, t. I	25 janv. 1865.
128.	Commentaires et lettres de Monluc, t. I	25 janv. 1865.
129.	Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VII	15 avril 1865.
130.	Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xive et xve siècles	15 avril 1865.
131.	Annuaire-Bulletin, t. III. Année 1865.	

1866.

132.	Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VIII	1er mars 1866.
133.	Œuvres de Brantôme, t. II	1er mars 1866.
134.	Commentaires et lettres de Monluc, t. II	15 juin 1866.
135.	Rouleaux des morts, du ixe au xve siècle	15 juin 1866.
136.	Annuaire-Bulletin, t. IV. Année 1866.	

1867.

137.	Œuvres de Brantôme, t. III	15 mai 1867.
138.	Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IX et dernier	15 mai 1867.
139.	Œuvres complètes de Suger	15 déc. 1867.
140.	Commentaires et lettres de Monluc, t. III	15 déc. 1867.
141.	Annuaire-Bulletin, t. V. Année 1867	15 déc. 1867.

1868.

142.	Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. I	15 juill. 1868.
143.	Œuvres de Brantôme, t. IV	15 déc. 1868.
144.	Histoire de saint Louis, par Joinville	15 déc. 1868.
145.	Annuaire-Bulletin, t. VI. Année 1868.	
146.	Chron. des églises d'Anjou (t. II des Chron. d'Anjou).	15 juin 1869.

1869.

147.	Chroniques de J. Froissart, t. I, 1re partie	1er août 1869.
148.	Chroniques de J. Froissart, t. I, 2e partie	1er août 1869.
149.	Œuvres de Brantôme, t. V	1er août 1869.
150.	Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. II	1er déc. 1869.
151.	Annuaire-Bulletin, t. VII. Année 1869.	

1870-1871.

152.	Commentaires et lettres de Monluc, t. IV	15 mars 1870.
153.	Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I	15 mars 1870.
154.	Chroniques de J. Froissart, t. II	1er mai 1870.
155.	Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*	11 juin 1871.
156.	Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.	

1872.

157.	Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier.	18 oct. 1871.
158.	Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast	29 nov. 1871.
159.	Chroniques de J. Froissart, t. III	5 fév. 1872.
160.	Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier.	1er mai 1872.
161.	Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.	

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon. . . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. IV . . 1er avril 1877.
183. Lettres d'Antoine de Bourbon. . . . . 1er sept. 1877.
184. Mémoires de la Huguerye, t. I . . . . 1er déc. 1877.
185. Anecdotes d'Étienne de Bourbon . . . . 15 déc. 1877.
186. Annuaire-Bulletin, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII. . . . . 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II. . . . . 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, t. I . . . . 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II. . . . . 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 6 JANVIER 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 février 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1910. M. le comte de Mosbourg, ancien ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9; présenté par M. le marquis de Nadaillac et M. le duc de Richelieu.

1911. M. le baron de Montfaucon, avenue Marigny, n° 25; présenté par les mêmes membres.

1912. M. Delaborde (Henri-François), archiviste-paléographe, ancien élève de l'École française de Rome, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25; présenté par MM. L. Delisle et J. Desnoyers.

1913. M. O. Thierry-Poux, conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque, rue Richelieu; présenté par MM. Bordier et L. Delisle.

1914. M. Édouard Favre, docteur ès-lettres, à Genève, et à Paris, quai Voltaire, n° 19; présenté par MM. Bordier et J. Quicherat.

Le Conseil est informé du décès de plusieurs membres de la Société : MM. le comte de Montalivet, sénateur, ancien

ministre; E. Pépin le Halleur, directeur de la Société d'assurances mutuelles immobilières de Paris; Ignace Chauffour, avocat à Colmar. — M. le président, interprète des regrets de la Société, se chargera de rappeler, dans son discours à la prochaine assemblée générale, les titres et les travaux de ces sociétaires.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, janvier 1880. — *Revue des Documents historiques*, septembre et octobre 1879. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 décembre 1879.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XXXIX. 1878. — *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 1er et 2e trimestres de 1879. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e trimestre de 1879. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences et belles-lettres du département de l'Eure*, IVe série, t. IV. 1879. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*. Année 1879, no 3. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, 2e trimestre de 1879. — *Schriften der Universitæt zu Kiel*. Année 1878, t. XXV. Un vol. in-4.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, par A. Chéruel. Tome III. Paris, Hachette, 1879. Un vol. in-8. — *Histoire des Romains*, par V. Duruy, 92e à 96e livraisons. — *La Camisade d'Étrépagny* (29 novembre 1870), par M. le vicomte Ulric-Guelfe de Civry. Londres, Roquas. Br. in-8.

Correspondance.

M. Chauffour informe le Conseil du décès de son frère, M. Ignace Chauffour, avocat à Colmar, et rappelle le vif intérêt que celui-ci portait aux travaux de la Société de l'Histoire de France, dont il était membre depuis les premières années de sa fondation.

M. Raunié, ancien élève de l'École des chartes, archiviste-paléographe et licencié ès-lettres, M. Louis Isaac (de Lyon) et M. Croissandeau (d'Orléans) remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Egger, empêché d'assister à la séance du Conseil, fait connaître l'état du travail préparatoire de M. Cougny pour le troisième volume des *Extraits des Auteurs grecs*. En qualité de commissaire responsable de cet ouvrage, M. Egger a examiné plusieurs feuilles du texte et de la traduction remises à l'imprimerie : le travail de l'éditeur lui a paru fait avec le soin le plus consciencieux, et M. Egger ne doute pas que cette publication, l'une des plus difficiles et des plus utiles que la Société ait entreprises, ne fasse beaucoup d'honneur à M. Cougny, ainsi qu'à la Société, et ne soit favorablement jugée par tous ceux qui l'étudieront sérieusement.

M. Vaesen écrit que l'existence de lettres de Louis XI dans la bibliothèque et les autres dépôts publics de Saint-Pétersbourg est attestée par un rapport de M. le comte de la Ferrière et par son ouvrage intitulé : *Deux années de mission à Saint-Pétersbourg*. M. Vaesen, informé par M. L. Delisle que le gouvernement russe autorise assez facilement le transport momentané des manuscrits français de ses bibliothèques dans notre Bibliothèque nationale, exprime le désir qu'une demande de prêt des registres et autres recueils comprenant les lettres de Louis XI soit faite auprès du gouvernement russe, par l'intermédiaire de M. le ministre de l'Instruction publique. M. Charavay copierait à la Bibliothèque nationale les lettres missives de Louis XI qui pourraient se trouver dans ces volumes. — M. L. Delisle veut bien se charger d'intervenir, pour cette demande, auprès du ministère de l'Instruction publique.

De son côté, M. Charavay rappelle aussi que des lettres de Louis XI dauphin sont conservées dans les archives de Milan, de Modène et d'autres villes d'Italie, qu'il a déjà visité ces dépôts, mais incomplètement, et qu'une demande de mission à l'effet de les explorer plus longuement avait été faite pour lui, l'an dernier, à M. le ministre de l'Instruction publique. — M. L. Delisle, membre de la Commission des missions, répond que cette commission ne s'est réunie

qu'à la fin de l'année, et qu'elle a émis une opinion favorable, dont on attend l'effet plus ou moins prochain.

M. H.-François Delaborde, archiviste-paléographe, propose d'entreprendre pour la Société une édition nouvelle des œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton (*Vie de Philippe-Auguste*). Il a collationné tous les manuscrits connus de ces deux chroniqueurs, soit à Paris, soit à Londres, soit à Rome, dans la bibliothèque du Vatican.

M. Delaborde expose le plan détaillé de cet ouvrage, qui devrait former deux volumes pour les textes latins, les sommaires et les tables, et trois volumes, si le Conseil jugeait à propos d'y joindre une traduction française inédite, du XIIIe siècle, conservée aussi à la bibliothèque du Vatican.

La proposition et le plan de M. Delaborde, accueillis favorablement par le Conseil, sont renvoyés à l'examen du Comité de publication.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

On n'a pu reprendre encore la continuation de l'impression du Xe volume de *Brantôme*, par défaut de caractère. M. L. Lalanne espère que cette difficulté cessera très prochainement. Ce volume doit renfermer le lexique, les opuscules et les appendices.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1879. Première partie : 9 feuilles tirées ; feuille 10 en pages.

Deuxième partie : feuilles 13 et 14 tirées.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 24 feuilles tirées ; feuille 25 en placards.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. II. 23 feuilles tirées ; feuilles 24 à 26 en placards. Ce volume sera très probablement achevé en février prochain et pourra être distribué comme complément de l'exercice de 1879.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 6 feuilles tirées; feuilles 7 et 8 en pages; feuille 9 en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. Une feuille tirée; feuille 2 en pages; feuille 3 en placards.

Actes des évêques de Cambrai. 4 feuilles tirées; on compose la suite.

Les Établissements de saint Louis. Le manuscrit du premier volume a été renvoyé à l'éditeur, M. Viollet, qui doit modifier la disposition du texte et des notes conformément aux indications qui lui ont été communiquées dans la dernière séance.

M. L. Lalanne informe le Conseil que M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, possède tous les papiers, manuscrits, mémoires, lettres, titres et documents officiels dont Anquetil avait eu communication et qui ont servi de bases à l'édition des *Mémoires du maréchal de Villars* publiée en 1784, en quatre volumes in-12. Ces documents originaux consistent en un grand nombre de volumes, de portefeuilles et de cartons, très incomplètement utilisés par Anquetil, qui a même altéré et modifié dans la forme le manuscrit original des *Mémoires*. Les lettres sont presque toutes inédites. M. le marquis de Vogüé paraîtrait disposé à entrer en relations, à ce sujet, avec le Conseil de la Société de l'Histoire de France, qui examinerait l'utilité d'une édition nouvelle des *Mémoires de Villars*, accompagnée d'un choix ou d'extraits de la correspondance et des autres documents originaux dont il s'agit. — Le Conseil accueille très favorablement cette communication. M. de Vogüé sera invité à vouloir bien faire connaître ses dispositions à cet égard et les conditions dans lesquelles une nouvelle édition des *Mémoires de Villars* pourrait être entreprise par la Société, afin que cette proposition soit renvoyée à l'examen du Comité de publication.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Ambroise de Loré, par un membre de la Société historique et archéologique du Maine. In-8, 71 p. Le Mans, Leguicheux-Gallienne.

2. — BASCHET (Armand). Mémoire d'Armand du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, écrit de sa main, l'année 1607 ou 1610, alors qu'il méditait de paraître à la cour, publié d'après l'original inédit, avec informations et notes. In-8, 49 p. Paris, Plon.

Si habitués que nous soyons aux heureuses découvertes de M. Baschet, il faut donner une mention spéciale à celle dont il nous fait part aujourd'hui. C'est dans le fonds Clairambault, au milieu des papiers de l'abbé le Grand relatifs aux affaires politiques et diplomatiques, que notre confrère a eu la bonne fortune de rencontrer ce mémoire, de douze feuillets entièrement écrits de la main du futur cardinal, dont il donne le texte, accompagné d'une dissertation sur la date approximative qu'on peut lui attribuer (printemps de l'année 1610), et qui est tout au moins antérieure à l'assassinat de Henri IV. Cette espèce de *memento* ou de *vademecum* de l'apprenti courtisan présente l'étrange mélange de sentiments presque puérils et de pensées de la plus haute élévation qui subsista toujours dans le caractère de l'illustre ministre, tous les contemporains l'attestent, et qui ne laisse pas de dérouter un peu ses admirateurs. — A ceux d'entre nos confrères qui ont suivi les discussions scientifiques de ces derniers temps sur les papiers et manuscrits du grand cardinal, nous recommandons l'appendice nº 2 de M. Baschet, qui, suivant sa généreuse habitude, a tenu à livrer à ses lecteurs tout le fruit des patientes investigations où l'a entraîné la découverte du mémoire. Sa conclusion est « qu'on peut encore s'attendre à des rencontres qui seront autant de compléments aux papiers du cabinet de Richelieu. » Pour le cas où cette prédiction se réaliserait, prenons bonne note du vœu que M. Baschet formule, en terminant, de voir la Société de l'Histoire de France patronner une réédition critique, « avec informations, documents, papiers, notes à l'appui, » des *Mémoires de Richelieu.*

3. — BEAUREPAIRE (Ch. de). Cahiers des États de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. T. III (1633-1666). In-8, XXXIII-50 p. Rouen, Métérie.

(Publications de la Société de l'Histoire de Normandie.)

4. — BOURGES (I. de). Description des monuments de Paris. Introduction et notes par l'abbé Valentin Dufour. Petit in-8 jésus, VII-161 p. avec pl. Paris, Quantin.

5. — DEMAY. Le Costume au moyen âge dans les sceaux. In-8, 496 p., 600 grav. et 2 chromolithographies.

J'ai déjà eu l'occasion de présenter ici même plusieurs inventaires de sceaux publiés par M. Demay. Son nouveau volume, conçu dans un ordre d'idées différent, est une exposition raisonnée et méthodique des notions que la sigillographie peut fournir pour l'histoire des costumes ou des types depuis le VIIe siècle jusqu'à la fin du XVe. L'auteur, par des descriptions sobres, claires et nettes, accompagnées de gravures d'une admirable exactitude, nous fait passer en revue tour à tour le costume royal, le vêtement féminin, l'habillement chevaleresque, le type héraldique, le vêtement de chasse, les types de maires et d'échevins, le type naval, le vêtement sacerdotal, les trois personnes divines, les anges, la Vierge et les saints. En outre, il a consacré une introduction importante aux sceaux mêmes dont il s'était servi, et, sans faire double emploi avec les études que nous possédions déjà sur la sigillographie, il a su, dans ces pages préliminaires, réunir des données nouvelles et instructives sur la matière des sceaux, sur leur forme, leurs dimensions, leur couleur, leur emploi en général.

Cette histoire du costume sera une mine précieuse d'informations de la première valeur pour les antiquaires et les historiens, et pour le commun des lecteurs une révélation des ressources de tout genre que peut fournir, entre les mains d'un érudit tout dévoué à sa tâche, cette branche de la science historique considérée trop souvent comme d'ordre secondaire. C'est un des meilleurs ouvrages que nous puissions signaler dans les productions de l'année 1879, un de ces livres rares où la forme vaut le fonds, où l'érudition, absolument sûre d'elle-même, se met à la portée de tous, un livre aussi bon et beau que savant.

6. — DU SAUSSOIS (A.). Jean Chandon, seigneur de la Montagne, maître des requêtes sous Charles IX, etc. In-16, 31 p. et vign. Paris, l'auteur, 108, rue Montmartre.

7. — HALPHEN (Eu.). Enquête sur le baptême du roi

Henri IV (1599), publiée d'après le ms. de la Bibliothèque nationale. In-16, xxii-10 p. Paris, Champion.

C'est en réponse à un article de M. l'abbé Féret sur *la Nullité du mariage de Henri IV* que M. Halphen publie le texte de l'acte de notoriété dressé le 20 septembre 1599 pour prouver, dans le procès de dissolution, que Henri IV avait eu pour parrain le roi Henri II, et que cette parenté spirituelle avec le père de Marguerite de Valois rendait nulle son union avec cette princesse, aux termes de l'ancien droit canonique. M. Halphen, considérant cette pièce comme un certificat de complaisance, qui devait avoir, et qui eut en effet une grande importance dans le jugement de la cour de Rome, y oppose deux documents du temps de la naissance du jeune prince de Navarre, c'est-à-dire antérieurs de quarante-six ans à l'acte de notoriété, et d'après lesquels il fut tenu sur les fonts et nommé par son grand-père Henri, roi de Navarre, et non par le roi de France. Chemin faisant, M. Halphen établit que, contrairement au dire de presque tous les auteurs, Jeanne d'Albret serait accouchée dans la nuit du 12 au 13 décembre 1553, et non le 14.

8. — Jouve (L.). Étude géographique sur le ban et les possessions de Senones jusqu'au milieu du xiiie siècle. In-8, 49 p. et carte. Saint-Dié, Humbert.

(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

9. — Landrin (C.). Notice historique sur Saint-Pierre-lès-Calais et la fabrication du tulle. In-8, viii-79 p. Boulogne, Simonaire et Ce.

10. — Lanfrey (P.). L'Église et les Philosophes au xviiie siècle, avec une étude biographique par M. de Pressensé. In-8 jésus, lxxx-374 p. et autographe. Paris, Charpentier.

11. — La Sicotière (L. de). Vieux livres et vieux papiers, lettre à M. Alfred Lallié, ancien député. In-8, 36 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait des Mélanges historiques, littéraires et bibliographiques publiés par la Société des Bibliophiles bretons.)

12. — Le Glay (E.). Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut. In-8, xii-178 p. et grav. Lille, Lefort; Paris, même maison.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 FÉVRIER 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 mars 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1915. Mme la comtesse de Montalivet, rue Neuve-des-Mathurins, n° 57; présentée par MM. Picot et J. Desnoyers.

1916. M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2; présenté par MM. L. Lalanne et J. Desnoyers.

1917. M. Victor Chauffour, conseiller d'État, rue de Berry, n° 35; présenté par MM. Wilhelm et Ed. Dupont.

1918. M. Ambroise Ledru, professeur au petit séminaire de Précigné (Sarthe); présenté par MM. de Marsy et A. Pécoul.

Le Conseil est informé du décès de M. Cunin-Gridaine, sénateur, membre de la Société.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue historique,* janvier-février 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 janvier 1880. — *Revue des Documents historiques,* novembre-décembre 1878.

Ouvrages offerts par les auteurs.

L'Archéologie religieuse au congrès de Vienne (Isère) : *Une excursion à Saint-Antoine de Viennois,* par M. le comte de Marsy, inspecteur général de la Société française d'archéologie. Br. in-8. — *Histoire de l'abbaye d'Avenay,* par M. Louis Paris, tome II. Un vol. in-8. — *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle,* par M. Beautemps-Beaupré. 1re partie. *Coutumes et styles ;* tome III (*Usages et coutumes du pays d'Anjou*). — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 97e à 100e livraisons. — *Le Bibliophile du Bas-Languedoc.* 3e année, 1880, n° 1. Br. in-18. Clermont-l'Hérault, S. Léotard.

Cronaca di Genova, scritta in francese da Alessandro Salvago, e publicata da Cornelio Desimoni. Gênes, 1879. Un vol. in-4. (Publication de la Société d'histoire de Ligurie.)

Projet de concours proposé par l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens à décerner en novembre 1880, pour un bouquet de six à douze sonnets sur des personnages célèbres de la Picardie, au choix des concurrents.

Correspondance.

MM. L. Lalanne et J. Quicherat expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance.

M. le comte de Mosbourg, M. le baron de Montfaucon, M. Édouard Favre, docteur ès-lettres, à Genève, remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Wilhelm, juge de paix à Fontaine, près Belfort, présente M. Victor Chauffour, conseiller d'État, pour faire partie de la Société en remplacement de son frère, M. Ignace Chauffour, avocat à Colmar, qui en était membre depuis très longtemps. Il annonce que M. l'abbé Merklein, lié, comme M. Wilhelm, de la plus intime amitié avec M. Ignace Chauffour, adressera prochainement au Conseil une notice sur la vie et les travaux de leur éminent ami, qui, pendant plus de cinquante ans, a illustré le barreau d'Alsace. M. Wilhelm rappelle que M. Victor Chauffour, présenté aujourd'hui pour faire partie de la Société, est auteur de nombreux écrits d'histoire et de jurisprudence, qu'il a été professeur à la Faculté de droit de Strasbourg et député du département du Bas-Rhin à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative.

Pendant un long séjour en Suisse, il a publié, entre autres écrits, deux volumes d'*Études sur les réformateurs du XVIe siècle* et plusieurs articles pour la *Revue germanique.*

M. le comte Riant, en présentant au Conseil un exemplaire de la *Chronique de Gênes* indiquée ci-dessus, signale particulièrement l'importance de ce texte pour les années 1494 à 1507. Il ajoute que c'est lui qui a fait connaître à la Société d'histoire de Ligurie le manuscrit unique, conservé à Berne, dans le fonds Bongars. La chronique est écrite dans un français mélangé quelquefois d'italien, qui fait croire que l'auteur, quoique « de nation genevoise, » devait être d'origine française.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1879. Première partie : 10 feuilles tirées; feuille 11 en placards.

Deuxième partie : 2 feuilles tirées; 2 autres en placards.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 25 feuilles tirées; feuille 26 en placards.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. II. 27 feuilles tirées; feuilles 28, 29 et 30 en pages.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 8 feuilles tirées; feuilles 9 et 10 en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 3 feuilles tirées; feuille 4 en placards.

Actes des évêques de Cambrai. 5 feuilles tirées; feuille 6 en placards.

Les Établissements de saint Louis. Un nouveau spécimen de plusieurs pages, avec les modifications indiquées précédemment, a été adressé à l'éditeur, M. Viollet.

M. Gouverneur, présent à la séance, donne à ce sujet

quelques éclaircissements. — L'épreuve sera renvoyée à l'examen de M. Bordier, commissaire reponsable.

A l'imprimerie de M. Lahure, on a repris l'impression du *Brantôme*, suspendue depuis plusieurs mois pour défaut de caractères appropriés à la composition du volume.

La feuille 9 du tome X est en bon à tirer; les placards 17 à 23 ont été adressés à M. L. Lalanne; les placards 24 à 28 sont composés, ainsi que le placard A de l'introduction.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, soumet au Conseil la proposition de M. H.-Fr. Delaborde, archiviste-paléographe, communiquée dans la dernière séance et renvoyée à l'examen de ce comité, qui l'approuve, de publier une nouvelle édition des *Chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton* sur le règne de Philippe-Auguste. Le texte latin de ces chroniques serait précédé de sommaires analytiques et accompagné de notes et d'une préface faisant connaître les manuscrits que M. Delaborde a consultés à Rome, dans la bibliothèque du Vatican, et qu'il a pu comparer avec ceux de la Bibliothèque nationale. L'ouvrage fournirait deux volumes.

Par une proposition subséquente, M. Delaborde informait aussi le Conseil qu'il existe dans la bibliothèque du Vatican une traduction française du XIIIe siècle de ces chroniques, et qu'il serait disposé, si le Conseil le jugeait convenable, à en former un volume supplémentaire, addition que les travaux préparatoires communiqués par M. Delaborde rendent probable. — Le Comité pense qu'il faut attendre une plus complète information de l'étude que M. Delaborde pourra faire de cette traduction, pour exprimer une opinion définitive à cet égard. — Le Conseil donne son approbation favorable à ce projet, suivant le plan et dans les conditions que le Comité a tout à fait approuvés. Dès que M. Delaborde aura préparé un premier volume de l'ouvrage, le manuscrit en sera communiqué au Comité, et le Conseil désignera un commissaire responsable. M. le comte Riant est indiqué par plusieurs membres comme pouvant remplir cette fonction, par le caractère de ses précédents travaux historiques.

M. Riant entretient le Conseil de la possibilité de publier plusieurs chroniques du XIe et du XIIe siècle qui n'ont été l'objet d'aucun travail critique depuis le XVIIe siècle. Il cite particulièrement la *Chronique d'Auxerre,* par Robert Abolant, chronique dont le manuscrit autographe a été retrouvé par M. L. Delisle, en partie à Auxerre, en partie à Montpellier. M. Riant fait ressortir l'utilité qu'aurait une édition nouvelle de ce document, qui n'a jamais été publié qu'en partie par Camusat, à Troyes, en 1609, puis ultérieurement, par l'abbé Lebeuf, et, en fragments, dans le recueil des *Historiens de la France.* Cette chronique contient cependant, pour toute l'histoire du XIIe siècle, des renseignements qu'on ne trouverait point ailleurs. M. Riant offre de formuler, à la prochaine séance, une proposition détaillée de publication de cette chronique.

M. L. Delisle appuie, en principe, ce projet; il fait remarquer que plusieurs chroniqueurs postérieurs, réputés jusqu'ici originaux, n'ont fait que copier Robert Abolant, et qu'il serait intéressant de pouvoir déterminer sûrement, à l'aide d'un bon texte, l'importance de ces emprunts.

M. L. Delisle parle de plusieurs autres chroniques qui n'ont été aussi publiées que partiellement.

M. de Ruble, tout en reconnaissant l'importance de ces textes anciens pour l'étude du moyen âge, exprime l'opinion que la Société de l'Histoire de France ne doit pas perdre de vue que des récits de temps plus modernes conviendraient sans doute à un plus grand nombre de sociétaires, et que du moins les textes latins devraient être généralement, autant que possible, accompagnés de traductions. Il regrette que, pour l'édition récemment adoptée des *Œuvres de Sidoine Apollinaire,* la traduction doive être seulement remplacée par des sommaires analytiques. — On répond à M. de Ruble que, par l'expérience de plusieurs publications précédentes de la Société, ces sommaires détaillés ont été reconnus suffisants et très utiles. On rappelle aussi que les temps modernes ne sont pas négligés par le Conseil, que même, dans la dernière séance, le projet d'une édition nouvelle des *Mémoires*

du maréchal de Villars a été signalée au Conseil, et que M. le marquis de Vogüé, qui possède les manuscrits originaux, doit l'en entretenir prochainement.

M. L. Delisle demande, sans en faire l'objet d'une proposition positive, s'il ne serait pas possible, à l'imitation de plusieurs sociétés d'Angleterre, de publier simultanément aux textes latins des traductions françaises; ces traductions ne seraient acquises que par les sociétaires qui en feraient la demande. Mais l'exécution de ce projet occasionnerait pour la Société des frais qui ne seraient peut-être pas suffisamment couverts.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

13. — Lalore (l'abbé Ch.). Le Polyptyque de l'abbaye de Montiérender. In-8, xxiii-39 p. Paris, Menu.

14.— Raunié (É.). Chansonnier historique du xviiie siècle, recueil de chansons, vaudevilles, sonnets, épigrammes, épitaphes et autres vers satiriques et historiques, formé avec la collection Clairambault-Maurepas et autres manuscrits inédits, et publié avec introduction, commentaires, notes et index. T. I et II. La Régence. In-18 jésus, cxxxv-165 et 329 p., avec portraits à l'eau-forte. Paris, Quantin.

L'entreprise de notre jeune confrère est de celles qui méritent d'être approuvées et encouragées. Après avoir longtemps méconnu la valeur réelle des chansons au point de vue historique, on a été ramené à une appréciation plus juste par des maîtres dont le témoignage ne pouvait être suspect, et qui ont montré ce que les travailleurs sérieux devaient chercher au milieu même des pièces les plus libres. La publication d'une partie de l'énorme recueil que la Bibliothèque nationale possède sous des formes différentes et dans des états divers, sera d'autant mieux accueillie qu'elle est faite ici par un édi-

teur sérieux, pour les amis de l'histoire, et non plus pour les amateurs de gaillardises ou d'obscénités, comme l'a été certaine édition de la première partie du même chansonnier publiée à l'étranger. M. Raunié nous annonce que sa publication formera une vingtaine de volumes : chiffre qui n'a rien d'étonnant, s'il compte poursuivre sa tâche jusqu'à 1789 ; mais on peut croire qu'elle sera menée très rapidement, puisque deux volumes ont paru en trois ou quatre mois, l'un contenant presque exclusivement les pièces relatives à la mort de Louis XIV, l'autre les années 1716 et 1717. — Les textes sont établis avec soin. Quant aux notes qui garnissent le bas d'un assez grand nombre de pages, sans rien révéler de très nouveau, elles indiquent que l'éditeur est déjà assez familiarisé avec les personnages et les événements principaux du temps. Nous demandons à faire nos réserves sur certains points de l'introduction considérable mise en tête du premier volume, et dans laquelle M. Raunié nous semble n'avoir fait la part qu'il convenait ni au savant collectionneur qui commença la formation du chansonnier bien avant les Clairambault et les Maurepas, ni aux écrivains, aux historiens et aux éditeurs qui, depuis un siècle, ont publié ou fait connaître telle ou telle partie de la collection. Si M. Raunié s'était simplement reporté aux pages que M. Léopold Delisle a consacrées à l'œuvre commune de Gaignières et de Clairambault, dans son histoire du *Cabinet des manuscrits,* il n'eût certainement point passé le premier de ces noms sous silence, ni laissé ignorer à ses lecteurs que la partie du Chansonnier relative au règne de Louis XIV a pour le moins la même valeur que les chansons du règne suivant, et que Gaignières, en la formant, a ajouté à toutes les pièces des commentaires historiques d'une haute valeur. Mêmes réserves aussi sur certaines appréciations politiques. — L'exécution matérielle de ces volumes répond à l'ancienne renommée de la maison qui s'en est chargée, et elle est de nature à satisfaire tous les amateurs de jolis livres.

15. — Rey (G. de). Les Invasions des Sarrasins en Provence pendant le VIIIe, le IXe et le Xe siècle. In-18 jésus, 237 p. Marseille, Olive.

16. — Robidou (B.). La Chalotais et les Jésuites, précédé d'une préface et d'une notice biographique. In-12, XLIII-195 p. Rennes, Caillot.

17. — Rouet (l'abbé A.). Notice sur la ville de Lunel au moyen âge, et vie de saint Gérard, seigneur de cette ville au XIIIe siècle. In-8, XXII-445 p. et plan. Montpellier, Séguin; Paris, Pedone-Lauriel.

18. — ROUXEL (A.). Guillaume Minoret, sous-maître de la chapelle-musique de Louis XIV (1679-1747). In-16, 64 p. Paris, Jouaust.

19. — SARRADIN (A.). Eustache des Champs, sa vie et ses œuvres. In-8, 340 p. Paris, Baudry.

20. — SEQUANUS (M.). La Terre de Saint-Claude pendant les guerres du XVIIe siècle. In-16, 144 p. Saint-Claude, Ve Énard.

21. — SIDOINE APOLLINAIRE. Œuvres de Sidoine Apollinaire (texte latin), publiées pour la première fois dans l'ordre chronologique, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnées de notes des divers commentateurs, précédées d'une introduction contenant une étude sur Sidoine Apollinaire, avec des dissertations sur sa langue, la chronologie de ses œuvres, les éditions et les manuscrits, par M. Eugène Barret, inspecteur général de l'instruction publique. In-8, VII-637 p. Paris, Thorin.

22. — SOLIGNAC (A. de). La France sous saint Louis. Gr. in-8, 239 p. et grav. Limoges, F. F. Ardant frères; Paris, même maison.

23. — VACHEZ (A.). Notice sur la destruction du château de Peyraud, en Vivarais, faite en 1350, à la requête de la ville de Lyon. In-8, 31 p. Lyon, Mougin-Rusand.

24. — VERLAQUE (l'abbé V.). Histoire du cardinal de Fleury et de son administration. In-12, XI-323 p. Paris, Palmé.

25. — WAILLY (N. de). Récit du XIIIe siècle sur les translations faites, en 1239 et en 1241, des saintes reliques de la Passion. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

26. — ZELLER (B.). Études critiques sur le règne de Louis XIII : le connétable de Luynes, Montauban et la Valteline, d'après les archives d'Italie. In-8, XVIII-374 p. Paris, Didier et Ce.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 2 MARS 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 6 avril 1880.)

Le procès-verbal de la séance précédente est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1919. M. FLACH, professeur suppléant au Collège de France, rue d'Enghien, n° 27; présenté par MM. Paul Meyer et G. Picot.

1920. M. Amédée DE BOURMONT, boulevard Saint-Michel, n° 89; présenté par MM. de Mas Latrie et J. Quicherat.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Revue historique,* janvier-février 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 février 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique,* décembre 1879, janvier et février 1880. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie,* 1re partie, tome XVI (1876-1879).

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 101e à 104e livr. — *De Codicibus mss. græcis Pii II in bibliotheca Alexandrino-Vaticana* schedas excussit L. Duchesne, gallicæ in Urbe scholæ olim socius. Br. in-8. Paris, Thorin. (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule XIII.) — *Souvenirs du règne de Louis XIV,* par le comte de Cosnac. T. VII. Un vol. in-8, 1879. — *Les suites de la Fronde. La guerre des Sabotiers de Sologne et les assemblées de la Noblesse,* 1653-1660, par M. Jarry. Orléans, 1880. Un vol. in-8.

Correspondance.

M. Chauffour, conseiller d'État, et M. l'abbé A. Ledru, professeur au petit séminaire de Précigné, remercient le Conseil à l'occasion de leur admission dans la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. X. 3 feuilles sont tirées; feuilles 4 à 9 en bon à tirer; placards 17 à 28 transmis à l'éditeur, M. Lalanne, ainsi qu'un premier placard de l'introduction.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1879. Première partie: 10 feuilles tirées; feuille 11 en pages; feuille 12 en placards.

Deuxième partie : feuille 15 tirée; feuilles 16 à 18 en placards.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. II. Ce volume est terminé et pourra être distribué aux sociétaires dès le commencement du mois.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 26 feuilles tirées; feuille 27 en placards.

Mémoires de La Huguerye. T. III. Feuille 10 tirée; feuilles 11 à 13 en pages.

Gestes des évêques de Cambrai. Feuille 7 tirée; feuilles 8 à 10 en pages.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 3 feuilles tirées; feuilles 4, 5 et 6 en pages.

Les Établissements de saint Louis. T. I. Une feuille en pages.

M. le marquis de Vogüé, après avoir remercié le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société, communique verbalement quelques renseignements sur un projet de publication intégrale des *Mémoires du maréchal*

de Villars, d'après les manuscrits originaux qu'il possède, projet dont il a été question dans une précédente séance. M. de Vogüé présente au Conseil un plan détaillé, qui est renvoyé à l'examen du Comité de publication.

Le Conseil renvoie au même comité la proposition que M. le comte Riant avait aussi faite verbalement, dans la précédente séance, au nom de M. Auguste Molinier, archiviste-paléographe, attaché à la bibliothèque Mazarine, et qui a trait à une réédition de la *Chronique d'Auxerre* par Robert Abolant.

M. Luce demande que M. de Bouteiller soit autorisé, conformément à une décision précédente du Conseil, à acquérir les premiers volumes de l'édition de *Froissart* publiés avant son entrée dans la Société.

La même demande est faite par M. Bordier en faveur de M. Thierry-Poux, conservateur du département des Imprimés à la Bibliothèque nationale. — Ces demandes sont renvoyées au Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

27. — Bosredon (Ph. de). Sigillographie du Périgord. In-4, 328 p. et planches. Périgueux, Dupont et Ce.

(Publications de la Société historique et archéologique du Périgord.)

Bien que l'auteur de ce recueil se défende d'avoir épuisé toutes les sources et traité complètement son sujet, il n'a pas réuni moins de 81 sceaux du xiiie siècle (en commençant par la ville de Périgueux en 1204), 117 du xive, 48 du xve, 60 du xvie, 43 du xviie et 120 du xviiie; soit, un total de près de cinq cents articles, divisés en sceaux laïques, sceaux ecclésiastiques et sceaux de provenance douteuse. Les descriptions ont été faites avec grand soin, d'après les règles posées par nos meilleurs maîtres en sigillographie, et, de plus, M. de Bosredon y a ajouté presque toujours des notes sur

les personnages, leur filiation, leur alliance, leurs dates de naissance et de mort. On trouvera aussi une dissertation intéressante sur les sceaux de la ville de Périgueux, et onze notes sur des points particuliers d'histoire ou de sigillographie.

28. — Cronaca di Genova, scritta in francese da Alessandro Salvago, e pubblicata da Cornelio Desimoni. In-4, 134 p. Genova, tipografia del r. Istituto de' Sordo-Muti.

Comme on a pu le voir plus haut (p. 59), c'est notre confrère M. le comte Riant qui a fait connaître à la Société d'histoire de Ligurie le manuscrit unique des « Cronicques de Gennes, faictes et composéez en françois par Alexandre Saulvaige, de nacion gennevoise, à la requeste du sire de Champdenier, pour lors gouverneur dudit Gennes, soub très hault, très puissant et très excellent prince Loys douziesme, roy de France. » De plus, M. Riant a surveillé la publication et l'annotation; c'est à ses bons soins que nous devons d'avoir un texte exactement reproduit d'après l'original. Celui-ci, d'après la dédicace, a été écrit entre 1508 et 1512, temps pendant lequel François de Rochechouart, sire de Champdenier, eut le gouvernement de Gênes pour Louis XII; mais on ne sait rien de l'auteur, Alexandre Salvago ou Sauvaige. S'il était vraiment génois d'origine (les Salvago étaient une très ancienne famille de Gênes), comment se fait-il qu'il ait écrit en un français très correct? Ou bien faut-il supposer que nous n'avons sous les yeux qu'une traduction faite pour la commodité du gouverneur français dont le nom figure dans la dédicace? Les recherches de l'éditeur n'ont peut-être pas été assez complètes sur ce point.

Selon l'usage du temps, la Chronique remonte jusqu'aux origines de Gênes; mais elle ne prend un peu de développement qu'à partir du milieu du xve siècle, et plus encore en arrivant aux expéditions de Charles VIII et de Louis XII en Italie. On remarque chez l'auteur, même pour son propre temps, des erreurs ou des oublis étonnants, qui ne donnent pas une idée très favorable de ses facultés d'historien.

29. — François (A.). Histoire de la Chapelle-Gauthier (Seine-et-Marne). In-8, 55 p. et planches. Pontoise et Paris.

30. — Louandre (C.). La Noblesse française sous l'ancienne monarchie, ses origines, ses titres, ses privilèges, son rôle politique et social, sa décadence. In-18 jésus, 316 p. Paris, Charpentier.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 6 AVRIL 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 27 avril 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1921. M. le comte Bertrand DE NADAILLAC, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 201; présenté par MM. le marquis de Nadaillac et le duc de Richelieu.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques,* 1er avril 1880. — *Revue historique,* mars-avril 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mars 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mars 1880. — *Revue des Documents historiques,* janvier et février 1880.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* octobre à décembre 1879. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 4e trimestre de 1879. — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* tome XVII et atlas, 1880. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais,* t. VII, 1er trimestre de 1880. — *Documents relatifs à l'histoire du Vallais,* recueillis et publiés par l'abbé J. Gremaud, professeur et bibliothécaire cantonal à Fribourg. Tome IV, 1331-1350. (Publications de la Société d'histoire de la Suisse romande, tome XXXII.) — Congrès archéologique de France, XLVe session. *Séances générales tenues au Mans et à Laval, en* 1878, *par la*

Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments. Paris, Champion, 1879.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Mémoire d'Armand du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, écrit de sa main, l'année 1607 *ou* 1610, *alors qu'il méditait de paraître à la cour*, publié d'après l'original inédit, avec informations et notes, par Armand Baschet. Paris, Plon. Br. in-8. — *Histoire des Romains*, par V. Duruy. 105e à 109e livraisons. — *Le Château de Spesbourg*, par P. Ristelhuber. Br. in-8. (Extrait de la *Revue d'Alsace*.) — *Les Comptes de la ville d'Orléans des XIVe et XVe siècles.* Transcription littérale de ces registres historiques (période de 1384 à 1460 : défense contre l'invasion anglaise; Jeanne d'Arc et sa famille), par M. Boucher de Molandon. Orléans, 1880. Br. in-8. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*.) — Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Fascicule XIV : *Notice sur les manuscrits de saint Paulin de Nole*, suivie d'observations sur le texte, par Émile Châtelain, ancien membre de l'École française de Rome, lauréat de l'Institut de France, répétiteur à l'École pratique des hautes études. Br. in-8. — Fascicule XV : *Inscriptions doliaires latines. Marques de briques relatives à une partie de la* GENS DOMITIA, recueillies et classées par M. Ch. Descemet. Br. in-8.

Correspondance.

MM. de Bourmont et Flach remercient le Conseil de leur admission dans la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Le tome II des *Mémoires de Nicolas Goulas*, présenté au Conseil, va être mis en distribution.

Annuaire-Bulletin de 1879. La première partie est terminée.

— de 1880. Feuilles 1 à 4 composées.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 27 feuilles tirées; feuille 28 en pages.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 13 feuilles tirées; feuilles 14 à 17 en placards.

Gestes des évêques de Cambrai. 13 feuilles tirées; feuilles 14 à 16 en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 4 feuilles tirées; feuilles 5 et 6 en pages.

Les Établissements de saint Louis. Une feuille tirée; feuilles 2 et 3 en placards.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. X. 13 feuilles sont tirées ou en bon à tirer; plusieurs placards sont composés.

M. L. Delisle, commissaire responsable des deux publications des *Gestes des évêques de Cambrai* et de la *Chronique de Le Févre de Saint-Remy*, informe le Conseil que, pour le premier de ces ouvrages, il ne reste plus à imprimer que la table. L'introduction est déjà composée, et le feuillet photographié du texte qui doit être joint au volume est tiré en nombre suffisant, à 1020 exemplaires. Quant à la *Chronique de Le Févre de Saint-Remy*, le texte en est entièrement imprimé; restent à composer l'introduction et la table.

M. L. Delisle soumet à l'approbation du Conseil, au nom du Comité de publication dont il est président, deux propositions que le Conseil avait précédemment renvoyées à l'examen de ce comité. La première, faite par M. le marquis de Vogüé, a trait à une édition nouvelle des *Mémoires du maréchal de Villars* d'après les manuscrits originaux, auxquels seraient ajoutés des extraits de la correspondance du maréchal. Les manuscrits que possède M. de Vogüé n'ont été qu'imparfaitement édités, au siècle dernier, par Anquetil. M. Delisle rappelle les termes de la proposition qui a été faite au Conseil dans sa dernière séance, et que le Comité accueille sous les conditions suivantes : les *Mémoires* occuperont quatre volumes; deux autres volumes comprendront un choix des lettres les plus importantes. Des deux modes de publication de ces lettres, qui consisteraient, soit à ajouter à

chaque volume celles qui, par leur date, se rattacheraient davantage au texte de la partie des *Mémoires* qui y serait comprise, soit à publier les lettres isolément, le Comité préfère et propose la publication en deux séries dictinctes, *Mémoires* et *Lettres*. L'étendue de l'ouvrage et la durée, probablement assez longue, de la publication font préférer au Comité cette façon de procéder. — Le Conseil approuve, dans ces conditions, le plan présenté par M. le marquis de Vogüé, qui sera invité à faire commencer le plus promptement possible la copie destinée au premier volume. M. L. Lalanne est désigné pour commissaire responsable.

M. de Boislisle rappelle qu'il existe au ministère de la Guerre de nombreuses lettres de Villars, qui, sans nul doute, seront aussi consultées et employées par M. de Vogüé.

La seconde proposition que le Comité avait à examiner se rapportait à la *Chronique d'Auxerre*, écrite au XIIe siècle par Robert Abolant, et dont il n'a été publié, en 1613, par Camusat, qu'une édition fort incomplète, et plus tard quelques extraits disséminés dans plusieurs volumes de la collection des *Historiens de la France*. M. le comte Riant, en communiquant ce projet au Conseil de la part de M. Auguste Molinier, avait signalé le caractère et l'intérêt de la chronique. Il avait rappelé qu'il en existe plusieurs manuscrits, dont l'un, autographe, a été découvert et signalé par M. L. Delisle à Genève. Il avait même indiqué un plan de publication, que le Comité a un peu modifié, tout en admettant le projet en principe. La partie de la chronique vraiment originale et contemporaine de l'auteur serait seule imprimée intégralement, et les autres parties, celle surtout qui précède le récit des faits dont Abolant fut contemporain, ne serait ajoutée qu'en extraits, peut-être même seulement dans l'introduction. Sauf cette modification, le plan présenté par MM. Molinier et Riant et renvoyé à l'examen du Comité de publication est approuvé par le Conseil. L'ouvrage formera un seul volume. M. Molinier est désigné comme éditeur, et M. le comte Riant comme commissaire responsable.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, informe le Conseil que ce comité propose d'autoriser la demande d'acquisition des premiers volumes de *Froissart* faite par deux sociétaires, dans la dernière séance.

. . . . .

Le même membre, au nom du même comité, communique différentes propositions et plusieurs rapports, dont les premières sont soumises à l'approbation du Conseil, et les autres renvoyés à MM. les censeurs, pour servir de bases à leur rapport annuel.

En résumé, le rapport de M. Bellaguet comprend les objets suivants :

1° Situation actuelle du personnel de la Société;

2° État général des comptes : recettes et dépenses de 1879, avec le détail de chacune d'elles et la comparaison des unes et des autres avec celles de 1878;

3° Renseignements sur la vente des volumes de la Société;

4° Inventaire général des fonds appartenant à la Société chez le libraire chargé du dépôt et de la vente;

5° Proposition de radiation d'un certain nombre de membres qui n'ont point acquitté leurs cotisations depuis quatre ou cinq ans;

6° Projet de budget pour l'année 1880;

7° Choix des volumes destinés à l'élève de rhétorique qui aura remporté le premier prix d'histoire au prochain concours général de l'Université.

Le Conseil adopte le projet de budget et prononce la radiation de huit membres qui, n'ayant point répondu à plusieurs lettres de rappel, sont en retard pour le payement de leurs cotisations depuis l'année 1875. Ces membres seront réintégrés sur la liste de la Société, s'ils acquittent leurs cotisations avant la fin de l'année courante.

Le Conseil approuve aussi le choix des volumes pour le prix du Concours général, savoir :

Histoire de saint Louis par Joinville . . . . 1 vol.
Mémoires de Mathieu d'Escouchy. 3
Correspondance de l'empereur Maximilien et de sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas 2
Mémoires de Mathieu Molé 4

10 vol.

M. le président adresse à M. Bellaguet les remerciements du Conseil pour le rapport qu'il a rédigé si consciencieusement et présenté au nom du Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

31. — Molinier (Auguste). Étude sur l'administration de saint Louis et d'Alfonse de Poitiers dans le Languedoc, suivie des actes des enquêteurs de ces deux princes. In-8, 109 p.-430 col. Toulouse, Privat.

(Extrait du tome VII de la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*.)

La publication de M. Auguste Molinier a déjà été présentée à nos confrères, dans l'*Annuaire-Bulletin* de 1879 (2e partie, p. 286), par M. Paul Meyer, qui en a tiré une série d'informations nouvelles sur certains personnages de la *Croisade contre les Albigeois*. Je n'ai donc plus à expliquer ce que sont ces enquêtes et quelle est leur valeur pour l'histoire des guerres intestines du Midi et de l'état des populations au XIIIe siècle; je me bornerai à indiquer les subdivisions de l'étude que M. Molinier a mise en tête de son recueil, étude très considérable, très importante, et qui vient d'ailleurs — cela me dispense de plus amples éloges — d'obtenir le second prix Gobert au concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour l'année 1880.

I. État du Languedoc de 1226 à 1249. II. Gouvernement personnel de Louis IX et avènement d'Alfonse de Poitiers. III. Ad-

ministration : 1° Agents administratifs (lieutenants du roi, sénéchaux, viguier et sous-viguier, châtelains, agents financiers, bailes, agents inférieurs, notaires, clercs enquêteurs). 2° Administration (finances, justice). IV. Rapports avec le clergé. V. Rapports avec la noblesse. VI. Rapports avec le tiers état.

Bien que la conclusion de M. Molinier ne soit pas tout à fait aussi favorable que celle de notre regretté Boutaric lorsqu'il nous révéla pour la première fois Alfonse de Poitiers, elle est encore tout à l'honneur de saint Louis et de son frère. « En somme, dit-il, leur gouvernement fut aussi bon qu'un gouvernement pouvait l'être au XIIIe siècle. Pour la première fois depuis les beaux temps de l'empire romain, le Midi fut administré d'une manière intelligente. Le prince exerce peut-être une influence personnelle trop active sur la conduite des affaires; mais la théorie de la prérogative royale, telle que la formuleront les légistes de Philippe le Bel, n'est pas encore née, et on peut dire que le Languedoc, que la France, eussent été trop heureux s'ils n'avaient jamais connu d'autre régime. »

32. — POYDENOT (H.). Récits et légendes relatifs à l'histoire de Bayonne. Deuxième partie. 2e fascicule. Notes sur les évêques de Bayonne pendant la durée de la domination anglaise (de 1152 à 1351). Petit in-8, 151 à 393 pages. Bayonne, Lasserre.

33. — PUTON (A.). Coutume de Brécilien. Titres, jugements et arrêts concernant les usages de Paimpont et Saint-Péran. In-4, 39 p. Nancy, Réau.

34. — RAPSAET (J.-J.). Les Droits du seigneur. Recherches sur l'origine et la nature des droits connus anciennement sous les noms de Droits des premières nuits, de Markette, d'Afforage, Marcheta, Maritagium et Bumede. Petit in-8, 80 p. et 2 grav. à l'eau-forte. Rouen, Lemonnyer.

35. — ROUSSEL (l'abbé). Le diocèse de Langres; histoire et statistique. T. IV et dernier. Grand in-8 à 2 col., 377 p. Langres, Dallet.

36. — THOMAS (Antoine). Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII. 2 vol. in-8, 371-338 p. et carte. Paris, Champion.

L'origine des États provinciaux échappe aux recherches, ainsi

que leur caractère et leur composition des premiers temps. Surtout dans les provinces du centre de la France qui perdirent ce dernier vestige d'une ancienne autonomie lorsqu'elles devinrent *pays d'élections*, l'historien a beaucoup de difficulté à retrouver les preuves de leur fonctionnement régulier. Aussi M. Thomas nous rend-il un service réel en prenant pour sujet de ses études les États de l'Auvergne, du Franc-Alleu, des bas et haut Limousin et de la Marche. C'est en Auvergne que l'institution paraît avoir eu son parfait développement à partir du XIVe siècle. Dans le Limousin, il y a une période, de 1370 à 1418 (celle où la province appartint directement à la couronne), dans laquelle on ne distingue pas nettement si les États votaient l'impôt royal aussi bien qu'ils délibéraient sur les mesures fiscales et administratives concernant leur pays même. Dans la Marche, rien de positif avant 1420. Dans le Franc-Alleu, taxé d'abord comme enclave du haut Limousin, il n'y eut d'États particuliers qu'à partir de 1437. Dans toutes ces provinces, ce furent les circonstances politiques de 1418 à 1451 qui donnèrent sa complète extension au système représentatif, et c'est aussi pour ce motif que M. Thomas l'a étudié plus particulièrement sous le règne de Charles VII.

Avant de donner le catalogue des sessions et des notices biographiques sur les commissaires du roi qui y jouèrent le principal rôle, il consacre quatre chapitres d'exposition générale à la constitution et l'organisation des États, à leurs attributions politiques, administratives et législatives, à leur rôle dans la politique générale, les finances, la guerre, etc., et enfin aux causes du déclin de cette institution à partir de 1451. Son second volume est entièrement rempli par le texte de soixante-dix-huit pièces justificatives.

M. Thomas annonce qu'il se propose d'étudier à leur tour les États du Poitou et de la Saintonge. Souhaitons que, persévérant ensuite dans la même voie, il puisse s'occuper successivement du reste de la France, où le système des États provinciaux subsista beaucoup plus longtemps que dans le centre et continua à exercer une notable influence sur l'administration intérieure alors même que la monarchie eut, sinon annulé, du moins restreint considérablement leur rôle politique. C'est d'ailleurs un sujet très souvent étudié par nos confrères des Sociétés savantes, et l'on peut espérer qu'il sortira des travaux commencés déjà sur plusieurs points une utile contribution à cette partie si importante de l'histoire nationale.

37. — Vie (la) de saint Grégoire le Grand, publiée par A. de Montaiglon. In-8, 36 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 27 AVRIL 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1922. M. Maurice Chévrier, ancien magistrat, rue des Beaux-Arts, nº 13; présenté par MM. Gabriel Monod et Aubry-Vitet.

1923. M. François Boyer, membre résidant de l'Académie de Clermont, à Clermont-Ferrand, rue de l'Hôtel-Dieu, nº 26; présenté par MM. A. de Barthélemy et Longnon.

1924. M. Albert de Naurois, rue Duphot, nº 18; présenté par MM. Jourdain et le baron de Ruble.

Le Conseil est informé de la mort d'un des membres de la Société, M. Paul Billard, conservateur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques et Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* fin de l'année 1879. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 avril 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique,* avril 1880.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 110e à 112e livraisons. — *Étude sur Préneste, ville du Latium,* par M. Emmanuel Fernique, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de l'École française de Rome, professeur d'histoire au collège Stanislas. Un vol. in-8. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.) — *Un diplomate sous François Ier; le cardinal de Gramont,* par H. Forneron. Br. in-8. (Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.) — *Ignace Chauffour; souvenirs d'un ami,* par M. l'abbé Merklein. Colmar, 1880. Un vol. in-8.

Correspondance.

MM. le comte Bertrand de Nadaillac, Flach et Renard remercient le Conseil de leur admission au nombre des sociétaires. M. Renard, absent de Bruxelles depuis plusieurs semaines, n'a reçu que tardivement la lettre d'avis de son admission en remplacement de son père.

M. le vicomte de Pulligny demande que la Société de l'Histoire de France admette aux récompenses qu'elle peut décerner son *Mémoire sur l'art préhistorique dans l'Ouest de la France,* qui a été publié dans le dernier volume de la Société libre de l'Eure, et adressé à la Société de l'Histoire de France. — Il a été répondu à M. de Pulligny que la Société se bornait à publier des documents historiques originaux et ne décernait point de médailles ni de prix.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Gestes des évêques de Cambrai. 15 feuilles tirées. L'introduction, qui est composée, fournira environ 2 feuilles 1/2.

Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. T. II. 28 feuilles tirées. Il n'y a plus de copie.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 13 feuilles tirées; feuilles 14 et 15 en pages; 16 et 17 en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 6 feuilles tirées; feuilles 7 et 8 composées.

Les Établissements de saint Louis. T. I. 2 feuilles tirées; feuille 3 en pages; on compose la feuille 4.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. Feuille 14 en placards.

M. J. Quicherat, commissaire du *Recueil des lettres missives de Louis XI*, informe le Conseil que M. Sickel, directeur général de l'Institut historique d'Autriche, met à la disposition de la Société de l'Histoire de France, pour cette publication, des copies de lettres de Louis XI qu'il a transcrites, il y a plusieurs années, dans les archives de l'État, et dont il a déjà envoyé précédemment une partie en France. — M. J. Quicherat est invité à vouloir bien donner suite à cette proposition.

Le Conseil est également informé que la mission en Italie sollicitée en faveur de M. Charavay, auprès du ministère de l'Instruction publique, pour une partie de cette même publication, a été autorisée, et que M. Charavay en va profiter immédiatement.

M. Moranvillé, l'un des censeurs, communique au Conseil le rapport qu'il a rédigé, d'accord avec M. Le Tellier de la Fosse, pour être lu dans l'Assemblée générale. — M. le président, au nom du Conseil, remercie MM. les censeurs du soin qu'ils ont apporté à ce travail.

Le Conseil fixe l'ordre du jour de l'Assemblée générale : après le discours du président et les rapports habituels du secrétaire et des censeurs, M. de Boislisle communiquera quelques fragments inédits de Saint-Simon.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

38. — Delaborde (comte J.). Gaspard de Coligny. T. I. In-8, 663 p. Paris, Fischbacher.

39. — Delisle (L.). Notice sur les manuscrits de Bernard Gui. In-4, 287 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Notices et extraits des manuscrits.)

Le point de départ de cette étude bibliographique, critique et historique est un manuscrit original des opuscules de Bernard Gui, acquis en 1870, par les soins de M. N. de Wailly, pour la Bibliothèque nationale. « Classer les manuscrits qui nous sont parvenus des œuvres de Bernard Gui, distinguer les parties originales des plus importants, suivre pas à pas les développements de compositions historiques que l'auteur ne se lassa pas de retoucher, de compléter et d'améliorer pendant une période d'environ trente ans, tel est, nous dit M. Delisle, le but du présent mémoire, dans lequel j'essaierai de déterminer sur quelles bases pourrait être entreprise une édition générale ou partielle de l'œuvre d'un des plus remarquables historiens du commencement du xive siècle. »

Les principaux ouvrages de Bernard Gui (voyez l'énumération que donne M. Delisle, p. 186-188) sont : 1° *Flores cronicorum seu Cathalogus pontificum romanorum,* commencé en 1311 et remanié en 1320; 2° une *Chronique abrégée des papes,* commencée vers 1315, remaniée en 1329; 3° une *Chronique des rois de France,* achevée pour la première fois en 1312, et remaniée plusieurs fois; 4° un *Catalogue des rois de France,* également retouché plusieurs fois à partir de 1314; 5° de nombreux traités ou catalogues sur l'histoire ecclésiastique du Limousin, patrie de l'auteur; 6° une *Chronique des comtes de Toulouse*, qui a été publiée par G. Catel, en 1623; 7° un *Sanctoral* ou *Miroir des Saints;* 8° une grande compilation historique sur l'ordre des Dominicains, faite dans les premières années du xive siècle; 9° un traité de la *Pratique de l'Inquisition,* etc.

40. — Quépat (N.). Histoire du village de Woippy (près Metz), ancien département de la Moselle. In-8, vii-359 p. et grav. Paris, Dumoulin.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 MAI 1880,

A l'École des chartes, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin 1880.)

L'Assemblée entend les discours, rapports et mémoires ci-après indiqués :

1° Discours de M. le président. (Voir p. 82.)

2° Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société depuis sa dernière assemblée générale, tenue le 6 mai 1879. (Voir p. 89.)

3° Rapport des censeurs, MM. Moranvillé et Le Tellier de la Fosse, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice de 1879. (Voir p. 113.)

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. le trésorier pendant ledit exercice, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Des remerciements à MM. les censeurs sont votés, sur la proposition de M. le président.

4° M. de Boislisle communique à l'Assemblée quelques fragments inédits de Saint-Simon. (Voir p. 117.)

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger, conformément au règlement, jusqu'en 1884 :

MM. De Boislisle, Boulatignier,

MM. Lair, De Ruble,
De la Villegille, Vuitry,
A. Maury, De Watteville,
De Puymaigre, De Witte.

MM. Monod, Defrémery, Henri Martin et De Marsy ont obtenu le plus grand nombre de voix après les membres élus.

Sont réélus censeurs : MM. Moranvillé et le Tellier de la Fosse.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Discours de M. Bordier, Président de la Société pendant l'exercice de 1879-1880.

Messieurs,

Si celui d'entre vous à qui échoit aujourd'hui l'honneur de porter la parole en votre nom pour apprécier le résultat de l'exercice annuel qui vient de s'écouler, n'est pas trop entraîné par la douce illusion familière à tous les présidents, de vanter outre mesure la carrière qu'ils ont parcourue, l'année que nous achevons ensemble en ce moment est l'une des plus prospères qui aient encore été données à la Société de l'Histoire de France. Durant cet exercice 1879-1880, notre Société n'a pas seulement poursuivi les avantages accumulés par le labeur de ses devancières, c'est-à-dire maintenu son chiffre de sept cents et quelques membres, aligné son budget d'une quarantaine de mille francs, arrondi ses quelques centaines de francs de rente, continué le cours de belles éditions ou d'œuvres annexes qu'elle s'applique à donner et qui forment à présent une collection de 191 volumes ; elle a de plus ajouté au cercle habituel de ses études en ouvrant un chapitre nouveau, sujet auquel je vais revenir; et par une circonstance à notre avis très douce, la mort, qui fournit toujours trop généreusement à votre président les matériaux

de son discours, s'est montrée cette fois plus discrète : elle n'a touché aucun de ceux qui prennent une part active à nos travaux. Votre Conseil d'administration n'a point de vide à déplorer dans son sein, et la liste des dix membres de ce Conseil que vous avez à nommer pour la nouvelle année peut être intégralement recomposée avec les dix noms sortants.

Nous avons éprouvé cependant des pertes sensibles parmi ces membres de notre association qui, sans mettre la main par eux-mêmes aux œuvres qu'elle entreprend, les encouragent de leurs deniers et de leur sympathie, ceux qu'un de vos derniers présidents avait spirituellement nommés : *les amis de la maison.* Ces amis que nous avons perdus sont au nombre de douze, savoir : M. le comte de Laurencel, à Fontainebleau ; M. Léon Godart, à Passy ; M. le colonel Charles-Antoine Paulin, à Dijon; M. Charles Camusat-Busserolles, né à Troyes en 1809, juge, puis conseiller à la Cour d'appel de Paris, de la même famille que le savant chanoine Camusat, né en 1575, et auteur des *Antiquités du diocèse de Tours;* M. le général Renard, à Bruxelles, qui, né en 1804, fut pendant près de trente ans chef de l'état-major de l'armée belge, publia, entre autres ouvrages, un volume sur l'artillerie dans les Flandres au XIV[e] siècle, et deux sur l'histoire militaire de la Belgique, et fit connaître ce qui nous reste du troisième livre de la *Chronique de Georges Chastellain.* — M. Émile Pepin Le Halleur, mort à Paris à l'âge de soixante-deux ans, avait été dès sa jeunesse un jurisconsulte distingué et avait remporté en 1843 le prix d'un concours ouvert entre les jeunes docteurs en droit, par un mémoire sur l'emphytéose qui est resté l'un des ouvrages les plus remarquables sur la matière. Élu membre de l'Assemblée nationale de 1851, par le département de Seine-et-Marne, il se retira au mois de janvier 1852, à l'apparition des décrets qui dépouillaient la famille d'Orléans, et, confiné dès lors dans la vie privée, il succéda en 1853 à son père, comme directeur de la compagnie d'Assurances mutuelles immobilières de la Seine, emploi qu'il garda jusqu'à sa mort, mais qui ne l'empêchait pas d'aimer les lettres; il

fut l'un des premiers et des plus fermes soutiens de l'Association pour l'enseignement des études grecques en France, et il en était le trésorier. — M. le baron Charles Poisson, fils du grand géomètre, lui-même élève de l'École polytechnique, puis officier d'artillerie, après avoir été longtemps secrétaire du Comité de cette arme, consacra ses dernières années (depuis 1865) au service de la ville de Paris. Dans cette double carrière, il a mérité la reconnaissance publique, d'abord comme auteur d'une *Histoire de l'armée française et de la garde nationale* (4 vol. in-8°, 1858-1862), puis comme principal organisateur et directeur de tous les travaux littéraires et historiques par lesquels l'administration de la ville de Paris s'est efforcée depuis quinze ans de protéger et de mettre en lumière les vieux monuments et les antiques souvenirs de la grande cité. — M. Ignace Chauffour, de Colmar, né en 1808, était une des gloires les plus pures du barreau alsacien. Député républicain en 1848 et rejeté par le coup d'état de 1851 dans sa chère province, si chère à nous tous, il partagea dès lors sa vie entre les devoirs de sa profession d'avocat et les douces préoccupations de l'érudit, du bibliophile et de l'amateur des arts. Dans de nombreux articles de la *Revue d'Alsace* et du journal de jurisprudence de la Cour de Colmar, il prouva la connaissance approfondie qu'il avait de l'histoire et des institutions alsaciennes ; il fut longtemps président de la société artistique de Colmar appelée société Schœngauer, et il avait coopéré en 1834, avec MM. Thiers, Mignet, Guizot et notre honoré secrétaire, M. J. Desnoyers, à la fondation de la Société de l'Histoire de France, dont il resta le fidèle associé. — M. le comte de Montalivet, né en 1807, à Valence en Dauphiné, mort presque octogénaire, a laissé un nom illustre dans notre histoire, comme pair de France avant 1830, comme collaborateur et ami du roi Louis-Philippe et de son grand ministre Casimir Périer, et enfin, dans les derniers jours de sa vie, comme un zélé patriote, plus enflammé d'amour pour la mère commune, la France, qu'imbu de souvenirs de famille, quelque respectables qu'ils pussent être, et de préférences personnelles. Divers écrits importants, rela-

tifs à la liste civile, dont il était l'administrateur, et au roi Louis-Philippe lui-même, ont été publiés par M. de Montalivet; ils échappent à nos éloges par leur caractère purement politique. — Dans une tout autre sphère, l'humble sphère des érudits, nous avons perdu M. Eugène Bréhaut et M. Paul Billard, qui tous deux appartenaient au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, tous deux morts à l'âge de quarante-neuf ans. Le premier, plus disposé à l'enseignement de l'histoire qu'au classement des livres, était professeur au collège Chaptal en même temps qu'employé à la Bibliothèque, et il a publié quelques mémoires, l'un sur Jeanne d'Arc au point de vue physiologique, l'autre sur un imposteur italien, Giannino Baglioni, qui voulut, au XIVe siècle, se faire passer pour le roi de France, et enfin un grand travail de compilation intitulé *la France chronologique*. — M. Paul Billard avait gagné par un labeur incessant de près de trente années le titre de conservateur adjoint de ce département difficile des livres imprimés de la Bibliothèque nationale, où il avait acquis l'autorité d'un homme essentiel ; de plus, il avait apporté une collaboration active à la dernière édition du *Dictionnaire des Anonymes* de MM. Barbier. Sa mort est un coup, non seulement pour l'administration dont il était l'infatigable auxiliaire, mais pour tous les gens d'étude à qui son savoir spécial était précieux.

Au bout de notre série des deuils de cette année, nous trouvons pour dernier terme la tombe d'une dame. Notre paisible Société a toujours attaché beaucoup de prix aux adhésions qui prouvent qu'il y a des dames françaises éprises de l'histoire de leur pays, et votre Conseil se sent touché du pieux mouvement qui porte des veuves ou des filles à vouloir perpétuer, en s'inscrivant sur nos listes, le souvenir et le nom de ceux qu'elles pleurent. Ainsi, l'on aime voir figurer sur la liste actuelle Mme la marquise de Clausonnette de Séguin, Mme la vicomtesse de Flavigny, Mme veuve François Guérard, Mesdames la comtesse de la Ferronays, la marquise de la Ferté-Meun, la duchesse de Maillé, Mme veuve Mévil, Mmes la baronne de Neuflize, la baronne de Rothschild, la duchesse de

Talleyrand-Valençay, Mme Albert de Vatimesnil, Mme de Vatry, Mme la marquise de Vibraye, enfin Mme la comtesse de Montalivet. Un nom manque parmi ces beaux noms, celui de feu Mme la comtesse de Choiseul, dont nous avons à regretter la perte récente, et qui mérite d'autant mieux un respectueux souvenir ici, qu'elle avait été longtemps en possession, par héritage, de papiers qui, grâce aux soins qu'elle en a pris, vont servir à une édition toute nouvelle, que nous donnerons bientôt, des mémoires et de la correspondance du maréchal de Villars, son arrière-grand-oncle et celui de notre futur éditeur, M. le marquis de Vogüé.

Je disais, Messieurs, tout à l'heure, que notre Société avait ajouté récemment aux sujets les plus ordinaires de ses études un peu de nouveau. En effet, dans les derniers mois qui viennent de s'écouler, trois éditions ont été mises sur le métier, dont deux se rapportent aux premiers temps de la dynastie capétienne, mais dont la troisième représentera l'œuvre du sénateur gallo-romain Caïus Sollius Sidonius Apollinaris, né à Lyon en l'an 400, gendre d'un empereur, préfet de Rome, puis évêque de Clermont-d'Auvergne en 471, et mort en 488, au moment où les bataillons Franks venaient de se caserner en Gaule. Sidoine, qui nous a laissé des lettres et des poésies où l'on entrevoit ce qu'était la Gaule un siècle avant Grégoire de Tours, est l'un de nos plus précieux auteurs; mais l'obscurité de son langage ne le rend pas d'un abord facile, et notre savant éditeur, M. Châtelain, qui se propose de le faire connaître en usant de toutes les ressources de la critique moderne, mérite votre attention et vos encouragements.

Si l'on examine, sur la couverture de nos volumes, la liste des ouvrages publiés jusqu'ici par notre Société, on voit qu'elle a donné sur le XVIIIe siècle *treize* volumes (Barbier et d'Argenson), sur le XVIIe siècle *vingt-cinq* volumes (Molé, Cosnac, Mazarin et la Fronde, Coligny-Saligny, Beauvais-Nangis, Bassompierre et Goulas), *vingt-neuf* sur le XVIe, *vingt-six* sur le XVe, et *quarante-huit* sur les temps compris entre les rois Louis VI et Louis XII,

mais presque rien sur les époques antérieures. L'ère mérovingienne est représentée dans nos publications par le seul Grégoire de Tours, et la dynastie carolingienne par Eginhard et Richer : en tout, douze volumes pour quatre siècles. Cependant le commencement des Capétiens a produit deux historiens très remarquables, Raoul Glaber et Guibert de Nogent; entre Eginhard et Richer fleurissent, au foyer de la renaissance caroline, de véritables écrivains : le moine de Saint-Gall, Loup de Ferrières, Alcuin, dont on a conservé deux cents lettres, puis de remarquables biographes de Louis le Débonnaire, tels que Thégan, évêque de Trèves, l'Astronome, Ermold le Noir, puis le duc Nithard, Paschase Radbert, Théodulfe d'Orléans, les poètes Abbon, Adalbéron, Florus, les archevêques de Lyon Leydrade et Agobard, puis Hildebert de Tours, Fulbert de Chartres, et vingt autres auteurs carolingiens, qui figurent tous uniformément et tout à l'aise, en blanc, sur nos tablettes. Et si l'un de nos collègues du Conseil, M. Ludovic Lalanne, bien connu par la vivacité de son esprit plein d'initiative, par son zèle pour les travaux de notre Société, et auteur lui-même d'un petit livre de la maison Hachette intitulé *la Gaule et les Gaulois*, n'eût ressuscité et fait aboutir la proposition de publier les textes grecs de la géographie et de l'histoire des Gaules, l'harmonie de nos travaux serait plus gravement atteinte encore que je ne viens de le dire, en ce que l'antiquité tout entière fût pitoyablement restée en dehors de notre cadre. Plusieurs voix, à bien des reprises, se sont élevées dans le sein de la Société pour stimuler le zèle des jeunes savants et tourner leurs efforts vers l'étude de ces textes anciens, moins commodes que ceux du XVIIe siècle; mais, outre qu'on a peu de succès alors qu'on sollicite le pur dévouement à la science, d'autres voix réclament en faveur des études qui s'attachent aux temps modernes. Celles-là s'appuient sur le goût général du public, sur le devoir qui nous incombe d'obéir aux préférences du lecteur et de satisfaire aux vœux du plus grand nombre de nos souscripteurs. Votre président de ce jour, sans méconnaître ce que ces observations ont de spécieux, croit devoir

vous rappeler que les hommes éminents par qui notre association fut fondée, avaient en vue précisément de subvenir à ce qu'il y a d'ingrat et de peu rémunérateur, comme on dit, dans l'étude des parties anciennes et obscures de l'histoire de France; ils ont voulu se cotiser précisément pour procurer les publications qu'un simple libraire n'entreprendrait point, parce que la majorité du public leur ferait peu d'accueil. Encore aujourd'hui, comme en 1834, n'est-il pas vrai, Messieurs, que vous l'entendez ainsi, et que vous avez l'intention généreuse de répandre la connaissance de l'histoire de notre pays, amusante ou non, avant de propager les lectures agréables?

Ce n'est pas que les décisions de nos prédécesseurs soient immuables. Nous en avons un notable exemple dans la stabilité, un peu gênante aujourd'hui, du prix et de la condition de nos volumes, qui sont encore ce qu'ils étaient à l'origine, de très beaux volumes en papier vergé non collé, coûtant chacun neuf francs pour les acheteurs étrangers à la Société. La proposition d'user de papier plus solide, sur lequel les gens d'étude pussent écrire leurs annotations, a été repoussée comme devant introduire dans notre collection un grand disparate, et le prix de neuf francs, quoique évidemment excessif à cette heure pour des volumes dépourvus de tout ornement artistique, est encore plus difficile à changer. Il semble cependant qu'on doive être obligé bientôt, ou de déchoir de ce prix aristocratique de neuf francs, ou de publier de petites éditions à bon marché collatéralement à nos éditions ordinaires. Votre Conseil a déjà discuté ces questions, sans pouvoir les résoudre; il les discutera encore, et, soutenu par la sagesse avec laquelle vos finances ont toujours été gérées, il pourra, nous l'espérons, réaliser sans encombre les modifications que le temps impose partout, impose toujours, et que doit accepter toute institution qui veut continuer de vivre.

Comment la Société de l'Histoire de France ne s'ingénierait-elle pas pour consolider ses bases, pour étendre ses travaux et leur saine influence, pour maintenir à son rang élevé dans

la littérature sérieuse cette noble branche, l'histoire de la patrie, lorsqu'on voit s'étaler et s'étendre chaque jour les penchants bourbeux d'une littérature qui n'est sérieuse que comme indice menaçant des bas-fonds qu'elle sonde et qui l'inspirent?

Un fait, Messieurs, en terminant, pour vous faire peser, tout matériellement, l'utilité de votre œuvre. Dans l'état de notre avoir dressé par le président du Comité des fonds, M. Bellaguet, qui mérite, avec M. de la Villegille, auquel il a succédé, votre reconnaissance pour son excellente gestion, vous pourrez voir que vous possédez plus de 22,000 volumes en magasin; c'est le résidu, encore invendu, de nos éditions précédemment publiées. *Vingt-deux mille* volumes restant invendus, dira-t-on! C'est un gros chiffre et quelque peu fâcheux. — Moins fâcheux qu'on ne le croirait, car, de ce résidu découle pour vous, bon an mal an, un revenu de quatre à cinq mille francs; mais, en outre et surtout, rappelez-vous que nous avons publié cent quatre-vingt-onze tomes, que j'estime, en moyenne, tirés à sept cents exemplaires. Vous pourrez, partant de là, calculer aisément que, défalcation faite des vingt-deux mille restants, vous avez produit un total de *cent douze mille* bons et sages volumes, versés et semés dans le pays. Puissent-ils produire de bonnes et fructueuses moissons!

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS SA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, EN MAI 1879, JUSQU'A CE JOUR (LU A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 MAI 1880), PAR M. J. DESNOYERS, MEMBRE DE L'INSTITUT, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Les publications dont votre Conseil administratif me confie encore cette année l'honneur de vous rendre compte,

se composent, comme pour les années précédentes, de suites d'ouvrages dont l'impression a été commencée depuis plus ou moins longtemps et dont vous possédez déjà les premiers volumes, puis d'ouvrages nouveaux ultérieurement examinés et choisis.

Des premiers, je n'aurai à vous entretenir que très brièvement; ils ont été le sujet de mentions plus développées dans mes précédents rapports annuels et vous les connaissez déjà en grande partie. Il me suffira de vous rappeler le degré d'avancement où ils sont parvenus, et l'époque présumée de leur achèvement. Pour les ouvrages nouveaux, au contraire, sur lesquels les choix de votre Conseil se sont portés, je dois entrer dans quelques développements. Guidé par le double désir d'assurer, autant que possible, la régularité de vos publications et d'en varier les sujets pour représenter chacune des principales périodes historiques, votre Conseil a choisi, depuis la dernière assemblée générale, un assez grand nombre d'ouvrages, tous intéressants à différents titres, ainsi que vous allez pouvoir en juger.

Je dois d'abord mentionner ceux dont l'impression est depuis longtemps commencée, ou même en partie terminée.

Les quatre volumes de l'exercice de 1879, qui vous ont tous été distribués, sont :

1° Le deuxième et dernier volume de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois,* éditée par M. P. Meyer, professeur au Collège de France; ouvrage dont le mérite a été unanimement reconnu par les meilleurs juges et surtout par l'Académie des inscriptions, tribunal compétent et impartial des études de l'érudition, dans toutes les voies.

2° Le deuxième volume des *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, par M. Cougny, inspecteur de l'Académie de Paris. Ce volume renferme la moitié environ des historiens grecs, jusqu'à ceux du siècle d'Auguste inclusivement. Plusieurs de ces textes, surtout des extraits de Polybe, de Diodore, de Denys d'Halicarnasse, découverts et publiés par le cardinal Maï, n'avaient pu prendre place dans la collection de Dom Bouquet. Le troi-

sième volume, qui est aussi imprimé en partie, contiendra probablement la fin des historiens (Josèphe, Arrien, Appien, Pausanias et Dion Cassius). Dans le quatrième seront les extraits des philosophes, des poètes, et quelques monuments épigraphiques. Dans la préface du second volume, le savant éditeur répond solidement aux objections faites à son système de traduction et de reproduction littérale des noms géographiques, et de version rigoureuse des textes. Il résume aussi les indications bibliographiques des auteurs consultés et utilisés dans ces nouvelles éditions. Fruit d'un long et consciencieux travail, cet ouvrage deviendra un manuel exact et complet de l'étude des sources de l'histoire primordiale de la Gaule. L'expérience littéraire et philologique de M. Cougny a trouvé dans l'érudition consommée de M. Egger, commissaire responsable de l'ouvrage, un concours qui en augmente la valeur.

3° et 4° Les premier et deuxième volumes des *Mémoires de Nicolas Goulas*, gentilhomme ordinaire de la chambre de Gaston, duc d'Orléans. Ces mémoires, découverts, signalés à la Société et copiés par M. Monmerqué, qui en avait, le premier, avec sa profonde expérience de l'histoire du XVIIe siècle, constaté toute la valeur historique, sont consciencieusement édités par M. Constant, avec le concours de M. de Chantérac, commissaire responsable.

Dans le deuxième volume, qui s'étend de 1643 à 1648, on voit, avec des renseignements nouveaux sur l'histoire générale du XVIIe siècle, les origines, les progrès et les vicissitudes de la faveur et du pouvoir de Mazarin, ses luttes avec le Parlement et avec les princes, les intrigues incessantes de la cour de la reine et de la petite cour de Gaston, l'origine et les premiers développements de la Fronde, le récit de la journée des Barricades, et les campagnes plus sérieuses de Flandre, d'Allemagne et d'Italie. Les anecdotes recueillies par Goulas sont nombreuses et souvent nouvelles. Il les raconte avec une bonne foi, et presque avec une candeur qui inspire toute confiance dans ses récits. Il en fait connaître scrupuleusement les sources à son neveu, pour

lequel furent rédigées cette version de ses mémoires et sa biographie, que l'introduction de l'ouvrage, qui doit paraître avec le troisième et dernier volume, fera connaître plus complètement.

Les autres ouvrages, dont les suites seront, en partie, publiées dans le cours de cette année ou pendant les deux années suivantes, sont, suivant l'ordre chronologique des époques auxquelles ils se rapportent :

1° Le quatrième volume des *Extraits des Auteurs grecs* que je viens de vous rappeler.

2° *Froissart,* dont les sept premiers volumes, successivement publiés, vous font impatiemment attendre la suite. Pour la perfectionner, leur savant éditeur, M. Luce, ne néglige de recueillir aucuns documents propres à éclairer les récits du chroniqueur, comme il l'a si bien prouvé par les sommaires et les utiles annotations joints aux volumes précédents. Les ouvrages nouveaux mis au jour par M. Luce, depuis deux ans que l'impression du *Froissart* est suspendue, témoignent complètement de son zèle à étudier les documents originaux du XIVe et du XVe siècle et à en faire refléter sur le texte et sur les commentaires du grand chroniqueur la lumière dont ils éclairent les événements et la vie des personnages illustres de cette féconde période historique.

3° *Chronique du XVe siècle par Le Févre de Saint-Remy.* Cette chronique, fort instructive pour l'histoire de la cour des ducs de Bourgogne, est aussi, pour son consciencieux et laborieux éditeur, M. Morand, le sujet de recherches complémentaires qui ne pourront manquer d'en rendre la lecture plus instructive. Le texte de la chronique, comprenant vingt-cinq feuilles, est depuis plusieurs mois entièrement imprimé, ainsi qu'une partie des documents accessoires qui termineront ce volume. Un autre document, trop étendu pour entrer dans le deuxième volume dont nous attendons l'achèvement, sera imprimé dans l'*Annuaire-Bulletin* de cette année et pourra être joint, en appendice, au texte

même de la chronique, mais sans en retarder la publication. M. Morand continue de travailler activement à l'introduction et aux tables qui ne pouvaient être mises sous presse qu'après l'achèvement complet de la Chronique.

4° Le troisième et dernier volume des *Mémoires de La Huguerye*. Les deux premiers, distribués déjà depuis près de deux ans, vous ont permis d'apprécier les révélations nouvelles que l'auteur, longtemps inconnu ou négligé, répand sur un grand nombre d'événements et de personnages historiques du XVI[e] siècle. L'ouvrage sera certainement terminé dans le cours de cette année. L'exactitude rigoureuse et le soin consciencieux des annotations, dont M. le baron de Ruble a déjà donné les preuves par d'autres publications non moins importantes et difficiles, telles que les *Commentaires et lettres de Monluc*, nous font espérer que les *Mémoires de La Huguerye* ne tarderont pas à être complétés par l'introduction et par une table analytique. Cette table sera d'autant plus nécessaire que ces mémoires inédits nécessitaient des annotations nombreuses, et qu'on y voit figurer un assez grand nombre de personnages imparfaitement connus auparavant, en même temps qu'on y trouve le récit d'événemcnts politiques appréciés sous des points de vue nouveaux.

5° C'est encore un ouvrage commencé depuis de longues années et continué aussi régulièrement qu'il a été possible en raison des lenteurs de l'imprimerie de Paris, les *Œuvres de Brantôme,* éditées par M. L. Lalanne, que je dois vous rappeler, Messieurs, avant de faire mention des projets d'autres ouvrages, les uns en préparation depuis longtemps, les autres bien plus récemment choisis. Votre Conseil, persuadé que l'importance des *Œuvres de Brantôme*, au double point de vue de l'histoire politique et de l'histoire littéraire du XVI[e] siècle, motivait un plus grand nombre de volumes que ceux qui avaient d'abord été prévus, n'a pas hésité à en porter le nombre jusqu'à douze. Il en reste encore trois à publier. Le X[e], qui est déjà imprimé en grande partie, comprend les Opuscules, dont plusieurs,

beaucoup moins connus que les Mémoires, offrent un intérêt aussi réel et les complètent par des renseignements nouveaux. Il contiendra aussi le Glossaire des écrits de Brantôme. Cette portion de l'ouvrage n'en sera pas la moins neuve ni la moins intéressante. M. L. Lalanne a pensé que Brantôme, par l'originalité et la fréquente hardiesse de son style, méritait qu'on en fît une étude rigoureusement attentive et comparative avec celui de ses contemporains. Il a remarqué avec raison, guidé par l'étude approfondie qu'il a faite des écrivains du XVIe siècle, que des influences très diverses avaient causé les modifications de la langue française à cette époque, surtout durant la première moitié de ce siècle, et que les résultats de ces influences successives étaient manifestes dans les écrits de Brantôme.

En connaissant quelques-unes des idées exprimées par M. Lalanne sur ce sujet, et qu'il m'a autorisé à vous présenter, vous en apprécierez mieux, d'avance, les heureux développements.

D'abord, suivant une remarque très juste d'Henri Estienne, « l'influence de la cour sous François Ier donnait « loi à la France universelle touchant le beau lan- « gage. » Mais, suivant la remarque très juste de M. Lalanne, il n'en fut plus de même sous ses petits-fils. Pendant qu'à la suite des controverses religieuses notre langue prenait, sous la plume des écrivains protestants, un éclat, une correction et une force inconnus jusqu'alors, un travail en sens contraire s'opérait à la cour. Catherine de Médicis avait déjà introduit près d'elle, du vivant de son mari, quelques-uns de ses compatriotes. Ceux-ci accoururent en foule lorsqu'elle eut en mains le pouvoir. On y vit une petite Italie. Cette influence redoubla lorsqu'après la paix de Câteau-Cambrésis la France fut obligée d'abandonner le Piémont, après vingt ans de possession ; les gentilshommes de l'armée rapportèrent en France une foule de locutions italiennes qu'ils estropiaient. Ce fut au moment de ces influences italiennes que Brantôme arriva à la cour et

les subit. D'un autre côté, il avait voyagé en Espagne et accompagné les troupes de Philippe II ; à son retour il étale, comme il le dit lui-même, son gentil parler espagnol ; il augmentait encore la bizarrerie de son langage en y mêlant des termes périgourdins. Ces influences diverses se manifestèrent dans le style comme dans la prononciation. En rappelant ces diversités de langage et leurs causes influentes, dans un glossaire des écrits de Brantôme, M. Lalanne a imité plusieurs des éditeurs des Classiques français de la précieuse collection dirigée par M. Ad. Regnier (Malherbe, Racine, Corneille, Lafontaine, Molière, Mme de Sévigné).

Je n'ai mentionné ce passage du Glossaire de M. Lalanne que pour vous en signaler d'avance l'intérêt. Il en sera de même des documents accessoires destinés à compléter l'édition et de la table générale très développée, dont je parlais dans mon précédent rapport, et qui permettra, d'après une méthode particulière, de grouper dans un cadre, à la fois méthodique et alphabétique, les nombreuses indications des écrits de Brantôme.

L'introduction générale de l'ouvrage, insérée dans le XIIe et dernier volume, complétera cette importante publication, dont l'infatigable éditeur nous fait espérer la terminaison pour l'année prochaine.

Il me reste encore à vous rappeler, Messieurs, avant d'aborder les projets nouveaux, deux ouvrages importants, savoir : les *Établissements de saint Louis* et les *Lettres missives de Louis XI*, mentionnés déjà plusieurs fois, et dont la publication a été depuis longtemps décidée. L'impression en a été surtout retardée par des motifs à peu près analogues, quelque différence qu'il y ait entre ces deux ouvrages, savoir, de part et d'autre, le désir de compléter autant que possible l'ensemble des documents que doivent renfermer ces deux recueils, et la nécessité, pour atteindre ce but, de recourir à des collections disséminées dans un grand nombre d'archives et de bibliothèques de divers pays.

Pour les *Établissements de saint Louis*, le but prin-

cipal est enfin atteint; l'impression du premier volume, commencée depuis deux mois, marche régulièrement, après quelques difficultés typographiques que la variété et le nombre des textes recueillis et comparés par M. Viollet ont occasionnées et justifiées. Après avoir laborieusement et consciencieusement rassemblé, comparé et classé par familles les rédactions, diverses de temps et de pays, de ce précieux monument de la jurisprudence française du XIIIe siècle, M. Viollet, appréciateur compétent, désirait en faire valoir les analogies ou les différences, à la fois philologiques et juridiques, par les combinaisons typographiques les plus propres à les rendre évidentes. Ce résultat, laborieusement obtenu avec le concours des conseils du commissaire responsable, M. Bordier, et du zèle de notre imprimeur, permet d'assurer définitivement la réalisation, désormais rapide et régulière, d'une édition définitive des principales et diverses rédactions de ce monument précieux de la jurisprudence française du XIIIe siècle, comparée aux textes de plusieurs des principales coutumes provinciales contemporaines, surtout de celles d'Orléans, de l'Anjou et du Maine. Une savante introduction, depuis longtemps déjà rédigée dans son ensemble, et que les dernières découvertes de manuscrits compléteront, ainsi que des notes nombreuses auxquelles devront s'ajouter celles de Ducange et de Laurière, sera jointe au premier volume des textes. M. Viollet espère le terminer avant la fin de l'année courante,

La publication des *Lettres de Louis XI*, décidée depuis plus longtemps encore que celle des *Établissements de saint Louis*, est cependant moins avancée, malgré le zèle et le dévouement des quatre éditeurs qui se sont succédé, depuis plus de dix ans, dans les études et les recherches préparatoires indispensables. Mlle Dupont, qui, la première, en avait conçu et communiqué le projet au Conseil, parfaitement préparée par ses importants travaux précédents sur le XVe siècle à cette nouvelle publication, l'eût menée à bonne fin, si sa santé ne l'eût forcée de l'interrompre. M. Léopold Pannier, archiviste-paléographe distingué, malheureusement

enlevé aux études historiques dans lesquelles il commençait à prendre un bon rang, poursuivait avec zèle la tâche commencée. Enfin M. Vaesen, archiviste à Lyon, connu par de savantes recherches sur l'histoire du commerce de cette ville, et M. Étienne Charavay, dont les travaux paléographiques sont très estimés, chargés aujourd'hui de continuer simultanément les recherches préparatoires du recueil projeté, rivalisent de zèle pour utiliser les nombreux matériaux déjà rassemblés et qu'ils recueillent encore de toutes parts. Ils trouvent dans les conseils judicieux et dans le concours et l'expérience du commissaire responsable le plus compétent pour l'histoire du xve siècle, M. Jules Quicherat, directeur de l'École des chartes, une coopération active, qui ne tardera pas, nous l'espérons, à hâter la mise en train définitive de cette importante collection.

Les vues constantes de Louis XI pour des modifications dans les différentes parties de l'administration du royaume, et la participation directe qu'il y prenait, ont laissé des traces au milieu des documents de presque toutes les archives municipales de France. Les relations politiques qu'il entretenait très activement avec les principaux États politiques de l'Europe au xve siècle, d'abord comme dauphin, puis comme roi, ont disséminé sa correspondance dans un très grand nombre d'archives et de bibliothèques d'Italie, d'Espagne, des Pays-Bas, d'Allemagne et d'Angleterre. Plusieurs voyages réitérés, des demandes renouvelées aux administrations compétentes, ont déjà produit quelques utiles résultats et en font espérer de plus considérables encore. L'un des deux éditeurs désignés, M. Charavay, qui s'est presque exclusivement chargé de la période delphinale de la vie de Louis XI, et qui a déjà rassemblé une centaine de lettres, vient de retourner en Italie, chargé d'une mission ministérielle, dont le but est d'en scruter les archives et les bibliothèques.

Tout récemment, deux indications nouvelles sont venues compléter et enrichir, du moins en espérances, ces études préparatoires de la future collection.

Un renseignement qui paraît certain a fait connaître, en

effet, l'existence de lettres de Louis XI dans l'un des dépôts officiels de Saint-Pétersbourg, où ont été rassemblés, à différentes époques, tant de précieux documents historiques d'origine française. Une autre information, qui ne paraît pas moins certaine, a signalé tout récemment l'existence à Vienne de copies de lettres de Louis XI, faites, paraît-il, depuis assez longtemps d'après les originaux conservés dans les archives de l'État, et que le savant président de la Commission historique de l'Autriche, M. le baron Sickel, veut bien mettre à la disposition de la Société de l'Histoire de France. Malgré ces diverses perspectives, nous n'osons encore espérer une réalisation très prochaine du recueil des lettres de Louis XI.

C'est dans la crainte de ces retards et d'autres lenteurs, trop souvent impossibles à prévoir et à surmonter, que votre Conseil administratif a cru devoir s'occuper, pour un avenir plus ou moins prochain, de projets de publications sur lesquelles se fonde une espérance moins aléatoire, et que je dois vous communiquer.

Ces projets, comme vous allez le voir, Messieurs, sont nombreux et tous importants, à différents titres.

En voici l'énumération suivant l'ordre chronologique :

1° ve siècle : *Œuvres de Sidoine Apollinaire,* dont l'éditeur sera M. Émile Châtelain, et dont le commissaire responsable n'a point encore été désigné.

2° xie et xiie siècles : *Actes des évêques de Cambrai;* éditeur, le R. P. bollandiste De Smedt; commissaire responsable, M. L. Delisle.

3° xie et xiie siècles : *Chronique d'Auxerre par Robert Abolant;* éditeur, M. Auguste Molinier; commissaire responsable, M. le comte Riant.

4° xiie et xiiie siècles : *Chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton;* éditeur, M. H.-Fr. Delaborde; commissaire responsable, M. L. Delisle.

5° xviiie siècle : *Mémoires et Lettres du maréchal de Villars;* éditeur, M. le marquis de Vogüé; commissaire responsable, M. L. Lalanne.

Plusieurs considérations influent principalement sur les déterminations du Conseil dans le choix des ouvrages à publier. En premier lieu, et d'après les vues exprimées par les fondateurs de notre Société, il convient de représenter successivement dans notre collection les principales périodes historiques. Il convient aussi de combler successivement les vides qui restent et resteront longtemps encore dans les différentes séries de ses publications, surtout pour les périodes les plus anciennes. Souvent déjà l'attention du Conseil s'est portée sur la nécessité de combler ces vides; des plans ont été proposés, et les ouvrages les plus importants ont été signalés, ainsi que je l'ai rappelé dans quelques-uns de mes précédents rapports annuels. Il n'est pas moins opportun de profiter de la découverte de documents ou de textes de mémoires encore inédits, comme nous en avons eu l'heureuse chance pour les *Mémoires de Barbier*, de *D'Argenson*, de *Daniel de Cosnac*, et, pendant ces dernières années, pour les *Mémoires de La Huguerye* et de *Nicolas Goulas*. Il est aussi important de tenir grand compte de la présence dans des dépôts d'archives ou dans les bibliothèques de textes ou de recueils de documents originaux non encore suffisamment utilisés par de précédentes éditions, ou même inconnus jusqu'alors. Tantôt enfin, et cette condition domine toutes les autres, on a dû et l'on doit toujours profiter du zèle et du savoir des éditeurs préparés par leurs études précédentes, historiques ou diplomatiques, à la collation et aux annotations, chronologiques et autres, nécessaires aux publications qu'entreprend la Société de l'Histoire de France. Votre Conseil espère que ces conditions diverses et surtout les dernières seront parfaitement remplies dans les ouvrages nouveaux sur lesquels son choix s'est porté depuis votre dernière assemblée, et dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

1° *Sidoine Apollinaire*, dont notre Société se propose de publier les œuvres, n'est point auteur d'une histoire rédigée dans le sens habituellement attaché à cette expression. On

n'en trouverait ni le titre ni la forme dans aucun de ses nombreux écrits, lettres, poésies, épithalames, panégyriques des trois derniers empereurs romains. Mais, par le caractère même de ses œuvres, et par les lumières les plus vives qu'il répand sur les événements dont il fut contemporain, il se montre un véritable historien, l'historien le plus sincère, le plus complet, le plus original du v[e] siècle pour le tableau des derniers temps de la civilisation antique et de la domination romaine dans la Gaule, pour les envahissements successifs et les établissements fixes dans nos provinces des conquérants barbares de différentes nations.

Ses récits des dernières et faibles luttes des Romains contre les barbares de diverses origines, ses portraits des Goths, des Visigoths, des Burgondes et des Franks, ses peintures de leurs mœurs, de leurs usages, de leurs costumes, de leur vie publique et privée, ses descriptions topographiques, offrent les enseignements les plus vrais, les plus complets sur l'état social, politique, littéraire, artistique, industriel, financier, agricole de la Gaule au v[e] siècle. Rien n'est plus étrange que ce contraste des derniers vestiges de la civilisation romaine abâtardie, avec la rudesse des conquérants barbares. Ses descriptions des villes antiques des provinces méridionales, avec leurs temples, leur forum, leurs thermes, leurs amphithéâtres, leurs arcs de triomphe, leurs écoles; celles des grandes *villæ* ou métairies habitées par les riches gallo-romains, et entre autres de cette villa d'*Avitacum* que Sidoine Apollinaire a si souvent et si complètement décrite; tous ces monuments divers, dont on a retrouvé, ou dont on découvre encore chaque jour les vestiges; le tableau de la vie, des occupations, des divertissements de leurs habitants, derniers représentants de l'aristocratie impériale ou membres de l'Église chrétienne; les nombreux littérateurs dont Sidoine seul a conservé les noms; les concours littéraires, les jeux d'esprit, les correspondances auxquels prenaient part les hauts dignitaires politiques ou ecclésiastiques, aussi bien que les professeurs des gymnases scolaires et les maîtres de ces écoles grecques ou romaines de Lyon, de Marseille, de Toulouse,

de Bordeaux, de Narbonne, d'Arles, de Poitiers et d'autres villes de la Gaule; tous ces éléments si divers des deux civilisations en présence et en lutte se retrouvent dans les écrits de Sidoine. La période historique dont il fut le témoin et l'un des acteurs le mieux placés pour bien voir, par ses origines aristocratiques, par ses alliances de famille, et par les grandes fonctions politiques qui l'unissaient aux plus hauts dignitaires de l'empire comme préfet du prétoire, dernier représentant du pouvoir romain, puis par ses fonctions ecclésiastiques comme évêque des Arvernes, est, ainsi que toutes les époques de transition d'un état social à un autre, des plus intéressantes, des plus importantes à étudier, et des plus instructives pour l'histoire des civilisations qui se sont succédé et ont été modifiées.

C'est ce qu'ont bien reconnu tous les éditeurs et les commentateurs des œuvres de Sidoine, depuis Savaron et Sirmond au XVIIe siècle, jusqu'à MM. Grégoire et Colombet, et tout récemment M. Baret, son dernier éditeur; aussi bien que tous les écrivains, historiens ou littérateurs qui ont dirigé leurs études sur cette époque historique, tels que Gibbon, Châteaubriant, Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Fauriel, Ampère, Ozanam, M. Germain, de Montpellier, aujourd'hui membre de l'Institut, qui publia en 1840 une excellente thèse doctorale sur Sidoine, et plus récemment M. l'abbé Chaix, de Clermont. Tous ces érudits, historiens ou littérateurs, ont puisé dans les lettres et les poésies de Sidoine les données les plus instructives en rapport avec les questions qu'ils examinaient spécialement. Il reste cependant encore de nouvelles études à faire sur Sidoine Apollinaire, sur ses écrits et sur son temps.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le reconnaissait elle-même lorsqu'elle proposait, il y a peu d'années, pour sujet de prix une *Étude critique sur le texte de Sidoine Apollinaire*. Ce prix a été remporté en 1876 par un jeune érudit, M. Émile Châtelain, ancien élève de l'École de France à Rome et aujourd'hui répétiteur à l'École des hautes études, auquel la Société de l'Histoire de France

vient de confier les soins de la nouvelle édition de Sidoine qu'elle s'est proposé de publier.

M. Châtelain est bien préparé à ses fonctions d'éditeur par ses précédents travaux sur Sidoine. Pendant son séjour à l'École française de Rome, il a rigoureusement collationné tous les manuscrits de Sidoine conservés dans la bibliothèque du Vatican, parmi lesquels se trouve un des plus célèbres. Il les a ultérieurement comparés à ceux des autres bibliothèques d'Italie, à ceux, plus anciennement connus, de notre Bibliothèque nationale, et à tous ceux dont il a pu constater l'existence en France, en Angleterre, en Suisse, et dans d'autres dépôts littéraires d'Europe. Cette comparaison lui a permis de reconnaître plusieurs groupes et plusieurs classes de manuscrits, d'après les époques et les caractères de la rédaction. A ce premier travail comparatif il en joignit bientôt un autre, non moins important, celui de la constatation des variantes philologiques présentées par chacun des manuscrits. Ces deux études, dont l'Académie des inscriptions a reconnu le mérite, en leur accordant en 1879 le prix proposé, formeront une base des plus solides à l'édition confiée aux soins de M. Châtelain par la Société de l'Histoire de France, et dont il a commencé à s'occuper activement. L'ouvrage formera deux volumes; des sommaires analytiques remplaceront une traduction complète.

2° *Les gestes des Évêques de Cambrai.* — Les chroniques, monastiques ou épiscopales, sont depuis longtemps reconnues comme une des sources les plus abondantes de faits et de renseignements précieux, non seulement pour l'histoire ecclésiastique, mais aussi pour l'histoire civile et politique du moyen âge. Elles étaient surtout le résultat de la puissance prédominante du clergé dans l'état social, de ses relations continuelles avec les pouvoirs administratifs ou municipaux, et de la coutume de rédiger les annales historiques dans les abbayes, refuge presque unique, après la destruction de la civilisation romaine, du savoir et des traditions pendant les siècles troublés du moyen âge.

La Société de l'Histoire de France a déjà publié plusieurs ouvrages des plus importants dans cette voie d'études, ouvrages dont quelques-uns, sous le nom d'histoires ecclésiastiques, embrassent aussi beaucoup d'autres sujets de l'histoire générale. Tels sont : Grégoire de Tours, Orderic Vital, Guillaume de Nangis, Ernoul et Bernard le Trésorier, les *Miracles de saint Benoît*, les *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast d'Arras*, les *Chroniques de Saint-Martial de Limoges,* celles des *églises d'Anjou.* Mais le Conseil n'avait point encore introduit dans notre collection des actes exclusivement épiscopaux. L'occasion d'une publication de ce caractère lui a été offerte par la découverte faite en 1879, dans la bibliothèque du collège Notre-Dame d'Anvers, par les RR. PP. bollandistes de Backer et de Smedt, d'un précieux manuscrit du xii[e] siècle contenant, entre autres documents d'histoire ecclésiastique et civile, un ensemble de biographies des évêques de Cambrai aux xi[e] et xii[e] siècles. Les plus importantes de ces biographies étaient inédites, n'étant partiellement connues que par une traduction française du xii[e] siècle, et manquaient à la collection des actes originaux concernant ce diocèse publiés par M. Bethmann, dans un travail considérable et très érudit faisant partie du VII[e] volume des *Monumenta Germaniæ historica.* Elles n'avaient point non plus été connues des auteurs des deux collections plus anciennes des *Historiens de la France* et de la *Gallia christiana.* Informé de cette découverte pendant un voyage littéraire en Belgique, M. Léopold Delisle, qui ne néglige aucune occasion d'enrichir la Bibliothèque nationale, qu'il dirige avec un si infatigable dévouement, et de procurer à la Société de l'Histoire de France des sujets d'utiles publications, obtint, par le concours généreux de M. le duc de la Trémoïlle, membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, et qui fait profiter si largement les études historiques des précieux documents rassemblés dans ses riches archives, l'acquisition du manuscrit dont il s'agit pour notre grande bibliothèque et la publication pour notre Société, par le R. P. bol-

landiste de Smedt, des parties inédites concernant l'évêché de Cambrai, évêché important par son antiquité, par son étendue et par le rôle politique qu'il a rempli à différentes époques du moyen âge.

Ces informations, déjà mentionnées dans une première notice communiquée par les PP. de Backer et de Smedt à l'Académie des Inscriptions, sont développées dans une introduction qui fera beaucoup d'honneur à l'un des savants continuateurs des immenses travaux historiques et biographiques des Bollandistes. Des annotations historiques, chronologiques et philologiques, très nombreuses, éclairent aussi les questions qui pouvaient offrir quelque incertitude. Le R. P. de Smedt a su reconnaître que ces biographies, toutes inédites, avaient été successivement rédigées pendant la seconde moitié du XIIe siècle par des auteurs différents, témoins des événements qu'ils rapportent. Il a constaté aussi que les textes, copiés à grandes lignes continues dans le manuscrit, étaient, pour la plupart, des pièces de vers, les uns de huit syllabes divisés en quatrains rimés, les autres de douze syllabes rimant généralement deux à deux. Il est difficile de déterminer les motifs de ces intercalations poétiques au milieu d'autres biographies rédigées en prose. Cette particularité rythmique était intéressante à constater pour l'histoire de la philologie du moyen âge. Elle rappelle la plupart des hymnes ecclésiastiques conservées encore dans la pratique journalière des offices religieux de l'Église et de très anciens chants populaires. Elle rappelle aussi, entre plusieurs autres écrits du moyen âge, les pièces de vers inscrites sur un grand nombre de rouleaux des morts (*rotuli mortuorum*) que les abbayes colportaient d'un établissement monastique à l'autre, pour célébrer la mémoire des membres défunts, et dont un recueil a été publié en 1866, pour notre Société, par M. L. Delisle. Ces poésies latines du XIIe siècle, diversement rimées, ajoutent aussi quelques informations nouvelles à cette partie de l'histoire littéraire ou du moyen âge, dont les différents ouvrages de M. Édelestand Dumeril et plusieurs savants articles publiés

par M. Le Clerc et par M. Hauréau dans l'*Histoire littéraire de la France* ont retracé les modifications successives.

L'ensemble des faits mentionnés dans les biographies épiscopales que renferme le volume du R. P. de Smedt n'est peut-être pas d'un grand intérêt au point de vue de l'histoire générale. On y voit cependant le récit animé des luttes fréquentes entre les archevêques de Reims et les évêques de Cambrai, entre le pouvoir féodal ecclésiastique et le pouvoir civil, entre les évêques et les vidames, ou fonctionnaires politiques de l'évêché, d'abord les défenseurs et bientôt les oppresseurs de l'autorité épiscopale. On y voit aussi le récit de la construction, et bientôt de la destruction dans le Cambrésis de châteaux successivement élevés par chacune des deux puissances, épiscopale et baroniale. Entre autres récits historiques, on y lit celui d'une expédition de l'empereur Henri IV contre le comte de Flandre; l'intervention du pape et de l'empereur dans les élections épiscopales; les luttes fréquentes auxquelles donnaient lieu ces élections; l'histoire de la séparation de l'évêché d'Arras de celui de Cambrai. L'une des informations politiques les plus intéressantes fournies par ces biographies est celle des premiers développements de la commune de Cambrai, de ses différends avec l'autorité ecclésiastique, et de l'organisation des premières assemblées populaires dans le Cambrésis.

Vous reconnaîtrez, Messieurs, que ce volume, entièrement inédit, méritait, par son sujet et par la méthode rigoureuse avec laquelle il a été mis en œuvre, de prendre place dans votre collection, comme il la prendra très probablement aussi plus tard dans le grand recueil des *Monumenta Germaniæ historica*.

3° *Chronique d'Auxerre par Robert Abolant*. La publication de cette chronique monastique a été proposée au Conseil par M. le comte Riant, au nom de M. Auguste Molinier, ancien élève de l'École des chartes, attaché à la bibliothèque Mazarine et principal collaborateur de la nouvelle édition de

l'*Histoire du Languedoc* de Dom Vaissète, dans laquelle il a inséré, entre autres utiles compléments, une savante *Étude sur l'administration de saint Louis et d'Alphonse de Poitiers dans le Languedoc*. Cette chronique n'est pas aussi connue qu'elle mériterait de l'être, pour les faits nombreux qu'elle mentionne seule parmi les chroniqueurs du moyen âge, et dont plusieurs ont été reproduits dans d'autres chroniques, sans indication de la source primitive. Publiée pour la première fois à Troyes, au commencement du XVII[e] siècle, en 1608 ou 1609, par Nicolas Camusat, chanoine de l'église de cette ville, sous le titre de *Chronicon Autissiodorense*, d'après deux manuscrits, l'un de l'abbaye de Pontigny, l'autre de Paul Petau, elle n'a été reproduite ultérieurement que par fragments disséminés, selon l'ordre chronologique des faits mentionnés, dans quatre volumes de la collection des *Historiens de la France*[1]. Le véritable auteur, dont le nom était ignoré de Camusat, est resté longtemps inconnu. C'est seulement en 1729, plus d'un siècle après le premier éditeur, que l'abbé Lebeuf, avec son habituelle perspicacité, constata et démontra, dans une dissertation presque ignorée, que l'auteur de cette chronique, intitulée aussi *Chronologia*, à cause des tableaux chronologiques introduits en dehors des faits, contemporains de l'auteur, était un moine de Saint-Marien d'Auxerre, de l'ordre de Prémontré, nommé Robert et surnommé Abolant. Lebeuf rappelle que cette chronique était déjà fameuse au XVI[e] siècle, avant d'être imprimée, et qu'elle avait été citée par Rozin, dans ses *Antiquités romaines*, et par Choppin, dans son traité *de Politia sacra*[2]. L'abbé Lebeuf indiqua aussi plusieurs manuscrits inconnus à Camusat, et dont l'un paraissait être autographe, ou du moins contemporain de Robert. D'autres copies de cette chronique ont été mentionnées ultérieurement, et même deux

1. T. X, p. 275; t. XI, p. 308; t. XII, p. 289-299; t. XVIII, p. 248-290.
2. Desmolets, *Mémoires de littérature et d'histoire*, 1729, in-12, t. VIII, p. 414.

manuscrits, qui semblent être autographes, ont été découverts ou signalés par M. L. Delisle à Auxerre et à Montpellier, et devront être mis à profit par le nouvel éditeur. L'abbé Lebeuf avait aussi fait connaître une particularité qui augmente l'intérêt de l'ouvrage, en explique la composition multiple, en indique ou fait entrevoir les sources historiques auxquelles furent empruntés, en partie, les matériaux de la chronique. « Robert avait, dit-il, la direction de toutes les « chartes de l'église d'Auxerre ; dès l'an 1166, il était « chargé du soin des archives et de tous les manuscrits. On « y voit des actes de sa façon aux années 1191 et 1199, « et il fit écrire à ses dépens deux grands volumes d'actes « et de vies des saints à l'usage des églises d'Auxerre, « et d'autres livres encore. Il ne se fit moine de Saint-« Marien qu'en 1205. Sa chronique fut continuée après sa « mort jusqu'en l'année 1228 par un autre moine de la « même abbaye. »

Les fonctions d'archiviste que Robert avait remplies expliquent facilement les interpolations et les additions étrangères à ses récits qu'on y a toujours constatées. Elles expliqueraient aussi les narrations étendues concernant les croisades, dont il n'indique pas la source, et qui n'ont point été signalées ailleurs. C'est ce qu'a remarqué M. le comte Riant, qui a fait de l'histoire de beaucoup de faits relatifs aux croisades une étude consciencieuse et impartiale, dont il n'a encore publié qu'en partie les importants résultats. Ces informations de Lebeuf, qui ne sont certainement pas inconnues à M. Molinier et à M. Riant, désigné pour commissaire responsable de l'ouvrage, augmentent la valeur de cette publication. Le plan qu'ils ont proposé au Conseil a été adopté, sauf quelques légères modifications, consistant à retrancher ou à publier distinctement des interpolations étrangères au récit original et empruntées par l'auteur à quelqu'une des annales générales ou des chroniques antérieures qu'il pouvait consulter dans les archives ecclésiastiques confiées à sa garde.

Le nouvel éditeur se propose de joindre en appendice au

texte original de Robert les continuations que pourraient renfermer les manuscrits; enfin il donnera, en appendice, les notions relatives à l'histoire d'Auxerre et de la province ecclésiastique de Sens qu'offre un abrégé de Robert, rédigé en 1228 et transcrit entre 1297 et 1317, que M. Molinier a découvert récemment dans un manuscrit de la bibliothèque Mazarine.

4° *Chroniques de Rigord et de Guillaume Le Breton.* La chronique de Rigord, d'abord médecin en Languedoc, puis moine de l'abbaye de Saint-Denis, qui portait le titre et remplissait les fonctions de chronographe du roi Philippe-Auguste depuis 1179 jusqu'à 1208, ainsi que l'abrégé qui en fut écrit par son continuateur, Guillaume Le Breton, et le poème latin composé un peu plus tard par ce dernier auteur sous le titre de la *Philippide,* sont des monuments historiques très connus et publiés plusieurs fois par Pithou, par Duchesne et par les auteurs de la grande collection des *Historiens de la France*. Ils n'auraient peut-être pas exigé une édition nouvelle, si les solides travaux de M. Henri-François Delaborde, archiviste-paléographe et élève de l'École française de Rome, qui a proposé cette édition, n'offraient des garanties d'améliorations très notables sur les éditions précédentes. Il serait superflu de rappeler l'intérêt historique considérable de ces textes pour la vie de Philippe-Auguste et pour l'histoire politique générale de l'Europe au XIIIe siècle. Ce sont, en effet, les plus importants du règne de ce prince, rédigés par des témoins oculaires, ou tout au moins contemporains des principaux faits dont ils ont conservé les récits. Les nombreux documents originaux introduits par Rigord dans sa chronique, et qui en sont comme les preuves authentiques, en augmentent notablement la valeur historique et font juger moins sévèrement les récits de visions et de songes qu'il y a aussi trop souvent introduits.

Ce qui justifie pleinement la détermination de votre Conseil dans le choix de cette publication, c'est la connaissance qu'il

a eue des travaux préparatoires du nouvel éditeur. Celui-ci a pu consulter et même collationner, en grande partie, plusieurs manuscrits importants inconnus aux précédents éditeurs, pendant son séjour à Rome comme élève de cette École française si habilement dirigée, qui, pour une des spécialités de recherches qu'elle encourage, a déjà donné le jour à plusieurs travaux importants d'érudition concernant le moyen âge et l'histoire de France en particulier, et qui fournit encore cette année à notre Société un autre éditeur non moins bien préparé pour un ouvrage encore plus important.

M. Delaborde a pu constater à Rome, dans la bibliothèque du Vatican, dans d'autres bibliothèques d'Italie, et aussi en Angleterre, au British Museum, plusieurs manuscrits, en grande partie inconnus aux précédents éditeurs; il a pu distinguer et classer en plusieurs familles les manuscrits encore existants. Ceux-ci, comparés aux manuscrits de Paris et à quelques autres plus anciennement utilisés, serviront de base à la nouvelle édition.

D'après le plan de M. Delaborde, admis par votre Conseil, l'ouvrage se composera de deux volumes : le premier comprendra l'introduction, le résumé chronologique de la chronique de Rigord et l'abrégé en prose composé par Guillaume le Breton, puis les textes mêmes de ces deux documents. Dans le second volume seront le poème latin de ce dernier historien, texte bien connu sous le titre de la *Philippide,* également précédé d'un résumé chronologique, puis les tables de tout le recueil. Une introduction très développée comprendra la biographie des deux historiens, ainsi que la description des manuscrits et des éditions précédentes de leurs œuvres. M. Delaborde a signalé aussi au Conseil l'existence, dans la bibliothèque du Vatican, d'une traduction française, faite au XIII[e] siècle, de la chronique de Rigord, dont la publication pourrait plus tard être l'objet d'un volume supplémentaire, si le Conseil en reconnaissait l'opportunité après une étude plus complète du manuscrit. M. Delaborde nous fait espérer la copie de son premier volume pour le mois d'août prochain.

5° *Mémoires et correspondance du maréchal duc de Villars*. La convenance de varier le caractère de vos publications a déterminé le Conseil à adopter, sans hésiter, le projet d'un ouvrage de longue haleine, se rattachant à l'histoire des temps modernes, qui peut intéresser un plus grand nombre de lecteurs. Les *Mémoires et lettres du maréchal de Villars* lui ont paru pouvoir, mieux que tout autre projet, répondre à cette intention, surtout dans les circonstances favorables qui s'étaient présentées, et contraster pleinement avec les chroniques concernant le moyen âge que je viens de vous rappeler.

Parmi les ouvrages précédemment publiés par la Société de l'Histoire de France ont déjà pris place deux grands ouvrages se rapportant au XVIIIe siècle, et d'un caractère très différent, les *Mémoires et Journal du marquis D'Argenson* et le *Journal de l'avocat Barbier*.

Le troisième ouvrage sur la même période historique, dont la publication a été récemment décidée, concerne surtout l'histoire militaire, diplomatique, et souvent aussi l'histoire politique et administrative des dernières années du règne de Louis XIV, celles de la régence du duc d'Orléans et les premières années du règne de Louis XV.

Les *Mémoires de Villars* sont bien connus; ils ont déjà été publiés plusieurs fois, d'abord en 1718, sous leur forme originale en partie, avec la fausse mention de Hollande, puis en 1739, par l'abbé Margon, dans une édition abrégée, suivie d'extraits de gazettes contemporaines; en 1784, dans une édition bien plus complète, en quatre volumes in-12, par Anquetil. Mais l'édition même d'Anquetil, intitulée: *Vie du maréchal de Villars écrite par lui-même et suivie de son Journal*, la seule qui ait quelque valeur, et qui a été reproduite dans les deux collections Petitot et Michaud, avec quelques modifications, n'a point été faite dans les conditions d'exactitude et de précision rigoureusement conformes aux manuscrits originaux, et telle que la Société de l'Histoire de France comprend ses publications.

Cependant cette édition d'Anquetil avait été entreprise, sur

la demande du maréchal de Castries, à l'aide des mémoires manuscrits originaux et des lettres que lui avait communiqués la famille de Villars. Ce sont ces mêmes documents que M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, bien connu par ses importants travaux d'érudition archéologique, descendant et héritier de la famille de Villars, met aujourd'hui à la disposition de la Société de l'Histoire de France, et dont il sera lui-même éditeur, avec le concours habituel d'un commissaire responsable, M. L. Lalanne, qui avait informé votre Conseil du projet de cette intéressante publication et avait vivement pressé M. de Vogüé de l'entreprendre.

Anquetil, qui avait eu communication de tous les documents originaux que possède aujourd'hui M. de Vogüé, en avait modifié la forme, sauf pour les premières années, et il avait cru donner meilleure figure aux narrations en les mettant dans la bouche de Villars, en le faisant parler lui-même, contrairement à la forme impersonnelle que celui-ci avait préférée, et en intercalant dans le récit des fragments de la nombreuse correspondance qui lui avait été communiquée. Dans l'édition que prépare M. de Vogüé pour notre Société, ces deux sortes de documents historiques seront distincts. Les *Mémoires* seront d'abord publiés intégralement sous la forme primitive originale, et formeront quatre volumes. Les *Lettres*, à choisir dans une collection composée de plusieurs milliers, formeront une seconde série, qui comprendra au moins deux volumes. Des renvois indiqués dans les mémoires fixeront les concordances chronologiques des faits mentionnés dans les lettres. A celles que possède M. de Vogüé, celui-ci ne manquera pas d'ajouter les indications que pourrait aussi lui fournir la correspondance du maréchal conservée dans les archives du Ministère de la guerre et du Ministère des affaires étrangères.

Conformément au plan communiqué par M. de Vogüé au Conseil, la publication des *Mémoires* sera divisée en trois parties : la première se terminera en 1701, au retour de Villars de Vienne ; la seconde s'arrêtera à la mort de Louis XIV et comprendra la grande période militaire de la vie de Villars ;

la troisième, de 1715 à 1735, comprendra la période politique, alors que Villars, membre du Conseil de régence, dont il analysait soigneusement les procès-verbaux, fut directement mêlé aux affaires politiques, au gouvernement de la France et aux luttes des partis. C'est à cette partie de la vie et des écrits de Villars que Saint-Simon paraît avoir surtout emprunté plusieurs des informations qu'il a insérées dans ses *Mémoires*.

La biographie de Villars a récemment fourni à un membre de l'Académie des sciences morales, M. Ch. Giraud, bien connu pour ses nombreux et importants travaux sur l'histoire des législations, le sujet d'intéressants et de piquants articles insérés dans le *Journal des Savants,* sous le titre de : *la Maréchale de Villars.* La vie privée du maréchal, autant que sa vie politique et militaire, y est retracée, d'après des documents dont M. Giraud a eu, le premier, connaissance, par un choix de piquants et curieux détails anecdotiques. Dans une des dernières séances publiques de l'Institut, le même savant a aussi communiqué une narration des plus intéressantes de la bataille de Malplaquet, où Villars montra tant de courage et de prudence dignes de plus heureux résultats.

Mais, après les nombreuses et instructives recherches dont l'histoire de Villars a été l'objet, il restait encore à reproduire sous la forme la plus authentique et la plus originale les mémoires qui en sont la base. C'est le but que la Société espère atteindre par la publication de M. de Vogüé, digne héritier de l'illustre maréchal.

L'exposé des travaux de notre Société serait incomplet, si j'oubliais de rappeler les plus importants des documents originaux insérés pendant le cours de cette année dans l'*Annuaire-Bulletin*, et principalement :

La suite de la correspondance de la princesse des Ursins avec le maréchal de Tessé, de 1710 à 1723, conservée au Musée Britannique et communiquée par M. G. Masson ;

Un document provençal du XIIIe siècle, communiqué, tra-

duit et commenté par M. Meyer, qui forme un supplément très intéressant à la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, sous ce titre : *le Débat d'Izarn et de Sicart de Figueiras ;*

La suite d'une *notice biographique et historique sur Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire,* par M. de Boislisle.

D'autres documents originaux pourraient encore prendre place dans ce recueil périodique, s'il n'était pas réduit à une trop faible étendue.

En résumant ce rapport sur les plus récents travaux de la Société de l'Histoire de France, vous voyez, Messieurs, qu'après avoir publié et distribué à ses membres les quatre volumes représentant l'exercice de l'année 1879, elle a sous presse actuellement six volumes faisant partie d'un même nombre d'ouvrages, et dont trois seront terminés dans le cours de cette année. Elle a en préparation les suites de cinq ouvrages, devant se composer au moins de douze volumes. Elle a aussi des éditeurs choisis pour la publication successive de six autres ouvrages, dont l'impression n'est point encore commencée, il est vrai, mais auxquels les éditeurs travaillent activement. Ces ouvrages, d'un intérêt très divers, se rapportent aux ve, xiie, xiiie, xive, xvie, xviie et xviiie siècles. Comme vous le voyez, Messieurs, le Conseil auquel vous confiez l'administration de votre Société et le choix des ouvrages qui doivent continuer d'accroître votre collection, déjà riche de près de deux cents volumes, ne néglige pas les fonctions honorables et délicates que vous lui confiez, comme il l'a prouvé depuis bientôt cinquante ans. Il n'a d'autre but et d'autre mobile que la recherche de la vérité historique, puisée à toutes les sources, ecclésiastiques, civiles, administratives, judiciaires, philologiques ; il recherche et encourage les éditeurs laborieux qui, par leurs études précédentes, lui offrent la plus certaine garantie d'une consciencieuse élaboration. Il les trouve dans les corps littéraires les plus justement estimés, à l'Institut, dans le clergé, dans le barreau, dans la magistrature, dans

les écoles vouées avec tant de dévouement et de succès aux études historiques, l'École des chartes, l'École des hautes études, l'École française de Rome, zélés conservateurs des meilleures traditions de l'érudition. Tel est le but de son unique ambition; telles sont les voies dans lesquelles il se dirige. Continuons donc, Messieurs, à avoir confiance dans l'avenir de notre Société : les sources de nos études sont inépuisables, comme le savoir, le dévouement et le bon vouloir des esprits éclairés qui cherchent dans l'expérience des temps passés les plus sûres garanties d'une saine et juste appréciation du temps présent.

Rapport de MM. les censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1879.

Messieurs,

D'après les pièces et comptes produits par le trésorier et le Comité des fonds de votre Société, votre situation financière au 31 décembre 1879 peut s'établir de la manière suivante :

Recettes.

La recette prévue au budget de 1879 était de	36,294fr.99 c.
La recette effectuée a été de	42,331 20
Différence en plus	6,036 21

Sur l'ensemble des recettes, les cotisations ont produit :

Savoir, 606 cotisations pour 1879 . .	18,180fr.»» c.
— 64 cotisations arriérées. . .	1,920 »»
Total.	20,100 »»

La vente des livres a produit 5,169 fr. 50 c., c'est-à-dire 303 fr. de moins que l'année précédente et 651 fr. de plus que les prévisions.

Le chiffre des achats du ministère de l'Instruction publique

et des bibliothèques de l'État est resté le même qu'en 1878, soit : 1518 fr.

Les intérêts des capitaux déposés en compte courant n'ont atteint que 42 fr. 20 c., ce qui est amplement justifié par la réduction générale du taux de l'intérêt et par l'emploi fait précédemment des fonds disponibles.

Durant cet exercice, la situation des vingt-quatre obligations romaines si longtemps en suspens a été enfin réglée d'une manière satisfaisante. Il a été possible de les vendre moyennant une somme de 7,440 fr., dont l'emploi en rentes françaises a été fait au même moment, ainsi que vous le verrez un peu plus loin.

Les recouvrements réalisés sur les cotisations de l'exercice sont de 1620 fr. inférieurs aux prévisions; mais les encaissements de cotisations arriérées excèdent de 1020 fr. ceux de 1878, et de 420 fr. les prévisions de 1879. Ces deux articles réunis présentent donc une amélioration sur l'exercice précédent.

En résumé, l'écart entre les recettes présumées et les recettes encaissées dans l'exercice 1879 présente un excédent de 6,036 fr. 21 c., qui doit être attribué surtout au produit des obligations romaines.

Dépenses.

La dépense totale a été de . . . . . 30,453 fr. 40 c.

Savoir : Frais d'impression de 4 volumes	16,429	»»
Honoraires pour trois volumes . . .	1,875	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
Indemnité au trésorier, au secrétaire, et frais de rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*	900	»»
Traitement de l'agent	1,200	»»
Impressions diverses	271	20
Frais de librairie	1,548	30
Frais divers	720	25
Achat de 270 fr. de rente 3 %	7,484	65
Total égal	30,453	40

Les dépenses prévues au budget étaient de 27,725 fr. La différence en plus est de 2,778 fr. 40 c.

Voici les causes de cette différence. En premier lieu, il n'a été imprimé que quatre volumes, au lieu de cinq qui étaient portés en prévision; puis et surtout il a été acheté 270 fr. de rente 3 % sur l'État français. Est-il nécessaire de faire remarquer que cette dernière opération n'est point une dépense, mais un placement judicieux de vos fonds disponibles?

En résumant ces divers articles, votre situation financière au 31 décembre 1879 peut s'établir de la manière suivante :

Recettes réalisées	42,331 fr. 20 c.
Dépenses effectuées.	30,453 fr. 40
Excédent en caisse.	11,877 80

Le total des membres de la Société, qui était, au 1er janvier 1879, de 718, est descendu, au 1er janvier 1880, à 705.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1879.

LE TELLIER DE LA FOSSE. MORANVILLÉ,
rapporteur.

FRAGMENTS INÉDITS DE SAINT-SIMON

COMMUNIQUÉS PAR M. DE BOISLISLE,

SECRÉTAIRE ADJOINT DE LA SOCIÉTÉ.

Il y a quelque trente-cinq ans, sur la proposition de M. de la Villegille, le Conseil de la Société de l'Histoire de France songea à préparer une réédition annotée des *Mémoires de Saint-Simon* — dont le texte, « à peu près complet, à peu près fidèle, » avait été publié pour la première fois en 1829, par le marquis de Saint-Simon, pair de France, — ou bien à en donner une sorte de supplément, qui eût compris les correspondances, pièces et écrits divers de Saint-Simon ou de son père que l'on savait exister soit au Dépôt des affaires étrangères, soit dans des collections privées, telles que le cabinet de M. Monmerqué. Ce projet fut étudié et l'on désigna d'abord un illustre académicien, Charles Lenormant, membre du Conseil de la Société, pour réunir les matériaux de la publication proposée; puis, apprenant que M. Feuillet de Conches recueillait les éléments d'une édition critique des *Mémoires*, on lui offrit de faire ce travail au compte de la Société, dont il était membre depuis 1841. Cependant l'affaire n'eut pas de suites : on recula sans doute devant les proportions énormes d'une entreprise qui eût absorbé les ressources de la Société pour un temps indéfini, au détriment des textes d'érudition qu'elle avait en vue depuis longtemps.

Dix années plus tard, en 1855, Montalembert, dont chacun sait l'admiration profonde, enthousiaste, pour l'œuvre de Saint-Simon, remit la question à l'ordre du jour. Mais le moment se trouva encore plus défavorable : la propriété des *Mémoires* était l'objet d'un procès pendant, fort compliqué, et de plus, si, en 1845, sous la direction libérale d'un de nos plus illustres fondateurs, M. Mignet, on avait pu espérer le libre accès des documents conservés au Dépôt des affaires étrangères, il n'en eût probablement pas été de même avec le fonctionnaire qui l'avait remplacé à la tête de ce

service en 1849. Bref, le Conseil renonça définitivement aux *Mémoires* et aux œuvres inédites de Saint-Simon.

En relevant ces souvenirs dans les annales de la Société, nous ne pouvons qu'éprouver un regret : entreprise en 1845, sous les plus favorables auspices, une édition critique des *Mémoires*, avec notes et commentaires, aurait quelque chance d'être terminée aujourd'hui; tandis que tous, lecteurs ou éditeurs, nous nous demandons avec une certaine anxiété où pourra en être l'édition commencée en 1879, quand le xxe siècle s'ouvrira. D'autre part, on peut croire que le crédit de la Société aurait fini par triompher des scrupules du ministère des Affaires étrangères et par faire rendre au jour tous les papiers de Saint-Simon séquestrés depuis 1760. Il a fallu bien des années encore pour obtenir ce résultat : c'est seulement au mois de janvier dernier que le Dépôt s'est décidé à ouvrir ses portes. A peine a-t-il été possible jusqu'ici d'examiner sommairement la masse des manuscrits si longtemps convoités par les admirateurs de Saint-Simon, et cependant ce premier travail de dépouillement a fait reconnaître déjà tant de morceaux dignes des *Mémoires,* que je me risque à communiquer à l'Assemblée générale quelques fragments transcrits en toute hâte, portant sur des sujets divers et correspondant, pour la date de rédaction, à des époques de la vie de Saint-Simon fort éloignées les unes des autres. Ce sera comme un hommage rendu à ceux de nos confrères et prédécesseurs qui, pressentant la valeur des œuvres inédites du grand écrivain, voulurent jadis leur donner place dans la collection de notre Société.

A. B.

Fragments d'un éloge de Mgr le duc de Bourgogne[1].

(Mars 1712.)

..... Jamais prince n'aima l'État avec plus de passion et de règle : il respectoit l'ordre ecclésiastique et le caractère épiscopal et sacerdotal; mais surtout il considéroit et chérissoit la noblesse et aimoit tendrement le peuple. La pauvre noblesse et les officiers misérables étoient, sur tous autres, l'objet de ses aumônes

1. Ce morceau vient de paraître intégralement dans la *Revue des questions historiques*, n° de juillet 1880.

et de ses soins; il apprit à les soulager et à protéger leurs fortunes durant ses campagnes, et il ne l'a jamais depuis oublié.....

Il aimoit les grands du royaume et le disoit, et savoit et recherchoit tout ce qui appartenoit à chacun, haïssant la tyrannie que les petites gens exercent si cruellement et si continuellement sur les nobles et tout ce qui, à cet égard, est le plus flatteur pour les maîtres. Il avoit un soin continuel de rendre à chaque dignité ce qui lui appartenoit, et aussi des distinctions aux gens de qualité, avec lesquels il aimoit à manger et à vivre. Jamais il ne s'entretenoit avec ses valets, et, dès qu'il ne travailloit point, il appeloit quelques-uns de ses menins et d'autres gens de qualité, pour s'entretenir avec eux, et avec chacun selon sa portée..... Il joignoit tant d'aisance, de politesse et d'excuses de la peine qu'il leur donnoit, à la familiarité et à la douceur de sa conversation, que ces seigneurs en étoient charmés et n'auroient pu recevoir plus de civilités, d'attentions, de remerciements de leur ami de leur sorte à qui ils auroient rendu ces soins.....

Il montroit en tout un amour pour les formes anciennes et pour que chacun et que chaque chose fût en son ordre, qu'il ne pouvoit retenir; il regardoit la noblesse avec respect pour son extraction, les actions de ses ancêtres, la force principale du royaume, et celui des trois corps de l'État auquel un roi avoit le plus de conformité, et duquel il étoit singulièrement [ ][1].

Pour le peuple, il l'aimoit tendrement et avoit les impôts et les maltôtiers en une horreur si grande que, sur cet article, il sembloit être un autre homme que ce prince si timoré sur la charité du prochain et si mesuré en toutes choses. Étant à dîner à la Ménagerie les premiers jours après l'établissement du dixième, et peu de dames avec lui et feu Monseigneur et Mme la Dauphine, on vint à parler de ce nouvel impôt au sortir de table. Ce prince prit aussitôt feu et s'emporta contre cette invention nouvelle, et, à cette occasion, contre toutes les autres, avec tant de véhémence, que le feu et les malédictions lui sor-

1 Ce blanc est au manuscrit, Saint-Simon s'étant réservé d'y écrire le mot qui ne se présentait pas immédiatement sous sa plume.

toient des yeux et de la bouche. Il dit, comme par manière d'excuse, qu'il falloit bien qu'enfin il se laissât la liberté d'en parler là où il étoit en particulier, parce qu'il en crevoit depuis longtemps et qu'une plus longue retenue, à la fin, lui feroit mal à la santé, tant il étoit plein et outré de ces tyrannies. Et puis, tombant sur les partisans, sur leur luxe, sur leurs inventions, sur la manière inique dont les impôts se levoient pour multiplier les frais et les levées sans qu'il en revînt presque rien au Roi, sur la misère de tous les ordres de l'État, il conclut, presque avec larmes, qu'un royaume ainsi en proie à toute injustice ne pouvoit prospérer ni attirer la bénédiction de Dieu. Il ne put s'empêcher aussi de dire quelque petite chose du luxe de la cour; et enfin il parla si fortement et si longuement, qu'il émut Monseigneur, qui se fâcha aussi de compagnie, et que toutes les dames furent si étonnées qu'elles ne savoient si elles ne rêvoient point. Mme de Saint-Simon, qui en étoit une, lui a souvent parlé de divers abus de ces espèces, qui le mettoient au désespoir; et qui recueilleroit ce qu'en une infinité d'occasions qui s'en sont présentées, il lui a témoigné à cet égard de douleur et d'amour des peuples, d'équité et de soin de s'instruire pour réparer, feroit un volume. Il descendoit dans les moindres détails qu'on lui fournissoit là-dessus, et les regardoit comme une portion précieuse de ses devoirs. . . . .

Dire, exprimer, représenter ses sentiments en général et en particulier sur les devoirs de son état, il seroit plus court de lire *Télémaque*, dont les admirables maximes étoient gravées au fond de son cœur. Il m'a souvent dit en particulier, comme les plus vives expressions de son âme, tout ce que nous voyons de si merveilleusement modelé dans ce livre, dont je voyois incontinent l'application particulière des maximes générales en toutes choses. Il eût demeuré à Paris, visité, mais sans faste, les provinces, en évêque temporel; le Parlement eût été souvent honoré de sa présence, et il m'a souvent parlé avec un air de satisfaction des lits de justice de nos rois et de ces sortes de tenues que les rois très absolus aiment le moins. Il étoit ami des États généraux, des Conseils, des remontrances, des examens, et de tout ce qu'il y a de meilleur, quoique de moins savoureux; desireux surtout, avec ce très petit nombre qu'il honoroit d'une

confiance générale, qu'on lui parlât durement de tout, et surtout de lui-même, sans préface et sans détour, et, chose singulière, sans être insensible à la louange et au plaisir d'avoir bien fait; avide de toute vérité et facile au conseil, pourvu qu'il le pesât très mûrement avec soi-même, et toujours librement, quelque déférence qu'il eût pour autrui.

Quinze jours peut-être avant de quitter la terre, et la veille qu'il partit la dernière fois de sa vie de Marly, il s'arrêta assez tard dans le salon, après souper, et après y avoir causé avec différents groupes et ri de la vivacité si pleine de charmes et des badinages si gracieux de cette parfaite Dauphine dont la perte a achevé de le mûrir pour le ciel, il se trouva par hasard en un coin du salon, où une quinzaine de gens de toute espèce se rassemblèrent autour de lui, parmi lesquels j'étois, l'entretenant, et où le duc de Charost et le prince de Rohan et peu d'autres de nom se joignirent. On y parla et on y fit des contes de ces galopins de cuisine qui mangent, dorment et passent leur vie sur les degrés, et à découvert très souvent, et qui s'en portoient très bien; et on rit de leurs aventures. Le pauvre prince en rit comme les autres et fit diverses questions, car on ne lui disoit rien de si futile qu'il ne cherchât à le bien entendre pour en tirer quelque profit. Tout à coup il dit que ces petits garçons étoient heureux en ce qu'ils n'avoient point de soins ni de comptes; qu'encore qu'il y eût effectivement des états, et des gens dans ces états, plus ou moins heureux les uns que les autres, qu'il sembloit que Dieu dispensât les peines et les satisfactions de manière à se balancer partout.

« Par exemple, reprit-il avec plus de voix et de feu, un roi, avec tout son éclat extérieur, n'a-t-il pas ses peines? Il est le plus à plaindre de ses sujets, s'il fait ou s'il ne fait pas son devoir. Croit-il que tout ce faste, cette autorité, cette grandeur soit faite pour lui? C'est l'homme de l'État, le serviteur de ses peuples, celui qui n'est préposé que pour les gouverner et les rendre heureux. Ce n'est que pour cette fin et pour y administrer justement tout, sans retour pour soi, que cette autorité et cet éclat extérieur lui est donnée, et le plaisir attaché à son état n'est qu'en dédommagement de son travail, de son application, de ses veilles, car il doit tout son temps et tout son repos. Il n'est

fait que pour cela, et en rendra compte. C'est son travail, comme à ces galopins de coucher sur la dure et à découvert : ce qui n'est pas si pénible à eux qui y sont nés et nourris et ne connoissent autre chose, qu'à un roi, qui couche à son aise, les fatigues de corps et d'esprit auxquelles il se doit livrer sans cesse et sans relâche. »

Je ferois tort aux sentiments et à l'éloquence naturelle de ce prince, si j'entreprenois de le rendre en cette occasion; mais chacun se regardoit avec stupeur et délectation de ce qu'il osoit en tant dire, et qu'il en savoit tant sentir. On y étoit pénétré d'un air de vérité; et, pour la dire entière, il s'engoua, si j'ose ainsi parler, s'anima; ses yeux, plus perçants que de coutume, décochoient ses sentiments, qu'il exprimoit avec une énergie flamboyante. En un mot, la surprise d'en tant entendre en public fut extrême; mais chacun en fut si vivement pénétré, que les larmes étoient toutes prêtes à couler. Cela dura longtemps, et j'avoue qu'il en dit tant, et avec une telle force, une telle justesse, une telle activité, que je ne cherchai pas à l'aiguiser sur une matière si peu à la mode, ravi pourtant d'aise de ce que je ne pouvois ignorer ne le pouvoit être aussi de beaucoup de monde, par la publicité de ce propos, qui dura très longtemps, comme en soliloque d'une pénétrante activité, qui couloit avec effusion d'un excès de plénitude. . . . .

Rien de si sublime n'a peut-être [été] montré au milieu d'une cour que ce qui a paru en ce prince dans le terrible sacrifice qu'il a fait tout entier à Dieu de la vie d'une princesse qu'il aimoit au delà de ce qu'il est possible de comprendre, et, six jours après, de la sienne propre, à laquelle toute sa sainteté ne l'avoit pu encore rendre indifférent. Dans le peu de jours de la maladie de Mme la Dauphine, il ne la quitta que lorsque le mauvais air obligea le Roi de l'en séparer, et alors il ne respiroit que par les nouvelles qui à tous instants lui en étoient portées. Le mal ayant paru n'être pas contagieux, il lui fut permis de la revoir, et il lui tint les mains la journée entière; et ce fut la dernière qu'il eut la consolation de la voir. . . . .

Il demeura tantôt seul en prières et en abandon à Dieu, tantôt avec son confesseur ou M. de Beauvillier, tantôt avec

tous les deux ensemble, et fit frémir leur courage et leur foi de l'étendue de la sienne. Pénétré des plus vives douleurs, tout son soin fut de n'en dérober pas les plus imperceptibles élans au sacrifice entier qu'il avoit résolu d'en faire, et ses premiers mouvements d'être en peine de la douleur et de la santé du Roi. Ses larmes lui parurent criminelles, ses soupirs des révoltes; il contint tout, il étouffa tout en soi-même; les plaintes les plus tendres et les plus humbles, il les réprimoit par des actes de soumission et d'accompagnement de sa volonté en l'unissant à celle de Dieu. Il n'eût pas voulu retenir sa chère épouse, puisqu'il plaisoit à Dieu de la lui enlever. Il passa la nuit de la sorte, et parut le lendemain à Marly dans un état qu'on avoit peine à comprendre : point de larmes, encore moins de cris, peu de soupirs, un air doux et modeste, mais en même temps quelque chose de si concentré, de si abîmé, dirois-je de si farouche malgré lui-même, de si hors de soi en effet, avec toutes les attentions au contraire, qu'il faisoit à regarder une sorte d'horreur si effrayante, mais si attendrissante, qu'on avoit peine à soutenir sa présence. Dans cet état terrible, on le voyoit occupé de chercher à ne s'écarter pas de la vie commune, et, toujours plein de ses devoirs, à voir le Roi, à se laisser approcher à ses repas, qu'il tâchoit assez vainement à prendre, et même à parcourir quelques affaires des plus importantes et des plus pressées. Enfin, vaincu par l'énormité de sa douleur, par l'excès de ses efforts, par son mal, qui alloit enfin éclater, il se mit au lit sur les cinq heures du soir du lundi, où cette hostie si pure, cette âme revêtue de l'innocence de son baptême, ornée des dépouilles remportées à vive force sur soi-même sans interruption d'un combat continuel, couronnée par cette espèce si singulière et si cruelle de martyre, mûre enfin pour l'éternité, acheva par le sacrifice de sa propre vie de couronner celui de tout soi-même si violemment et si inébranlablement continué depuis trois jours. Il crut toujours mourir; il s'y prépara de plus en plus, il s'unit d'une manière plus étroite à la volonté de son Créateur, il fut également doux et docile aux remèdes et incrédule à leur succès, poli, dégagé avec ceux qui l'approchoient, attentif à s'occuper de Dieu par des lectures saintes qu'il se faisoit faire, et plus encore par les

productions de son chaste cœur. Enfin, le mercredi[1] au soir, il voulut recevoir les sacrements, et, quoi que les médecins en pussent dire, il en eut les mêmes empressements que[2], pour me servir de l'expression des courtisans témoins, qu'a d'accoucher une femme dans les dernières douleurs d'un long et cruel travail; et cet empressement agitoit même son corps d'une façon étrange. Enfin, ayant attendu que le Roi fût couché, pour lui épargner cette nouvelle secousse, il obtint à force de desirs, comme un cerf altéré court aux fontaines, qu'on dît la messe dans sa chambre, qui fut commencée un moment avant minuit. Il s'y unit au divin sacrifice par celui de sa vie; il y pria pour le Roi et pour le royaume; il rendit grâces à Dieu avec transport d'être appelé hors de ce monde avant que d'avoir porté le poids du diadème, d'avoir couru risque de s'en souiller et d'en avoir les terribles comptes à rendre. Parmi ces vifs élans d'abandon, de joie, d'actions de grâces, de mouvements de la foi la plus vive, de l'espérance la plus sage, de la plus ardente charité, il reçut, dans un avant-goût sensible des biens éternels, le plus précieux gage de son salut, par la participation du corps du Rédempteur du monde, qui fut suivie d'une paix visible, douce, profonde, qui calma jusqu'à son corps. Il passa ainsi quelques heures, se renouvelant sans cesse par les actes les plus affectueux, jusqu'à ce que, sa tête commençant à se brouiller, la mort commença un cruel triomphe, qu'elle acheva longuement et qui enleva au ciel un prince dont la terre n'étoit plus digne, qu'on peut véritablement nommer le digne rejeton de saint Louis et de Louis le Juste, et qui, après avoir été montré à la France pour son bonheur achevé, sans lui avoir été destiné, la laisse noyée dans les larmes les plus sanglantes qui puissent être répandues sur une perte si immense, en châtiment de ses péchés, et sans autre consolation que celle de ses prières et de ses exemples.

1. Saint-Simon avait d'abord écrit : *jeudi;* il a corrigé plus tard en *mercredi.*

2. *Qui,* dans le manuscrit autographe.

Projet de discours pour le lit de justice du 2 septembre 1715 [1].

Messieurs,

La notoriété publique de l'autorité du règne qui vient de finir l'est en même temps de l'impuissance générale et particulière dans laquelle s'est trouvé tout ce qui compose [2] l'État, d'être ouï et entendu sur quoi que ce pût être, et il seroit difficile d'établir cette vérité dans une assemblée qui en fût plus convaincue que celle-ci par sa propre expérience, elle dont la voix, qui est celle de l'État en tant d'occasions, a été arrêtée une fois pour toutes par la défense qu'elle a reçue de faire aucune remontrance [3], à laquelle elle n'a pu depuis contrevenir [4]. Dans cet état, que le respect dû à de si augustes cendres nous empêche de qualifier [5], force toute-puissante nous a été de

1. Le texte reproduit ici est celui du premier projet préparé par Saint-Simon. On en a de plus une copie corrigée et raturée par le président de Maisons, à qui l'auteur l'avait communiquée, et une mise au net définitive qui comporte certaines des corrections du président, mais avec rétablissement des passages qu'il avait retranchés, ou de presque tous, et sur laquelle nous relevons un certain nombre de variantes. Nous plaçons entre crochets les passages biffés par M. de Maisons. De plus, toute la première partie, jusqu'à l'astérisque qui précède : « Instruits, etc., » a été biffée en bloc. Le texte même de la protestation des ducs et pairs, joint à ces pièces, est également écrit de la main de Saint-Simon. — Ce qui donne encore plus d'intérêt et de piquant à ce discours, c'est que, contrairement à l'assertion de Saint-Simon lui-même (*Mémoires*, éd. 1873, tome XII, p. 194 et suiv.), il ne fut pas prononcé ; toutes les relations contemporaines s'accordent sur ce point. La protestation fut déposée par le cardinal de Mailly, archevêque-duc de Reims et premier pair ecclésiastique ; quant à Saint-Simon, il ne put que demander acte du dépôt dans la séance de l'après-midi, et encore le fit-il avec tant de maladresse, que sa « petite voix » fut couverte par les huées du Parlement et par une réplique fort juste du président de Novion.

2. Add. *le corps de*.

3. Add. *avant les enregistrements*.

4. Add. *et une sorte d'équivalent à l'égard de toutes remontrances, à quoi elle n'a pas été moins forcée à céder*.

5. Ce membre de phrase a été définitivement supprimé.

souffrir en silence toutes les entreprises et toutes les nouveautés qui ont été faites contre notre dignité, et d'en étouffer la douleur et les gémissements en nous-mêmes, sans oser nous plaindre ni rien représenter, sans oser même [1] nous confier au tacite secours des protestations communes ou particulières, dont la facile découverte eût passé pour un attentat contre cette autorité aux recherches et à la puissance de laquelle rien ne pouvoit échapper*.

Instruits [que nous sommes] par notre rang et par notre sang, par le devoir de ce que nous sommes, par l'exemple de nos prédécesseurs et de nos ancêtres, que notre premier devoir est de contribuer de toutes nos forces au bien de l'État, dont nous sommes membres si principaux, [infiniment touchés] des maux [qui l'accablent [2]], et pleins d'ardeur de le secourir [par nous-mêmes et par notre exemple], nous déclarons que, prêts de lui sacrifier tout ce que nous possédons et tout ce que nous sommes, nous considérons comme notre première fonction le sacrifice passager des choses, entre celles qui nous blessent, dont la restitution pourroit ajouter le moindre retardement [3] aux affaires du royaume qu'il s'agit de régler [et de redresser] pour son salut, auquel nous sommes [si grandement] intéressés [4], et nous venons aujourd'hui, préférablement à tout, soutenir la couronne et montrer notre attachement au Roi et à l'État par l'établissement d'une sage régence [5]. Mais nous regarderions aussi comme une faute inexcusable [et comme un crime dont nous serions comptables à Dieu, à l'État, à la couronne, aux rois futurs, à nous-mêmes, à nos prédécesseurs, à nos successeurs et à tous les ordres du royaume [6], dont cette compagnie

1. Add. *en subissant tout.*
2. La dernière rédaction est : *de ses maux.*
3. Add. *à pourvoir.*
4. De la main du président de Maisons : *de tout notre cœur.*
5. Ce dernier membre de phrase, depuis : *et nous venons,* est ajouté de la main de Saint-Simon, sur le second manuscrit.
6. Ce passage, biffé par M. de Maisons, a été remplacé en dernier lieu par celui-ci : « et de laquelle nous serions comptables à Dieu, à la couronne, à S. M., dont nous sommes les dépositaires, aux rois futurs, à nos églises, à nous-mêmes, à nos successeurs, enfin à tous les ordres du royaume et à l'État. »

forme aujourd'hui un si auguste précis [1]], si nous nous rendions méprisables jusqu'à ce point d'abandon de la première dignité du premier royaume du monde, [dont nous ne sommes que les dépositaires [2],] que de ne pas [saisir [3]] le premier instant [de recouvrement de parole [4] pour déclarer authentiquement nos sentiments]. C'est dans cet esprit que nous protestons [solennellement] aujourd'hui, dans ce sénat auguste et comme en présence de toute la France assemblée, contre tout ce qui a été fait, décidé, déclaré, enregistré, pratiqué, et d'ailleurs usurpé, attenté, souffert, [cédé,] usité, durant [tout] le cours du dernier règne, contre notre dignité, en quelques temps, occasions, lieux, moyens, formes, manières, cérémonies, et par quelques personnes, corps ou particuliers que ç'ait été, comme de choses [entièrement] nulles ou non avenues et qui jamais [en aucun cas,] ne nous pourront nuire ni préjudicier [5], non plus que notre silence forcé jusqu'à ce jour, [de tout [6]] ce qui se passe en cette séance à notre préjudice, et de tout ce qui pourra être par nous toléré pour le seul bien de l'État [7], jusqu'à ce que pleine et entière restitution nous soit faite. De ce tous Messieurs les pairs de France ducs et comtes [mes confrères [8],] supplient la Cour, par ma bouche, de leur [9] donner acte, et de leur accorder l'enregistrement de cette solennelle protestation en ses registres. De ce nous la requérons très humblement [et attendons d'elle cette justice], à ce que ladite protestation nous

1. En biffant tout ce membre de phrase depuis : *et comme un crime,* le président de Maisons l'a remplacé par ces simples mots : « envers Dieu, l'État et nos successeurs. »

2. Corr. *dont nous sommes revêtus.*

3. Le président a corrigé *saisir*, etc., en : *déclarer authentiquement.....*

4. Le président corrige en : *où nos paroles peuvent être écoutées.*

5. Add. *à nos dignités, à nous, ni à nos successeurs.*

6. Corr. *ni encore.*

7. Ici, le président a ajouté : *protestant,* et Saint-Simon : *formellement.*

8. La copie pour le président porte ici cette addition, sur laquelle il a biffé quatre mots : « et encore tous messieurs les ducs [simples] vérifiés en cette Cour [aussi mes confrères]. »

9. Corr. *nous.*

puisse servir en la forme la plus authentique et la plus juridique[, et nous serve ce que de raison [1]].

Le « bon Langres [2] ».

(Écrit vers 1730.)

L'abbé de Gordes, évêque de Langres en 1671, mort le 21 novembre 1695..... étoit gros joueur en toutes sortes de jeux. Monsieur le Grand et quelques autres de cette distinction qui vivoient fort avec lui, lui gagnèrent un hiver beaucoup d'argent au billard. Il ne dit mot, paya, et s'en alla à Langres, disant qu'il y demeureroit longtemps, pour se remettre à flot. Il y eut un billard dans le plus grand secret du monde et s'y exerça six mois tout seul et sous clef. Revenu à la cour, la même partie de billard lui fut proposée : il dit qu'on se moquoit de lui, qu'il s'y étoit ruiné avec eux, qu'il venoit de son diocèse, où ses prêtres ne lui avoient point appris le billard (et il disoit vrai). Il se fit bien prier et importuner; enfin, comme de guerre lasse, il se laissa fléchir. Il les amorça par quelques parties qu'il se laissa perdre, puis voulut quitter de colère ou tripler le jeu, qui étoit déjà gros. Ces Messieurs, contre qui il étoit seul, furent ravis de cette furie de pique. Alors, le bon prélat joua de son mieux et leur gagna quatre fois plus qu'il n'avoit perdu l'année précédente. Les perdants ne pouvoient en revenir d'étonnement, et s'opiniâtrèrent si bien contre ce qu'ils croyoient hasard, qu'ils s'enfilèrent de la sorte. On sut après le manège du bon évêque dans son diocèse. Il l'avoua; on en rit fort, et il se moqua d'eux.

1. Add. « et [que d'autant mieux nous] nous puissions pourvoir en tous les temps, formes et façons que nous aviserons bon être. » Le président a remplacé les mots entre crochets par *pour que*, et ajouté après *puissions* ces mots : *demander justice et nous.*

2. Extrait des *Pairs ecclésiastiques nommés par Louis XIV*. Cf. le t. II des *Mémoires*, éd. 1879, p. 365, et l'addition au *Journal de Dangeau* qui correspond à ce passage.

Les Mornay-Montchevreuil[1].

(Écrit vers 1739.)

Le marquis de Montchevreuil, Henri de Mornay, gouverneur et capitaine de Saint-Germain-en-Laye, étoit la meilleure, mais la plus lourde et stupide pâte d'homme qu'on eût su trouver nulle part : grand et gros tout d'une venue, avec le visage d'un enfant en maillot ; accouplé de la plus funeste fée qui se puisse lire dans les romans, si toutefois fée et dupe sans esprit ni lumière se pouvoient trouver ensemble : une longue créature, sèche et livide à boire dans une ornière, jaune comme un coing, avec un rire niais qui montroit de longues dents de cheval. C'étoit pourtant la reine de la cour, qui tenoit la sienne, et où n'abordoit pas qui vouloit; la dispensatrice de la réputation des femmes, des agréments, des dégoûts, des exils, des retours, l'argus sans yeux de Mme de Maintenon, qui croyoit et qui exécutoit tout sur sa parole; dévote, empesée, embéguinée; qui ne parloit que par monosyllabes, avec un air dur, sec, sévère, qui se radoucissoit par effort de charité; toujours austère, sententieuse, et, si elle eût eu quelque esprit, tout à fait propre à épouser Rhadamante.

Ces gens-là mouroient de faim. Elle étoit sœur de Boucher d'Orsay, conseiller au Parlement, que sa faveur fit dans la suite prévôt des marchands et conseiller d'État. Pour lui, on a vu sa maison, p. 48, à l'occasion de M. de Buhy, chevalier de l'Ordre en 1595, et par qui il étoit de la même que MM. de Villarceaux, quoique fort éloignés. Ceux-ci étoient riches. Le marquis de Villarceaux du temps dont je veux parler étoit un homme de beaucoup d'esprit, ainsi que son frère l'abbé, qui tous deux avoient renoncé à la fortune et passoient leur vie la plupart en débauche, dont ils ne faisoient point mystère, l'autre à voir fort bonne compagnie de la cour, où ils n'alloient

1. Extrait des *Légères notions des commandeurs, chevaliers et grands officiers de l'ordre du Saint-Esprit*. Cf. les *Mémoires*, éd. 1879, tome I, p. 106-110.

point ou peu, et de la ville. Villarceaux rencontra Mme Scarron dans les maisons où il alloit. Il en devint amoureux : il profita de sa gueuserie et de sa beauté; le marché fut bientôt fait; il l'entretint. Mais, comme il vouloit chasser et être à sa campagne, il fallut que Mme Scarron y passât les temps qu'il y étoit. Mme de Villarceaux, qui s'appeloit Denise de la Fontaine, mariée en 1643, étoit une femme pleine de la plus solide vertu, et dont la patience et la douceur étoient à toute épreuve. Villarceaux, malgré la vie qu'il menoit, la respectoit, et à la fin ne put soutenir à la longue le vis-à-vis de la Scarron et de sa femme dans sa maison de Villarceaux. Il proposa à son cousin Montchevreuil, dont la terre n'en étoit pas éloignée, de les recevoir chez lui, à condition qu'il y mèneroit ses gens et sa cuisine, et qu'il ne lui en coûteroit rien. Montchevreuil et sa femme, qui toute l'année mangeoient des croûtes, furent ravis de trouver à se faire bien munir : tellement que ce bagage se transporta à Montchevreuil, où Villarceaux et la Scarron ont bien passé des saisons entières pendant plusieurs années. Pendant ces temps-là, Montchevreuil et sa femme, qui trouvoient doux de vivre aux dépens de leur cousin, faisoient leur cour à sa dame, qui les prit en compassion de leur gueuserie par retour sur elle-même, et de là en amitié. En effet, c'étoient d'ailleurs des gens d'honneur, sûrs et fidèles, malgré ce à quoi leur pauvreté les réduisoit à souffrir chez eux.

La Scarron, ayant depuis escaladé les cieux, eut ce mérite que l'apothéose ne lui fit point oublier les vrais amis de son néant. Elle fit venir M. et Mme de Montchevreuil à la cour; et, comme ses choix n'étoient que par goût, sans égard au mérite ni aux talents, elle fit le mari gouverneur de M. du Maine, et la femme gouvernante des filles d'honneur de Mme la Dauphine : chétifs emplois pour gens de qualité; mais il falloit les introduire et leur donner du pain. De là, pour les débarbouiller de ces infimes places, elle leur fit avoir la capitainerie de Saint-Germain. Elle fit bien davantage, et ce qu'elle fit consolida leur fortune et l'assura : elle fit en sorte que Montchevreuil fut un des trois témoins de son mariage. Cette marque insigne de la plus entière confiance mit M. et Mme de Montchevreuil hors de pair pour l'intérieur, et, comme elle étoit parvenue par la

réserve et la dévotion au sublime où elle se voyoit, et qu'elle continua toujours sur les mêmes errements, l'un et l'autre voulurent réformer la cour, et M[me] de Montchevreuil en devint la surveillante en titre. Cela produisit des hypocrisies, des mascarades et des tours de souplesses (*sic*), qui se multiplièrent à mesure que la bêtise et la duperie de cette maîtresse d'école fut reconnue. On se les disoit et on en mouroit de rire; et telle femme dont personne n'ignoroit les galanteries, étoit de tout, et de plus proposée en exemple aux autres, parce qu'elle avoit su percer jusqu'à elle sans rouge, lui parler devoirs, ménage, desirs de piété; et, sortant de là, lui tiroit la langue et s'alloit moquer d'elle. Mais ce qui ravit d'aise le monde malin, c'est que sa propre fille et M[me] de Caylus, nièce de M[me] de Maintenon, qu'elle aimoit comme sa fille, et qui toutes deux étoient sous la conduite la plus immédiate de la fée, ne laissèrent pas d'être prises sur le fait sans qu'elle se fût aperçue de rien, et chassées avec scandale. M[me] de Montchevreuil avoit aussi été quelque temps comme gouvernante de M[me] la duchesse de Chartres avant son mariage. La porte de M[me] de Maintenon en nul temps jamais fermée pour elle, même le Roi y étant, qui l'alla voir à la mort de son fils, et M[me] de Maintenon fort souvent. M. de Montchevreuil avoit les entrées par les derrières et voyoit le Roi à toutes heures. Ils étoient de tous les voyages et ne quittoient point la cour. Il faut dire à leur louange que, dans la considération où ils étoient, les accès, les privances les plus familières, et les ministres en respect devant eux, ils auroient pu s'enrichir mieux que beaucoup d'autres, qui, avec moins de moyens, ne s'y sont pas épargnés; et ils ne l'ont pas fait. La fée même, hors par bêtise et parce qu'on lui faisoit accroire, n'étoit pas méchante par elle-même; mais son enfermerie (*sic*) et sa sottise étoient telles qu'elle en faisoit infiniment, croyant faire le bien. Elle mourut enfin à Versailles, au grand soulagement de la cour et au grand regret de ses maîtres[1].

M. de Montchevreuil conserva tout son crédit, ses privances, sa considération, et le Roi et M[me] de Maintenon, qui continua à l'aller voir, se firent un devoir de le consoler et d'en prendre

1. Cf. *Mémoires*, tome II, p. 256.

un soin particulier. Il mourut enfin à Versailles, 2 juin 1706, à quatre-vingt-six ans, et, tout bête qu'il étoit, mais poli, bon homme et honnête homme, il fut fort regretté, et Saint-Germain le pleura, où il faisoit mille biens.

Leur fils aîné fut tué devant Mannheim, en 1688, sans enfants d'une Coëtquen, qui se retira toute jeune au Calvaire du Marais, à Paris, où elle s'est bâtie (*sic*) auprès de sa sœur religieuse, qui en a été depuis générale. Son frère unique, non marié, se noya, abreuvant son cheval dans l'Escaut, sans alliance, et la rendit une puissante héritière. Elle fut sourde aux plus grands partis qui se présentèrent, et y a toujours mené jusqu'à présent une vie soutenue, toujours la même, austère et cachée, pleine de bonnes œuvres, et toute solitaire[1].

Le second fils de M. de Montchevreuil, qui eut après son frère la survivance de Saint-Germain, se maria richement à une du Gué-Bagnols; il est mort lieutenant général en 1717, et elle depuis peu[2], fort retirée. Leur postérité est demeurée fort obscure.

Un troisième, abbé, fort bien fait et trop pour être évêque dans l'idée du feu roi, instruit et d'esprit, fut ambassadeur en Portugal, et, depuis la mort du Roi, archevêque de Besançon. Mais il devint aveugle, mourut bientôt après aux eaux de Banières (*sic*), en 1721, revenant en France, et n'a jamais été sacré.

Les deux filles ont épousé : l'une, M. de Manneville, gouverneur de Dieppe, et a été quelque temps dame d'honneur de Mme la duchesse du Maine, et est morte en 1716; l'autre épousa Pracomtal, lieutenant général et gouverneur de Menin, tué à la bataille de Spire (15 avril 1703), et elle en Lyonnois, en 1729, à cinquante-un ans.

Mme de Sévigné et les Grignan[3].

(Écrit vers 1739.)

Le comte de Grignan, chevalier de l'Ordre, fut marié trois

1. Elle ne mourut que le 9 mai 1743, âgée de soixante-treize ans.
2. Cette comtesse de Mornay mourut à Paris, le 5 novembre 1734.
3. Extrait des *Légères notions des commandeurs, chevaliers et grands officiers de l'ordre du Saint-Esprit.*

fois : la première, à une d'Angennes, sœur de la duchesse de Montausier, qu'il perdit en 1665; la seconde, à une Puy-du-Fou, morte en 1667; enfin, en janvier 1669, une Sévigné, si idolâtriquement célébrée par les lettres de Mme de Sévigné[1], sa mère, que tout le monde a lues avec tant d'avidité et de plaisir, et qui n'ont que le défaut de cette passion folle de sa fille, qu'on aperçoit bien qui n'y répondoit pas, à beaucoup près, de même, dont la beauté y est meilleure à lire qu'elle n'a été à voir, et dont l'esprit, gâté de tant d'adorations personnelles et d'état si principal en Provence, aigre, altier et dominant, ne répondoit guère à ce torrent d'esprit naturel, aisé, facile, agréable et gai, qui ne se piquoit de rien et qui s'ignoroit soi-même, d'ailleurs juste, sage et plein de bonté quand l'intérêt de sa fille lui laissoit sa liberté, tel qu'on le voit briller dans Mme de Sévigny (*sic*), qui faisoit les délices de ses amis, dont elle avoit grand nombre, et des plus distingués et choisis, tandis que sa fille, qui n'en avoit guère, faisoit la contrainte des siens. Toutes deux moururent à Grignan, la mère.........., et la fille 13 août 1705[2].

M. de Grignan[3] étoit un grand homme, très bien fait, avec l'air et les manières d'un grand seigneur tel qu'il l'étoit, extrêmement poli, bon homme et très honnête homme, qui avoit beaucoup d'amis et de considération, que le Roi traitoit bien, et qui, avec un esprit sensé, mais fort médiocre, étoit fort respecté en Provence et fort maître, et aussi aimé que sa femme l'étoit peu. Ils s'y ruinèrent à vivre grandement. M. de Grignan y mourut dans un cabaret, allant de Grignan à Marseille, 30 décembre 1714, à quatre-vingt-cinq ans, et fut généralement regretté.

Du premier lit, il eut une fille, que sa belle-mère tourmenta tant, qu'elle se réfugia chez le duc de Montausier, auprès de

1. Sur Mme de Sévigné, comparez les neuf lignes qui lui sont consacrées dans les *Mémoires*, éd. 1873, t. I, p. 307, à l'occasion de sa mort.

2. En mentionnant la mort de la fille (t. IV, p. 274), Saint-Simon dit : « Mme de Grignan, beauté vieille et précieuse, mourut à Marseille, et, quoi qu'en ait dit Mme de Sévigné dans ses lettres, fut peu regrettée de son mari, de sa famille et des Provençaux. »

3. Cf. *Mémoires*, t. XI, p. 55-56.

la duchesse d'Uzès, sa cousine germaine, et que, lassée enfin de son état, elle épousa M. de Vibraye-Hurault, mort lieutenant général, père de M. de Vibraye d'aujourd'hui. Les Grignans en jetèrent les hauts cris, et furent bien des années sans lui pardonner et sans les voir; et, par l'événement, elle a été presque leur seule héritière. Du second lit, point d'enfants. Du troisième, un fils et une fille, dont Mme de Grignan voulut faire la passionnée comme sa mère avoit fait d'elle. Par élégance romanesque, elle l'appeloit Pauline, et en faisoit admirer tout à tout le monde. En effet, elle étoit extrêmement jolie et bien faite, avec beaucoup d'esprit, qui eût été charmant, si tout ce qu'elle savoit et l'exemple de la mère ne le lui avoit pas un peu guindé. Simiane, qui a été premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, en fut longtemps amoureux. Elle ne le haïssoit pas; rien de plus sortable de part et d'autre : le romanesque de la mère les fit languir longtemps. Enfin, le mariage se fit. Il eut après M. de Grignan la lieutenance générale de Provence, sans y être jamais presque allé[1]. Le marquis de Brancas l'eut après lui, et Simiane, son frère, sa charge chez M. le duc d'Orléans, qui, dans la suite, l'a fait chevalier de l'Ordre en 1624 (*sic*). Mme de Simiane n'a eu que des filles. Elle fut une des dames de Mme la duchesse d'Orléans; mais, tôt après, elle s'en alla en Provence, et y est demeurée le reste de sa vie, qui fut pleine d'accès de dévotion et de monde. M. de Castellane, lieutenant des gardes du corps, épousa une de ses filles, qu'il a perdue, et n'en a que des filles. Mme de Vibraye, fort vieille, et Mme de Simiane sont mortes il n'y a pas longtemps[2].

Le comte de Grignan[3], fils de notre chevalier de l'Ordre, promit et tint autant que ses courtes années le purent permettre. Le délabrement de leurs affaires le fit marier à une fille de finance, Mlle de Saint-Amans. Mme de Grignan, la présentant après son mariage, redoublant de minauderies, alloit disant qu'il falloit bien quelquefois fumer ses terres, qui, en vieillis-

1. Cf. *Mémoires*, t. XII, année 1715, p. 269.
2. En 1739 et 1737.
3. Cf. *Mémoires*, t. IV, p. 178.

sant, devenoient stériles et avoient besoin de fumier. Le monde se moqua fort de cette étrange pointe, et les Saint-Amans ne la lui pardonnèrent jamais. Le pauvre comte de Grignan mourut sans enfants, en octobre 1704, sur la frontière, revenant de l'armée d'Allemagne, et fut infiniment regretté, et le méritoit. Ainsi a fini cette branche de Castellane, dite Adhémar de Monteil, comte de Grignan, terre magnifique que M. de Muy, qui a été conseiller au parlement d'Aix, et que l'amitié de M. le cardinal de Fleury a fait sous-gouverneur de Monseigneur le Dauphin[1], a achetée.

Lettre de Saint-Simon au cardinal de Fleury[2].

La Ferté, 20 novembre 1738.

Après avoir bien réfléchi, je me crois obligé en honneur et en conscience d'avertir V. É. de l'extrémité où tous ces pays-ci se trouvent. Vous êtes bon et humain, vous voyez tous les revenus du Roi augmentés et exactement payés, et, sur cela, V. É. peut se persuader que les peuples sont en état de satisfaire à ce qu'on leur demande. La vérité est pourtant que ce que nous voyons de nos yeux, et ce qui nous revient de tous côtés, et par les curés, et par d'autres gens sûrs, c'est que la misère est telle que le pain, même d'orge, manque, et que l'extrémité est à un point qu'il faut être sur les lieux pour la croire. Je puis assurer V. É. en homme d'honneur que qui que ce soit ne m'a prié, pas même insinué, d'en écrire à V. É.; que je n'ai dit à personne que je le ferois, ni que je le fais; que, d'intérêt particulier, je n'y en ai aucun, parce que presque tout le revenu de cette terre est en bois, et que mon marché est fait et bon pour plusieurs années. Les intendants n'osent s'attirer des lettres fâcheuses et dures en mandant la vérité, et cette vérité peut encore moins aller jusqu'à vous.

1. Le comte du Muy fut fait sous-gouverneur en novembre 1735.

2. Depuis la communication de cette lettre à l'Assemblée générale, M. Drumont l'a publiée dans sa préface sur *les Papiers inédits de Saint-Simon*, p. 70. Cf. le fragment d'une autre lettre de 1725 donné par Lémontey, dans son *Histoire de la Régence*, t. II, p. 218, note 1.

J'entends que presque tout le royaume en est au même point; mais cela peut n'être pas, comme être. Je ne le vois pas; je ne parle à V. É. que de ce qui est sous mes yeux. De moyens d'y remédier, personne n'en a que la puissance royale; elle est toute[1] entière entre vos mains. Mais celui d'avertir doit au moins demeurer à ceux dont l'attachement vous est connu, et qui vous l'ont voué au point où je l'ai fait à V. É. Toute la grâce que je lui demande est de ne me déceler pas au contrôleur général, ni à personne des finances. Aller droit à vous sur ce qui les regarde est un crime qui ne se pardonne point; c'est les attaquer directement, et encore gratuitement à leur sens, puisqu'il ne s'agit d'aucune affaire particulière. Rien n'est pis que d'être en but à ces Messieurs-là, depuis que nos terres et notre patrimoine est tombé à leur discrétion. Ainsi je conjure V. É. de jeter ma lettre au feu, de ne me nommer jamais, de penser bien sérieusement et promptement au remède d'un mal aussi urgent et aussi extrême, que l'hiver va augmenter, et jeter les peuples en désespoir, et d'être persuadé que je n'ai en ce que je vous mande aucun autre intérêt que celui de la charité publique, le bien de l'État, l'honneur du Roi et le vôtre, et l'acquit de ma conscience, puisque je le vois et que l'honneur de votre amitié me met à portée de vous le mander. V. É. ne sauroit la conserver à personne qui le mérite plus que moi, par mon plus entier attachement pour elle.

LE DUC DE SAINT-SIMON.

Fragments du « Parallèle des trois premiers rois Bourbons »[2].

(1746.)

..... Louis XIII, délivré par Luynes en 1617, ne trouva nul obstacle en prenant les rênes du gouvernement. Cette action apaisa même tout à coup la guerre civile qui s'allumoit contre

1. Saint-Simon met toujours l'accord.

2. Le *Parallèle* vient d'être publié, au mois de juin 1880, par M. Faugère et forme le premier volume de la série d'*Écrits inédits de Saint-Simon,* éditée par la maison Hachette.

le gouvernement de Marie de Médicis et du maréchal d'Ancre; mais que pouvoit être alors un roi dans la première jeunesse et qui n'avoit jamais vu la lumière du jour, ni pu apprendre s'il y en avoit une, en comparaison de ce qu'étoit Henri IV lorsqu'il succéda à Henri III! On ne répètera point ici les merveilles si promptes que Dieu fit éclater dans son élu, celles de son gouvernement parmi les traverses de tout genre et de tous les moments dont il fut persécuté, les épreuves continuelles du domestique le plus intime et le plus ennemi, les factions et les tristes voiles qui obscurcirent l'éclat de sa vie et qui troublèrent, sans presque plus d'intervalles, un gouvernement si sage, si juste, si nerveux, si judicieux encore par l'admirable discernement de ses choix, sans toutefois qu'un tel amas de fortunes si cruelles aient pu empêcher les grandes choses qui furent exécutées au dedans et au dehors. Ce détail en raccourci se voit ci-dessus dans l'abrégé du règne de ce prince : je crois y avoir prouvé la nécessité indispensable où il se trouva de faire un premier ministre, et avec quelle justesse de connoissance il le choisit; la sagesse, la délicatesse de sa conscience; la lumière qui éclaira son esprit sur ses devoirs de fils et de roi; son incroyable patience dans sa cruelle famille; l'humble et sincère piété, mais lumineuse; la modestie, si peu connue aux rois, et, ce qui l'est encore moins, aux rois capitaines et victorieux; la haine des louanges jusqu'à leur destruction; l'humble ignorance de sa propre gloire, tant de fois et en tant de sortes si justement acquise; l'aspect tranquille du reflet de cette gloire répandu sur ses capitaines et sur ses ministres, et le mépris de tant de sortes d'apothéoses qui furent faites de son premier ministre jusqu'à l'en accabler; enfin, de savoir parfaitement discerner les avis de son premier ministre, les suivre lorsqu'il les crut bons, préférer aussi son propre sentiment au sien quand il le jugea à propos, comme à Suse, Corbie, etc.

Régner donc et gouverner par lui-même, et être en même temps assez grand, assez magnanime, assez supérieur à soi et à sa propre gloire pour voir avec la plus entière indifférence ses propres rayons s'appliquer sur son premier ministre, et passer, soi, pour en être gouverné; si, en cela, il y eut

quelquefois de la politique, combien plus de vrai détachement de tout soi-même, de sincère mépris de toute la gloire qui passe, d'humilité sincère, profonde, égale pour le moins à celle que les plus grands saints et les plus illustres ont fait admirer en eux comme des miracles éclatants de la grâce, de si loins supérieurs à la nature! . . . . .

Versailles, Clagny, Marly, Trianon, l'entreprise avortée de conduire à Versailles la rivière d'Eure, qui coûta tant d'hommes et de millions, et les changements prodigieux que Louis XIV faisoit sans cesse, sont témoins des milliards qu'il a dépensés en bâtiments, et de son mauvais goût. Jamais de grand, rien de public; tout de fantaisie, d'amusement, l'un après l'autre; un goût de bas détails en troupes et en toute espèce de choses qui le noya dans le petit, et qui laissa le grand à ses ministres; une vanité qui porta l'orgueil au comble, qui s'étendit sur tout, qui le persuada que nul ne l'approchoit en vertus militaires, en projets, en gouvernement. De là ces tableaux et ces inscriptions de la galerie de Versailles qui révoltèrent les nations, ces prologues d'opéra qu'il chantonnoit lui-même, cette inondation de vers et de proses à sa louange dont il étoit insatiable, ces dédicaces de statues renouvelées des païens, et les fadeurs les plus vomitives qui lui étoient sans cesse dites à lui-même, et qu'il avaloit avec délectation; de là son éloignement de tout mérite, de l'esprit, de l'instruction, surtout du nerf et du sentiment dans les autres; de là tant de mauvais choix en genres principaux; de là sa familiarité et sa bienveillance uniquement réservée à qui il se croyoit supérieur en connoissance et en esprit, ou rarement même à qui il ne pouvoit refuser son estime, mais compensée par l'expérience de la terreur qu'il leur inspiroit de lui. Mal à son aise et en garde extrême avec tous autres; surtout une jalousie d'autorité qui décida, qui surnagea sur toute autre espèce de justice, de raison et de considération quelconque. Un prince aussi superbe ne pouvoit être que très magnifique. Aussi le fut-il en tout. . . . .

Parmi ces défauts, il eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnoit un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros; toute sa

figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portoit également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paroissoit avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en pouvoir soutenir les regards, comme dans la parure des fêtes ou des cérémonies, ou à cheval à la tête de ses troupes. Il avoit excellé en tous les exercices, et il aimoit qu'on les fît bien. Nulle fatigue, nulle injure du temps ne lui coûtoit, ni ne faisoit d'impression à cet air et à cette figure héroïque : percé de pluie, de neige, de froid, de sueur, couvert de poussière, toujours le même. J'en ai souvent été témoin avec admiration, parce qu'excepté des temps tout à fait extrêmes et rares, rien ne le retenoit d'aller tous les jours dehors et d'y être fort longtemps. Une voix dont le son répondoit à tout le reste; une facilité de bien parler et d'écouter courtement et mieux qu'homme du monde; beaucoup de réserve, une mesure exacte suivant la qualité des personnes, une politesse toujours grave, toujours majestueuse, toujours distinguée suivant l'âge, l'état, le sexe; et, pour celui-ci, toujours un air de cette galanterie naturelle. Voilà pour l'extérieur, qui n'eut jamais son pareil, ni rien qui en ait approché. . . . .

Si Louis XIV s'est trop plu aux trophées de ses conquêtes, il faut que toute l'Europe avoue qu'elle s'est enfin vue forcée de lui accorder le nom de *Grand,* que la flatterie lui avoit annoncé si tôt, par la manière dont il a porté les malheurs de sa dernière guerre et ceux que sa vieillesse a éprouvés dans sa famille. Quelle distance de ces temps si longs de prospérité, où il ne tint qu'à lui de perdre la république des Provinces-Unies et dont les fruits furent, en divers temps, d'annexer à sa couronne la moitié de la Flandres (*sic*) autrichienne, la Franche-Comté, Strasbourg et les deux Alsaces, de changer en province de son royaume, par l'aveu de toute l'Europe, la simple protection et

l'usage de la jouissance des trois évêchés et de la province de la Sarre; enfin, d'avoir mis un des fils de son fils sur le trône d'Espagne et de tous ses vastes États; quelle distance, dis-je, de ces temps si longtemps florissants, et la situation où il se trouva depuis 1705 jusqu'en 1712, accablé des plus funestes revers et d'une cruelle famine, hors de pouvoir de continuer la guerre ni d'obtenir la paix, réduit à écouter les propositions les plus dures, de reculer jusqu'au point de la paix des Pyrénées, et de la trouver même supportable, sans l'accablante condition qui lui fut imposée ou de se charger de détrôner totalement son petit-fils dans un temps court et limité, ou de permettre aux armées ennemies de traverser la France pour aller en Espagne, et, dans l'un et l'autre cas, donner des places de sûreté. A peine respiroit-il d'un danger si funeste, et du mépris que les Hollandois avoient fait de son ministre des Affaires étrangères couru lui-même jusque dans La Haye, puis de ses ambassadeurs envoyés à Gertruydenberg; à peine vit-il son salut par le traité de Londres, qui fit celui d'Utrecht (mais encore avec quelles restitutions de places, de ports, de pays, de perte de commerce, et de démembrement de la monarchie d'Espagne), que ce prince voit périr sous ses yeux son fils unique, une princesse qui seule faisoit toute sa joie, ses deux petits-fils, deux de ses arrière-petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soupçons, à lui persuader de tout craindre pour lui-même et pour l'unique rejeton qui lui restoit, et dans la première enfance, d'une si nombreuse et si belle postérité. Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité, demeura toute entière : même visage, même maintien, même accueil; pas le moindre changement dans son extérieur; mêmes occupations, mêmes voyages, mêmes délassements, le même cours d'années et de journées, sans qu'il fût possible de remarquer en lui la plus légère altération. Ce n'étoit pas qu'il ne sentit profondément l'excès de malheurs; ses ministres virent couler ses larmes, son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs. Partout ailleurs, sans paroître insensible, il se montra inaltérable et supérieur à tout, sans la plus petite affectation, et sans espérances déplacées. Il parloit comme à son ordinaire, ni

plus ni moins, avoit le même air, déclaroit les mauvaises nouvelles sans détour, sans déguisement, sans plainte, sans accuser personne, courtement et majestueusement, comme il avoit accoutumé. Un courage mâle, sage, supérieur, lui faisoit serrer entre ses mains le gouvernail parmi ces tempêtes et dans les accidents les plus fâcheux et les temps les plus désespérés, toujours avec application, toujours avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu et à ses châtiments. C'est le prodige qui a duré plusieurs années avec une égalité qui n'a pas été altérée un moment, qui a été l'admiration de sa cour et l'étonnement de toute l'Europe, et que la joie du succès de la négociation de Londres, qui, contre toute espérance, l'arracha à des affres si terribles et si longues, ne le changea pas le moins du monde. Il n'est pas temps d'aller plus loin. Ses mœurs ne peuvent être plus grandement couronnées; comparons-les maintenant à celles de ses deux derniers prédécesseurs . . . . .

Si on compare leurs maîtresses, laissant leurs passades à part et l'amour de la princesse de Condé, dont il sera parlé ailleurs, on aura peine à les compenser. Toutes celles d'Henri IV étoient libres, excepté Gabrielle. Il est vrai que, pour rendre celle-ci libre aussi, Henri IV employa des violences qui ne se trouvent point dans Louis XIV. Il est vrai encore que l'état de liberté des maîtresses d'Henri IV l'invita à les vouloir épouser et à leur donner ces promesses de mariage si honteuses, quoiqu'elles fussent personnes de qualité, et si funestes à son repos et à la France, l'une par le délai de la dissolution de son mariage, l'autre par le criminel et pernicieux usage qui en fut fait, qui n'alloit à rien moins qu'à perdre le royaume et la maison royale, et qui toutefois ne fut pas capable de ralentir l'amour d'Henri IV, ni de diminuer sa foiblesse pour les plus criminels, quoique, de son su, persévérant toujours dans leurs complots.

Louis XIV n'eut pas les mêmes occasions que Henri IV. Il n'avoit point son mariage à dissoudre; par conséquent, il ne pouvoit faire espérer le sien, encore moins donner des promesses de mariage. Il n'y avoit plus lieu aux complots du dedans; il n'en eut donc point à pardonner à ses maîtresses. Il en eut deux libres et deux mariées; quoique l'une de ces dernières n'en ait pas eu publiquement le nom et le maintien,

personne n'ignora ce qu'ils furent l'un à l'autre. La considération trop marquée jusqu'à la fin de leur vie, même depuis que le commerce d'amour eut cédé à un autre en titre effectif, avec tous les égards de la plus utile politique de part et d'autre, et l'accablement de rangs, d'honneurs, des premières dignités de l'État et de l'Église, de bénéfices uniques et d'autres sans nombre, de gouvernements et de charges, en sont et en seront encore longtemps de palpables témoins, et de la conduite d'un mari qui sacrifie l'honneur à l'ambition et à l'avarice. L'autre, arrachée des bras du sien, gardée à vue contre ses entreprises qui furent châtiées de la prison, puis d'un long exil, est un scandale de longues années, dont la violence n'est pas inférieure à celles qui forcèrent d'Amerval à consentir enfin à la dissolution de son mariage avec Gabrielle d'Estrées. Si celle-ci devint duchesse de Beaufort, La Vallière l'a été de Vaujours, et, si Mme de Montespan ne put l'être parce qu'elle avoit un mari qui ne voulut jamais consentir à recevoir rien de Louis XIV, ce prince força la comtesse de Soissons de donner la démission de sa charge, imaginée et créée pour elle par son oncle le cardinal Mazarin, de surintendante de la maison de la Reine, la donna à Mme de Montespan, et la fit asseoir, feignant que cet honneur étoit attaché à la charge.

Jusqu'ici, il ne s'agit que des maîtresses de ces deux monarques ; mais que dire d'une amphibie sortie des eaux de la mer, d'une naissance inconnue, de commencements serviles, épouse d'un cul-de-jatte qui ne subsistoit que de son esprit et de ses plaisanteries, veuve réduite à vivre de la charité de sa paroisse, et peu après de ses appas, devenue gouvernante d'enfants obscurs nés pour le néant et cachés au monde, puis produite au jour avec eux dans la domesticité de leur mère; y être insupportable au Roi, qui, plus d'une fois, ne put obtenir de Mme de Montespan de la chasser; s'y accoutumer enfin, s'en laisser ensorceler après jusqu'au point, non pas d'en faire sa maîtresse, mais de l'épouser, tout parfaitement instruit qu'il fût de son état et de sa conduite, d'être deux fois au moment de la déclarer, la montrer reine dans le particulier en plein, et en public avec des voiles, de lui rendre des assiduités longues et journelles sans y manquer un seul jour, de souffrir à peine une gaze

sur leur mariage, et de la déchirer presqu'à sa mort! Telle fut la fameuse Maintenon, dont l'adresse et la toute-puissance ne sont pas de ce lieu-ci. La chute de la gloire d'un si grand roi dans un gouffre si profondément honteux, à quarante-six ans qu'il avoit lors, porte injure à l'humanité, et n'a point de semblable, ni rien qui en approche, dans tous les siècles. On ne peut donc en faire aucune comparaison avec les promesses de mariage que fit Henri IV, quelque fâcheuses qu'en aient pu être les suites. Celles de ce mariage trop réel se feront longtemps et cruellement sentir à la France; celles des foiblesses d'Henri IV n'ont fait que la menacer . . . . .

« *Matériaux pour servir à un mémoire sur l'occurrence présente*[1]. »

Août 1753.

Les rois sont les images de Dieu sur terre; ils sont donc chargés de l'imiter autant qu'il est donné à la créature de le pouvoir faire.

L'Écriture et les Pères m'apprennent qu'il y a une véritable gradation dans le ciel, qu'il y a neuf chœurs ou neuf ordres d'anges, supérieurs les uns aux autres. Les deux Tobies voulant récompenser le conducteur du fils au retour de son voyage, ce conducteur leur déclara qu'il étoit Raphaël, un des sept anges qui assistent sans cesse devant Dieu, et à l'instant disparut. Voilà donc encore sept anges supérieurs aux autres. Le divin témoignage de J.-C. sur saint Jean-Baptiste le déclare le plus grand d'entre les enfants des hommes, et qu'il n'y en a aucun plus grand que lui. Enfin l'Église adresse ses prières publiques

1. La pièce dont je ne donne ici que le préambule, surtout à cause de sa date (Saint-Simon avait soixante-dix-huit ans lorsqu'il l'écrivit, et il mourut dix-neuf mois plus tard), fut rédigée à l'occasion de la protestation des princes du sang contre les qualités prises par le prince de Soubise avec le consentement du Roi; voyez les *Mémoires du duc de Luynes*, tome XIII, p. 2, 16, 54, etc. — Elle porte des indications marginales ou « manchettes, » dont la première est ainsi conçue : « Rien de plus parfaitement faux et absurde que tout soit égal devant le Roi. »

à la Sainte-Vierge, en lui donnant le nom de *Reine du ciel, des Anges et des Saints.* Voilà donc une gradation dans le ciel bien établie, puisqu'elle est de foi.

Il en est tellement de même sur la terre, qu'il n'y a État monarchique, ni républicain, peuples policés ou non policés, chez qui, de tout temps, les gradations ne soient établies. Cela se voit dans toutes les différentes parties de l'Europe, jusque chez les Suisses, qui n'ont pas conservé à leur noblesse le peu que la république des Provinces-Unies a laissé à la sienne ; mais la gradation s'y retrouve dans les conseillers des cantons, dans les avoyers, dans les bourgmestres, dans les conseillers des villes, et dans leurs autres officiers. Il n'y a pas jusqu'à la petite république de Genève qui n'ait aussi ses mêmes gradations. Celles de la république des Provinces-Unies sont si connues, qu'on n'en chargera point ce papier.

L'Asie et l'Afrique ont partout des gradations dans tous les États qui les composent, jusque chez ces petits rois africains du cap Vert, de la Côte-d'Or, du Sénégal, etc., qui sont, pour ainsi dire, plutôt marchands que rois, et dont les palais sont des huttes un peu plus grandes que celles de leurs sujets. C'est de quoi les relations sont pleines.

Si on passe chez les nations qui n'ont ni roi ni police, on trouvera la même gradation chez les Hurons, chez les Iroquois et chez toutes les nations sauvages. Chaque habitation, quoique portative et changeante, a un chef, qui a des conseillers, et des anciens, que les autres sauvages respectent, et auxquels ils cèdent dans leurs conseils, dans leurs fêtes de danses et de festins, dans le peu qu'ils ont de cérémonies, enfin partout entre eux . . . . . .

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 1er JUIN 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LUCE, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juillet 1880.)

Les procès-verbaux de la séance du Conseil d'administration du 27 avril et de l'Assemblée générale du 4 mai sont lus par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le Conseil est informé du décès de deux membres de la Société, M. le comte Perrot de Chazelles et M. l'abbé Houssaye, vicaire de la paroisse de la Madeleine.

M. le président rappelle les travaux historiques de ces deux sociétaires, dont il sera fait mention plus complètement dans son discours à la prochaine Assemblée générale.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1926. Mme la comtesse Perrot de Chazelles; présentée par MM. E. Dupont et J. Desnoyers.

1927. M. Alfred Dehodencq, élève de l'École des chartes, boulevard Saint-Michel, nº 47; présenté par MM. de Mas-Latrie et de Montaiglon.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue historique,* mai-juin 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mai 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mai 1880. — *Revue des Documents historiques,* mars et avril-mai 1880.

Sociétés savantes. — *Mémoires et bulletin de la Société nationale*

des Antiquaires de France, 4e série, tome VIII, année 1877. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 3e et 4e trimestres de 1879. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 3e trimestre de 1879.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Le gouvernement royal et l'administration des finances sous Philippe le Bel et ses trois fils (1285-1328), par M. Vuitry, membre de l'Institut. Paris, 1880. Br. in-8. — Erratum pour les p. 5 et 108 et la feuille 9 du fascicule XV de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.* — *Quinti belli sacri scriptores minores,* sumptibus Societatis illustrandis Orientis latini monumentis edidit Reinholdus Rœhricht, ph. doctor. Genevæ, 1879. Un vol. in-8. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 113e à 117e livraisons. — *Monographie du Dictionnaire de l'Académie française,* par Courtat. Br. in-8. — *L'Origine de la vie,* par le marquis de Nadaillac. Paris, 1880. Br. in-8. (Extrait du *Correspondant.*) — *Répertoire des sources historiques du moyen âge,* par M. l'abbé Ulysse Chevalier. 3e fascicule, in-8. — Programme des *Archives archéologiques* dirigées par M. L. Palustre. 4e année, 1880.

Correspondance.

M. Jourdain exprime ses regrets d'être empêché d'assister à la séance du Conseil.

M. le vicomte Perrot de Chazelles annonce le décès de M. le comte de Chazelles, son père, depuis longtemps membre de la Société de l'Histoire de France, dans laquelle il était entré sous les auspices de son beau-père, M. le baron de Barante, et dont il avait toujours suivi les travaux avec un vif intérêt.

M. Chévrier, ancien magistrat, remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

MM. de Nadaillac, Courtat, Croissandeau et Favre font hommage de diverses publications.

M. Molinier remercie le Conseil de lui avoir confié la publication de la *Chronique d'Auxerre*, décision qu'il n'a connue qu'à son retour d'un assez long voyage. Il s'efforcera de justifier l'honneur qui lui est fait, en se conformant aux modifications indiquées par le Comité à son plan de publication.

M. de Beaucourt rappelle que la Société a perdu précédemment plusieurs membres dont les noms ont été oubliés dans le discours de M. le président, à la dernière assemblée générale, savoir : MM. Ernest Gervais, Canel et le vicomte Étienne Dulong de Rosnay.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Le volume des *Gestes des évêques de Cambrai*, édité par le R. P. bollandiste De Smedt, est terminé et déposé. Il sera mis immédiatement en distribution.

Annuaire-Bulletin de 1879. 19 feuilles tirées; feuilles 20 et 21 en pages.

— de 1880. 4 feuilles tirées; feuilles 5 et 6 en placards.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 28 feuilles tirées.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 18 feuilles tirées; feuille 19 en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 7 feuilles tirées; feuilles 8 et 9 en pages.

Les Établissements de saint Louis. T. I. 3 feuilles tirées; feuilles 4 et 5 en pages; feuille 6 en placards.

Imprimerie de M. Lahure :

L'impression du Xe volume de *Brantôme* continue lentement.

M. le comte de Cosnac informe le Conseil que les *Mémoires inédits du marquis de Sourches,* que possède M. le duc des Cars et dont il avait entretenu précédemment le Conseil, vont être publiés par les soins du possesseur des manuscrits, avec la collaboration de M. Arthur Bertrand, ancien élève pensionnaire de l'École des chartes.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau pour l'exercice 1880-1881.

Sont élus, à la majorité des suffrages :

Président : M. S. Luce, premier vice-président de l'exercice précédent.

Vice-présidents : MM. de Beaucourt et A. de Barthélemy.

Secrétaire. M. J. Desnoyers conserve ses fonctions jusqu'en 1883, conformément au règlement.

Secrétaire adjoint : M. A. de Boislisle.

Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. E. Dupont.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. L. Delisle, *président,*
Egger,
Jourdain,
Lalanne,
J. Quicherat,
De Ruble.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. Bellaguet, *président,*
De Cosnac,
Laloy,
Vuitry.

M. Luce remercie le Conseil de l'honneur qu'il lui fait en le nommant président de la Société pour l'exercice 1880-1881. Il s'efforcera surtout de lui en témoigner sa reconnaissance en continuant l'édition de *Froissart* avec toute l'activité et la régularité que lui permettront sa santé et d'autres études se rapportant à la même période historique.

Le choix d'un commissaire responsable pour l'édition de *Sidoine Apollinaire* n'est point encore fixé. Le Conseil

exprime l'avis de demander à M. Bordier s'il voudrait remplir ces fonctions, auxquelles l'ont préparé ses précédents travaux sur *Grégoire de Tours*.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

41. — Arbois de Jubainville (H. d'). Deux diplômes carlovingiens des archives de l'Aube (883-892). In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

42. — Auriac (Eug. d'). Théâtre de la foire, recueil de pièces représentées aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent; précédé d'un essai historique sur les spectacles forains. In-18 jésus, 497 p. Paris, Garnier frères.

43. — Babeau (Albert). Henri IV à Troyes. In-8, 25 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube, année 1880.)

L'entrée du roi Henri dans la ville de Troyes, 30 mai 1595, doit une notoriété particulière aux vitraux sur lesquels le dernier des grands peintres-verriers de cette ville, Linard Gontier, en a retracé les principaux épisodes. M. Babeau a joint à la description de ces précieux monuments la représentation lithographique du principal et une série de pièces justificatives extraites des archives de la ville ou de celles de la cathédrale.

44. — Babinet de Rencogne (G.). Recueil de documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en Angoumois. Troisième partie. Recherches sur l'origine des moulins à papier de l'Angoumois, et particulièrement de la paroisse de la Couronne, la corporation des papetiers, les prix de vente du chiffon et du papier (de 1516 à 1790). In-8, 164 p. Angoulême, Goumard.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

45. — Baudrillart (H.). Les populations agricoles de la France. La Normandie (passé et présent); enquête faite au nom de l'Académie des sciences morales et politiques. In-8, xii-428 p. Paris, Hachette et Ce.

46. — Blancard (L.). Note sur la lettre de change à Marseille au xiiie siècle. Paris, Picard.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

47. — Boissin (F.). Le Vivarais et le Dauphiné aux Jeux floraux de Toulouse. In-8, 116 p. Vienne, Savigné.

(Extrait de la Revue du Dauphiné et du Vivarais.)

48. — Carré de Busserolle (J.-X.). Dictionnaire géographique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine. Tome I. In-4 à 2 col., viii-480 p. Tours, Guilland-Verger; Georget-Joubert.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Touraine.)

49. — Cartularium sive terrarium Piperacensis monasterii, ordinis canonicorum sancti Augustini, ex manuscripto et originali codice transcriptum, cura D. Joannis-Baptistæ Payrard, Aniciensis presbyteri, cum indice personarum et locorum. In-8, viii-84 p. Le Puy, Freydier.

50. — Charles (l'abbé R.). Saint Guingalois, ses reliques, son culte et son prieuré à Château-du-Loir (Sarthe), d'après des documents inédits. In-8, 147 p. et gravures. Le Mans, Pellechat.

51. — Chassant (A.) et H. Tausin. Dictionnaire des devises historiques et héraldiques. III. Introduction et table. In-12, xiv-140 p. Paris, Dumoulin.

52. — Cinget (H.). Le cardinal de Richelieu et son ministère, étude historique. In-8, 279 p. Saint-Denis (Réunion), Lahuppe.

53. — Corneaux (l'abbé). Longpont et ses ruines. In-12, xiii-144 p. et gravures. Soissons, Fèvre-Darcy; Longpont, aux ruines.

54. — Cosnard (C.). Histoire du couvent des FF. Prêcheurs du Mans (1219-1792). In-8, xii-336 p. et chromo. Le Mans, Monnoyer.

55. — Delaville le Roulx (J.). Un anti-grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem arbitre de la paix conclue entre Jean-Galéas Visconti et la république de Florence (1391-1392). In-8, 23 p. Paris, 1879.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Cet usurpateur du magistère, le napolitain Richard Caracciolo, dut sa promotion au pape Urbain VI et aux chevaliers qui n'avaient pas pris parti, avec le grand maître de Hérédia, pour l'antipape Clément VII. Ne pouvant prétendre que son titre fût reconnu à Rhodes, il resta attaché au saint-siège, près duquel il avait rempli les fonctions d'ambassadeur de l'Ordre, et ce fut ainsi qu'il fut choisi pour être un des arbitres du conflit entre Florence et Milan, dans lequel presque toute l'Italie du Nord se trouvait engagée. M. Delaville le Roulx retrace l'historique de cet arbitrage d'après les lettres écrites par la Seigneurie de Florence et conservées dans un registre de la bibliothèque Magliabecchienne, aujourd'hui aux Archives de l'État.

56. — Deschamps. Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. T. I. In-8, xiv-419 p. Paris, F. Didot et Ce.

(Publié par la Société des Anciens textes français.)

57. — Desmaze (C.). Histoire de la médecine légale en France, d'après les lois, registres et arrêts criminels. In-18 jésus, xx-344 p. Paris, Charpentier.

58. — Desilve (l'abbé J.). Analyse d'un cartulaire de l'abbaye de la Valroy. In-8, 144 p. Laon, Jacob.

59. — Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais, publié par la Commission départementale des monuments historiques. Arrondissement de Saint-Pol. T. I. In-8, ii-319 p. Arras, Sueur-Charruey.

60. — Douet d'Arcq (L.). Inventaire des meubles de la reine Jeanne de Boulogne, seconde femme du roi Jean (1360). In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

61. — Duseigneur. Études sur l'histoire du Finistère, suivies de : Histoire sur le domaine congéable. In-8, 410 p. Brest, Halégouët.

62. — Finot (J.). Étude de géographie historique sur la Saône, ses principaux affluents et le rôle qu'elle a joué comme frontière dans l'antiquité et au moyen âge. In-8, 163 p. Vesoul, Bon.

63. — Forestier (l'abbé). Notice historique, archéologique et religieuse sur l'église et la paroisse de Saint-Nectaire. In-18 jésus, 230 p. et gravures. Clermont-Ferrand, Thibaud.

64. — Gauthier (Jules). Inventaire-sommaire des registres d'état civil ancien conservés dans les archives communales et judiciaires du Doubs. In-8, 36 p. Besançon, Jacquin.

65. — Germain (Mgr), P. M. Brin et E. Corroyer. Saint Michel et le Mont-Saint-Michel; ouvrage illustré d'une photogravure, de 4 chromolithographies et de 200 gravures. Grand in-8, 556 p. Paris, F. Didot et Ce.

66. — Gobineau (de). Histoire d'Ottar Jarl, pirate norvégien, conquérant du pays de Bray en Normandie, et de sa descendance. In-18 jésus, 454 p. Paris, Didier et Ce.

67. — Gueneau (V.). Billy-Chevannes (Nièvre), notice historique. In-8, 71 p. et planche. Nevers, Vallière.

68. — Hucher (E.). Iconographie du roi René, de Jeanne de Laval, sa seconde femme, et de divers autres princes de la maison d'Anjou, Louis II, Yolande d'Aragon, Jean, duc de Calabre, Charles IV, comte du Maine, et Ferry II, comte de Vaudémont. In-8, 43 p. et 5 planches. Le Mans, Monnoyer; Pellechat.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

69. — Junghans (W.). Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech; traduite par M. Gabriel Monod, directeur adjoint à l'École des hautes études, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. In-8, xv-169 p. Paris, Vieweg.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 JUILLET 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BEAUCOURT, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 août 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1928. M. le docteur Patay, médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais; présenté par MM. Egger et Boucher de Molandon. Son correspondant à Paris sera M. Broussais, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

1929. M. l'abbé Ingold, bibliothécaire de l'Oratoire, rue du Regard, n° 2; présenté par MM. J. Desnoyers et de Beaucourt.

M. le président annonce le décès de deux sociétaires, M. le docteur Laloy et M. le duc de Richelieu. — M. le docteur Laloy, membre du Conseil et du Comité des fonds, remplissait ces fonctions avec un grand zèle. — M. de Jumilhac, duc de Richelieu, mort récemment à Athènes, à l'âge de trente-deux ans, était possesseur de papiers dont il espérait faire profiter les études historiques, comme le rappelle M. le marquis de Nadaillac, son oncle, dans une lettre adressée à M. le marquis de Chantérac et communiquée par celui-ci.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue historique,* juillet-août 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juin 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique* (comité de Bordeaux). Bordeaux, 1880.

Sociétés savantes. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* 113e livraison, janvier-mars 1880. — *Mémoires de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts séant à Douai,* 2e série, tome XIV (1876-1878). — *Bulletin de la Société centrale des Architectes,* 5e série, tome III, n° 6, avril 1880.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

De la part du R. P. Ingold, bibliothécaire de l'Oratoire : *Généralats du cardinal de Bérulle et du P. de Condren* (1re partie du *Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire,* du P. Cloyseault), publié par le R. P. Ingold. Paris, 1880. Un vol. in-8. — *L'Oratoire et le Jansénisme au temps de Massillon,* à propos d'un récent ouvrage de M. l'abbé Blampignon, par le même. Paris, 1880. Br. in-8. — *Le chancelier d'Aguesseau et l'Oratoire,* par le même. Paris, 1879. Br. in-8. — *Essai de bibliographie oratorienne,* par le même. Imprimés ; 1er fascicule (A-C). Paris, 1880. Br. in-8.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 118 à 122e livraisons. — *Épigraphie de Luchon,* par Julien Sacaze. Br. in-8. Paris, Didier et Cie. — *La maison de Roland,* souvenir des Cévennes, par Jules Bonnet. Br. in-8. Paris, Sandoz et Fischbacher. — *Le Cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Longpont, de l'ordre de Cluny, au diocèse de Paris,* publié pour la première fois, avec une introduction et des notes. xi-xiie siècle. Lyon, Perrin et Marinet. Un vol. in-8.

Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. — Fascicule XVI : *Catalogue des figurines en terre cuite du musée de la Société archéologique d'Athènes,* par Jules Martha, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier. Un vol. in-8. — Fascicule XVIII : *Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes, Zante, Cérigo,* et Appendice, par O. Riemann, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy. Br. in-8.

Correspondance.

MM. Luce et de Barthélemy expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance du Conseil, étant retenus au Comité ministériel des Travaux historiques, qui, par excep-

tion, se réunit le même jour et à la même heure pour examiner plusieurs questions importantes.

M. Dehodencq remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Viollet fait connaître l'état d'avancement auquel est parvenu le premier volume des *Établissements de saint Louis*, et exprime la crainte que son travail ne soit momentanément interrompu par suite d'une indisposition.

M. Bordier, auquel le Conseil, dans une séance précédente, avait proposé de confier les fonctions de commissaire responsable des *Œuvres de Sidoine Apollinaire*, exprime le regret de ne pouvoir accepter cette fonction.

M. Dupont, archiviste de la Société, communique une lettre circulaire émanée de la préfecture de la Seine et signée du directeur de l'administration générale, concernant certaines obligations qui seraient imposées aux Sociétés par leur titre d'établissement d'utilité publique. — Le Conseil, avant de répondre, estime nécessaire d'avoir des informations plus précises.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1879. Terminé et expédié.

— de 1880. 5 feuilles tirées; feuilles 6 et 7 en placards.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 28 feuilles tirées.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 19 feuilles tirées; feuilles 20 à 25 en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 10 feuilles tirées; feuille 11 en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. Ier. 6 feuilles tirées; feuilles 7 à 9 en placards.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. X. L'impression continue, mais lentement.

M. le comte de Puymaigre entretient de nouveau le Conseil d'une correspondance espagnole chiffrée que les rois de Castille ont adressée à leurs ambassadeurs en France, et dont il avait déjà parlé dans une séance précédente. Un officier espagnol, M. de Estève, ayant trouvé un certain nombre de ces lettres aux Archives nationales, a réussi à en découvrir la clef. Ce sont surtout des dépêches de Charles-Quint, de Philippe II et de Philippe III; celles de Philippe II sont les plus nombreuses. Ultérieurement, M. de Estève a rencontré à la Bibliothèque nationale une liasse de quatre-vingts lettres signées par le même roi et écrites par son célèbre secrétaire Antonio Perez. Il en existe aussi quelques-unes au ministère des Affaires étrangères. La plupart de ces lettres, écrites en espagnol, appartiennent à l'année 1578, et celles que M. de Estève a déchiffrées ont trait à l'expédition que le frère de Henri III (duc d'Alençon et duc d'Anjou) tenta, en cette année, dans les Pays-Bas.

M. le comte de Puymaigre communique trois des lettres provenant des Archives nationales, dont la copie lui a été remise par M. de Estève. L'une est adressée par Philippe II à Juan de Vargas, ambassadeur d'Espagne en France; l'autre a été écrite par Catherine de Médicis à Philippe II; la troisième est la réponse du roi. M. de Puymaigre a traduit deux de ces lettres, qui sont en espagnol.

Suivant son opinion, si la Société de l'Histoire de France voulait profiter des découvertes de M. de Estève, on pourrait se borner à la correspondance de Philippe II, qui, avec le texte, la traduction et les notes, formerait un volume. — Le Conseil renvoie cette communication au Comité de publication.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

70. — LACROIX (P.) Dix-septième siècle : institutions, usages et costumes (France, 1590-1700). Ouvrage illustré de 16 chromolithographies et de 300 gravures, dont 20 tirées hors texte, d'après les monuments de l'art de l'époque. In-4, VIII-584 p. Paris, F. Didot et Ce.

71. — LE GLAY (E.) Les Flamands aux croisades. In-8, 222 p. et grav. Lille, Lefort; Paris, même maison.

72. — LE MAÎTRE. Historique de la gendarmerie. Origine de cette arme, ses attributions et ses services aux différentes époques de notre histoire. In-18 jésus, 128 p. Paris, Laloux fils et Guillot.

(Publication de la Réunion des officiers.)

73. — LE MIRE (P. N.). Étude archéologique sur Grégoire de Tours. In-8, 71 p. Lons-le-Saunier, Gauthier frères.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

74. — LUCE (S.). Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468), publiée avec notes et pièces diverses relatives au Mont-Saint-Michel et à la défense nationale en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise. T. I. In-8, XXIII-323 p. Paris, Firmin Didot et Ce.

(Publié par la Société des Anciens textes français.)

75. — MAGEN (A.). Documents sur Jules-César Scaliger et sa famille. In-8, 122 p. Agen, Noubel.

(Extrait du Recueil des travaux de la Société d'agriculture, etc., d'Agen.)

76. — MARCHEGAY (P.). Chartes bordelaises de 1080 à 1185, tirées des archives du monastère de Saint-Florent, près Saumur. In-8, 20 p. Nantes, Forest et Grimaud; Les Roches-Baritaud (Vendée).

77. — MARCHEGAY (P.). Chartes de Saint-Florent près Saumur, concernant l'Angoumois. In-8, 32 p. Les Roches-Baritaud (Vendée).

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

78. — MARCHEGAY (P.). Chartes et autres titres du monastère de Saint-Florent, près Saumur, concernant l'Ile-de-France, de 1070 à 1220 environ. In-8, 30 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

79. — MARCHEGAY (P.). Chartes anciennes du prieuré de Monmouth, en Angleterre, au diocèse d'Hereford, membre de l'abbaye bénédictine de Saint-Florent, près Saumur. In-8, 35 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley; Les Roches-Baritaud (Vendée).

80. — MARCHEGAY (P.). Les prieurés anglais de Saint-Florent, près Saumur. Notice et documents inédits tirés des archives de Maine-et-Loire. In-4, 47 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley; Les Roches-Baritaud (Vendée).

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

81. — MARCHEGAY (P.). Vingt lettres missives originales et inédites du chartrier de Thouars (1282-1635). In-8, 42 p. Nantes, Forest et Grimaud; Les Roches-Baritaud (Vendée).

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

82. — MARIONNEAU (E.). Frère André, artiste peintre, de l'ordre des Frères prêcheurs (1662-1753); lettres inédites et documents, accompagnés de notes, d'un essai de catalogue des ouvrages de ce peintre, et d'un portrait gravé à l'eau-forte par E. Moyne, d'après la peinture originale du frère André. Gr. in-4, 64 p. Bordeaux, Gounouilhou.

83. — MARTIN (Alphonse). Étude historique sur les anciennes communautés d'arts et métiers du Havre. In-12, VIII-236 p. Fécamp, Durand.

84. — MAS LATRIE (L. de). La Terre au delà du Jourdain et ses premiers seigneurs. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

85. — MAUCONDUIT (G.). Histoire de Bolbec. In-8 carré, 100 p. Bolbec, Chicot; Rouen, Métérie.

86. — MAUPILLÉ (L.). Notices historiques et archéologiques sur les paroisses du canton de Saint-Brice. In-8, 102 p. Rennes, Catel et Cᵉ.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.)

87. — MAZARIN. Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère, recueillies et publiées par M. A. Chéruel. T. II (juillet 1644-décembre 1647). In-4, LXXVIII-1074 p. Paris, Imp. nationale.

(Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiée par les soins du ministre de l'Instruction publique.)

88. — MEYER (P.). La vie latine de saint Honorat et Raimon Féraut. In-8, 28 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Romania.)

89. — MOULÉ (L.). Recherches historiques et chronologiques sur les villages de l'arrondissement de Vitry-le-François. I. Étude sur la seigneurie et les villages de Changy, Merlaut, Outrepont. In-8, 85 p. Vitry-le-François, Pessez et Cᵉ.

90. — MOULIN. Notice sur les Ambibariens. In-8, 37 p. Tours, Bouserez.

(Extrait des Comptes-rendus du congrès tenu au Mans et à Laval par la Société française d'archéologie, en mai 1878.)

91. — Notice sur Jean Le Bon, médecin du cardinal de Guise; suivie de sa prosopopée : *le Rhin au roy*. 1568. Petit in-8, 93 p. Paris, Martin.

92. — Revue des Documents historiques; suite de pièces curieuses et inédites, publiées avec des notes et des commentaires par Étienne Charavay, archiviste-paléographe. 6ᵉ année, 1879. In-8, 203 p. Paris, Charavay frères, 51, rue de Seine.

Ce nouveau volume n'est pas moins riche que les précédents en pièces antérieures à la Révolution; je me bornerai à indiquer les principales, qui sont, pour la plupart, accompagnées d'excellents fac-similés en héliogravure.

Charte magnifique de Louis VII, en 1177, confirmant les anciennes donations faites à l'abbaye de Saint-Vandrille; restaurée

sur vélin par M. le docteur Bonnejoy. — Charte du mois d'octobre 1254, par laquelle Aymery IX, vicomte de Rochechouart, et Jeanne de Mauléon, sa femme, cèdent la part d'hérédité de celle-ci à Aymery IX, vicomte de Thouars; texte très important en langue romane. — Charte du 7 mai 1410, relative à la translation des reliques de sainte Hélène dans une châsse neuve. — Brevet de l'ordre du Porc-Épic, délivré par Dunois le 11 mars 1441. — Lettre de Frédéric, roi de Naples, à Anne de Bretagne, écrite du Plessis-lès-Tours, où Louis XII l'avait interné. — Documents du xv[e] siècle extraits des archives de Milan et de Venise. — Lettre de Vincent de Paul au ministre Chavigny sur l'état misérable des frontières de Picardie et de Champagne en 1651. — Diverses lettres de Philippe V à M[me] de Maintenon (9 janvier 1702), de Chamillart au duc de Vendôme (25 septembre 1708), d'Albéroni au Régent (16 septembre 1715), du vieux maréchal de Villeroy à son ancien camarade Vaudémont (17 mars 1722), du maréchal de Villars à M. d'Angervilliers, ministre de la guerre (29 avril 1733). — Plusieurs lettres galantes de la Clairon. — Une supplique de Grimm au comte de Vergennes, pour M[lle] de Belsunce, petite-fille de M[me] d'Épinay.

93. — Ruble (Alphonse de). François de Montmorency, gouverneur de Paris et lieutenant du roi dans l'Isle-de-France (1530-1579). In-8, 92 p. Paris, H. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Récit, appuyé sur un grand nombre de documents inédits, de deux importants épisodes de la vie du maréchal François de Montmorency, fils aîné du connétable : ses amours avec M[lle] de Pienne, rompues malgré la touchante résistance de l'un et de l'autre, pour faire épouser à François Diane de France, fille de Henri II; et sa querelle avec le cardinal de Lorraine, qui agita profondément la ville de Paris au commencement de 1565 et fut un des préludes de la guerre civile.

94. — Valois (Noël). Établissement et organisation du régime municipal à Figeac. In-8, 31 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Cette étude intéressante sur la longue période de troubles pendant lesquels le régime municipal de Figeac s'enfanta peu à peu, est faite d'après des textes inédits pour la plupart, et on trouve en appendice un tableau de l'organisation définitive, telle qu'elle fut établie par la charte royale du mois d'octobre 1318.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 AOÛT 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ANATOLE DE BARTHÉLEMY,

L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 novembre 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1929. M. le vicomte Georges D'AVENEL, à Paris, avenue Marceau, n° 45; présenté par MM. de Beaucourt et de Boislisle.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juillet 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juillet 1880. — *Revue des Questions historiques,* 1er juillet 1880.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 4e trimestre de 1879. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre de 1880. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1880, n° 1. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* avril, mai et juin 1880.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 123e à 126e livraisons. — *Épisodes de la Ligue au Mans* (1589), par l'abbé Ambroise Ledru, professeur au petit séminaire de Précigné. — *A travers la France en*

1422, par le même. Mamers, Fleury et Dangin. Deux br. in-8. (Extraits de la *Revue historique et archéologique du Maine.*) — *Les Enseignes, emblèmes et inscriptions du vieil Orléans,* par le docteur Patay, médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu, membre de la Société des sciences d'Orléans et de la Société archéologique et historique de l'Orléanais; avec XVI planches dessinées d'après nature et gravées à l'eau-forte par Émile Davoust, membre de la Société des sciences, attaché au Musée historique d'Orléans. Orléans, Herluison. Br. in-4. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.*)

Correspondance.

M. le ministre de l'Instruction publique et M. le vice-recteur de l'Académie de Paris invitent M. le président de la Société à assister à la séance de distribution des prix du grand concours des lycées.

M. L. Delisle exprime son regret d'être empêché d'assister à la séance du Conseil et d'être obligé de renvoyer à une prochaine séance le résultat de l'examen que le Comité de publication doit faire d'une proposition précédemment soumise au Conseil.

M. l'abbé Ingold et M. Patay remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1880. 5 feuilles tirées; feuilles 6 à 10 en pages.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 28 feuilles tirées. On attend la copie de l'introduction et de la table.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 25 feuilles tirées; feuilles 26 et 27 (fin du texte) en placards. — M. de Ruble a promis l'envoi prochain de la préface et de la table.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie

et l'histoire des Gaules. T. III. 10 feuilles tirées; feuilles 11 et 12 en pages.

Les Établissements de saint Louis. T. Ier. 9 feuilles tirées; feuille 10 en placards.

M. Viollet a remis la copie de plusieurs des feuilles suivantes. L'éloignement de M. Bordier, commissaire responsable, qui est en ce moment à Genève, retardera peut-être le tirage.

M. de Chantérac informe le Conseil qu'il a reçu de M. Constans la copie d'une partie du troisième volume des *Mémoires de Nicolas Goulas*. Le Conseil autorise la mise sous presse dès que le commissaire responsable en aura fait l'examen.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente, conformément au règlement, la situation de la caisse de la Société au 1er juillet, pour le premier semestre de 1880 :

Recettes.

Excédent de 1879.	11,877fr.	80 c.
489 cotisations	14,670	»»
Intérêts du Crédit foncier	19	86
Rentes sur l'État	365	»»
	26,932	66

Dépenses.

Impression de deux volumes. . . .	6,647	»»
Dépenses diverses.	1,664	75
	8,311	75

Résumé.

Recettes	26,932	66
Dépenses	8,311	75
Reste en caisse	18,620	91

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

95. — Bertin (Ernest). Les Mariages dans l'ancienne société française. In-8, iv-632 p. Paris, Hachette et Cᵉ.

Ce volume a obtenu une partie du prix Marcellin-Guérin que décerne l'Académie française. Sans approuver complètement le plan de l'auteur qui, contrairement à son titre, s'est cantonné entre le dix-septième et le dix-huitième siècle, et qui même, étant données ces limites, n'eût pas dû s'en tenir à un dépouillement quelque peu monotone des quatre ou cinq écrivains les plus connus, de ceux que tout le monde commence à savoir par cœur, je ne puis que reconnaître l'intérêt, l'utilité même de ce travail, et je crois devoir reproduire ici l'éloge qu'en a fait M. le secrétaire perpétuel de l'Académie.

« Un livre sur les *Mariages dans l'ancienne société française* devait naturellement contenir des détails assez piquants pour qu'on pût le trouver trop satirique, l'accuser même de manquer de bienveillance et d'impartialité. L'auteur s'en défend, et j'aime aussi à l'en défendre. Ce n'est pas dans les mémoires secrets, dans les chroniques scandaleuses, encore moins dans les commérages d'une société corrompue, qui ne s'en privait pas du reste, que M. Ernest Bertin a puisé ses informations. En recherchant les motifs qui décidèrent longtemps des mariages dans les familles nobles, il a étudié sous cet aspect nouveau la constitution et l'esprit de l'ancienne société française, et, par la force des choses, il a été amené à décrire les manèges, les intrigues, les incidents et les péripéties de la comédie matrimoniale, ainsi que la physionomie et les sentiments des personnages qui y jouaient leur rôle. S'il arrive alors parfois que la comédie dégénère et qu'elle aille jusqu'à la satire, la faute en est aux mœurs, et non à leur historien. C'est à Saint-Simon surtout et à Mᵐᵉ de Sévigné que M. Bertin a demandé des confidences, en ayant soin toujours de les soumettre au contrôle de l'honnête Dangeau, dont l'esprit exact et l'humeur débonnaire corrigeaient d'avance ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans la verve endiablée du fier duc et dans la malicieuse finesse de l'inimitable marquise. »

96. — Deseille (Ernest). Le pays Boulonnais, études historiques. In-8, 152-438-xvi p. Paris, Didier et Cᵉ.

Cet ouvrage est divisé en deux parties distinctes : 1° une introduction à l'histoire de la province boulonnaise et de la ville et du port de Boulogne (habitants, usages, religion et superstitions, régime féodal et municipal, fin de l'ancien régime); 2° une série de documents originaux, parmi lesquels il faut citer les *Antiquitez de Boulogne-sur-Mer,* par G. Le Sueur (1596), un catalogue analytique de plus de quatre cents chartes et monuments historiques pouvant servir à l'histoire du Boulonnais, les textes *in extenso* de vingt et une pièces, un compte de l'année 1338, et enfin une étude sur Boulogne en 1415 et sur les relations des communes du Nord lors du désastre d'Azincourt. — En somme, M. Deseille, en prenant pour point de départ de ses investigations la chronique de 1596, n'a pas eu d'autre prétention que d'indiquer une partie notable des sources où pourra puiser le futur historien du Boulonnais. Mais, comme beaucoup de recueils factices, celui-ci pèche par la méthode : non seulement l'auteur n'a point mis tout l'ordre nécessaire entre les différentes pièces, mais je lui reprocherais volontiers de n'avoir pas fait des efforts suffisants pour donner au moins une apparence d'homogénéité à son œuvre.

97. — HENRY (C.). Un érudit homme du monde, homme d'église, homme de cour (1630-1721); lettres inédites de Mme de la Fayette, de Mme Dacier, de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon, etc., extraites de la correspondance de Huet. In-8, IX-126 p. Paris, Hachette et Ce.

Il n'est pas besoin d'être exceptionnellement familiarisé avec l'histoire de nos dépôts littéraires pour savoir que la correspondance de Daniel Huet fut l'objet d'une des spéculations fructueuses de M. Libri et qu'elle appartient actuellement à un cabinet étranger, mais que la Bibliothèque nationale a retrouvé, en 1859, dans les portefeuilles de M. Léchaudé d'Anisy, la copie toute préparée pour l'impression d'une partie des lettres reçues par le savant prélat. Depuis vingt ans, ce recueil a été bien souvent exploré, cité et utilisé; je crois même qu'un certain nombre de pièces que M. Henry donne aujourd'hui comme inédites ont vu le jour de côté ou d'autre ; mais son petit fascicule ne laisse pas que de renfermer des pages intéressantes, surtout pour l'histoire littéraire et scientifique. Il est regrettable que la correction des textes, et surtout leur annotation, laissent autant à désirer. — Dans un appendice de vingt-deux pages, M. Henry a donné le relevé analytique, par catégories de signataires, des autres lettres à Huet que renferme la copie de M. Léchaudé d'Anisy.

98. — JAEGLÉ (Ernest). Correspondance de Madame,

duchesse d'Orléans, extraite des lettres publiées par M. de Ranke et M. Holland; traduction et notes par Ern. Jaeglé. 2 vol. in-18 jésus, x-787 p. Paris, Quantin et Ce.

La correspondance de Madame, dont il n'y a plus besoin de signaler la valeur, s'augmente chaque jour, mais surtout par le fait des publications allemandes; on peut voir, sur ce sujet, les quelques pages d'avis du nouveau traducteur et l'article qu'il a donné dans la *Revue des Deux Mondes* (1er janvier 1879). Nous autres Français, nous sommes en retard pour réunir et publier les lettres que l'infatigable plume de la princesse écrivait dans notre langue, et qui se rencontrent un peu partout : c'est là qu'il y aurait encore à trouver des détails nouveaux pour l'histoire des événements du règne de Louis XIV ou pour celle des mœurs, car il semble que la correspondance allemande ait à peu près donné maintenant, en ce qui concerne notre pays, tout ce qu'on en pouvait extraire.

En parcourant les deux volumes de M. Jaeglé, j'y relève au passage une certain nombre de pages intéressantes qui manquaient dans les anciennes traductions : un portrait de Mme de Montespan (I, 288), un récit de la bataille de Nerwinde (I, 110), une description du camée de la Sainte-Chapelle (I, 118), quelques lignes sur Ninon (I, 193-194), une très juste appréciation du rôle des chansons dans l'histoire (I, 247), un jugement non moins juste sur l'œuvre de Molière (I, 342), etc., etc.

Pour nombre de lettres, M. Jaeglé a jugé bon de ne pas prendre dans le texte allemand les passages qu'en avaient extraits ses devanciers. De plus, lorsqu'il donne les mêmes fragments qu'eux, sa traduction offre de notables différences (ce qui, je l'avoue, me fait craindre pour l'exactitude de l'une ou l'autre version). Il semble aussi que certaines lettres n'aient plus la même date que dans les recueils Brunet ou Rolland ; mais ce changement est sans doute le fait des nouveaux éditeurs allemands, MM. Holland et de Ranke, en qui nous devons avoir toute confiance.

99. — Potier de Courcy. Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne, chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit; par les PP. Anselme, Ange et Simplicien, augustins déchaussés. Tome IX. Deuxième partie, contenant la suite des généalogies du P. Anselme, et les généalogies des pairs, grands officiers et chevaliers du Saint-Esprit nommés de 1733 à 1790. Première livraison. Gr. in-4, xi-496 p. Paris, Firmin Didot.

Je suis fort en retard pour annoncer ce volume, qui a paru au mois de mars 1879, et la place me manquera pour en parler comme il conviendrait; mais je compte y revenir quelque jour, en traitant certains faits curieux relatifs à l'*Histoire généalogique*. Aujourd'hui donc on me permettra de n'en dire que quelques mots sommaires. Chacun sait que les neuf tomes mis au jour, de 1726 à 1733, par les continuateurs de l'œuvre du P. Anselme, sont très rares, très difficiles à rencontrer dans le commerce, et que, d'autre part, ils ont le grave inconvénient de s'arrêter soixante ans avant la fin du régime monarchique. MM. Didot et Cie, si soucieux des besoins de l'histoire, ont entrepris de faire une nouvelle édition, ou plutôt une réimpression textuelle, de l'œuvre monumentale, en intercalant seulement entre crochets dans la rédaction primitive des articles, sans l'altérer d'ailleurs, les corrections et additions dont ces articles étaient susceptibles. L'éditeur choisi pour cette tâche, — il était tout désigné par son passé d'érudit, par son ardeur à la recherche de la vérité, par une saine horreur des mensonges complaisants, — a bravement abordé le sujet par ses côtés les plus abrupts, ceux qui demandaient le plus d'initiative personnelle : sans attendre la réimpression des neuf volumes de l'*Histoire généalogique*, il nous offre un volume supplémentaire, tout entier de son œuvre, et qui contient, avec la suite des généalogies données par ses prédécesseurs, celles des pairs ecclésiastiques et laïques, des ducs héréditaires (pourquoi ne pas y ajouter les ducs à brevet?) et des chanceliers qui furent nommés entre 1733 et 1790.

Les RR. PP. Augustins et leur collaborateur Du Fourny (que M. de Courcy a tort de ne point nommer) se servaient autant que possible des titres originaux, que fournissaient en abondance les plus riches dépôts; aujourd'hui leur continuateur ne saurait plus suivre le même procédé, mais on peut être sûr qu'il n'a épargné et n'épargnera ni les soins, ni les démarches, ni les vérifications, pour se tenir à la hauteur de ses devanciers et pour établir exactement les filiations et la chronologie. Des lecteurs exigeants regretteront toutefois qu'il n'ait pas cru devoir chercher plus avant les origines vraies de certaines familles, surtout de celles qui ont occupé pendant plusieurs générations de hautes positions ministérielles. Il est vrai que, sous ce rapport, les PP. Augustins usaient aussi avec discrétion de leurs droits de généalogistes et ne remplissaient pas jusqu'au bout leur devoir; mais, aujourd'hui, cette réserve n'a plus aucun lieu d'être, l'histoire est en pleine possession de tous ses privilèges, et M. de Courcy se trouvait mieux autorisé que personne à compléter les indications tout à fait insuffisantes du *Dictionnaire véridique des origines* de Louis Lainé.

Sans compter les suites des généalogies qui s'arrêtaient à 1730 dans l'édition primitive, ni les branches négligées par celle-ci (l'attache de quelques-unes me semble discutable), le volume ou

plutôt le fascicule de M. de Courcy contient plus de vingt-cinq généalogies entièrement nouvelles, qui, pour la plupart, font connaître des familles historiques de premier rang. Cependant ce n'est encore qu'une première partie du volume supplémentaire; la seconde contiendra l'équivalent pour les maréchaux de France, les amiraux, les grands maîtres de l'artillerie, les grands aumôniers, les autres grands officiers de la couronne qui remplissent le tome VIII de l'*Histoire généalogique,* et enfin les chevaliers du Saint-Esprit (ancien t. IX). Souhaitons le prompt achèvement de cette entreprise si utile, pour que les éditeurs puissent procéder ensuite à la réimpression des neuf volumes de l'ancien texte et mettre ainsi à la disposition de tous un instrument de travail qui, malgré des lacunes et des imperfections absolument inévitables, conservera à jamais sa valeur et son crédit.

100. — Valois (Noël). Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris (1228-1249), sa vie et ses ouvrages. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. In-8, 399 p. Paris, Alph. Picard.

A la Faculté d'abord, puis dans le public érudit, l'œuvre de M. Valois a eu un succès des mieux mérités. D'un sujet inexploré, dédaigné même, le jeune historien a su faire jaillir la lumière, tout en dissimulant sous une forme agréable à l'esprit l'énorme somme de travail et l'immense quantité de documents sur lesquelles repose son livre. Comme évêque, comme patron de l'université de Paris, comme docteur, comme conseiller de Blanche de Castille et de Louis IX, comme délégué du saint-siège, comme confesseur de la reine mère, Guillaume l'*Auvergnat* eut constamment un rôle des plus importants, et son biographe a su en tirer parti pour éclaircir, chemin faisant, nombre de points obscurs dans l'histoire de cette période du XIIIe siècle.

A la suite de la première partie d'exposition, une seconde partie, plus technique, est consacrée à la bibliographie des œuvres de Guillaume, et surtout à l'examen de ses doctrines philosophiques, dont le caractère avait été remis en lumière, de nos jours, par les maîtres les plus compétents, mais méritait d'être encore apprécié de plus près.

Un catalogue de 103 pièces justificatives, dont beaucoup sont reproduites intégralement, complète cette étude de premier ordre.

101. — Vayssière (A.). Saint Guignefort; origine, forme et objet du culte rendu à ce prétendu saint dans la paroisse de Romans (Ain). In-8, 35 p. Lyon, Châteauneuf.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 2 NOVEMBRE 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. S. LUCE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 7 décembre 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1930. M. Léopold FAVRE, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Niort (Deux-Sèvres); présenté par MM. Pajot et J. Desnoyers. Correspondant, M. Champion, libraire.

1931. M. ARBOD, avocat à Valence (Drôme); présenté par MM. Auger et Loones. Correspondant, M. Loones, libraire.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* septembre-octobre 1880. — *Revue des Questions historiques,* 1er octobre 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 août, 15 septembre et 15 octobre 1880. — *Revue des Documents historiques,* juin-juillet et août-septembre 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique,* août et septembre-octobre 1880.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 4e trimestre de 1879. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1880, no 2. — *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres,* janvier-mars 1880. — *Mémoires* de la même société, 2e série, tome XVI. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube,* 3e série, tome XVI. — *Bulletin de*

la Société d'émulation du département de l'Allier, tome XVI, 1re livraison.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Inventaire critique des lettres historiques des croisades, par le comte Riant. I et II, a. 768-1100. Paris, Ernest Leroux, in-4. — *Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye N.-D. de Josaphat,* publiées par H.-François Delaborde, ancien élève de l'École des chartes, ancien membre de l'École française de Rome. Paris, Thorin, 1880. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,* fascicule XIX.) — *Lettres inédites de Jacques Faye et de Charles Faye,* publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Eugène Halphen. Br. in-12. Paris, Champion. — *Antoine Brachet, sa famille, sa mort en* 1504, *son monument funéraire retrouvé en* 1789, *à Paris,* par M. Boucher de Molandon. Br. in-8. Orléans, Herluison. — *Le château de Richemont et sa chapelle,* par le docteur E. Galy, président de la Société historique et archéologique du Périgord, etc. Br. in-8. Périgueux, Dupont et Ce. — *La conquête de la Corse et le maréchal de Vaux,* 1769, d'après des documents inédits, par G. Baguenault de Puchesse. Br. in-8. Paris, V. Palmé. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*) — *La prise de la Bastille,* par le baron de Reiffenberg. Br. in-16. Saint-Germain-en-Laye, D. Bardin. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 127e à 138e livraisons. — *Le Compositeur et le Correcteur typographes,* par G. Daupeley-Gouverneur, imprimeur, ancien correcteur à l'imprimerie Claye. Paris, Rouvier et Logeat, 1880. Un vol. in-18.

Correspondance.

MM. le comte Riant et de Beaucourt s'excusent d'être empêchés d'assister à la séance du Conseil.

M. le vicomte Georges d'Avenel remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Pajot, en proposant l'admission de M. L. Favre, rappelle les travaux littéraires auxquels celui-ci a coopéré, et entre autres l'édition du *Glossaire français* de la Curne Sainte-Palaye, dont M. Pajot a la direction, un *Glossaire du patois poitevin* et une *Histoire de la ville de Niort.*

M. Morand exprime ses regrets d'avoir été obligé, par un malheur de famille, d'interrompre momentanément la rédaction définitive de l'introduction et la préparation des

tables qui doivent compléter le second volume de la *Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy.*

M. le comte Riant annonce que M. Molinier a terminé à peu près la copie du manuscrit autographe de la *Chronique de Robert Abolant.* Il collationnera, pendant cet hiver, les sept autres manuscrits connus jusqu'ici, et il espère avoir terminé son travail au mois d'avril prochain.

M. de Chantérac informe le Conseil qu'après avoir examiné la copie du troisième volume des *Mémoires de Nicolas Goulas,* que lui a remise M. Constant, il l'a trouvée en état d'être mise sous presse, et qu'elle a été envoyée à l'imprimerie.

M. Royer, inspecteur d'Académie, au nom de M. le vice-recteur, informe le Conseil que le prix d'histoire fondé par la Société a été remporté par l'élève Constantin, du lycée Henri IV. Il renouvelle au Conseil l'expression de la reconnaissance de l'Université pour cet encouragement donné aux études historiques.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1880. 10 feuilles tirées.

Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. T. II. 28 feuilles tirées.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 26 feuilles tirées; feuilles 27, 28 et 29 en placards. Feuilles *a*, *b*, *c* de l'introduction en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 14 feuilles tirées; feuille 15 en pages.

Les Établissements de saint Louis. T. I. 13 feuilles tirées; feuilles 14 et 15 en pages.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, com-

munique au Conseil le résultat de l'examen fait par ce comité d'une proposition transmise par M. le comte de Puymaigre, de publier une correspondance chiffrée de Philippe II et d'autres princes et personnages politiques du xvi[e] siècle, dont M. de Estève a retrouvé la clef.

Tout en reconnaissant l'intérêt que peuvent offrir ces lettres pour l'histoire des relations politiques entre les cours souveraines de l'Europe au xvi[e] siècle, le Comité fait à ce projet les objections suivantes.

La Société a déjà publié et a encore en voie de publication plusieurs ouvrages importants qui se rapportent à la même période historique.

La correspondance des souverains et princes espagnols du xvi[e] siècle, dont M. Gachard dirige depuis plusieurs années la publication dans la collection de la Commission historique de Belgique, comprend déjà et comprendra encore un très grand nombre de lettres se rapportant aux mêmes personnages et aux mêmes événements politiques. La correspondance dont M. de Estève propose la publication n'en fournirait qu'un très incomplet supplément, à supposer même qu'elle ne figurât pas déjà, en partie, dans la collection de Belgique.

Si la Société entreprenait de publier des recueils de lettres historiques du xvi[e] siècle, il conviendrait sans doute de commencer par des documents qui eussent une relation plus intime avec l'histoire de France.

Enfin, le caractère de la rédaction en chiffres des lettres dont il s'agit n'est pas toujours une preuve de leur importance : l'emploi des chiffres épistolaires n'avait souvent d'autre but que de soustraire la lecture des dépêches aux agents intermédiaires de la transmission.

Le Comité regrette, en conséquence, de ne pouvoir proposer l'acceptation du plan présenté au Conseil. — L'opinion du Comité est mise aux voix et approuvée par le Conseil.

M. P. Meyer appelle l'attention du Conseil sur l'intérêt que pourrait offrir la publication d'une *Chronique de Jean de Montreuil sur le règne de Charles VII*. Un élève

distingué de l'École française de Rome, M. Thomas, a commencé des recherches préliminaires sur ce document. — Le Conseil est d'avis que la question dont il s'agit doit être plus approfondie et plus sérieusement examinée, pour qu'il puisse prendre une décision à cet égard.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

102. — AZAÏS (l'abbé P.). Le collège de Nîmes. In-8, 127 p. Nîmes, Clavel-Ballivet et Cᵉ.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Nîmes.)

103. — BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.). Un tableau de l'abbaye de Fontevrault. In-8, 20 p. Angers, Germain et Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

104. — CROISSANDEAU (J.). Grammaire romane du XIIIᵉ s. appliquée au *Roman de la Rose*. In-16, 80 p. Orléans, Herluison.

(Extrait du t. V du *Roman de la Rose*.)

105. — DUHAMEL (L.). Une ligue au XIVᵉ siècle; épisode du passage des Grandes compagnies en Provence. In-8, 16 p. Avignon, Séguin frères; Paris, Champion.

106. — FLAVIEN DE BLOIS (le R. P.). Statistique des franciscains dans la Loire-Inférieure à l'époque de la Révolution. In-8, 23 p. Nantes, Libaros.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

107. — GIRARD. Le siège d'Arbois en 1674. In-8, 39 p. Lons-le-Saulnier, Declume.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

108. — HÉDOU (J.). Jean Le Prince et son œuvre, suivi de nombreux documents inédits. In-8, 339 p. et portrait à l'eau-forte par Gilbert. Paris, Baur; Rapilly.

109. — Inventaire-sommaire des archives communales de la ville de Bourg antérieures à 1790, rédigé par M. Brossard, archiviste de la ville. Première partie. In-4 à 2 col., p. 1 à 54. Bourg, Villefranche.

110. — JOUBERT (A.). Documents relatifs à l'histoire du Maine sous la domination anglaise pendant la guerre de Cent ans. In-8, 16 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

111. — MEAUX (de). Étude historique sur le Forez, département de la Loire. In-18, 35 p. Roanne, Ferlay.

112. — Notice généalogique sur la famille de St-Exupéry. In-4, 99 p., avec gravures, carte et tableaux généalogiques. Paris, Jouaust.

113. — Notice historique sur Bidache. Châteaux de Viellenave, Bidache, Guiche, Came, Hagetmau, Aster, Séméac, Blaye, Lesparre, l'Ombrière, d'après des documents authentiques et la tradition populaire; par J. L. In-32, 46 p. Bayonne, Ve Lamaignère.

114. — PAILLARD (C.). Documents relatifs aux projets d'évasion de François Ier, prisonnier à Madrid, ainsi qu'à la situation intérieure de la France en 1525, en 1542 et en 1544. In-8, 71 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Revue historique.)

115. — PARIS (Gaston). Le Roman du châtelain de Coucy. In-8, 33 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Romania.)

116. — PARMENTIER (le général). Quelques observations sur l'orthographe des noms géographiques. Mémoire présenté à la section de géographie de l'Association française pour l'avancement des sciences, au congrès du Havre, le 27 août 1877. In-8, 48 p. Paris, 76, rue de Rennes.

117. — PIERRON. Jean de la Vacquerie, procureur général d'Artois, conseiller pensionnaire d'Arras, premier président au parlement de Paris. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Douai, le 4 novembre 1878. In-8, 60 p. Douai, Duramou.

118. — Police (la) de Paris en 1770. Mémoire inédit composé par ordre de G. de Sartine, sur la demande de Marie-Thérèse; avec une introduction et des notes par A. Gazier. In-8, 150 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

119. — Potiquet (A.). Les prieurs de Notre-Dame de Magny et les commandeurs de Louvières et Vaumion, seigneurs en partie de la ville de Magny-en-Vexin. In-8, 60 p. Magny-en-Vexin, Petit.

120. — Quincarnon (de). Les antiquités et la fondation de la métropole des Gaules, ou De l'église de Lyon et de ses chapelles, avec les épitaphes que le temps y a religieusement conservées. In-16, xiii-127 p. Lyon, Georg.

121. — Redier de la Vilatte (l'abbé). Étude littéraire sur les historiens du Languedoc, en particulier sur dom de Vic et dom Vaissète. In-8, 178 p. Toulouse, Douladoure.

(Académie des Jeux floraux, concours de 1879.)

122. — Reinhard de Liechty (l'abbé). Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin, ou la Science au moyen âge. In-18 jésus, ii-256 p. Paris, Palmé.

123. — Renet (l'abbé). Prieuré de Villers-Saint-Sépulcre. In-8, 88 p. et plan. Beauvais, Père.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Oise.)

124. — Rey (A.). Notes sur mon village. L'école et la population de Saint-Prix (canton de Montmorency) depuis 1668. In-8, 26 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

125. — Richemond (L. de). La Rochelle au temps de Charles VII, à propos d'une relation rochelaise sur Jeanne d'Arc. In-8, 11 p. La Rochelle, Siret.

126. — Roschach. Documents inédits concernant l'édit de pacification de 1568 et le régime des suspects à Toulouse. In-8, 40 p. Toulouse, Deladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Toulouse.)

127. — SAGNIER (C.). La tour de Constance et ses prisonnières; liste générale et documents inédits. In-8, 220 p. Paris, Fischbacher.

128. — SAINTE-AULAIRE (de). Portraits de famille (1750-1810). In-8, 215 p. Périgueux, Cassard frères.

129. — SARDOU (A. L.). Supplément à l'édition du Martyre de sainte Agnès publiée par la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes; rectifications et notes nouvelles d'après la récension faite par M. Léon Clédat et les observations de M. Camille Chabaneau. In-8, 12 p. Nice, Malvano-Mignon.

130. — SCHICKLER (F. de). L'histoire de France dans les archives privées de la Grande-Bretagne. Relevé des documents concernant la France dans les Reports of the Royal commission on historical manuscripts (1870-1876). Gr. in-8, 91 p. Paris, Imp. nationale.

(Extrait du Journal des savants.)

131. — TURNER (E.). Ambroise Paré (1510-1590); la date de sa naissance, sa famille, sa demeure, sa religion, ses œuvres. In-8, 33 p. Paris, Martinet.

(Extrait de la Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie.)

132. — VEUCLIN (E.). Quelques mots sur les vitraux anciens de l'église paroissiale d'Orbec (Calvados). In-8, XVI p. Orbec, Legrand.

133. — VINGTRINIER (E.). Le Théâtre à Lyon au XVIIIe siècle. In-8, 136 p. Lyon, Meton.

134. — VOILLARD (É.). Essai sur Montéclaire (Michel Pinolet), musicien et compositeur du XVIIIe siècle. Petit in-8, XV-102 p. Chaumont, Ve Miot-Dadant; Paris, Menu.

135. — WARREN (F. P. E. de). Les comtes de Warren, annales et portraits de famille (940-1879). Gr. in-8, 336 p. avec blasons et gravures par Lapaix. Saint-Nicolas-de-Port, Collin.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 7 DÉCEMBRE 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. S. LUCE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 4 janvier 1881.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Ouvrages envoyés à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, novembre-décembre 1880. — *Bulletin de la Société du Protestantisme français*, 15 novembre 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique*, novembre 1880.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, 1er et 2e trimestres de 1880. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, juillet à septembre 1880. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1880, n° 3. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1880. — *Séance publique* de la même Académie, 4 décembre 1879. — Congrès archéologique de France, XLVIe session. *Séances générales tenues à Vienne en* 1879, *par la Société française d'archéologie*. Paris, Champion, 1 vol. in-8.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, par A. Chéruel; tome IV. Un vol. in-8, 1880. Paris, Hachette et Ce. Ce volume complète l'ouvrage auquel l'Académie française a accordé le grand prix de la fondation Gobert en 1880. — *Histoire des enfants abandonnés depuis l'antiquité jusqu'à nos jours; le Tour;* par Ernest Semichon, avocat, ancien conseiller général, ancien inspecteur des enfants assistés de la Seine-Inférieure. Un vol. in-8, 1880. Paris, Plon et Ce. — *Ramefort de Gennes et ses seigneurs au XVe siècle*, d'après les archives inédites du château de la Sionnière;

la Vie rurale au XVIe siècle, d'après un ouvrage nouveau ; *René de la Rouvraye, dit le Diable de Bressault* (épisode des guerres de religion au Maine et en Anjou), par André Joubert. Trois broch. in-8. Paris, Jules Gervais. — *Essai de bibliographie oratorienne,* par le Père A.-M. Ingold, bibliothécaire de l'Oratoire ; Imprimés, 2[e] fascicule, D-I. Br. in-8. Paris, Sauton et Féchoz. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 139[e] à 144[e] livraisons. — N[o] du 10 novembre 1880 du *Journal officiel,* contenant un compte rendu des travaux de la Société de l'Histoire de France, d'après la communication de M. Desnoyers à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Correspondance.

M. Semichon fait hommage de son ouvrage sur l'*Histoire des enfants abandonnés*, pour laquelle ses fonctions d'inspecteur de ces enfants, dans le département de la Seine-Inférieure, lui ont fourni l'occasion de recueillir de nombreux documents.

M. Ferdinand Delaunay adresse au Conseil une analyse du dernier compte rendu de M. Desnoyers sur les travaux de la Société, qu'il a fait insérer dans le *Journal officiel* du 10 novembre. — Le Conseil, en remerciant M. Delaunay, l'autorise, sur l'avis favorable du Comité des fonds, à se faire délivrer par le libraire de la Société les tomes I et II des *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules* et la suite de l'édition de *Froissart,* dont il a analysé les six premiers volumes dans le *Correspondant.*

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Première partie. 10 feuilles tirées ; feuille 11 en placards.

— Deuxième partie. Feuilles 15 et 16 composées.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 28 feuilles tirées ;

feuilles 29 et 30 en placards; feuilles *a*, *b*, *c* de l'introduction en pages.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 17 feuilles tirées; feuille 18 en pages. On continue l'impression du volume.

Les Établissements de saint Louis. T. Ier. 17 feuilles tirées; feuille 18 en placards.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. On attend la copie de l'introduction et des tables.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. III. 3 feuilles tirées; feuille 4 en placards.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. X. Le texte est achevé depuis longtemps. L'impression des poésies attribuées à Froissart, et que publie dans l'Appendice M. le docteur Gally, a seule retardé l'achèvement du volume, que l'éditeur, M. Lalanne, espère néanmoins terminer pour le mois de janvier prochain.

Le Conseil se préoccupe, de nouveau, de la nécessité de distribuer très prochainement les trois volumes qui doivent compléter la livraison de l'exercice 1880, et d'assurer une publication plus rapide des volumes qui représenteront l'exercice 1881.

Les trois volumes qui paraissent devoir être achevés et distribués dans le courant de janvier sont : le tome III des *Mémoires de La Huguerye*, le tome X de *Brantôme*, et très probablement le tome II de la *Chronique de Le Févre de Saint-Remy*, dont l'impression est suspendue depuis un certain temps, pour différents motifs précédemment signalés au Conseil.

Les deux premiers volumes qui pourront commencer la livraison de 1881 et être distribués avant l'Assemblée générale paraissent être le tome I des *Établissements de saint Louis* et le tome III des *Extraits des Auteurs grecs*.

M. J. Quicherat, commissaire de la publication des *Lettres missives de Louis XI*, dit qu'il y a lieu de compter que le

manuscrit du premier volume, contenant les lettres de Louis dauphin, sera remis prochainement par M. Charavay. La mission récente de celui-ci en Italie lui a procuré plusieurs documents intéressants. Il espérait le même résultat d'une mission en Espagne, qu'il a sollicitée du ministère; mais les relations très rares de Louis XI avec l'Espagne, pendant la première période de sa vie politique, laissent à cet égard peu de chances favorables. D'ailleurs, une mission récente en Espagne, qui avait pour but de rechercher des documents destinés à la Bibliothèque nationale, n'a pas eu le succès qu'on en espérait. Les éditeurs pourraient donc ne pas différer plus longtemps l'impression du premier volume.

Le Conseil déclare qu'il s'en rapporte à la prudence de son commissaire responsable pour commencer au plus tôt une publication autorisée depuis plusieurs années, et à laquelle chacun des deux éditeurs actuels continue de travailler activement.

M. le comte Riant renouvelle au Conseil l'assurance que l'éditeur de la *Chronique de Robert Abolant* continue activement la collation des nombreux manuscrits conservés dans diverses bibliothèques, et qu'il espère avoir prochainement en communication l'original autographe. Des difficultés administratives ont retardé la communication du manuscrit de la bibliothèque municipale de Montpellier.

M. Luce donne l'assurance que le manuscrit du tome VIII de *Froissart* sera prêt à mettre sous presse avant la fin de l'année 1881.

Le Conseil, sur la proposition du Comité des fonds, autorise M. Léon Godard à se faire délivrer le volume d'*Etienne de Bourbon* en échange d'un autre volume d'un ouvrage non épuisé.

La séance est levée à quatre heures et demie.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 5 août dernier, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Chéruel, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV.*

Second prix maintenu à M. l'abbé Mathieu, pour son livre intitulé : *L'Ancien régime dans les provinces de Lorraine et de Barrois.*

PRIX THIERS. — A M. Charveriat, pour son *Histoire de la guerre de Trente ans.*

PRIX THÉROUANNE. — 2,500 fr. à M. Ernest Lavisse, pour ses *Études sur l'histoire de Prusse;* 1,500 fr. à M. du Bled, pour son *Histoire de la monarchie de Juillet.* — Mention honorable à M. Bourelly, pour le premier volume de son *Étude historique sur le maréchal Fabert.*

PRIX BORDIN. — A M. Baudrillart, pour son *Histoire du luxe public et privé depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.*

PRIX MARCELLIN GUÉRIN. — Un tiers à M. Ernest Bertin, pour son étude sur *les Mariages dans l'ancienne société française.*

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES. — Un prix de 2,000 fr. à M. Chassang, pour son édition nouvelle des *Remarques de Vaugelas sur la langue française.* — Un prix de 2,000 fr. à MM. René de Lespinasse et François Bonnardot,

pour leur réédition du *Livre des métiers d'Étienne Boileau,* dans les publications historiques de la ville de Paris.

PRIX MONTYON. — Un prix de 1,500 fr. à M. O. Douen, pour son livre sur *les Premiers pasteurs du Désert* (1685-1700).

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 13 novembre, a décerné les prix suivants :

ANTIQUITÉS NATIONALES. — 1re médaille, à M. Aimé Cherest, pour son livre intitulé : *l'Archiprêtre, épisode de la guerre de Cent ans au XIVe siècle.* — 2e médaille, à M. de Charmasse, pour son *Cartulaire de l'église d'Autun.* — 3e médaille, à M. Claudin, pour son ouvrage intitulé : *Origines de l'imprimerie à Albi.* — 4e médaille, à M. Émile Molinier, pour son étude sur la *Vie d'Arnoul d'Audrehem.*

Mentions honorables : 1° à M. Philippe de Bosredon, pour sa *Sigillographie du Périgord;* 2° à M. Edmond Blanc, pour son *Épigraphie antique du département des Alpes-Maritimes;* 3° à M. l'abbé Albanès, pour son édition de la *Vie de sainte Douceline, fondatrice des Béguines de Marseille, composée au XIIIe siècle en langue provençale;* 4° à M. Boucher de Molandon, pour son mémoire sur *la Famille de Jeanne d'Arc et son séjour dans l'Orléanais;* 5° à M. de la Chauvelays, pour son mémoire sur *les Armées de Charles le Téméraire;* 6° à M. Vaesen, pour son ouvrage intitulé : *la Juridiction commerciale de Lyon sous l'ancien régime.*

PRIX DUCHALAIS (numismatique du moyen âge). — A M. Louis Blancard, pour son *Essai sur les monnaies de Charles Ier, comte de Provence.*

Prix Gobert. — Premier prix à M. G. Demay, pour son ouvrage intitulé : *le Costume au moyen âge d'après les sceaux.*

Second prix à M. Auguste Molinier, pour ses Additions à la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc.*

Mention honorable à M. Thomas, pour son livre sur les *États provinciaux du centre de la France au temps de Charles VII.*

Prix Delalande-Guérineau. — A MM. Jacques Normand et Gaston Raynaud, pour leur édition d'*Aïol,* chanson de geste, avec glossaire et introduction.

Prix Jean Reynaud, à distribuer alternativement par chacune des cinq classes de l'Institut. — Décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres à M. Jules Quicherat, pour ses ouvrages intitulés : *Recueil des œuvres de Thomas Bazin; — les Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc; — Histoire du costume; — Rodrigue de Villandrado.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

136. — Abbaye (l') de la Bénissons-Dieu (diocèse de Lyon), fondée par saint Bernard en 1138, restaurée et transformée par Mme de Nerestang en 1612. Récit, description, gravures et plan; par l'abbé J. B. In-8, xvi-307 p. Lyon, Brun.

137. — Affre (H.). Documents sur le langage de Rodez et le langage de Millau du xiie au xvie siècle. In-8, 18 p. Paris, Maisonneuve et Ce.

(Extrait de la Revue des Langues romanes.)

138. — Albanès (l'abbé). La vie de sainte Douceline, fondatrice des béguines de Marseille, composée au xiiie siècle

en langue provençale; publiée pour la première fois, avec la traduction en français et une introduction critique et historique. In-8, XCII-308 p. Marseille, Camoin.

139. — ALBANÈS (l'abbé). Le couvent royal de Saint-Maximin en Provence, de l'ordre des Frères prêcheurs; ses prieurs, ses annales, ses écrivains; avec un cartulaire de quatre-vingt-cinq documents inédits. In-8, XV-623 p. Marseille, Camoin; Boy.

(Extrait du Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.)

140. — ALBIGNY (P. d'). Les Lettres monitoires et leur emploi dans les diocèses de Vienne et de Viviers, d'après des documents originaux. Gr. in-8, 59 p. Privas, Roure.

141. — ALLARD (Paul). Une famille de cultivateurs normands sous l'ancien régime. In-8, 7 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

142. — ANCELON (E.-A.). Recherches historiques et archéologiques sur les salines d'Amelécourt et de Château-Salins. In-8, 39 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

143. — AMBERT (baron). Le connétable Anne de Montmorency (1493-1567). In-8, 335 p. et gravures. Tours, Mame et fils.

144. — ANTRAS (J. d'). Mémoires de Jean d'Antras de Samazan, seigneur de Cornac, suivis de documents inédits sur les capitaines gascons pendant les guerres de religion et de la généalogie de la maison d'Antras, publiés pour la première fois par M. J. de Carsalade du Pont, du Comité historique de Gascogne, et M. Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut. In-8, XIX-236 p. et planche. Sauveterre-de-Guyenne, Chollet.

145. — ARAGON. Voltaire et le dernier gouverneur du château de Salses (trois lettres inédites de Voltaire). In-8, 12 pages. Montpellier, Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

146. — Arbellot (l'abbé). Biographie du P. Rouard de Card, de l'ordre des Frères prêcheurs. In-8, 98 p. Paris, Haton.

147. — Arbois de Jubainville (H. d'). L'administration des Intendants, d'après les archives de l'Aube. In-8, xviii-231 p. Paris, H. Champion.

Tous les travailleurs qui s'occupent d'histoire administrative avaient remarqué l'introduction de l'inventaire des archives départementales de l'Aube, publié en 1864, comme une des trois ou quatre études modernes qui font le plus de lumière sur l'institution si obscure, ou plutôt si mal connue, des intendants. Nous devons donc savoir gré à notre érudit confrère d'avoir repris son œuvre, malgré les occupations qui l'en avaient détourné depuis plusieurs années, et de la mettre à notre disposition, revue et remaniée considérablement. Analyser en détail, et par suite discuter quelquefois une étude de ce genre, ne serait guère possible ici; je donnerai donc simplement l'indication des principaux points qu'expose tour à tour l'auteur : origine des intendants et idée générale de leurs fonctions; administrations financière, domaniale, militaire; travaux publics; police et juridiction; direction des affaires communales, industrielles et commerciales; agriculture et statistique. Toutes ces questions sont plus que jamais à l'ordre du jour dans une partie du monde érudit; il serait donc à souhaiter que chaque province nous envoyât, comme l'Aube le fait aujourd'hui, sa contribution à une enquête impartiale, appuyée sur les meilleurs documents, et d'où puisse sortir quelque jour la vérité si souvent méconnue, altérée ou contestée.

148. — Aubugeois de La Ville du Bost (H.). Histoire du Dorat, avec le plan de la ville. In-8, x-282 p. et planche. Poitiers, Oudin frères; Paris, même maison.

149. — Audiat (L.). Essai sur l'imprimerie en Saintonge et en Aunis. Petit in-8, 211 p. avec vignettes. Pons, Texier.

150. — Aurélien (dom). La Gaule catacombaire. L'apôtre saint Martial et les fondateurs apostoliques des églises des Gaules; Baptista Salvatoris, ou le Sang de saint Jean à Bazas peu d'années après l'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ. In-8, ii-502 p. Toulouse, Sistac et Boubée; Paris, Lecoffre.

151. — AURIAC (E. d'). La corporation des Ménétriers et le Roi des violons. In-8, 60 pages. Paris, Dentu.

(Extrait de l'Investigateur.)

152. — BACKER (L. de). Histoire de la ville de Bourbourg depuis son origine jusqu'en 1789. In-8, VIII-283 p. Paris, Claudin.

153. — BACKER (L. de). Le droit de la femme dans l'antiquité; son devoir au moyen âge, d'après des manuscrits de la Bibliothèque nationale. In-18 jésus, 179 p. Paris, Claudin.

154. — BAILLET (dom P.). Documents inédits sur l'histoire de la Champagne (1070-1750). Chronique de l'abbaye de Saint-Martin de Huiron, publiée par le docteur Mougin, de la Société française d'archéologie. Grand in-8, XVI-228 p. avec notes et armoiries. Châlons-sur-Marne, Denis.

155. — BAILLON (de). Madame de Montmorency (Marie-Félicie des Ursins). In-18 jésus, 288 p. Paris, Didier et Ce.

156. — BARDINET (L.). Condition civile des juifs du Comtat-Venaissin pendant le séjour des papes à Avignon (1309-1376); leur rôle économique et intellectuel. In-8, 109 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

157. — BARTHÉLEMY (É. de). La ville de Sézanne et l'abbaye du Reclus, notes historiques. In-8, 24 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

158. — BAUDRILLART (H.). Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. T. III : le moyen âge et la renaissance. In-8, 708 p. Paris, Hachette et Ce.

159. — BAUQUIER (J.). Les Provençalistes du XIIIe siècle (lettres inédites de Sainte-Palaye, Mazaugues, Caumont, La Bastie, etc.). In-8, 68 p. Paris, Maisonneuve et Ce.

(Extrait de la Revue des Langues romanes.)

160. — BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (C.-J.). Coutumes et insti-

tutions de l'Anjou et du Maine, antérieures au XVIe siècle. Textes et documents, avec notes et dissertations. Première partie : coutumes et styles. T. III. In-8, 528 p. Paris, Pedone-Lauriel.

161. — Becquart (V.). Les communes de l'arrondissement de Lille; documents historiques et archéologiques. Gr. in-8, XIV-798 p. Lille, Danel.

162. — Bégule (L.). Monographie de la cathédrale de Lyon, précédée d'une notice historique par M. C. Guigue, archiviste en chef du département du Rhône et de la ville de Lyon. In-f°, VIII-229 p., avec 34 planches hors texte, dont plusieurs en chromolithographie, et fig. diverses. Lyon, l'auteur.

163. — Bellet (l'abbé C.). Un évêque au moyen âge; notice historique sur Aimon Ier de Chissé, évêque de Grenoble de 1388 à 1427, d'après des documents paléographiques inédits. In-8, XIII-118 p. Lyon, Brun; Paris, Picard.

164. — Bellet (l'abbé C.). Étude critique sur les invasions en Dauphiné, notamment à Grenoble et dans le Graisivaudan. In-8, 50 p. Lyon, Brun.

165. — Bernard. Étude historique sur les conditions de la répression en matière de mendicité. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Grenoble, le 4 novembre 1879. In-8, 67 p. Grenoble, Baratier et Dardelet.

166. — Bernard (A.) et A. Bruel. Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, formé par Auguste Bernard, revisé et publié par Alexandre Bruel, archiviste aux Archives nationales. T. II (954-987). In-4, 764 p. Paris, Imprimerie nationale.

(Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

167. — Bertrand (A.). Documents inédits pour servir à l'histoire du Maine, publiés et annotés par Arthur Bertrand, archiviste-paléographe, vice-président de la Société

historique et archéologique du Maine. 3e fascicule. Le duc d'Alençon en Flandre (1581); Bois-Dauphin (1581-1589); capitulation du Mans (décembre 1589). In-8, p. 73 à 104. Le Mans, Monnoyer; Pellechat.

168. — Bertulus (E.). Le grand pionnier laïque de 1720, ou le chevalier Nicolas Roze, commandeur de l'ordre hospitalier de Saint-Lazare, et les horreurs de la peste; légende du xviiie siècle dédiée au peuple marseillais. In-8, 40 p. Marseille, Barlatier-Feissat père et fils.

169. — Béziat (L.). Histoire de l'abbaye de Caunes, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Narbonne, d'après les documents originaux. In-16, xvi-244 pages, avec grav., plan et fac-similé. Paris, Claudin.

170. — Bizouard (l'abbé J.-T.). Couvent de l'Ave-Maria (octobre 1412 à septembre 1792); sainte Colette à Auxonne (1412-1417). In-8, 120 p. Auxonne, Charreau; Lyon, Vitte, Lutrin et Ce.

171. — Blancard (L.). Le Besant d'or sarrazinas pendant les croisades; étude comparée sur les monnaies d'or, arabes et d'imitation arabe, frappées en Égypte et en Syrie aux xiie et xiiie siècles. Suivi de la table des poids de 300 dinars fathimites, dressée par H. Sauvaire. In-8, 48 p., avec figures et planche. Marseille, Barlatier-Feissat père et fils.

172. — Boileau (É.). Les Métiers et Corporations de la ville de Paris, xiiie siècle. Le Livre des métiers d'Étienne Boileau, publié par René de Lespinasse et François Bonnardot, anciens élèves de l'École des chartes. Grand in-4, clxxxii-421 p. et 7 planches fac-similé. Paris, Imprimerie nationale.

(Histoire générale de Paris. Collection de documents publiés sous les auspices de l'édilité parisienne.)

173. — Boissieu (M. de). L'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste à Saint-Chamond, son chapitre, ses reliques. Notice historique, accompagnée de pièces justificatives. In-8, viii-342 p. et 3 planches. Lyon, Brun.

174. — Bonnabelle. Étude sur les seigneurs de Ligny de la maison de Luxembourg, la ville et le comté de Ligny. In-8, 88 p. et planches. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

(Extrait des Mémoires de la Société de Bar-le-Duc.)

175. — Bonnabelle. Notice sur Morley, canton de Montiers-sur-Saulx, arrondissement de Bar-le-Duc (Meuse). In-8, 38 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

(Extrait du Moniteur officiel de l'instruction primaire de la Meuse.)

176. — Bonnardot (H.). Monographie du huitième arrondissement de Paris; étude archéologique et historique. In-4, iii-169 p. et 9 pl. Paris, Quantin.

177. — Borderie (A. de la). Le livre de Marguerite de Bretagne, dame de Goulaine (1585-1599), avec introduction et notes. In-8, 82 p. et planche. Nantes, Forest et Grimaud.

(Publication de la Société des Bibliophiles bretons.)

178. — Borderie (A. de la). Correspondance historique des Bénédictins bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'histoire de Bretagne, publiés avec notes et introduction. In-8, xlii-297 p. Paris, H. Champion.

La Bretagne doit aux religieux Bénédictins deux histoires qui, avec des mérites divers, sont l'une et l'autre de véritables monuments, par leurs dimensions, par le choix et l'abondance des matériaux, par la science de la mise en œuvre. La première, en deux volumes in-folio, moitié de narration et moitié de preuves, fut préparée par dom Maur Audren et publiée, en 1707, par dom Lobineau, avec le concours dévoué de plusieurs autres religieux de leur ordre, « vaillante phalange des pionniers de la science. » C'est de cette œuvre, où la critique historique est beaucoup plus sûre, que M. de la Borderie s'occupe uniquement, laissant de côté l'histoire en cinq volumes in-folio que dom Hyacinthe Morice publia quelque quarante ans plus tard. Il a recueilli avec un soin pieux la correspondance inédite de dom Audren et de dom Lobineau, ainsi que celle de leurs collaborateurs religieux ou laïques, parmi lesquels Roger de Gaignières tenait la place d'un conseiller, d'un guide, ou même, comme ils se plaisaient à le reconnaître, d'un « ange tutélaire. » — A côté des lettres, M. de la Borderie a groupé les délibérations des États de Bretagne, qui patronnaient l'œuvre des Bénédictins, les mémoires adressés par ceux-ci au

public, etc. En tête du recueil, il a placé une introduction que l'on serait tenté de considérer, malgré sa médiocre étendue, comme le morceau principal du livre, car elle se recommande précisément par les mêmes qualités que l'œuvre des Bénédictins ou que leur correspondance, c'est-à-dire la netteté, la sobriété et la précision. Est-il besoin d'ajouter, pour ceux qui connaissent notre confrère, qu'on retrouve aussi, dans cette quarantaine de pages, le patriotisme et l'érudition des infatigables travailleurs auxquels M. de la Borderie a voulu payer son tribut de gratitude ? — Ce livre intéressera tous les émules des illustres religieux dont le nom est devenu synonyme de labeur, de science et de sincérité.

179. — Bréard (C.). Un corsaire normand ; mémoires de Jean Doublet de Honfleur. In-8, 60 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

180. — Bregeault (J.). Procès contre les cadavres dans l'ancien droit. In-8, 30 p. Paris, Larose.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

181. — Broglie (E. de). Un soldat chrétien à la cour de Louis XV : le maréchal du Muy (1711-1775). In-8, 85 p. Paris, Gervais.

(Extrait du Correspondant.)

182. — Bruel (A.). Études sur la chronologie des rois de France et de Bourgogne d'après les diplômes et les chartes de l'abbaye de Cluny aux ixe et xe siècles. In-8, 90 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

183. — Caillemer. L'établissement des Burgondes dans le Lyonnais au milieu du ve siècle ; discours de réception à l'Académie des sciences de Lyon. In-4, 23 p. Lyon, Riotor.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon.)

184. — Callier (G.). Malval, ses monuments, ses seigneurs. In-8, iii-48 p. et 3 planches. Tours, Bouserez.

(Extrait du Bulletin monumental.)

185. — Calmet (A.). Histoire de l'abbaye de Senones. Texte inédit, transcrit, annoté et publié avec une préface sur les principaux actes de dom Calmet, comme abbé de

Senones, par F. Dinago, avocat. 3e livraison. In-8, p. 161-240. Saint-Dié, Humbert.

(Publication des Œuvres inédites de dom A. Calmet.)

186. — Cardevacque (A. de). Lamotte-en-Santerre (canton de Corbie). In-8, 23 pages. Amiens, Douillet et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

187. — Carré de Busserolle (J.-X.). Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine. T. II. Gr. in-8 à 2 col., 493 p. Tours, Guilland-Verger; Georget-Joubert.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Touraine.)

188. — Catherine de Médicis (1519-1589), par l'auteur de la Vérité sur Marie Stuart. In-18 jésus, XVIII-305 p. Paris, Plon et Ce.

189. — Chardon (H.). Rabelais curé de Saint-Christophe-du-Jambert; ses rapports avec le Maine et avec les frères du Bellay. In-8, 23 p. Paris, Champion; Le Mans, Pellechat.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

190. — Chartes mancelles de l'abbaye de Saint-Florent, près Saumur (848-1200). In-8, 24 p. Mamers, Fleury et Dangin.

191. — Chaulnes (duc de). Notice sur les vitraux de l'église de Notre-Dame de Sablé. In-8, 29 p. et planche. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

192. — Chauvet (l'abbé). Essai historique sur la paroisse de Gyé-sur-Seine. In-8, 36 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

193. — Chéruel. Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV. Tome IV. In-8, 483 p. Paris, Hachette et Ce.

Dans ce quatrième et dernier volume de l'ouvrage dont j'ai rendu compte l'année dernière, et qui, depuis cette époque, a été couronné par l'Académie française, M. Chéruel raconte les événements de Normandie, de Bourgogne, de Guyenne et de Champagne pendant l'année 1650, jusqu'à la bataille de Rethel; puis la

coalition des deux Frondes contre Mazarin et leurs divisions qui, habilement provoquées par la reine mère, aboutirent au traité d'août 1651 et à l'éloignement du prince de Condé, coïncidant avec la déclaration de la majorité du roi (7 septembre 1651).

Pour guider le lecteur au milieu des intrigues les plus compliquées, M. Chéruel continue de se servir des dépêches vénitiennes, et surtout des carnets de Mazarin. Peut-être le récit perd-il quelque peu de facilité aux fréquentes citations de ces textes informes, et souvent indéchiffrables, que Mazarin ne savait certes pas griffonner pour la postérité, et qui auraient besoin d'être étudiés, commentés, classés et interprétés plus à loisir, avec force notes et recherches explicatives. Qui osera donc entreprendre cette tâche d'une façon définitive ? — M. Chéruel a employé aussi en note cinq ou six fragments inédits de Saint-Simon ; mais ils ont, selon nous, le désavantage d'apparaître ici comme des portraits rétrospectifs tracés presque un siècle après les événements, et qui semblent, par suite, un peu déplacés au milieu des documents contemporains.

Dans une éloquente conclusion, après avoir raconté sommairement la fin de la Fronde et donné un aperçu rapide de ce que furent l'administration intérieure et la politique extérieure de Mazarin pendant son second ministère, de 1653 à 1661, M. Chéruel s'exprime en ces termes sur le cardinal : « On est frappé de ce mélange de grandeur et de petitesse que la Rochefoucauld a signalé. La grandeur est réelle ; elle se manifeste surtout par la pensée constante d'assurer la prépondérance de la France, qui est l'idéal de Mazarin... A la hauteur des conceptions politiques, Mazarin joignait la supériorité d'intelligence et la persévérance de volonté, qui en assurent le succès... A côté de la grandeur, l'histoire impartiale montre la petitesse : si l'on considère les moyens que Mazarin a employés, les ruses, les artifices mesquins, les fourberies, l'espionnage, la domination même qu'il exerçait sur la reine, son avidité et ses immenses richesses, la misère de l'homme se montre tout entière... Mais l'histoire, qui apprécie les glorieuses conquêtes des traités de Münster et des Pyrénées, qui voit les résultats d'une politique prudente, sagace, persévérante, doit se montrer plus équitable que les pamphlétaires de la Fronde. Mazarin a voulu faire la France grande et puissante, et, presque malgré elle, il l'a placée à la tête des nations de l'Europe. Tout compensé, ce fut un grand ministre et un serviteur dévoué à la France. »

En terminant ainsi la première partie de son œuvre, M. Chéruel prend l'engagement, nous le constatons avec une vive satisfaction, d'achever prochainement l'histoire du cardinal Mazarin sur le même plan, avec les développements qui viennent d'assurer un si légitime succès à ses quatre volumes.

194. — Chevalier (l'abbé Ulysse). Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-bibliographie. 3e fascicule. J-O. In-8 à 2 col., pages 567 à 851. Paris, librairie de la Société bibliographique.

195. — Choron (É.). Recherches historiques sur l'instruction primaire dans le Soissonnais. Chapitres I et II. In-8, 78 p. Soissons, Mignaux.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, historique, etc. de Soissons.)

196. — Cieutat (L.). Un magistrat du xvie siècle, Gérauld de Maynard. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel d'Agen, le 4 novembre 1879. In-8, 73 p. Agen, Lamy.

197. — Claretta (G.). La mission du seigneur de Barres, envoyé extraordinaire de François Ier, roi de France, à la cour de Charles III, duc de Savoie, d'après des documents inédits. In-8, 31 p. Chambéry, Chatelain.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Savoie.)

198. — Claudin (A.). Antiquités typographiques de la France : Origines de l'imprimerie à Albi en Languedoc (1480-1484); les pérégrinations de J. Neumeister, compagnon de Gutenberg, en Allemagne, en Italie et en France (1463-1484); son établissement définitif à Lyon (1485-1507), d'après les monuments typographiques et des documents originaux inédits, avec notes, commentaire et éclaircissements. In-8, 108 p. et 12 planches. Paris, Claudin.

199. — Clos (L.). Notice historique sur Castelnaudary et le Lauragais. In-8, 106 p. avec pl. et carte. Toulouse, Privat.

200. — Coet (E.). Histoire de la ville de Roye. Première livraison. In-8, p. 1 à 64. Compiègne, Gay et Desaint.

201. — Constant (C.). Un tapage épouvantable parmi les avocats au parlement de Paris (1730-1731). In-8, 4 p. Fontainebleau, Bourges.

(Extrait de la France judiciaire.)

202. — Contades (G. de). Les communes du canton de la Ferté-Macé; notice sur la commune de Saint-Maurice-du-Désert. In-16, viii-167 pages et blasons coloriés. — Notice sur la commune de la Sauvagère. In-16, 149 p. et pl. Paris, Champion.

203. — Corbin (l'abbé). Saint-Bruno de Bordeaux; historique et description de cette église conformément au programme de la direction des beaux-arts. In-8, 15 p. Bordeaux, Durand.

204. — Corblet (l'abbé J.). Vie des saints du diocèse d'Amiens. In-18 jésus, xxiii-433 p. Amiens, Delattre-Lenoël.

205. — Corblet (l'abbé J.). Recherches historiques sur les rites, cérémonies et coutumes de l'administration du baptême. In-8, 168 p. Paris, Baur.

(Extrait de la Revue de l'Art chrétien.)

206. — Coulondres. Louis VIII à Saint-André (Villeneuve-lez-Avignon) et Bermond de Clausonne, treizième abbé du monastère de Saint-André-d'Avignon (1226). In-8, 40 p. Nîmes, Clavel-Ballivet.

(Extrait des Mémoires de l'Académie du Gard.)

207. — Courajod (L.). Fragments des mausolées du comte de Caylus et du marquis du Terrail, conservés au musée du Louvre. In-8, 15 p. et grav. Paris, Champion.

(Extrait du journal l'Art.)

208. — Cuissard (C.). Mystères joués à Fleury et à Orléans. In-8, 34 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix.)

209. — Dancoisne (l'abbé L.). Histoire des établissements religieux britanniques fondés à Douai avant la révolution française. In-8, 115 p. Douai, Crépin.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, etc. de Douai, centrale du département du Nord.)

210. — Dancoisne (l'abbé L.). Les Médailles religieuses du Pas-de-Calais. In-8, 300 p. avec 39 planches et fig. Arras, Rohard-Courtin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie d'Arras.)

211. — Daniel (le R. P. C.). Les Jésuites historiens au XVIIe siècle. In-8, 29 p. Lyon, Pitrat aîné.

(Extrait des Études religieuses.)

212. — Dard (baron). Bibliographie historique de la ville de Saint-Omer. Grand in-8, 90 pages. Arras, Sueur-Charruey.

213. — Darsy. Les Prisons en Picardie, étude historique sur la détention préventive et pénale et sur les prisons anciennes, avec trois planches. In-8, 99 p. Amiens, Douillet et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

214. — Deheurle (V.). Essai sur Colbert et Turgot. In-8, 64 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

215. — Delaunay (É.). Notes historiques sur la commune de Montenay, canton d'Ernée (Mayenne). In-8, 20 p. Laval, Moreau.

(Extrait des Procès-verbaux et documents de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.)

216. — Delaunay (L.-A.). Étude sur les anciennes compagnies d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers. In-4, x-412 p. avec 54 planches hors texte et lettres ornées, culs-de-lampe. Paris, Champion.

217. — Delisle (Léopold). Mélanges de paléographie et de bibliographie. In-8, IX-505 p. Paris, Champion.

Ce volume contient les quinze articles suivants, dont deux seulement avaient déjà paru dans une revue : I. Le Pentateuque de Lyon en lettres onciales. — II. Le Psautier de Lyon en lettres onciales. — III. Les Bulles sur papyrus de l'abbaye de Saint-Bénigne conservées à Ashburnham-Place et à Dijon. — IV. Manuscrits de l'abbaye de Silos (aux environs de Burgos) acquis par la Bibliothèque nationale. — V. Les manuscrits de l'Apocalypse de Beatus conservés à la Bibliothèque nationale et dans le cabinet de M. Didot. — VI. Manuscrits du cabinet de M. Didot acquis pour la Bibliothèque nationale. — VII. Le Psautier de saint Louis et les deux manuscrits de Guillaume de Jumièges conservés à l'Université de Leyde. — VIII. Notes sur différents manuscrits de Belgique et de Hollande. — IX. Un livre à peintures exécuté en 1250 dans l'abbaye de Saint-Denis. — X. Les *Éthiques*, les *Politiques* et les

Économiques d'Aristote traduites et copiées pour Charles V. — XI. Le Livre d'heures du duc de Berry, conservé dans la famille d'Ailly. — XII. Le Livre d'heures du duc de Berry, conservé à Bruxelles. — XIII. La bibliothèque d'Anne de Polignac et les origines de l'imprimerie à Angoulême. — XIV. La Bible de Charles le Chauve lacérée en 1706, restaurée en 1878. — XV. Manuscrits divers acquis par la Bibliothèque nationale en 1876, 1877 et 1878.

Je signalerai particulièrement aux habitués du Cabinet des manuscrits le dernier article, qui leur fera connaître les volumes français et latins acquis ou reçus de généreux donateurs depuis l'époque où s'arrête le second volume de l'histoire de ce même Cabinet, par M. L. Delisle.

218. — Demolins (E.). Histoire de France depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, d'après les sources et les travaux récents. I. Les origines, la féodalité. In-18 jésus, xxi-410 pages. Paris, librairie de la Société bibliographique.

219. — Denais (J.). Armorial général de l'Anjou, etc. 6e fascicule. In-8, p. 401 à 480 et 2 planches. Angers, Germain et Grassin.

220. — Depoin (J.). Saint Louis et l'Hôtel-Dieu de Pontoise. In-8, 23 p. Pontoise, Paris.

(Extrait des Mémoires de la Société historique du Vexin.)

221. — Des Diguères (V.). La vie de nos pères en Basse-Normandie; notes historiques, biographiques et généalogiques sur la ville d'Argentan. In-8, 399 p. Paris, Dumoulin.

222. — Desjardins (A.). Les Parlements du roi (1589-1596). In-8, 52 p. Orléans, Colas.

(Extrait du Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

223. — Des Robert (F.). Voyage de Renée de Bourbon à Metz (1523). In-8, 46 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

224. — Dissertation historique sur la mission de saint Crescent, disciple de l'apôtre saint Paul, évêque et fondateur de l'église de Vienne, dans les Gaules, au Ier siècle de

l'ère chrétienne. In-8, XVI-43 pages. Lyon, Brun; Valence, Lantheaume.

225. — DOUCIN (F.-P.). Table alphabétique des noms d'auteurs et des matières contenues dans les Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure depuis sa fondation, en 1798, jusqu'en 1878 inclusivement. In-8, 146 p. Nantes, Mellinet.

226. — DU BOYS (A.). Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican. In-8, XLVII-578 p. Paris, Palmé.

227. — DUCLOS (C.-P.). Contes de Charles Pinot-Duclos, de l'Académie française, avec une notice bio-bibliographique par Octave Uzanne. In-8, XC-259 pages avec vign. et portrait. Paris, Quantin.

228. — DUPRIEZ (R.). Notice historique sur l'ancienne abbaye de Viller-Betnach, d'après les archives de cette abbaye conservées à la préfecture de Metz. In-8, 32 p. et planche. Nancy, Réau.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Metz.)

229. — DURRIEU (P.). La prise d'Arezzo (1384) par Enguerrand VII, sire de Coucy. In-8, 39 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

230. — DUVAL (C.). Les terres de Saint-Victor et chapitre, dans l'ancien bailliage de Ternier. Communication faite au congrès des Sociétés savantes savoisiennes tenu à Annecy le 25 août 1879. In-8, 40 p. Saint-Julien, Mariat.

231. — ESNAULT (l'abbé G.). Entrée solennelle du roi Louis XIII et de Marie de Médicis en la ville du Mans, le 5 septembre 1614. Nouvelle édition, annotée. In-12, 78 p. Le Mans, Edmond Monnoyer.

Réimpression, avec de fort bonnes notes, d'une plaquette d'histoire locale dont il parait n'exister qu'un seul exemplaire, et dont l'auteur, Hardouin le Bourdais, était avocat au présidial du Mans.

232. — EYQUEM (F.). Étude sur Gonsalve de Cordoue, dit le Grand Capitaine, suivie de documeuts et d'une lettre

autographe inédite de ce général espagnol. In-12, 184 p. et portrait à l'eau-forte par Teyssonnière. Paris, Champion.

233. — Eyriès (G.). Les Châteaux historiques de la France : 1re série, contenant 200 eaux-fortes dans le texte et 50 planches hors texte, gravées par nos principaux aquafortistes, sous la direction de M. Eugène Sadoux. T. I. Fascicules 2 à 6. (Châteaux de Larochefoucauld, Amboise, Josselin, Serrant, Vigny, Montal, Castelnau-de-Brétenoux et la Grangefort-sur-Issoire.) In-4, p. 33 à 209. T. II. Fascicules 1 à 6. (Châteaux d'Anet, Bonneval, Les Vaux-de-Cernay, Bussy-Rabutin, Vizille, Chastellux, Époisses, Oiron, Bazoches, Rambures et Chambord.) In-4, 277 p. Poitiers, Dupré.

234. — Fage (E.). Une page sur la famille Fouquet, à propos de l'exil de Mme Fouquet à Limoges et de l'abbé Fouquet à Tulle. In-8, 23 p. Tulle, Crauffon.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze.)

235. — Faucon (M.). Prêts faits aux rois de France par Clément VI, Innocent VI et le comte de Beaufort (1345-1360). In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou; Paris.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

236. — Favier (J.). Notice sur Nicolas Durival, lieutenant général de police de la ville de Nancy, historien et géographe de la Lorraine. In-8, 37 pages et portrait. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

237. — Fédié (L.). Le comté de Razès et le diocèse d'Alet. In-8, vii-420 p. Carcassonne, Lajoux frères.

238. — Feraud (l'abbé J.-J.-M.). Souvenirs religieux des églises de la Haute-Provence, suite et complément de l'Histoire, géographie et statistique des Basses-Alpes. In-8, 348 p. Digne, Vial.

239. — Fersen (J.-A. de). Le comte de Fersen et la cour de France. Extraits des papiers du grand maréchal de Suède, comte Jean Axel de Fersen, publiés par son petit-

neveu, le baron R. M. de Klinckowstrœm, colonel suédois; avec un portrait de Fersen et deux fac-similés de lettres autographes de Marie-Antoinette. Deux vol. in-8, LXXVII-768 p. Paris, Didot et Cᵉ.

Les dates extrêmes de cette publication, 1791-1794, ne me permettent pas d'en parler autrement que pour regretter la destruction du journal que le comte de Fersen avait tenu pendant son séjour à la cour de France ou dans les armées françaises, depuis l'année 1780. Si l'on en juge, non seulement par les deux volumes édités actuellement, mais aussi par les fragments de journal et de correspondance que l'éditeur fait connaître dans une très intéressante introduction, cette destruction, qui fut le fait d'un dépositaire trop craintif, nous prive d'un document de premier ordre sur l'histoire du règne de Louis XVI et des premiers temps de la Révolution.

240. — FIERVILLE (C.). Documents inédits sur Philippe de Commynes. Première partie : la ferme du sel aux Ponts-de-Cé et la galéasse Nostre-Dame. In-8, 27 p. Le Havre, Lepelletier.

241. — FINOT (J.). La mainmorte dans la terre de l'abbaye de Luxeuil. In-8, 77 p. Paris, Larose.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

242. — FOISSET (P.). L'ancien Palais-de-justice de Beaune. In-4, 26 p. Dijon, Jobard.

243. — FONDEVILLE (J.-H.). Calvinisme de Béarn, poème béarnais de Jean-Henri Fondeville, publié pour la première fois, avec une notice historique et un dictionnaire béarnais-français, par Hillarion Barthety, secrétaire de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, et L. Soulice, bibliothécaire de ladite ville. In-8, 180 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, etc. de Pau.)

244. — FORMEVILLE (de). Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux. 2 vol. in-8, DCLXXIV-430 p., portr. et carte. Lisieux, Piel.

245. — FORNERON (H.). Un diplomate sous François Iᵉʳ : le cardinal de Gramont. In-8, 51 p. Orléans; Paris.

(Extrait du Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

246. — FOURNIER (A.). Rambervillers au XVIIe siècle (1670-1690). In-8, 19 p. Épinal, Busy.

(Extrait des Annales de la Société d'émulation des Vosges.)

247. — FRANCE (H. de). La Cour de Toulouse. In-8, 17 p. Montauban, Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

248. — FRÉDÉGAIRE. Compilation dite de Frédégaire. (Texte.) Reproduction littérale du manuscrit 10910 du fonds latin de la Bibliothèque nationale. In-8, 180 p. Abbeville, Retaux.

249. — FROGER (l'abbé L.). Les Établissements de charité à Saint-Calais. In-8, 40 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

250. — FUZET. La branche de Veïlom, chronique de la Gaule au IVe siècle. Gr. in-8, 240 p. Limoges, E. Ardant et Ce.

251. — FUZET. Le sceau de Satan, épisode de la sorcellerie au moyen âge. In-12, 154 p. Limoges, E. Ardant et Ce.

252. — GARET (E.). Histoire de l'établissement des Jésuites à Pau, suivie de l'arrêt de la cour du parlement de Navarre contre les Jésuites, en 1763. In-12, 69 p. Pau, Garet.

(Extrait de l'Indépendant des Basses-Pyrénées.)

253. — GARNIER (É.). Musée des Archives nationales. Documents étrangers. In-8, 36 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Catalogue des 222 documents étrangers qui sont exposés depuis 1878 dans une annexe du Musée des Archives, et qui comprennent, entre autres séries intéressantes, une suite de près de soixante traités, de 1196 à 1812. La pièce la plus ancienne est une charte par laquelle Offa, roi des Merciens, en Angleterre, confirme plusieurs donations faites à l'abbaye de Saint-Denis-en-France par des Anglo-Saxons (12 avril 790). Dans la série de l'Orient latin figurent au premier rang une lettre d'Argoun, roi mogol de Perse, à Philippe le Bel (1289), et une lettre d'Œldjaïtou, fils et successeur du même prince, datée des premiers jours de juin 1305, à côté de l'original de la lettre bien connue que Tamerlan écrivit, en juillet 1402, au roi Charles VI.

254. — Gatien-Arnoult. Histoire de l'Université de Toulouse, 2e et 3e fragments. In-8, 36-32 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc. de Toulouse.)

255. — Georges (l'abbé É.). La suppression du prieuré Notre-Dame de Rosnay-l'Hôpital (notice historique d'après des documents inédits). In-8, 20 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

256. — Germain (A.). Les Maîtres chirurgiens et l'École de chirurgie de Montpellier, étude historique d'après les documents originaux. In-4, 98 p. Montpellier, Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

257. — Germain (L.). Chartes d'affranchissement à la loi de Beaumont, d'Ugny, de Tellancourt et de Villers-la-Chèvre (canton de Longuyon, Meurthe-et-Moselle). In-8, 16 p. Nancy, Crépin-Leblond.

258. — Germain (L.). Chartes concernant l'histoire de Cons-la-Grandville qui mentionnent des affranchissements accordés par Mathieu II, duc de Lorraine. In-8, 7 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

259. — Germain (L.). Note complémentaire sur la charte d'affranchissement de Cons-la-Grandville (1248). In-8, 15 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

260. — Germain (L.). Donation faite par Hugues II, comte de Vaudémont, à l'abbaye de Saint-Mihiel, du four banal de Courcelles, en 1221 (charte originale). In-8, 8 p. Nancy, Crépin-Leblond.

261. — Germain (L.). Jean de Bourgogne et Pierre de Genève, comte de Vaudémont, époux de Marguerite de Joinville (1368-1392). In-8, 164 p. avec armoiries. Nancy, Crépin-Leblond.

262. — Germanet (F.). Les Vaudois du Piémont, ou les

Protestants avant la Réforme, esquisse historique. In-18 jésus, 31 p. Paris, Bonhoure et Ce.

263. — Goberville. Chronologie locale ou faits historiques sur la ville de Caudebec-en-Caux (de 1576 à 1790). In-8, 24 p. Rouen, Cagniard.

264. — Grignon (L.). Historique et description de l'église et paroisse de Saint-Loup de Châlons. In-8, iv-216 p. et planches. Châlons-sur-Marne, Martin.

265. — Guibert (L.). Coutumes singulières de quelques confréries et de quelques églises du diocèse de Limoges : représentations et mystères; processions et danses; les Cornards de Payzac. In-8, 20 p. Limoges, Chapoulaud frères.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.)

266. — Guibert (L.). Sceaux et armes de l'hôtel-de-ville de Limoges; sceaux et armes des villes, églises, chancelleries, etc., des trois départements limousins. In-8, 77 p. et grav. Paris, Chapoulaud frères.

267. — Guichet (A.). Histoire de la médecine à Troyes. In-8, 127 p. Troyes, Journal de l'Aube.

268. — Guillard (E.). Sennely et son ancien prieuré. In-8, 101 p. Orléans, Herluison.

269. — Guillaume (l'abbé). Notice historique et archéologique sur l'abbaye de Saint-Mansui-lès-Toul. In-8, 48 p. et 2 planches. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

270. — Guillemin (P.). Les coutumes d'Avieux. In-8, 18 p. Lyon, Goyard.

271. — Guillibert (l'abbé F.). Le collège royal Bourbon d'Aix sous la direction des Jésuites (1621-1763). Discours prononcé à la distribution des prix du petit séminaire et de l'école libre du Sacré-Cœur d'Aix, le 28 juillet 1879. In-8, 48 p. Paris, Lecoffre fils et Ce.

272. — Haigneré (l'abbé D.). Cartulaire des établissements religieux du Boulonnais. I. Deux chartes inédites du

chapitre de Thérouanne (1119-1157). In-8, 42 p. Boulogne, Le Roy.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de Boulogne.)

273. — Halphen (Eug.). Lettres inédites de Jacques Faye et de Charles Faye, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, xi-148 p. Paris, H. Champion.

Jacques Faye d'Espeisses et son frère le chanoine Charles Faye étaient l'un et l'autre membres du parlement de Paris, et ils servirent activement la cause royaliste lorsque le siège du gouvernement eut été transféré à Tours. Jacques Faye, alors président, quitta même la robe pour rejoindre l'armée de Henri IV sous les murs de Paris; il y mourut emporté par l'épidémie contagieuse. Son frère, qui cumulait avec un office de conseiller clerc les fonctions d'archidiacre de Josas, vécut jusqu'en 1617.

Leurs trente-cinq lettres, que M. Alphen a tirées des mss. de la Bibliothèque cotés fr. 15901-15909, sont toutes adressées au conseiller d'État Pompone de Bellièvre, qui devint chancelier en 1599. Elles vont de 1571 à 1593 et contiennent des particularités intéressantes sur l'existence intérieure de certaines familles parisiennes, sur les premiers troubles qui agitèrent la capitale, sur les affaires de l'Église gallicane, les États de 1588, le séjour des Cours à Blois, le siège de Paris et les opérations subséquentes.

L'éditeur nous permettra de lui signaler quelques erreurs de transcription portant sur des noms de personnes ou de lieux, et de regretter qu'il n'ait pas donné plus d'étendue et de précision à la notice biographique qui précède les lettres.

274. — Hellot. Essai historique sur les Martel de Basqueville et sur Basqueville-en-Caux (1000-1789), d'après des documents inédits. In-8, xv-404 p. Dieppe, Renaux; Rouen, Métérie.

275. — Hersart de La Villemarqué. La légende de saint Gurthiern, fondateur de Quimperlé. In-8, 28 p. Paris, Didier et Cᵉ.

276. — Houllier (l'abbé A.). Floreda, ou l'église d'Amiens au ivᵉ siècle. Gr. in-8, viii-350 p. et gravure. Amiens, Delattre-Lenoel.

277. — Hucher (E.). Découverte du tombeau de la recluse Ermecia dans l'ancienne église de Gourdaine, au

Mans (Sarthe). In-8, 6 pages avec fig. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

278. — Hue (G.). L'Artillerie dans l'antiquité et au moyen âge. In-8, 74 p. avec 5 fig. Paris, Dumaine.

(Extrait du Journal des Sciences militaires.)

279. — Hurel (J.-M.). Le château de Falaise, étude historique. In-8, 156 p. et plan. Falaise, Mlle Trolonge.

280. — Inventaire des archives communales de la ville de Narbonne antérieures à 1790, rédigé par M. Germain Mouynès, archiviste du département de l'Aude. Série AA. (Actes constitutifs et politiques de la commune.) Série BB. (Administration communale.) 5 vol. gr. in-4 à 2 col., xx-3001 p. Narbonne, Caillard.

281. — Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790; rédigé par M. G. Desjardins, chef du bureau des archives au ministère de l'Intérieur, et M. Bertrandy-Lacabane, archiviste du département de Seine-et-Oise. Archives civiles, série E, nos 2948 à 3993. (T. II.) In-4 à 2 col., 353 p. Versailles, Cerf et fils.

282. — Jacquin (G.). Monographie de Bessancourt. In-8, 91 p. avec plan. Paris, Ves Renou, Maulde et Cock.

283. — Jadart (H.). Du lieu natal du pape Urbain II, In-8, 20 p. Reims, Gény.

(Extrait du Recueil des travaux de l'Académie de Reims.)

284. — Jarry (L.). Les suites de la Fronde; la guerre des Sabotiers de la Sologne et les assemblées de la Noblesse (1653-1660). In-8, 176 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

285. — Jongleux (H.). Chroniques berrichonnes du xviie siècle, journal des choses mémorables arrivées en la ville de Bourges et autres lieux de la province (1621-1694). In-8, iv-320 p. Bourges, Bernard.

286. — Kervyn de Lettenhove (le baron). Les collec-

tions d'autographes de M. de Stassart; notices et extraits. In-8, 188 p. Bruxelles, Hayez.

La collection de M. de Stassart se composait en majeure partie de documents français ; nous ne saurions être trop reconnaissants à notre érudit confrère de nous en faire connaître, soit par ses analyses, soit par une reproduction intégrale ou partielle, les principaux numéros, utilisés ou non par M. de Stassart lui-même dans ses *Œuvres complètes.* On y rencontre successivement, par ordre de dates, les noms les plus connus de notre histoire politique : Philippe-Auguste, Agnès Sorel, Jacques Cœur, Bayart, François Ier, Catherine de Médicis, Biron, les princes Lorrains, Sully, Feuquière, Malherbe, Retz, Foucquet, Colbert, Condé, Turenne, Luxembourg, Fabert, la princesse des Ursins, le prince Eugène, Vendôme, le duc de Bourgogne, Mme de Maintenon, Marie Leczinska, le cardinal de Fleury, Mgr de Belsunce, le duc de Broglie, la chevalière d'Éon, Louis XVI, Marie-Antoinette, Dupont de Nemours, Mirabeau, etc. ; puis, dans l'histoire littéraire : Scudéry, Chapelain, Racine, Boileau, Huet, Arnauld d'Andilly, la Rochefoucauld, Bussy-Rabutin, l'abbé Fleury, Saint-Simon, Voltaire, Rousseau, Grimm, Rulhière, Florian. — Trois derniers chapitres sont consacrés aux personnages de la République, de l'Empire et de la Restauration.

287. — Kurth (G.). Saint Grégoire de Tours et les études classiques au VIe siècle. In-8, 8 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

288. — Labiche (J.-B.). Notice sur les dépôts littéraires et sur la révolution bibliographique de la fin du dernier siècle, d'après les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal. In-8, 124 p. Paris, Parent.

289. — La Borderie (A. de). Archives du bibliophile breton; notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne. T. I. In-18, x-180 pages. Rennes, Plihon.

290. — Lacaze (L.). Notice sur la place royale de Pau (1688-1878). Petit in-8 carré, VI-114 p. Pau, Ribaut.

291. — Lainé de Néel (A.). Histoire du siège et prise de la ville de Domfront et de son château fort, le 9 mai 1574, par l'armée du maréchal de Matignon, gouverneur de Normandie, etc. In-16, 40 p. Mortain, Mathieu.

292. — LALORE (l'abbé). Note sur les limites du Pagus Breonensis. In-8, 6 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

293. — LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO (S. de). Les Marins bretons. Jacques Cassard, capitaine de vaisseau (1679-1740). In-8, 24 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

294. — LARCHEY (L.). Dictionnaire des noms, contenant la recherche étymologique des formes anciennes de 20,200 noms relevés sur les Annuaires de Paris. In-12, XXIV-515 p. Paris, l'auteur.

295. — LAUZUN (P.). Un ballet agenais au commencement du XVIIe siècle. In-8, 67 p. Agen, Lamy.

296. — LAVAYSSIÈRE (P.). Une ferme bretonne avant 1789. In-12, 119 p. Limoges, E. Ardant et Ce.

297. — LAVIGNE (B.). Étude biographique sur Nicolas Bachelier. In-8, 20 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc. de Toulouse.)

298. — LECHERBONNIER (A.). Une promenade autour d'Issoudun; petits discours familiers sur l'histoire locale. In-8, 103 p. Châteauroux, Gablin et Dauphin.

299. — LEDOUBLE (l'abbé). État religieux ancien et moderne des pays qui forment aujourd'hui le diocèse de Soissons. In-8, 583 p. et carte. Saint-Quentin; Soissons, l'auteur; les principaux libraires du département.

300. — LE HARDY (G.). Le dernier des ducs normands; étude de critique historique sur Robert Courte-Heuse. In-8, 184 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait de la Société des Antiquaires de Normandie.)

301. — LEPAGE (H.). Le Val Saint-Barthélemy, son village, son église, ses usines, etc.; le Noirval et ses antiquités. In-8, 51 p. et 2 planches. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

302. — LEREBOURS-PIGEONNIÈRE. Étude sur Charles de Bourgueville, sieur de Bras, discours prononcé à l'audience

solennelle de rentrée du 4 novembre 1878, à la Cour d'appel de Caen. In-8, 42 p. Caen, V[e] Le Gost-Clérisse.

303. — Lereuil (l'abbé J.-B.). Orret, commune dépendant de la paroisse de Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or), fondée par l'abbaye d'Oigny en 1579. In-8, iv-184 p. Dijon, Marchand.

304. — Le Vavasseur (G.). D'où partirent les assassins de saint Thomas de Cantorbéry. In-18 jésus, xii p. Alençon, Marchand-Saillant.

305. — Levé (A.). Guy Chrétien, grand bailli du Cotentin (1371-1375); note biographique. In-8, 13 p. Coutances, De Salettes.

306. — Littré (E.). Études et glanures pour faire suite à l'Histoire de la langue française. In-8, xiv-454 p. Paris, Didier et C[e].

307. — Longnon (A.). Notes sur la géographie de la Gaule; communication faite le 21 mai 1879 à la Société des Antiquaires de France. In-8, 11 p. et plan. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

308. — Lucot (l'abbé). Jeanne d'Arc en Champagne; note inédite d'un contemporain de la Pucelle sur la campagne du sacre (1429), avec quelques éclaircissements sur cette note. In-8, 21 p. Châlons-sur-Marne, Thouille.

309. — Maggiolo. Pouillé scolaire, ou inventaire des écoles dans les paroisses et annexes du diocèse de Toul avant 1789, de 1789 à 1833. In-8, 116 p. Nancy, Berger-Levrault et C[e].

310. — Mantz (P.). François Boucher, Lemoine et Natoire. In-f[o], 197 p., avec 32 planches hors texte à l'eau-forte et 58 grav. Paris, Quantin.

311. — Marquet de Vasselot. Histoire du portrait en France. Gr. in-8, xxviii-527 p. Paris, Rouquette; Nadaud et C[e].

312. — Maynard (M. de). Notice sur les ruines du château de Turenne. In-8, 16 p. et grav. Brive, Roche.

313. — Méniger (J.). Chronique du vieux Granville et ses environs depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Livre Ier. Antiquités. In-12, 36 p. Paris, Guérin.

314. — Monclar (de). Trois petits textes inédits. Notice sur un livre d'heures de la bibliothèque de Brême. In-12, 15 p. Vienne, Savigné.

315. — Monclar (de). Une bulle inédite de Clément V. In-8, 3 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

316. — Montel (A.) et L. Lambert. Chants populaires du Languedoc, avec la musique notée. In-8, xi-589 p. Paris, Maisonneuve et Ce.

(Extrait de la Revue des Langues romanes.)

317. — Muray (O.). Étude sur Bernard Palissy. In-8, 34 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

318. — Muret. Lettres écrites de Madrid en 1666 et 1667 par Muret, attaché à l'ambassade de Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun. In-8, 84 p. Épernay, Bonnedame et fils; Paris, Picard.

319. — Nizier du Puitspelu. Marie-Lucrèce et le grand couvent de la Monnoye. In-8, vii-192 p. et plan colorié par M. Vermorel. Lyon, Meton.

320. — Notice historique et archéologique sur l'église de Cruas, en Vivarais, précédée d'un aperçu sur l'abbaye de cette localité; par l'abbé C. B. In-12, 76 p. Notre-Dame-de-Lérins, Marie-Bernard.

321. — Notice historique et archéologique sur l'église paroissiale de l'Isle-Adam (diocèse de Versailles). In-8, 31 p. et 2 planches. Paris, Lahure.

322. — Nouvelles de la cour et de la ville, contenant le monde, les arts, les théâtres et les lettres (1734-1738), publiées d'après une correspondance inédite conservée à la Bibliothèque nationale. In-8, 167 p. Lyon, Rouveyre.

323. — Paris (G.). La chanson du Pèlerinage de Charlemagne. In-12, 52 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

324. — PARIS (L.). Histoire de l'abbaye d'Avenay. T. II, In-8, 514 p. Paris, Picard.

325. — PARMENTIER et BÉRHAUT. Notice sur Fauconcourt, commune du département de l'Aisne. In-8, 52 p. Laon, Cortilliot.

326. — PARROT (A.). Mémorial des abbesses de Fontevrault issues de la maison royale de France, accompagné de notes historiques et archéologiques. Grand in-8, 193 p. Angers, Lachèse et Dolbeau.

327. — PELLISSON (J.). Les temples de Segonzac et de Jarnac (1607-1684). In-8, 35 p. Pons, Texier.

328. — PERRIER (E.). Note sur un manuscrit champenois du XIII[e] siècle. In-8, 32 p. Châlons, Thouille.

329. — Petite notice historique sur le prieuré du Puley. In-12, 25 p. Chalon-sur-Saône, Dejussieu.

330. — PIETTE (A.). Le château de Saint-Gobain, son origine et sa destruction. In-8, 18 p. Soissons, Michaux.

331. — PIGEON (l'abbé E.-A.). Histoire de l'ancienne église Saint-Gervais d'Avranches, ou examen de ses chartes et de ses titres. In-8, 43 p. Coutances, Salettes.

332. — PIGEON (l'abbé E.-A.). Le grand bailliage de Mortain en 1789. In-8, 180 p. Coutances, Salettes.

333. — PILOT DE THOREY (E.). Notes pour servir à l'histoire de Grenoble. In-8, 190 p.

334. — PLIEUX (A.). Louis-Emmanuel de Cugnac, dernier évêque de Lectoure (1772-1800). In-8, 41 p. Auch, Foix.

335. — PRUDHOMME (A.). Histoire de Pierre Terrail, seigneur de Bayart. Gr. in-8, 342 p. et grav. Tours, Mame et fils.

336. — PRUDHON (J.-C.). Vic-sous-Thil, la collégiale et le château de Thil. In-8, 446 p. Châtillon-sur-Seine, Legent-Diey.

337. — PUECH (A.). Les Chirurgiens d'autrefois à Nîmes,

étude historique d'après des documents inédits. In-8, 155 p. Paris, Savy.

338. — PUECH (A.). Les Médecins d'autrefois à Nîmes. In-8, 288 p. Paris, Savy.

339. — PUICHAUD (C.). Usages du canton de Moncoutant. In-8, 34 p. Niort, Clouzot.

340. — QUEVILLY (H.). Une famille normande et ses domaines pendant l'occupation anglaise et les guerres de la Ligue (1417-1597). In-8, 13 p. Bernay, Veuclin, Pelage et Dulud.

341. — RATOUIS (P.). Les origines de l'académie d'équitation civile et de l'école d'équitation militaire de Saumur (1593 à 1830). In-18 jésus, 87 p. Saumur, Godet.

342. — RAUNIÉ (E.). Chansonnier historique du XVIIIe siècle, publié avec introduction, commentaire, notes et index. Ire partie : la Régence. T. III et IV, et table. In-18 jésus, 289-310 p. et portraits à l'eau-forte par Rousselle. Paris, Quantin.

343. — RAYNAUD (Gaston). Les Congés de Jean Bodel, publiés avec introduction et glossaire. In-8, 32 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

Jean Bodel est un poète d'Arras qui, atteint de la lèpre au moment de partir pour la terre sainte, en 1205, et forcé de se retirer dans une léproserie, adressa des adieux en vers (ou *congés*) à ses amis et bienfaiteurs. Méon a publié ces pièces pour la première fois en 1808, et d'autres œuvres de Bodel ont été également mises au jour par M. Francisque Michel; mais la biographie de l'auteur est assez mal connue et paraît reposer plutôt sur des conjectures que sur des faits bien précis. M. Raynaud en étudie quelques points avant de passer à l'analyse du sujet des *Congés* et des personnages qui y figurent, à la bibliographie raisonnée des manuscrits, à l'étude de la langue et de la versification, et enfin au texte même, établi d'après les règles de notre école philologique, ainsi que le glossaire qui suit ce texte.

344. — RAYNAUD (Gaston). Les Chansons de Jean Bretel. In-8, 24 p. Paris, Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Jean Bretel est un autre trouvère artésien à peu près aussi mal

connu que Jean Bodel ; fut-il clerc ou laïque, de la basse classe ou de la riche bourgeoisie d'Arras ? tels sont les points principaux qui sont encore en litige. — M. Raynaud publie les six chansons d'amour de Bretel qui sont conservées dans un manuscrit du Vatican, et dont une seule avait été donnée par des éditeurs allemands. Un très grand nombre de jeux-partis du même poète ont été analysés par M. Louis Passy, en 1859, d'après un manuscrit conservé à Sienne. — Les deux publications de M. Raynaud se recommandent par cette précision minutieuse et ces procédés rigoureusement scientifiques qui ont permis à la philologie française de regagner le terrain que nous avions perdu pendant un temps.

345. — Reboul (R.). Anonymes, pseudonymes et supercheries littéraires de la Provence ancienne et moderne. In-8, 447 p. Marseille, Lebon.

(Extrait du Bulletin de la Société des études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.)

346. — Registre (le) de l'officialité de l'abbaye de Cerisy, édité par M. Gustave Dupont, conseiller à la Cour d'appel de Caen, sur la copie du manuscrit des archives départementales de la Manche communiquée par M. Léopold Delisle, de l'Institut. In-4, 396 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.)

347. — Reiset (de). Notice sur Ivry-la-Bataille. In-12, 19 p. Évreux, Hérissey.

348. — Renard (A.). L'état civil de Jeanne d'Arc. In-8, 16 p. Langres, Dangien.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres.)

349. — Renauld (J.). Henri de Lorraine, duc de Guise (1550-1588), et Catherine de Clèves, comtesse d'Eu, son épouse (1543-1633); souvenirs d'un voyage à Blois et à Eu. In-8, 35 p. Nancy, Crépin-Leblond.

350. — Retz (de). Œuvres du cardinal de Retz. Nouvelle édition, revue sur les autographes et sur les plus anciennes impressions, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-similé, etc., par MM. A. Feillet, J. Gourdault et R. Chantelauze. T. V. In-8, xi-666 p. Paris, Hachette et Cie.

(Les Grands écrivains de la France.)

351. — Révérend du Mesnil (E.). Les aïeux de Molière à Beauvais et à Paris, d'après les documents authentiques. Petit in-8, 80 p., avec pl. d'armoiries. Paris, Liseux.

352. — Rigollot (G.). Essai d'onomastique. Les noms de famille de Vendôme au XVI[e] siècle. In-8, 11 p. Vendôme, Lemercier et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.)

353. — Riocour (D. de). Liste des filles demoiselles reçues dans la maison de Saint-Louis fondée à Saint-Cyr par le roi (1686-1766), publiée d'après les pièces originales du Cabinet des titres. In-8, 73 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique, nobiliaire et biographique.)

354. — Robert (l'abbé C.). Essai archéologique et historique sur Saint-Georges-de-Lacoué et sur Saint-Frimbault-de-Gabrone (Sarthe). In-8, 60 p. et grav. Arras, Laroche.

(Extrait de la Revue de l'Art chrétien.)

355. — Roland (R.). Charles Févret, avocat au parlement de Bourgogne (1583-1661), sa vie et ses œuvres. Discours prononcé à l'ouverture de la Conférence des avocats près la Cour d'appel de Dijon, le 13 décembre 1879. In-8, 47 p. Dijon, Jobard.

356. — Roman (le) d'Aquin, ou la Conqueste de la Bretaigne par le roy Charlemaigne, chanson de geste du XII[e] siècle, publiée par F. Joüon des Longrais, ancien élève de l'École des chartes. In-8, CXXVII-248 p. Nantes, à la Société des Bibliophiles bretons.

357. — Rossignol (C.). Monnaies des Édues pendant et après la conquête de la Gaule. In-8, 29 p. et planche. Autun, Dejussieu père et fils.

358. — Rostaing (de). La Marine militaire de la France sous Philippe le Bel (1294-1304). In-8, 11 p. Paris, Berger-Levrault.

(Extrait de la Revue maritime et coloniale.)

359. — Roux (A.). Le pape Gélase I[er] (492-496), étude sur sa vie et ses écrits. In-4, 224 p. Bordeaux, Duthu; Paris, Thorin.

360. — Rouyer (J.). Fragments d'études de bibliographie lorraine. Les éditions des Mémoires du marquis de Beauvau; imprimés pseudo-lorrains; imprimés lorrains déguisés. In-8, 84 pages. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

361. — Rozy (H.). La Chambre de commerce de Toulouse au XVIII[e] siècle, esquisse historique. In-8, 28 p. Toulouse, Armaing; Paris, Guillaumin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc. de Toulouse.)

362. — Saint-Jean (comte de). Michel Marion, épisode de la guerre de l'Indépendance bretonne. In-18 jésus, 270 p. Paris, Dentu.

363. — Saint-Simon. Papiers inédits du duc de Saint-Simon. — Lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne; tableau de la cour d'Espagne en 1721 ; avec deux introductions, par Édouard Drumont. In-8, 416 p. Paris, Quantin.

Plus heureux que tant d'autres solliciteurs groupés depuis longtemps devant la porte du Dépôt des affaires étrangères, M. Drumont a eu la bonne inspiration de se présenter au moment favorable, et est ainsi arrivé le premier à ces papiers inédits de Saint-Simon dont Armand Baschet avait dénoncé et prouvé mathématiquement l'existence en 1874. Je n'ai pas à raconter ici combien cette communication amena de péripéties successives : M. Drumont les a retracées lui-même, avec une véritable verve de lettré, dans la première de ses introductions, et l'écho a retenti un peu partout de la polémique qui s'en suivit. Ce ne sera pas le chapitre le moins curieux de la légende des papiers de Saint-Simon. Disons donc seulement que, pour sa part du butin, M. Drumont a eu communication des documents relatifs à l'ambassade extraordinaire du duc en Espagne, pendant les années 1721 et 1722; qu'il en a extrait 68 dépêches de Saint-Simon au roi Louis XV, au régent, au cardinal Dubois, au comte de Belle-Isle, au roi et à la reine d'Espagne et à leur ministre Grimaldo , et qu'il a joint à cette partie du dossier quelques pièces justificatives, telles qu'un fragment du *Tableau de la cour d'Espagne* rédigé sur les lieux mêmes par Saint-Simon, et plus tard remanié par lui pour prendre place dans les *Mémoires*. Bien que très pressé de faire bénéficier le public de cette première communication, M. Drumont a mis en tête des *Lettres et dépêches* deux introductions qui ajoutent beaucoup de piquant aux attraits de ce volume. Dans la première, tout en racontant, comme je le disais tout à l'heure, les épisodes de son

entrée au Dépôt des affaires étrangères, il donne un aperçu assez détaillé de la composition des autres parties du fonds qu'il avait pu entrevoir au passage, ou même examiner et feuilleter assez longuement pour en extraire ici quelques lignes, là quelques pages caractéristiques. Dans l'*Introduction à l'Ambassade,* moins considérable comme étendue, le lecteur trouvera un résumé des principaux points qui ressortent de la comparaison des lettres et dépêches avec la partie des *Mémoires* où Saint-Simon a raconté son séjour en Espagne. M. Drumont nous fait aussi connaître quelques pièces de la correspondance qui représente la contre-partie des lettres du duc, et dont la publication en regard de celles-ci sera nécessaire quelque jour pour que le dossier de l'*Ambassade en Espagne* ait sa forme définitive et son plein intérêt.

364. — SAINT-SIMON. Écrits inédits de Saint-Simon publiés sur les manuscrits conservés au Dépôt des affaires étrangères, par M. Prosper Faugère. T. I et II. In-8, XV-435 et XVI-510 p. Paris, Hachette et Ce.

Le commencement de la publication de M. Faugère est un des faits heureux à noter dans l'année 1880, et les lettrés comme les historiens en suivent la marche avec un vif intérêt. Elle doit, en effet, comprendre successivement quelques-unes des œuvres principales que renferme le fonds des papiers de Saint-Simon conservés aux Affaires étrangères. Tout naturellement, M. Faugère a mis en tête celle de ces œuvres qui, par son sujet, son époque et son caractère, se plaçait tout à fait à part. C'est le *Parallèle des trois premiers rois Bourbons* (Henri IV, Louis XIII et Louis XIV), livre discutable sans doute comme tendances, comme théories historiques ou philosophiques et comme facture, mais plein de cette verve, de cette passion, de ce génie qui animent les plus beaux chapitres des *Mémoires*. Quelques pages en ont été données dans notre *Annuaire-Bulletin* au mois de mai dernier; le volume entier est à lire pour tous ceux que le XVIIe siècle intéresse, et pour ceux aussi qui trouvent un attrait si particulier au style, à la langue et aux procédés du grand écrivain. — Le second volume renferme : un mémoire contre les princes légitimés écrit en 1720; un autre mémoire sur la renonciation du roi d'Espagne à tous droits sur l'héritage de Louis XIV, qui date de 1712; les *Collections sur feu Mgr le Dauphin,* qui furent écrites dans la même année, et dont un fragment a été donné ici avec ceux du *Parallèle ;* un *memorandum* des plus curieux fait pour les ducs d'Orléans et de Berry, en 1713, à une époque où toute la cour se préoccupait de l'éventualité prochaine d'une régence ; les portraits des confesseurs de Louis XIV (les Pères Annat, Ferrier, de la Chaise et Tellier), et un portrait de Bossuet.

L'éditeur a reproduit l'orthographe même des manuscrits, qui, sauf celui du *Parallèle,* sont entièrement écrits de la main de Saint-Simon.

365. — SAINT-SIMON. Mémoires de Saint-Simon. Nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des Additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de notes et appendices, par A. de Boislisle, et suivie d'un lexique des mots et locutions remarquables. T. I et II. 2 vol. in-8, LXXXIII-1146 p. Paris, Hachette et Ce.

(Les Grands écrivains de la France.)

366. — SALMON (C.). Actes inédits de saint Lucien, premier évêque de Beauvais. In-8, 16 pages. Amiens, Douillet et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

367. — SAULCY (F. de). Recueils de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France, depuis Philippe II jusqu'à François Ier. T. I. In-4, XVI-569 p. Paris, Imprimerie nationale.

(Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

368. — SMITH (V.). Vieilles chansons recueillies en Velay et en Forez. In-8, 35 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

369. — SMYTTÈRE (P.-J.-E. de). Les collégiales de Cassel et ses autres institutions religieuses anciennes. In-8, XVII-336 p. et 15 pl. Hazebrouck, David.

370. — Table alphabétique des archives de l'intendance de Bretagne; par E. Quesnet. In-8, 75 p. Rennes, Catel.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.)

371. — TAUPIAC (L.). Fermat; notice biographique. In-8, 54 p. et portrait. Montauban, Forestié.

(Extrait de la Biographie de Tarn-et-Garonne.)

372. — TAUPIAC (L.). L'abbaye de Belleperche. In-8, 29 p. Montauban, Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1880.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Mémoires du maréchal de Villars, 53, 62, 66, 71, 72.
Sidoine Apollinaire, 61, 148, 149, 155.

Rapports sur la situation de la Société, 73, 163.
Suspension de la vente des volumes presque épuisés, 67, 73.
Sociétaires rayés pour retard de payement des cotisations, 73.
Traductions des ouvrages latins, 62.

II. — *Bibliographie.*

ERRATA.

Page 55, nº 5 de la Bibliographie, ajoutez le nom de l'éditeur du *Costume d'après les sceaux:* Paris, Dumoulin.

Page 172, dernières lignes, lisez : *Lettres et traités de Jean de Montreuil, secrétaire de Charles VI.*

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

SUR

ÉTIENNE DE VESC,

SÉNÉCHAL DE BEAUCAIRE.

(Suite [1].)

Ludovic le More avait-il déjà pris des engagements avec le roi de France? Sur ce point, quelque incertitude ne laisse pas de subsister, malgré les recherches de M. de Cherrier. Une grande ambassade milanaise, dont nous avons dit quelques mots plus haut [2], était venue à Paris en 1492, sous prétexte de féliciter Charles VIII des heureux événements qui venaient de s'accomplir en France, mais avec l'ordre de lui faire comprendre très secrètement, sans rien spécifier d'ailleurs, que le Sforza était mieux placé que personne pour servir les desseins du jeune roi partout

1. Voyez l'*Annuaire-Bulletin* de 1878, p. 265-285, et celui de 1879, p. 293-334.
2. Deuxième article, année 1879, p. 324.

où il en aurait besoin, et de lui promettre de « grands services, aides de gens et d'argent[1]. » Ralentis et suspendus plusieurs fois par le fait de Ludovic lui-même, qui redoutait de voir les Français procéder à l'exécution de leurs desseins, et qui eût préféré s'en tenir à de vagues démonstrations, les pourparlers auraient cependant, selon toutes les apparences, abouti en 1493, et un acte d'alliance offensive et défensive aurait été signé à Senlis, dans le courant du mois de mai, en même temps ou à peu près qu'un traité était conclu avec les Allemands[2]. C'est la version de Guichardin[3], et l'histoire inédite de Charles VIII dont nous avons déjà cité plusieurs passages (l'auteur s'aide fort souvent des textes italiens) parle aussi en ces termes du traité de 1493[4] : « Bien que la résolution demeurast suspendue pour quelque temps sur les remontrances contraires de quelques seigneurs du royaume, sy est-ce qu'enfin le tout fut conclud au privé Conseil entre le Roy, l'ambassadeur milanois, de Vers et Briçonnet seuletz : que le duc, luy aiant presté deux cens mil ducatz, donneroit passage et toutes provisions à son armée, avec cinq cens hommes d'armes paiez[5], luy permetroit d'armer à Genes tant de vaisseaulx qu'il voudroit; s'obligeant à la deffence du duché de Milan contr'un chacun et conserver l'autorité de Ludovic, tenir

1. *Mémoires de Commynes,* tome II, p. 312-314; Cherrier, *Histoire de Charles VIII,* p. 238 et 350; Buser, p. 324 et 532, lettre de Paris, 3 avril 1492. L'ambassade était composée des principaux personnages de la cour de Milan, Charles de Balbiano, comte de Belgiojoso, Jérôme Tuttavilla, Galéas Visconti et le comte de Cajazzo. Désignée et pourvue d'instructions dès le mois de février 1492, elle n'arriva en France que dans le courant du mois de septembre suivant.

2. Voyez ci-dessus, année 1879, p. 320. M. de Cherrier dit (p. 351) que l'ordre de conclure fut expédié de Milan à M. de Belgiojoso, le 29 avril 1493. Le recueil des *Ordonnances des rois de France* (tome XX, p. 435, note 6) mentionne le traité en note seulement et à la date de mars 1494 (1493, ancien style). Les correspondances diplomatiques actuellement publiées ne nous révèlent rien de précis sur ce point; mais sans doute les recherches de M. Fr. Delaborde feront la lumière complète.

3. *Storia,* liv. I, ch. I. Cf. Varillas, *Histoire de Charles VIII,* p. 217-218.

4. Ms. Dupuy 745, fol. 30 v°.

5. C'était une dépense de près de trente mille ducats d'or (Cherrier, p. 393).

dans Ast deux cens lances durant la guerre, pour subvenir aux nécessitez du duché. Puis à part luy promit de sa main la principauté de Tarente quant il auroit conquis le royaume. Tout cela néantmoings fut tenu secret quelque tems jusques à ce que Charles eust faict une publique assemblée en forme d'Estatz généraux, tant pour donner à conoitre à son peuple la justice de ses intentions, que pour tirer moiens de luy à la poursuitte d'icelles. »

Muni de l'instrument du traité, Belgiojoso serait reparti en toute hâte pour Milan[1]; mais Ludovic, qui avait été si ardent à exciter Charles VIII et ses conseillers, se montra plus irrésolu, plus perplexe, plus inquiet, à mesure que ses engagements devenaient plus formels et qu'approchait le moment d'y faire droit. Sa propre sûreté — car le Milanais ne manquerait pas d'exciter les convoitises de l'armée française dès qu'elle descendrait par-delà les monts — et sa réputation de profond politique[2] se trouvaient également en jeu. Belgiojoso lui-même s'appliqua à le retenir en lui répétant que le duc d'Orléans n'avait d'autre idée que de reconquérir l'héritage de son aïeule et que le jour de l'arrivée des armées françaises serait celui de la ruine de tous les Sforza[3]. D'autre part cependant, une ligue était imminente entre Naples, Rome et Florence. Quand Perron de Baschi, envoyé en tournée dans les diverses cours d'Italie, arriva à Milan pour réclamer l'exécution des promesses de Sforza, celui-ci répondit d'abord vaguement qu'il ne pouvait seul régler les affaires de l'Italie, et qu'il devait s'entendre à ce sujet avec Venise et le saint-siège[4]. Serré de près, il donna enfin ordre au chargé d'affaires Maffeo Pirovano, qui remplaçait Belgiojoso pendant son absence, de faire des offres plus réelles au roi de France[5].

1. Il fit le trajet de Senlis à Torgiara, dans le Parmesan, en cinq jours (Cherrier, tome I, p. 352, et *Dictionnaire de Moréri*, v° Belgiojoso, p. 311). Corio (*Storia di Milano*, partie VII) parle de ce voyage extraordinaire, mais ne paraît pas indiquer l'existence du traité.

2. Il faut lire sur ce point un curieux rapport du florentin P. Alamani, dans les *Négociations*, p. 555 et suiv.

3. Corio, *Storia di Milano*.

4. Juillet 1493 (Cherrier, p. 358-359).

5. Août 1493 (Cherrier, p. 364).

Ce fut M. de Beaucaire qui reçut le premier ces bonnes nouvelles et qui obtint pour Pirovano une audience en pleins champs, sans autre témoin étranger que le prince de Salerne, toujours admis, nous l'avons déjà vu, dans les délibérations relatives à l'Italie.

L'annaliste Romanin a reproduit la dépêche par laquelle Pirovano rendit compte de l'entrevue à son maître[1]; les détails en sont curieux. « L'heure étant venue de monter à cheval, écrit Pirovano, le seigneur sénéchal de Beaucaire me vint dire d'aller attendre le roi à la porte du château[2], de lui présenter ainsi, à cheval, les lettres de créance et les recommandations de Votre Excellence, et de ne point exposer l'objet de mon ambassade avant d'être dans la pleine campagne. A peine étions-nous en selle, le secrétaire, le prince de Salerne et moi, que S. M. parut, et, comme elle s'approchait de moi, il me parut plus respectueux de mettre pied à terre. » Le roi prit les lettres, les lut, écouta gracieusement Pirovano, et lui dit de suivre de près; puis, il l'appela à ses côtés et entra en matière par des compliments sur la santé de Ludovic. L'entretien dura une grande demi-heure, sans que personne autre qu'un archer écossais, qui suivait à quelque cinquante pas, pût approcher des interlocuteurs. L'ordre avait été sans doute donné par Étienne de Vesc d'écarter tout le monde, et ce fut en vain que le duc d'Orléans lui-même, qui voyait avec déplaisir l'audience se prolonger, fit annoncer plusieurs fois que des oiseaux se levaient en grand nombre. Tout entier à la conversation, le roi cherchait les endroits où on ne pût le troubler. Il se servait de la langue française, que connaissait peu Pirovano, et le sénéchal fit demander le prince de Salerne par un garde, pour servir d'interprète; mais du reste l'ambassadeur, étant bien instruit de l'affaire, saisissait à peu près le sens des réponses de Charles VIII. En somme, celui-ci fit entendre qu'il

1. *Storia documentata di Venezia*, t. V, p. 29-32; lettre datée du 3 août 1493.

2. Le roi était à Melun, d'où il partit à petites journées pour Orléans, ne s'arrêtant nulle part que pour prendre le plaisir de la chasse et pour essayer une cinquantaine de faucons envoyés récemment par le Médicis (*Négociations*, p. 244; Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 91).

recevrait les offres de Ludovic avec plaisir; que, si les Milanais l'aidaient dans son entreprise, il n'en aurait que plus de moyens de leur témoigner son affection; que très convaincu de la sagesse et de l'affection de Ludovic, il s'en remettait à lui de diriger l'affaire, de la mettre en bonne voie, et qu'aussitôt arrivé à Orléans, dans trois ou quatre jours, il ferait communiquer à l'ambassadeur des détails plus positifs[1].

Une seconde audience eut lieu, dans laquelle Pirovano donna d'amples renseignements sur l'inclination toute nouvelle du pape pour Ferdinand d'Aragon et sur les efforts que Ludovic avait faits pour ramener Alexandre VI à des sentiments plus favorables à la France. Le roi répondit : « Le seigneur Ludovic se montre bon cousin et bon ami en me conseillant aussi bien qu'il le fait; je lui en suis fort obligé. Allez avec M. le sénéchal, dans sa chambre, et communiquez-lui, ainsi qu'au prince de Salerne et au général de Languedoc, ce que vous m'avez exposé à moi-même. Ensuite, j'en conférerai avec eux, et je vous ferai savoir ma réponse. » Réuni avec les trois personnages qui avaient été désignés par le roi, Pirovano leur lut les lettres de son maître, dont Guillaume Briçonnet prit note. Après quoi, on lui demanda s'il avait une déclaration formelle de l'offre faite par Ludovic en réponse aux demandes de la France. Il la leur montra, et tous, satisfaits de cette assurance, se mirent à dire que leur roi était bien assez fort, quelque entreprise qu'il se proposât, pour la mener seul, mais que le conseil et le secours de Ludovic Sforza seraient une facilité de plus pour l'affaire, et une garantie de succès. Quant au pape, il y avait deux moyens sûrs de le faire repentir de ses façons d'agir, et cela sans que le roi sortît de sa chambre. « L'un, dit le général Briçonnet, est de convoquer un concile, ce à quoi se prêteront volontiers l'empereur et le roi des Romains[2]; l'autre est de ne pas lui faire obédience et de nous réserver la disposition des bénéfices dont le produit est d'un si bon revenu pour Rome. » Cet entretien ne fut suspendu que par l'arrivée de la nuit. Le jour suivant,

1. Lettre du 3 août 1493; Romanin, t. V, p. 29-32.

2. Dépêches du 16 août. On a vu plus haut ce mode de pression sur le pape mentionné par un autre ambassadeur.

de très bonne heure, Pirovano vint chercher une réponse plus positive; mais Étienne de Vesc était parti pour le château de Savigny-sur-Orge, où se tenaient sa femme et ses enfants, et ce fut le général Briçonnet qui, après avoir tenu Pirovano dans l'attente pendant un jour entier, lui fit savoir que l'on ne pouvait prendre aucune résolution tant que les dépêches de Perron de Baschi et des autres agents ne seraient point arrivées[1].

Perron s'était rendu à Venise, en compagnie d'un secrétaire de Ludovic le More, pour obtenir tout au moins la neutralité de cette république entre Naples et les Français, à charge par ceux-ci de l'aider ensuite contre les Turcs[2]. D'autre part, un écuyer génois, du nom de Squarciafico[3], qui était au service du sénéchal, partit en poste pour Rome, avec ordre, tout en sollicitant certaines affaires pendantes, de faire surtout sentir à Alexandre VI combien la cour de France était mécontente et indignée de l'accord qu'il venait de passer avec Ferdinand d'Aragon[4]. Perron de Baschi, toujours en mouvement, se rendit aussi à Rome, y eut une entrevue secrète avec le pape, et en emporta, outre la promesse d'Alexandre de quitter le parti aragonais, qui avait jadis combattu son élection au trône pontifical, des renseignements certains sur la ligue qui existait entre Florence et Naples[5]. Cette révélation indigna grandement le Conseil, où il fut presque résolu d'expulser aussitôt, sans délais ni formalités, tous les Florentins qui habitaient la France et y avaient des intérêts commerciaux fort considérables. François della Casa, fort maltraité par les gens de cour, mais niant toujours avec énergie que sa république eût conclu aucune

1. Romanin, t. V, p. 33-34.
2. *Négociations*, p. 235-236.
3. *Déchire-figue*. On retrouve plus tard ce surnom francisé en *Scorsifique*.
4. *Négociations*, p. 247; lettre de Fr. della Casa, 25 août 1493. Selon l'historiographe des Briçonnets, Bretonneau (p. 68-70), ce fut pour détourner cet orage que le pape envoya offrir, par un habile émissaire, le chapeau de cardinal pour Guillaume Briçonnet, et il lui fit même mettre sous les yeux la bulle de nomination toute prête à signer. Selon Varillas (tome II, p. 191-192), Briçonnet refusa de tenir son chapeau du saint-siège et ne voulut être cardinal que du fait de son maître.
5. *Négociations*, p. 253.

alliance contre la France, obtint à grand'peine du général Briçonnet qu'il serait sursis à l'exécution de ces mesures de représailles.

Telle était la situation lorsque arrivèrent presque simultanément[1] Perron de Baschi, de retour de sa mission, les ambassadeurs extraordinaires de Florence, et le comte de Belgiojoso, qui était allé remettre à Ludovic le More le traité secret du mois de mai précédent[2]. Gentile Becchi et son éloquence eurent, en apparence, un grand succès; mais cette impression fut de peu de durée et, grâce aux procédés éminemment persuasifs des ambassadeurs milanais, la partie fut bientôt gagnée pour Ludovic.

Ce fut en rase campagne, comme précédemment, que Charles eut sa première entrevue avec M. de Belgiojoso, et il n'y assista aucun autre intermédiaire que Perron de Baschi, qui avait fait route avec les Italiens. Comme Belgiojoso pressait le roi de déclarer formellement s'il mettrait à exécution ses projets sur Naples, Charles protesta avec force qu'il n'y avait pas lieu que personne en doutât, et, contre son habitude, qui était de rester froid et d'écouter très patiemment, il ne laissa pas finir son interlocuteur, affirmant à plusieurs reprises que sa résolution était arrêtée, qu'il avait mûrement étudié les voies et moyens, et que, quand même Ludovic viendrait à lui manquer, il entendait passer outre, quitte à l'en faire repentir. Puis, il exposa les mesures prises pour s'assurer le concours ou la neutralité des autres puissances. Il avouait du reste qu'une pareille entreprise serait fort coûteuse; mais, pour la commencer et pour soudoyer des condottieri italiens, on avait en bon lieu cinq ou six cent mille ducats. « En somme, son discours m'a fort étonné, écrivait M. de Belgiojoso, et il a conclu en jurant foi de roi qu'il voulait exécuter l'entreprise, car, après tant d'avances et de discours, ce serait une grande infamie de reculer. Son projet est de commencer aux fêtes de Noël la levée des gens d'armes et d'aller s'établir en Provence ou à Lyon, pour activer les préparatifs et pour

1. Du 15 au 17 septembre 1493, à Tours (*Négociations*, p. 258 et 325).
2. Voyez ci-dessus, p. 227.

être à portée de faire des emprunts à Venise, à Florence et à Milan[1]. »

Les excitations de l'ambassadeur milanais achevèrent d'exalter l'esprit du jeune roi, et finirent même par produire un effet analogue sur les membres du Conseil qui avaient représenté jusque-là le parti de la paix et de la sagesse, c'est-à-dire le duc et la duchesse de Bourbon, le duc d'Orléans, le prince d'Orange, l'amiral de Graville, le maréchal des Querdes, Philippe de Commynes.

L'historien anonyme de Charles VIII[2] a fait, de ce partage du Conseil, un tableau intéressant et bon à reproduire, ne fût-ce que comme paraphrase du récit plus bref de Commynes.

« Ceux, dit-il, qui, plus praticz aux affaires du monde, rapportoient l'estat de la France à la considération du brouillis des passions des hommes et de l'inconstance des choses humaines, ne trouvoient autrement bonnes les ouvertures d'un tel voyage en Italie, tant pour les incommoditez du royaume de France que pour le peu de foy et nulle assurance des Italiens malcontens mesmemant, lesquelz, préférans l'occasion de leur déplaisir à tout respect de bien et d'honneur, soit général ou particulier, font loy de se racommoder aux dépens de qui que ce soit, quand ilz voient une apparence de contentement. Et bien que, par force et dextérité d'esprit, on pût obvier à cela, faute d'argent à si grande entreprise, le peu d'hommes qui connoissent les affaires d'Italie, la foiblesse du naturel du roy qu'on y vouloit traîner, le renon de la prudence de Ferdinand, le nombre de grans capitaines exercez en tant de guerres passées, son royaume bien pourveu de tout le besoin et assuré de fortes et bien pourveues avenues du long temps qu'il a régné, pour avoir en trente-trois ans amassé grans deniers, mesmes les confiscations de tant de seigneurs, et le secours de ses amys, luy pourroient moienner un autre grand trésor, la valeur et science militaire d'Alfonce, le plus renommé chef de tous ces cartiers, les faisoient résoudre qu'avec grande prévoyance Loys XI,

1. Dépêche du 28 septembre, donnée par Romanin, t. V, p. 36-39. Cf. Cherrier, t. I, p. 364 et suiv.

2. Bibl. nat., ms. fr. 17519, f° 78 v°, et ms. Dupuy 745, f° 29 v°.

son père, qui avoit tousjours suivy la vérité plus que l'aparence des choses, avoit tousjours reffuzé les espérances à luy proposées de divers estatz d'Italie, ny tenu mesmes comte des droitz à luy escheus sur le royaume de Naples; joint que les plus vieux se représentoient, par la pratique de tant d'actions passées, que l'assailly, pour si peu de cœur et moiens qu'il aye, est tousjours plus avantagé que l'assaillant, auquel il faut plus de gens, d'argent, de moyens et de tems. De fait, l'estat de l'Arragonnois n'estoit tel que l'espérance de sa foiblesse deust enhardir le Françoys de l'assaillir; car il estoit pourveu de bons hommes, de chevaux de service, d'artillerie, de deniers, fortes places et avenues de malaisé accès, le tout commandé par son fils Alfonce, duc de Calabre, capitaine de grand renon. D'ailleurs, on ne devoit douter qu'il ne feust secouru des princes italiens, qui ne virent jamais de bon œil les estrangers fors en leurs terres. L'Espagnol mesmes, son cousin et frère de sa femme, ne luy pouvoit faillir, quelque assermentée confédération qu'il eust avec Charles, veu le double lien de parenté et le déplaisir d'avoir le voesinage des Françoys si prochain, comme Ferdinand disoit tout haut, magnifiant sa puissance et amoindrissant celle de ses ennemys, pour mieux maintenir les siens en devoir. Mais le désir d'honneur et de biens présens, promis et espérez à la poursuitte de tel dessein, eschaufa tellement les autres, ceux mesmes qui avoient la grâce du prince, qu'aucuns metant sous pié, et les autres ne considérant la cheute des inconvéniens à venir, ne travaillèrent guères d'estre gangnez, et, ce fait, persuader le roy que chose ne lui sauroit avenir plus honorable en ce monde que délivrer l'Italie de ses tiranneaux[1]. »

L'amiral de Graville fut des premiers à se rallier aux favoris; puis vinrent successivement : le maréchal des Querdes, qui entrevoyait une belle armée à conduire; le maréchal de Gié, naturellement désigné comme lieutenant général du roi; le duc d'Orléans, « dont le plus grand plaisir étoit d'avoir occasion de suivre les armes, comme celui qui en aimoit le métier sur toutes choses[2], »

1. Cf. Belleforest, *Histoire des neuf rois Charles de France*, liv. XIV, p. 357.

2. *Hist. ms. de Charles VIII*, reproduite par Godefroy, p. 98.

et qui ne songeait pas moins volontiers à reprendre sur les Sforza l'héritage de son aïeule Valentine Visconti; le duc de Bourbon lui-même, à qui la régence du royaume devait revenir, si le roi s'absentait par-delà les monts[1], et qui se souciait peu d'ailleurs de risquer sa position et son repos dans une lutte folle contre le torrent[2]. Quant à Commynes, par un de ces revirements qui lui étaient habituels, il fut des plus ardents à appuyer l'entreprise si longtemps combattue et entravée par ses menées secrètes, des plus prompts à offrir au roi le secours de ses deniers et de la grande galéasse qu'il entretenait sur la mer Méditerranée.

La question financière était une préoccupation sérieuse, quoi que le roi en pût dire aux Milanais : depuis longtemps on ne vivait que d'expédients compromettants[3], et, si habile que pût être M. de Saint-Malo, ces expédients ne pouvaient plus suffire le jour où il s'agirait de passer en Italie et de traverser la péninsule d'un bout à l'autre. A cela Belgiojoso tenait une réponse toute prête : son maître n'avait-il pas promis un prêt de deux cent mille ducats, outre l'entretien d'un corps d'hommes

1. Voyez les *Histoires de Paul Jove*, p. 21.

2. Lettres de l'évêque d'Arezzo, dans les *Négociations*, p. 350 et 351. Dans le courant du mois d'octobre 1493, M. et Mme de Bourbon vinrent en cour pour prendre part aux dernières délibérations, avec Beaucaire, Salerne, etc. (Dépêches de Fr. della Casa, p. 261 et 264.)

3. Dans une lettre du 8 octobre (1490 ?), à propos d'emprunts faits pour l'affaire de Flandre et pour la mise sur pied d'une armée, les généraux Gaillart, Briçonnet et Bidaut écrivaient au roi : « Sire, nous vous advertissons que les parties dessusdictes sont toutes parties nouvelles de creue sur vos finances de l'année prouchaine, lesquelles convient prendre sur les premiers deniers, dont de semblable somme vos estatz seront plus chargez; et ne croyons qu'ilz se puissent conduire, considéré l'arriéré du quartier d'octobre, novembre et décembre de la guerre et mortes paies, et les grands empruntz et avances que faictes vous ont esté, sinon, Sire, qu'il vous plaise y donner ordre; vous suppliant, Sire, très humblement que doresenavant vous vueillez susporter de faire telz empruntz et despenses, car, sur nos âmes, Sire, nous n'y pourrions fournir, et n'est créable la peine et travail que avons à trouver les sommes dessusdictes, pour lesquelles nous sommes obligez corps et biens, que n'avons plaint ne plaignons pour vostre service. » (Bibl. nat., ms. fr. 15541, fol. 168.)

d'armes, et les banques italiennes ne s'empresseraient-elles pas de venir en aide aux conquérants[1] ?

D'ailleurs le jeune roi ne pouvait plus s'arrêter devant des considérations si secondaires pour lui. Tout entier à son enivrement, à sa « fureur » de conquête[2], plus on lui représentait les périls de l'entreprise, et plus il se croyait obligé de l'exécuter, ne fût-ce que par gratitude de ce que Dieu faisait tout réussir à son gré; tranquille du côté de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Espagne, il se prétendait même sûr de bien des États de l'Italie; et enfin le ciel ne manquerait pas de favoriser des desseins qui ne tendaient qu'à l'honneur et au bien de la chrétienté[3]. De leur côté, ses favoris répétaient hautement qu'il ne fallait pas se méprendre sur la portée de ses desseins : avant tout, il voulait chasser les Turcs d'Europe, et ne comptait tirer de la conquête de Naples que des garanties pour le succès de son expédition et un moyen de récompenser ceux de ses amis qui l'auraient bien servi, comme Milan et Venise. Aussi le moment était-il venu pour chaque puissance de se déclarer et d'agir franchement[4]. Dans ces dernières négociations préliminaires, Étienne de Vesc fut le plus résolu de tous les conseillers du prince, tandis que Briçonnet, ondoyant et versatile selon son habitude, semblait manquer souvent de décision et ne reprendre confiance et courage que dans l'espoir du chapeau qu'il entrevoyait à Rome[5].

1. « A un autre prince que le roi de France seroit toujours se mettre à l'hôpital de vouloir entendre au service des Italiens et à leurs entreprises et secours ; car toujours y mettra ce qu'il aura, et n'achèvera point, car iceux ne servent point sans argent..... » (Commynes, t. II, p. 557.)

2. L'évêque d'Arezzo écrivait : « Questi cacciatori della impresa comennono e riscaldarono il re in modo non ce lo viddono mai si arrabiato. » Et ailleurs : « Questo christianissimo re è cosi inebriato in questa impresa, che solo il signor Ludovico ne le può storre con suo odio. » (*Négociations*, p. 345 et 351.)

3. *Négociations*, p. 273.

4. *Ibidem*, p. 273, 277 et 284.

5. « In somma, ... è di sua natura vario e fallace, e di poi corrotto da sua speranza del cappello : le quali cose sono principal causa del male nostro di qua. Il siniscalco ancora si è tanto alienato da noi quanto sapete, ma è uomo inteso e più fermo che l'altro. Loro due governono tutto... Nessuno ci è che posso senza loro, e ciascuno teme offenderli. » (Dépêche de Fr. della Casa, *Négociations*, p. 278.)

Vers les derniers jours de l'année 1493, le vieux roi de Naples, cédant sans doute aux suggestions des Florentins ou de leurs amis[1] et croyant trouver quelque appui dans le Conseil, envoya des ambassadeurs à l'occasion du mariage de sa petite-fille, que la duchesse de Bourbon élevait en France, et il offrit par leur intermédiaire les plus grandes concessions, fût-ce même la reconnaissance de la suzeraineté de la France et un tribut annuel de vassalité. Charles VIII chargea deux de ses chambellans, MM. d'Aubigny et de l'Isle, de recevoir ces propositions; mais, après quelques conférences inutiles, Saint-Malo et M. de Beaucaire firent congédier les ambassadeurs[2], au moment même où Ferdinand mourait à Naples (25 janvier 1494), laissant un trône bien menacé à ce fils, Alphonse, duc de Calabre, que nous avons déjà présenté comme l'ennemi juré de Ludovic le More[3]. Le nouveau souverain reprit les démarches commencées par son père et chargea Camille Pandone d'aller offrir un tribut annuel de cinquante mille ducats au roi de France et de gagner à prix d'argent les deux principaux inspirateurs de l'entreprise qui menaçait Naples; mais, en arrivant à Lyon, cet envoyé trouva

1. Fr. della Casa et l'évêque d'Arezzo écrivent, au commencement de décembre 1493, que certain grand personnage pourrait bien intervenir, *dare la porta e rompere tutto,* pour peu que Naples consentît à donner de l'argent. (*Négociations*, p. 267 et 355.)

2. Leur départ est annoncé dès le 23 janvier, et indiqué pour le 2 février. (*Négociations*, p. 272; cf. Varillas, *Histoire de Charles VIII,* tome II, p. 190-192.) Selon cet auteur, on répondit aux ambassadeurs que leur proposition était inadmissible, Naples se trouvant déjà feudataire et tributaire du saint-siège.

3. La *Cronica di Napoli di Notar Giacomo,* publiée par P. Garzilli en 1845, s'exprime ainsi (p. 178-179) à cette occasion : « Si ancho che per ordene del signore Ludovico Sforzia lo christianissimo re Carllo de Valoys era deliberato venire a la impressa del regno, perche lo predicto signore Lodovico non voleva dare lo sceptro dello dominio alo illustrissimo signore Joan Galeazo, duca de Milano et ienero delo illustrissimo signore duca de Calabria, actento che poco a poco li havea levato al predicto signore Joan Galeazo, suo nepote, lo dominio della gente d'arme, del thesoro et delle forteze, si ancho che havea dato al predicto re Carllo ducati ducento milia per la impressa de dicto regno..... » Une relation milanaise officielle de la mort de Ferdinand et de l'avènement d'Alphonse a été publiée, en 1879, dans l'*Archivio storico lombardo,* 6e année, p. 685-720.

une défense de passer outre, et Charles lui-même donna à entendre que rien ne le ferait plus revenir sur une résolution définitive, alors même que l'Aragonais serait parvenu à corrompre tout son entourage[1]. Pour affirmer publiquement et irrévocablement la légitimité de ses prochaines revendications, pour consacrer en même temps le résultat des recherches nouvelles que les jurisconsultes venaient de faire dans les archives royales et la conclusion des mémoires rédigés par eux sur ses droits à l'héritage de la maison d'Anjou[2], il prit par avance les titres de roi de Naples et de Jérusalem dans les actes de chancellerie relatifs à la Provence et à l'Italie[3]. Ces titres avaient été récla-

1. Février 1494. Voyez P. Jove, p. 26; Romanin, p. 39-40; Varillas, p. 222-223; Cherrier, tome I, p. 378-381. Pandone, en repartant, déclara que Ludovic le More devait être l'auteur de cette menée, et qu'il la paierait cher, ou que le roi son maître y perdrait la vie.

2. Des textes avaient été demandés partout, au Trésor des chartes, à la Chambre des comptes de Paris, dans le Comtat, en Anjou. Le 14 novembre (1491 ?), l'évêque de Lombez écrivait de Paris au roi : « J'ay receu les lettres qui vous a pleu m'escrire, et, au regart de la succession qui vous appartient aux roiaumes d'Arragon et Catalongne, à cause de la royne Yoland vostre grand'mère, j'en ay parlé à la court de Parlement, et ay esté au Trésor et à la Chambre des comptes, et tout ce qui si pourra trouver sera assemblé. » (Bibl. nat., ms. fr. 15541, fol. 272.) M. de Saint-Vallier écrit de Grenoble, en envoyant un double de pièces copiées à Carpentras, mais dont le gouverneur d'Avignon n'avait pas voulu délivrer les originaux : « Quand gens qui entendent la matière de Provence auront veu lesdictes escriptures, ce n'est pas chose que vous puysse pourter grant dommaige, car vostre fondement ne se prend pas là aussi; ce ne sont que les *vidimus*, qui ne feroient point foy. » (Ms. fr. 15538, fol. 202.) — En 1492, un maître extraordinaire des comptes, Liénard Baronnat, rédigea, d'après les archives angevines, un traité des droits du roi sur l'héritage de la maison d'Anjou, dont l'exemplaire de dédicace est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 5742. Le texte a été publié par Godefroy, dans les Preuves de l'*Histoire de Charles VIII*, p. 675-682. L'auteur, qui fut maître des comptes de 1479 à 1508, appartenait à une famille du Lyonnais et du Dauphiné dont deux représentants, Guillaume et Jean Baronnat, l'un et l'autre qualifiés maîtres d'hôtel du roi, et le second son changeur, furent anoblis par lettres données à Lyon, en juin 1494 et en février 1497. (Trésor des chartes, reg. JJ 226^A, n° 362, et 227, n° 331.) On trouvera encore un certain nombre de pièces dans les mss. Sérilly n° 12 et Dupuy n° 160.

3. Lettres de Fr. della Casa, du mois de mars 1494.

més quelques mois auparavant par René de Lorraine[1], qui offrait en retour d'abandonner tous ses droits sur la Provence et sur le reste de la succession de son aïeul; mais le Conseil n'avait tenu aucun compte de cette protestation platonique, quitte à donner plus tard au fils d'Yolande quelque compensation pécuniaire.

Depuis le mois d'octobre 1493, les principales dispositions avaient été prises entre le roi et ses conseillers intimes[2], auxquels étaient venus se joindre le duc et la duchesse de Bourbon[3], et tous les ordres avaient été donnés au vieux maréchal des Querdes[4] pour faire un état des approvisionnements à préparer en artillerie, en navires, en armes, ou des mesures à prendre pour la levée des hommes d'armes, des soudoyers, de l'infanterie, etc.

Dans les derniers jours du mois de janvier 1494, il fut déclaré que le roi lui-même prendrait le commandement de l'expédition et qu'il partirait au plus tôt pour Lyon, où les troupes de sa maison, la bande des cent gentilshommes et les arbalétriers à cheval devaient se trouver vers la mi-carême[5]. La fin du séjour en Touraine fut occupée par des conférences fort laborieuses des deux favoris et de leur maître avec les représentants de Milan et de Florence[6].

Quoique ceux-ci fissent la sourde oreille et se refusassent aux stipulations formelles que Charles réclamait d'eux, on se mit en route par le Bourbonnais.

Quand la cour arriva à Moulins, dans les derniers jours du mois de février, François della Casa annonça que deux ambassadeurs de la République venaient d'être envoyés au nouveau

1. Juillet 1493. Voir Cherrier, tome I, p. 368-369.

2. Pour éviter les objections et les difficultés, on ne soumit pas les questions au Grand Conseil, mais à des amis sûrs et affidés, *gente disposta.* (Lettre de l'évêque d'Arezzo, *Négociations*, p. 351.)

3. Lettres de Fr. della Casa, *Négociations*, p. 261 et 264.

4. Dès le mois de novembre, on voit, par les correspondances florentines, que le maréchal forme la tête du conseil dirigeant, avec Beaucaire et Saint-Malo, ayant derrière eux Belgiojoso, Salerne et Perron de Baschi. (*Négociations*, p. 343.)

5. *Négociations*, p. 270, 271 et 361.

6. Voyez le compte rendu d'une conférence de six heures, une vraie bataille, dans les *Négociations*, p. 362-364.

roi de Naples, mais uniquement pour satisfaire aux usages de cérémonial et d'étiquette. Le sénéchal de Beaucaire, qui reçut cette communication, répondit qu'une pareille démarche ne présentait point d'importance, pourvu que les ambassadeurs ne tramassent pas quelque nouvelle ligue avec Alphonse d'Aragon, et le roi lui-même ajouta : « Quant à mon entreprise, vous savez ce que je vous ai dit et ce que vous m'avez promis. Voici l'heure, ou jamais, de montrer si vous voulez me servir. Mais, quoi qu'il arrive, j'irai de l'avant[1]. »

Ces obstacles ne pouvaient plus arrêter Charles : le 27 février, un conseil solennel de plus de trois heures se tint à Moulins, avec l'assistance de Belgiojoso, et là il fut décidé de notifier immédiatement aux princes et états italiens la prochaine entrée en campagne de l'armée royale[2]. Mais, avant que les ambassadeurs français[3] eussent pu annoncer officiellement à Alexandre VI que leur maître allait, sans plus de retard, entreprendre sa croisade contre les Turcs; que, pour assurer le succès de cette expédition, il voulait d'abord recouvrer le royaume de Naples; qu'il viendrait en personne demander au saint-père la confirmation de ses droits[4], et qu'il comptait qu'en attendant l'investiture ne serait pas donnée à Alphonse d'Aragon, une protestation contre tous ces projets était partie du Vatican. C'était le résultat des manœuvres d'Alphonse, qui, pour gagner le pape, venait de consentir au mariage de sa bâtarde Sanchie avec

1. *Négociations*, p. 277.

2. *Ibidem*, p. 279.

3. Les évêques de Fréjus et de Lodève, l'abbé de Saint-Ouen et Me Benoît de Saint-Mauris.

4. Instructions sans date. « Ut facilius perveniri possit ad intentum et interprisiam contra dictos Infideles, idem dominus deliberavit recuperare et sue obedientie ponere regnum Neapolitanum, quod omni jure et optima ratione ad eum pertinet et expectat. — Idem demonstrabunt quod dictus dominus non id facit solum cupiens recuperare id quod ad eum spectat, qui, Dei gratia, habet regnum suum, latum et extensum et magis pacificum quam unquam sui predecessores habuerunt, sed ut sacrificium possit Deo prestare in recuperandis terris Christianitatis per Infideles occupatis, qui christianos captivos detinent : cui rei Sanctitas sua et Sacrum Collegium se interponere debent, corpori et bonis non parcentes. » (Copie aux Archives nationales, fonds Simancas, K 1710, n° 9.)

Geoffroy Borgia, l'un des fils d'Alexandre[1]. Les conseillers de Charles VIII jugèrent donc le moment venu de s'expliquer catégoriquement avec les puissances alliées ou amies, et, le 7 mars 1494, de Lyon, où la cour venait de faire une entrée solennelle[2], la lettre suivante partit à l'adresse de Ludovic : « Mon cousin, j'ai su de Rome que notre saint-père a envoyé aux rois des Romains et d'Espagne et seigneurie de Venise ensemble bref à ce qu'ils me veuillent persuader et exhorter de laisser mon entreprise de mon royaume de Naples. Je suis délibéré de les avertir sur ce et leur envoyer le double de la réponse que j'en ai faite, et pareillement les causes et raisons qui me mènent à ce faire ; et connoîtront que j'ai droit et raison d'ainsi de faire. » Puis il lui annonçait le départ de divers envoyés, M. du Bouchage pour Milan, Perron de Baschi pour Rome, Morvillier pour Venise, Géraud d'Ancezune pour Florence, qui, tous, passeraient au préalable par la cour de Ludovic, afin d'y prendre langue, et précéderaient de peu le maréchal des Querdes, désigné pour « principier l'entreprise et commencer à besogner ». La lettre se terminait en ces termes : « Et pour ce, mon cousin, avertissez-moi souvent de vos nouvelles ; semblablement vous aurez des miennes ; et vous évertuez de m'aider gaillardement en cette entreprise, et je vous assure que, tant par mer que par terre, je la porterai jusques au bout, o[3] l'aide de Dieu, mon cousin, qui nous y veuille envoyer l'honneur que espérons pour son service[4]. »

C'était, on le voit, une véritable mise en demeure. Quelques

1. Le pape fit savoir par un bref à Charles VIII que, comme roi très chrétien, il devait se consacrer tout entier à l'expulsion des Turcs, et que le saint-siège approuvait ses projets en ce sens ; mais qu'il ne pouvait refuser l'investiture de Naples au nouveau roi. C'est sans doute le bref que le cardinal Ascagne annonce à son frère Ludovic par une lettre du 22 mars 1494 (Rosmini, *Dell' istoria di G. J. Trivulzio,* t. I, p. 208, et t. II, p. 201).

2. Le roi entra à Lyon accompagné des Bourbon, du comte de Bresse, son oncle maternel, de M. de Saint-Malo et du sénéchal. (Cherrier, t. I, p. 391.)

3. Avec.

4. Lettre publiée par M. Étienne Charavay, dans la *Revue des Documents historiques*, 2e année, p. 172-175. Elle est signée : Charles, et contresignée : Robertet.

jours plus tard, une autre lettre partait pour Rome, déclarant à Alexandre VI que Dieu seul pouvait désormais arrêter le roi de France dans l'exécution de ses desseins, et que les témoignages réitérés de la protection divine ne lui permettaient plus d'hésiter. En prévision de mesures à prendre pour une croisade, Charles demandait au saint-père que le grand maître des Hospitaliers se trouvât à Rome en même temps que lui, et il exprimait l'espoir d'y rencontrer également le roi d'Espagne et celui des Romains[1].

Des députés des bonnes villes avaient été convoqués à Lyon, pour recevoir des explications analogues à celles qui venaient d'être adressées aux puissances étrangères. M. de Saint-Malo et le garde des sceaux Adam Fumée[2] se chargèrent de les instruire des projets du roi contre le Turc et de ce qu'il ferait, au préalable, contre les usurpateurs du trône de Naples. Ils annoncèrent que le souverain, laissant son héritier sous la garde de ses fidèles sujets, se décidait à conduire lui-même l'expédition, et qu'il comptait sur les villes pour fournir de bonne grâce l'argent et les hommes nécessaires[3]. Le même appel fut fait dans les provinces d'États par des commissaires royaux[4].

1. Lettre du 14 mars; Archives nationales, fonds Simancas, K 1710, n° 11. Cette lettre se croisa avec une réponse dilatoire et évasive que le pape avait faite le 10 mars aux ouvertures des ambassadeurs français. (*Ibidem*, n° 10.)

2. Les correspondances et pièces du temps disent : *le chancelier;* mais cette dignité était vacante depuis le 12 août 1492, et elle ne fut donnée qu'en 1495 à Robert Briçonnet, frère aîné de Guillaume.

3. Dépêche de Fr. della Casa, dans les *Négociations*, p. 292, et rapport du député d'Amiens, dans les notes des *Mémoires de Commynes*, tome II, p. 324-326. Les députés arrivèrent à Lyon le 24 mars. Une réunion solennelle de tous les membres du Conseil avait été tenue le 17 mars. (*Négociations*, p. 288.)

4. Voir les cédules des États de Languedoc. « Le roy, y est-il dit, à l'exortacion et poursuite de nostre sainct père le pape et de plusieurs roys chrestiens, a intencion de mectre sus une grosse armée pour résister aux damnables entreprinses des Infidelles, qui ont faict et font chacun jour de grans destructions et dommaiges à la Chrestienté, et usurpent la terre saincte; et en ce faisant, icellui seigneur, pour mieux conduire son euvre, a dellibéré faire passer son armée par le païs d'Italie, et mesmement par le royaume de Naples, qui est contigu desditz Infidelles, et icellui royaume mectre en sa main, comme à lui appartenant par droit

Le 16 avril, on vit arriver à Lyon un nouvel envoyé de Ludovic, son propre gendre, Galéas de San-Severino, frère du comte de Cajazzo. Annoncé depuis longtemps par M. de Belgiojoso, il venait lever les derniers obstacles qui arrêtaient encore l'exécution effective des pactes conclus entre Milan et la France[1], tandis qu'à Florence, continuant son double jeu, le Sforza continuait à protester que les choses traîneraient en longueur et qu'Alphonse d'Aragon n'avait rien à craindre pour sa couronne[2]. « Beau parleur, fin courtisan, adroit à la chasse, aux jeux, aux exercices du corps, » Galéas partageait tous les goûts de plaisir du roi Charles, et celui-ci le mit aussitôt de moitié dans les fêtes et les divertissements de toute nature auxquels il se livrait avec sa fougue ordinaire depuis l'arrivée de la cour à Lyon[3]. Tout le fardeau des affaires retombait ainsi sur Étienne de Vesc et sur M. de Saint-Malo; mais l'un et l'autre rivalisaient de zèle et d'activité : l'évêque pourvoyait aux besoins du Trésor royal par des emprunts chez les banquiers génois, des réductions sur les gages des courtisans, des taxes sur le clergé et les officiers de justice ou de finances, des contributions imposées aux villes ou aux provinces; le sénéchal négociait l'achat d'une flotte toute prête dans le port de Gênes, traitait avec la Savoie pour le ravitaillement de l'armée de terre, expédiait même une avant-garde du côté d'Asti, et dépêchait de toutes

et tiltre héréditàl à cause de la maison d'Anjou..... » (Bibl. nationale, *Quittances*, vol. 113, n°s 990, 991 et 995.)

1. Cherrier, *Histoire de Charles VIII,* tome I, p. 396-397.

2. Rapport des deux ambassadeurs Vespucci et Capponi, daté de Vigevano, 12 avril 1494. (*Négociations*, p. 375-376.)

3. Les femmes avaient une large part dans cette existence toute de plaisir. Marino Sanudo cite à ce sujet une anecdote : « El re di Franza stete a Lion zercha mexi cinque, provedendo a molte cose arra bisogno a questa impresa, et non tanto lui quanto li soi principalli, zoe mons^or Samallo et mons^or di Beuchar, pero che il resteva su piaceri et inamoramenti secondo il costume di Franza. Et *accidit* che se inamoroe in una li a Lion, pur di bassa conditione, alla quale volse dar di molti scudi; *tamen*, li fratelli mai volse soportar questo; et uno mons^or de Olerius (*sic*, pour Clérieux), e dil Delphina, erra quello portava le imbasate acciò il re fusse contentato; questo facea per esser amicissimo dil re Alphonso di Napoli, per che, il re pigliando tal praticha, *fortasse* la venuta in reame saria disturbata, che za pocho manchava pero che non havea danari da pagar le zente; et quelli baroni erano obligati, in tempo di guerra, di esser in

parts des ambassadeurs[1] : en Allemagne, Louis de la Trémoïlle et Robert Briçonnet, archevêque de Reims et frère de M. de Saint-Malo[2]; à Venise, M. de Cytain[3]; à Milan, Rigault d'Oreilles; à Pise, Adrien de l'Isle-Adam; à Ferrare, Sienne, Florence, Rome, etc., l'écossais Béraud Stuart d'Aubigny, le général des finances Pierre Briçonnet, autre frère de M. de Saint-Malo, le trésorier Bidaut, le président de Ganay, le président de Provence Jean de Matheron[4], et l'infatigable Baschi.

Vers le même temps, un grand vide se produisit dans le Conseil du roi. Le vieux maréchal des Querdes mourut le

hordine alla richiesta del re con tanti cavalli, dicevano la sua obligatione erra non si partendo del reame di Franza et per deffension di quello, et non venir in stranie parte, onde bisognava adatar tutto..... » (Ms. de Paris, fol. 9 v°; p. 47-48 de l'impression de l'*Archivio veneto*.) De toutes parts, on encourageait le prince à la dissipation, les uns comptant que l'Italie payerait amplement les frais de ces fêtes, les autres espérant refroidir ainsi l'ardeur de Charles pour la guerre. (Cherrier, p. 392 et 426.)

1. *Histoire de la conqueste de Naples*, publiée par Gonon, p. 16-17.

2. Ils ne réussirent pas à obtenir pour leur maître une entrevue avec l'archiduc Maximilien. Voyez Cherrier, qui donne le détail de ces diverses ambassades, tome I, p. 398-404.

3. Cet envoyé annonça au sénat, le 3 mai, que son maître, fermement résolu à conquérir Naples pour se tourner ensuite contre les Infidèles, offrait à la république des ports, des terres, des places dans son futur royaume, pourvu qu'elle se chargeât de ravitailler l'armée française. Comme toujours, la réponse des Vénitiens fut évasive. (Romanin, t. V, p. 42-43; Cherrier, tome I, p. 400-401.)

4. Matheron, ancien maître des comptes du roi René et son ambassadeur auprès du pape Sixte IV, avait été nommé par Charles VIII juge et conservateur des monnaies de Provence (1483), puis grand président du parlement (1487) et chambellan (1489). Il avait déjà reçu des missions en Italie. (*Dictionnaire de la Provence et du Comtat-Venaissin*, 1786, tome I, p. 498.) Adjoint à l'ambassade de 1494, il fut spécialement chargé de réunir tous les titres de Provence relatifs au royaume de Naples et de les mettre sous les yeux du pape, pour obtenir son adhésion formelle avant que les hostilités fussent commencées. (*Négociations*, lettre du 17 avril 1494, p. 377.) En revanche, les ambassadeurs florentins qui se trouvaient à Lyon reçurent une offre de titres anciens d'investiture qui portaient qu'aucun roi de France ne pouvait être en même temps couronné roi de Naples; mais, malgré leurs efforts pour les acquérir, ces documents, semble-t-il, leur échappèrent. (*Négociations*, p. 382 et 388.) M. Desjardins a publié dans son recueil (*ibidem*, p. 414-416) les instructions spéciales données à Jean de Matheron pour présenter une sorte d'*ultimatum* aux Florentins. Matheron mourut en 1534.

22 avril, avant d'arriver à Lyon, où il devait prendre la direction des troupes de terre. Quoique rallié depuis plusieurs mois aux projets de Vesc et de Saint-Malo, des Querdes ne laissait pas de manifester parfois des hésitations et des répugnances gênantes pour les promoteurs de l'entreprise : selon lui, les Pays-Bas eussent été une proie bien plus avantageuse et plus sûre que ce lointain royaume de Naples[1]. Sa place fut tout aussitôt remplie par un partisan déclaré de la guerre, Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens et ancien évêque de Carpentras. Sous le coup de la redoutable inimitié d'Alexandre VI, Julien venait d'abandonner furtivement l'Italie, pour chercher un asile dans son archevêché d'Avignon[2]; cette ville se refusant à accueillir un ennemi déclaré du saint-siège, il implora le secours du roi, en lui offrant, comme point d'appui des prochaines opérations, son évêché italien, Ostie, où il avait laissé une bonne garnison avec ordre d'arborer les couleurs de la France aussitôt qu'on le saurait arrivé en ce pays. Sans retard, Charles dépêcha notre sénéchal de Beaucaire et le prince de Salerne, avec une escorte d'archers, pour forcer les Avignonnais à recevoir leur archevêque et ramener ensuite celui-ci à la cour. L'entrée officielle du cardinal dans Lyon, le 1er juin, fut entourée d'un grand éclat, et le bruit se répandit aussitôt qu'il venait aider le roi de ses conseils, et peut-être s'entendre au sujet de la convocation d'un concile, si le pape se refusait à entendre raison[3]. Cet appui ne fut pas inutile à M. de Beaucaire. Pendant sa courte absence, l'amiral de Graville[4] et le maréchal de Gié, appelés dans les conseils où se débattait le détail de l'entreprise de Naples, avaient usé de leur ancien crédit et de la considération qui s'attachait à leurs noms pour représenter les périls, les incertitudes d'une semblable expédition, le mauvais accueil fait à ces projets par les grandes villes du royaume, l'impossibilité

1. Cherrier, tome I, p. 393-394; Sanudo, p. 49 de l'imprimé.

2. Voyez les péripéties de cette fuite dans le ms. Sanudo, fol. 8; p. 41-42 de l'imprimé. Les dates sont inexactes.

3. *Négociations*, p. 310 et 398.

4. Dans les derniers temps du séjour en Touraine, l'amiral s'était dispensé, sous prétexte de maladie, de prendre part aux délibérations du Conseil. (*Négociations*, p. 268.)

de fournir à des dépenses énormes, le danger de se fier à des Italiens tels que Ludovic[1]; et ces remontrances avaient produit quelque effet, non seulement sur le roi, mais aussi sur M. de Saint-Malo, qui, voyant l'opposition s'accentuer sérieusement, commençait à parler lui-même contre les projets qu'il avait soutenus et défendus si longtemps. « Toutefois, dit Commynes[2], le cœur faillit audit général (Briçonnet), voyant que tout homme sage et raisonnable blâmoit l'allée de par-delà par plusieurs raisons, et être là, au mois d'août, sans argent, tentes et autres choses nécessaires[3]; et demeura la foi audit sénéchal seul, et fit le roi mauvais visage audit général trois ou quatre jours, puis il se remit en train. » En même temps que le retour du sénéchal coupait court à ces germes de résistance[4], les véhémentes exhortations du cardinal, son nouvel auxiliaire, qui, selon Guichardin, « n'avait peut-être jamais donné conseil de paix[5], » ranimèrent l'ardeur du roi[6]. Ainsi celui-là même venait, en dernier ressort, déchaîner l'invasion sur l'Italie, qui devait, plus tard, s'épuiser en de gigantesques efforts contre les étrangers introduits par lui[7] ! Pour regagner les bonnes grâces du roi et du sénéchal, M. de Saint-Malo se hâta de reprendre les préparatifs interrompus un moment : on réunit quelques sommes d'argent[8], et enfin le roi annonça, dans les premiers jours de

1. *Négociations*, p. 302 et 308, 21 mai et 1er juin.

2. *Mémoires,* tome II, p. 330. Cf. les *Négociations*, p. 351.

3. A cette leçon de Mlle Dupont ne doit-on pas préférer celle de Sauvage : « Pour être là sur les champs, au mois d'août, sans argent et sans toutes autres choses nécessaires » ?

4. Les ambassadeurs, à la date du 7 juin, parlent de dissentiments entre le sénéchal et l'évêque. (*Négociations,* p. 312.)

5. Nous avons vu qu'en 1486 il avait été un des plus chauds fauteurs des prétentions de René de Lorraine.

6. Selon Machiavel (*Fragments historiques,* p. 255), Charles, convaincu par le cardinal, s'écria : « Allons donc où nous appellent la gloire des armes, les discordes des peuples et les vœux de nos amis ! » Cf. Guichardin, liv. I, ch. II, et Varillas, p. 251-252.

7. H. Martin, *Histoire de France,* tome VIII, p. 253.

8. Des prêts, plus ou moins volontaires, furent demandés aux principaux personnages de l'État, dans la forme de cette réquisition adressée à un ancien ministre et favori de Louis XI : « Monsr du Plessis, je vous ay, par deux ou trois foiz, escript l'estat et disposition en quoy sont mes

juin, qu'il entrerait en Italie, non par la voie de mer, comme on l'avait d'abord annoncé[1], mais, ainsi que l'avaient fait les princes angevins, par le Dauphiné et le Piémont, où le duc d'Orléans préparait les voies. Celui-ci était, en même temps, nommé chef de l' « armée de mer[2]. »

Au moment de quitter la France pour un temps dont il ne pouvait prévoir la durée, Étienne de Vesc dut renoncer aux fonctions qu'il exerçait à Paris, et il se démit, le 27 mai 1494, de la charge de président lai des comptes[3], qui passa aux mains des Briçonnet[4]. Mais, si près qu'il semblât d'atteindre le but

affaires et comme, pour subvenir à iceulx, il est plus que nécessairement requis que je soye aidé et secouru de tous mes bons serviteurs; autrement mesdits affaires pourroient prandre très mauvaise yssue, par ce que les provisions qu'il fault que je fasse promptement viendroient trop tard, et en adviendroit inconvéniant tel qu'il seroit très mal aisé à réparer. Et pour ce que je vous ay toujours trouvé enclin et prompt à m'aider et secourir en mesdits affaires et vous en acquitter libérallement, je vous prie que incontinant vous veuillez bailler à Me Loys de Poncher ou à son clerc ou commis la somme de 6,000 l. que je vous ay fait demander et requérir par forme de prest. Et vous me ferez si grant plaisir et service, que plus ne pourriez. Vous advisant que je ne vous en requerroye, n'estoit le grant besoing que j'en ay. Si vous prie de rechief n'y faire faulte. Et adieu, Monsr du Plessis. Escript à Lyon, le 17e jour de juing. CHARLES. » Et plus bas : « Robertet. » (Bibl. nat., ms. Gaignières 308, fol. 123.) Cette lettre a été citée par M. de Cherrier, tome I, p. 427.

1. Le prince de Salerne promettait que, par mer, il serait facile de se saisir de quelque port et de soulever la population angevine, avec laquelle il était toujours resté en relations; mais le Conseil, en délibération secrète, s'opposa à ce que le roi se risquât sur la Méditerranée. (*Négociations*, p. 301, 307, 309 et 397.)

2. Par une lettre du 13 juin 1494, Charles prévint le grand écuyer, M. d'Urfé, qui avait été chargé de l'organisation de la flotte, que le duc d'Orléans était nommé chef de son armée de mer, et il lui manda de préparer le nombre de vaisseaux nécessaires pour le transport des troupes. (Catalogue de vente par Ét. Charavay, 11 décembre 1875, n° 106.)

3. Selon les pièces énumérées dans le ms. Clairambault 922, il avait été pourvu par lettres du 17 mai 1489 (et non du 29, comme nous l'avons dit au début, 1878, p. 277), et il n'avait prêté serment que le 30 janvier 1491.

4. Robert Briçonnet, frère aîné de M. de Saint-Malo, et tout récemment promu à l'archevêché de Reims, eut des provisions de la charge de président lai le 27 août 1494, avec délai d'un an pour prêter serment, attendu son service auprès du duc de Bourbon, régent du royaume. Dès le mois de

vers lequel il tendait avec tant de persistance et depuis tant d'années, il lui restait encore à soutenir plus d'une lutte. Durant le séjour de la cour à Lyon, ses adversaires, le duc et la duchesse de Bourbon et les membres du Conseil (Graville, Gié, Baudricourt, Amboise, etc.), dépités de voir les affaires remises malgré eux entre ses mains et entre celles de M. de Saint-Malo[1], firent de nouvelles tentatives pour les perdre l'un et l'autre en prouvant qu'ils étaient stipendiés par Ludovic le More[2]. Au dernier moment même, un incident faillit tout compromettre en interrompant pour quelques jours les rapports de M. de Beaucaire avec son maître : « Si mourut à l'heure un serviteur dudit sénéchal, comme l'on disoit, de peste, par quoi il n'osoit aller autour du Roi, dont il étoit bien troublé, car nul ne sollicitoit le cas, M. de Bourbon et Madame étoient là, cherchant rompre ledit voyage à leur pouvoir, et leur en tenoit propos ledit général; et l'un jour étoit l'allée rompue, et l'autre renouvelée. A la fin, le roi se délibéra de partir[3]. » Comme conséquence de cette grande résolution, Galéas obtint que les ambassadeurs florentins fussent congédiés, et tous les agents de la banque des Médicis expulsés de Lyon; le sénéchal sut habilement atténuer ce que cette mesure rigoureuse pouvait avoir d'impolitique, en faisant entendre que son maître n'entendait point frapper les Florentins, mais seulement Pierre de Médicis, ennemi déclaré de la France[4].

novembre suivant, il dut prendre la garde des sceaux, vacante par la mort d'Adam Fumée, et, le 30 août 1495, il se démit de la présidence pour devenir chancelier de France. Son successeur fut un des fils de M. de Saint-Malo, Guillaume, évêque de Lodève, qui resta en charge jusqu'en 1507, et qui, étant alors envoyé en mission à Rome, céda la présidence à son frère aîné, Jean, seigneur du Plessis-Rideau. Celui-ci la conserva jusqu'à sa mort (24 avril 1550).

1. Voyez une lettre de Fr. della Casa, *Négociations*, p. 314-315.

2. Fr. della Casa écrit le 27 mai à Pierre de Médicis : « Questi vostri del banco sono tuti per diverse vie richiesti che faccino attestazione come, per loro mani, il conte di Cajazzo donò al siniscalco e altri due mila ducati per uno; ma, per non offendere nè il signor Lodovico nè il siniscalco, non vogliono far fede di questa corruzione. » Voyez ci-dessus, année 1879, p. 328-331.

3. *Mémoires de Commynes*, tome II, p. 330.

4. Cherrier, tome I, p. 423.

Le 20 juillet, Charles et Anne prirent le chemin de Vienne, où M. de Beaucaire les avait précédés; mais un mois s'écoula encore dans cette ville, puis une semaine à Grenoble, avant que la cour se mît en mouvement pour passer les Alpes. Des hésitations, des tiraillements se produisaient chaque jour dans l'entourage immédiat du roi, et, si nous en croyons certains témoins (intéressés, il est vrai, à condamner l'entreprise), ce n'était pas seulement une partie des princes du sang et des grands seigneurs qui la regardaient comme aussi impraticable que périlleuse, c'étaient aussi les gens d'église et de finance, c'étaient plusieurs des capitaines désignés pour passer outre monts, c'était même le peuple en général, qui presque partout refusait les taxes nouvelles, ou ne les subissait qu'après une vive résistance [1].

« Croissant avec les préparatifz le bruit de l'entreprinse de Charles, plusieurs, tant du royaume que du dehors, amys et ennemys, s'empeschoient fort pour l'en destourner, ou du moins retarder jusques à l'hiver, que la saison seule pourroit plustost arrester les principaux du royaume, entr'autres les plus vieux capitaines, les Parisiens sur tous; mais le duc lombard n'oublioit les riches présens et grandes promesses à ceux que l'avarice gangna plustost que le devoir au service de leur maître. L'évesque de Saint-Malo, entr'autres, asseuré par le signet du pape d'estre cardinal, et de Vers d'estre duc, luy firent bientost oublier ce que les autres luy disoient des grandes forces de l'Aragonnois et des inconvéniens qui ne pouvoient faillir à tel dessein, et des petits moiens de son royaume, nouvellement sorty de si grande maladie. Puis les autres, bruslans d'un certain désir d'acquérir honneur et d'estendre la fleur de lys ailleurs qu'en Gaule, luy avoir remontré au contraire les grandes forces de son royaume, avec lesquelles il pouvoit forcer tous les Italiens si divisez, voire quand ilz seroient tous ensemble, à luy fournir telle somme de deniers que bon luy semblera; que la guerre bien menée se nourrist et enrichit d'elle mesme, parce qu'en Italie, accoustumée plus aux ombres des combats qu'aux vraies batailles, plus aux aparences de guerres qu'à

1. *Négociations*, p. 292.

vraies factions guerrières, il ne se trouveroit aucun nerf pour soustenir cette fureur et gaillardise françoise; que ses conseilz au reste n'estoient plus en sa puissance et que les choses estoient allées trop avant pour l'alliénation qu'il avoit faite des places d'Artois et du comté de Roussillon à ces princes qui n'attendent que le temps de s'en moquer, pour les ambassadeurs qu'il avoit ouy, embouchez, envoiez et chassez, pour tant de frais, pour tant d'apareilz, pour la publication faite partout de si haute entreprinse, pour estre jà sur le sommet des montagnes, et, qui ne doit jamais venir en doute ou scrupule, pour la foy publique jurée et signée qu'il a donné à tant de personnes; et quant bien l'entreprinse s'aprocheroit de l'impossible, que la nécessité le force de la suivre, puisqu'entre la gloire et l'infamie, entre le plus fameux ou mesprisé roy de tout le monde, il ne lui restoit moien qu'il peust suivre. Sur quoy il fit sa dernière résolution à poursuivre et haster tous les aprestz de cette guerre pour partir de Vienne, où il s'estoit avancé pour y mieux dresser les affaires, le 23e aoust 1494, d'où il fut en Ast[1]. »

Le 29, à Grenoble, on se sépara : Anne de Bretagne reprit le chemin d'Amboise, non sans avoir bien recommandé le roi à ses compagnons et aux femmes chargées de son service domestique[2]; Charles suivit l'itinéraire préparé par Embrun, Briançon, le mont Genèvre, et descendit à Suse, d'où il envoya le cardinal de Saint-Pierre et M. de Beaucaire[3] retrouver à Asti le duc d'Orléans, qui y était déjà installé en compagnie de MM. de Foix, de Piennes, d'Aubigny, d'Urfé, de Luxembourg, etc. Les seigneurs napolitains, Salerne, Cotrone, Chiaramonte, Celano, les fils du prince de Bisignano, restèrent autour du roi. Le premier acte de celui-ci, en mettant le pied sur les terres de Piémont, fut d'emprunter les joyaux de la régente Blanche de Montferrat, naguère fervente alliée du roi de Naples; puis il se

1. Ms. Dupuy 745, fol. 39 v°.
2. « Havendo datolli certe donne fidatissime, lequal li facesse il suo manzar, lavasse i pani et li facesse altre cose neccessarie. » (Ms. Sanudo, fol. 17; p. 69 de l'imprimé.)
3. « Molto volentorosi a questa impresa. » (*Ibidem.*)

rendit à Turin et arriva le 9 septembre à Asti[1]. Partout l'accueil était de nature à émerveiller les Français, et M. de Saint-Malo lui-même n'en pouvait cacher son étonnement, « tant, écrivait-il, on est bien venu, prisé et honoré[2]. » Ludovic le More et son beau-père le duc de Ferrare étaient venus de leur résidence d'Annone pour recevoir Charles VIII à son entrée dans Asti. Le jour suivant, un courrier apporta l'heureuse nouvelle d'une victoire par laquelle le duc d'Orléans venait de marquer les débuts de la campagne.

Depuis deux mois, Alphonse d'Aragon s'était mis en mesure de repousser l'agression devenue inévitable : une armée napolitaine, sous les ordres du duc de Calabre, était entrée dans la Romagne, pour se porter, de concert avec les troupes pontificales, contre Ludovic le More; d'un autre côté, sur les instances de Pierre de Médicis, une nombreuse flotte, commandée par don Frédéric, frère du roi de Naples, et chargée de troupes de débarquement, s'était dirigée sur Gênes et Savone, pour y détruire les armements de Charles VIII. Menée vivement, cette double opération eût pris au dépourvu Milanais et Français; mais les tergiversations et les exigences incessantes d'Alexandre VI et des Vénitiens avaient compromis les plans du duc de Calabre et laissé

1. M. de Saint-Malo écrit au duc de Bourbon, de Quiers, le 8 septembre : « Le roi doit aller demain coucher en Ast, et au devant de luy viennent Mess[rs] les ducz de Ferrare et de Bar, qui est le seigneur Ludovic..... Ledit seigneur Ludovic, à ce que j'ay entendu par lectres de mondit seigneur le senneschal de Beaucaire, a octroyé et fait délivrer ce qu'on lui a demandé et se offre fort au roy. Présentement est arrivé mondit sieur le senneschal, que le roy a envoyé querir pour savoir de leurs nouvelles avant que parler aux dessus ditz..... » (Ms. Godefroy 254, fol. 49 v°; publ. par Godefroy, *Histoire de Charles VIII*, p. 689.) La collection des lettres écrites par Charles VIII depuis son arrivée en Piémont jusqu'à son entrée dans Rome était autrefois conservée dans un volume des mss. Harlay (aujourd'hui ms. fr. 15538); distraites de ce recueil, elles sont aujourd'hui en Russie, et M. de la Ferrière-Percy nous en a fait connaître quelques-unes dans ses *Deux années de missions à Saint-Pétersbourg*, p. 10 et suiv. La chronologie du voyage est d'ailleurs bien établie dans le texte d'André de la Vigne donné par Godefroy.

2. Voir sa lettre dans le recueil de Godefroy, p. 689.

à Ludovic le temps d'opposer aux corps d'armée venant par la Romagne d'excellentes troupes commandées par Cajazzo, et bientôt rejointes par les hommes d'armes français et par les bataillons suisses de M. d'Aubigny, tandis que les gens de pied du bailli de Dijon s'établissaient sur la côte de Gênes, et que la flotte de Provence, chargée d'une artillerie formidable, arrivait à force de voiles et de rames. Le duc d'Orléans avait donc trouvé réunis tous les éléments de la défense, et, lorsqu'enfin dom Frédéric fit une tentative de débarquement en Ligurie, ses troupes furent si complètement défaites au combat de Rapallo (8-9 septembre), que la flotte napolitaine dut regagner Livourne et Naples sans attendre l'attaque des vaisseaux français. L'effet de cette victoire fut considérable : non seulement elle ouvrait la voie de mer pour les transports de l'armée française, mais elle assurait le prestige des armes de Charles VIII dans toute l'Italie[1].

On était donc à l'aise pour arrêter les plans de campagne. Ludovic, selon son usage, prodigua les encouragements et les excitations, ne promettant rien moins que de faire le roi plus grand que Charlemagne, et, une fois Naples conquis, de reconstituer pour lui l'empire d'Occident. Il s'engageait en outre à fournir de nouveaux fonds. Le Conseil résolut d'avancer sur Florence et sur la Romagne tout à la fois[2]; mais, la veille même du jour où Sforza et Madame Béatrix d'Este, sa femme, devaient offrir à la cour française une fête splendide préparée par Léonard de Vinci[3], le roi tomba malade de la petite vérole (13 septembre), à Asti. Subitement découragés, presque tous les courtisans demandèrent que leur prince ne fût pas exposé plus longtemps aux dangers d'une expédition militaire, et que, tout au moins, il revînt passer l'hiver en Provence,

1. Cherrier, tome I, p. 437-442.

2. A la suite de ces délibérations, des ambassadeurs furent désignés pour se rendre dans diverses cours, entre autres Commynes pour aller à Venise. (*Mémoires*, tome II, p. 342.)

3. Cette fête devait avoir lieu à Annone. La duchesse y avait amené une suite de vingt de ses demoiselles et de vingt dames nobles, dont les charmes ne devaient pas agir moins efficacement que la diplomatie de Ludovic sur le jeune prince. (Ms. Sanudo, fol. 22 v°; p. 86 de l'imprimé.)

avec une partie de son armée. Cette proposition coïncidant avec des offres d'accommodement que Naples faisait transmettre de tous côtés, par Pierre de Médicis, par le pape, par la reine douairière, on vit encore reculer quelques-uns des conseillers qui s'étaient prêtés le plus franchement aux projets de conquête. « La compagnie, dit Commynes[1], fut en grand vouloir de retourner, pour doute, et se sentoient mal pourvus; car d'aucuns qui avoient premier loué le voyage, le blâmoient, comme le grand écuyer, le seigneur d'Urfé. » De même, le duc d'Orléans, sur qui Florence agissait très activement, se montrait disposé à favoriser un arrangement, pourvu que Naples prêtât hommage et payât d'abord une somme déterminée, puis une contribution annuelle, et surtout qu'une partie du Milanais lui fût attribuée à lui-même[2]. Jaloux de l'influence que semblait prendre Ludovic le More, M. de Saint-Malo se rapprochait aussi du duc d'Orléans et des partisans de ce prince[3]. De tels dissentiments au sein du Conseil, alors que l'expédition était déjà commencée, inspiraient une profonde pitié au Sforza, si l'on en juge par le tableau qu'il fit de la cour française, quelques

1. Tome II, p. 347.

2. L'ambassadeur Ridolfi écrit, le 3 octobre : « Le duc d'Orléans et quelques-uns des principaux seigneurs, parmi lesquels étaient Saint-Malo et Nicolas(?), ont délibéré de vous manifester le désir que vous envoyiez au duc seulement une personne affidée avec quelque proposition honorable à offrir au roi, pour faire tout retomber sur Ludovic — *per dare la picchiata al signor Lodovico et rivolgerli la piena addosso.* » (*Négociations diplomatiques,* tome I, p. 547; Cherrier, tome I, p. 453-454.)

3. Voyez le passage de la dépêche florentine cité un peu plus haut. Commynes a, sur ce point, quelques phrases qui ne se comprennent pas très facilement à la première lecture : « Ainsi, dit-il, se remit le roi à ordonner de son affaire selon le vouloir et conduite du seigneur Ludovic : dont aucuns des nôtres eurent envie (et fut quelque chambellan, et quelque autre), sans propos, car on ne se pouvoit passer de lui, et étoit pour complaire à Mgr d'Orléans, qui prétendoit en la duché de Milan, et surtout ce général, car jà se estimoit grand, et y avoit quelque envie entre le sénéchal et lui; et dit ledit Ludovic quelque mot au roi, et à lui, pour le faire demeurer, qui mouvoit ledit général à parler contre lui; et disoit qu'il tromperoit la compagnie; mais il étoit mieux séant qu'il s'en fût tu; mais jamais ne vint en crédit en chose d'État, et ne s'y connoissoit, et si étoit homme léger en parole, mais bien affectionné à son maître. »

semaines plus tard, aux ambassadeurs vénitiens. « Je crois, leur écrivait-il[1], bien connaître la cour de France pour l'avoir longtemps pratiquée; écoutez ce que je vais vous en dire, mais gardez-le pour vous :

« Le roi est jeune, de peu de gouvernement, et n'a rien qui ressemble à une idée ou à une volonté. Ses conseillers sont divisés en deux partis : l'un, mené par Mons[r] Philippe (de Bresse) et ses suivants, mes ennemis; l'autre, par Mons[r] de Saint-Malo, par Beaucaire et leurs compagnons, dont les opinions sont toutes différentes; et pourvu que l'un entrave l'autre et fasse triompher sa propre opinion, peu leur importe le bien du royaume. Ils ne visent qu'à absorber l'argent, sans autre souci, et tous ensemble ne font pas la moitié d'un sage[2]. Je me rappelle avoir vu le roi à Asti, entouré des gens de son Conseil. Quand il y avait quelque question à traiter, l'un se mettait à jouer, un autre à faire la collation, celui-ci à s'occuper d'une chose, celui-là d'une autre. Si quelqu'un parlait, on se rangeait à son avis et on ordonnait d'expédier les dépêches dans ce sens; un autre venant à prendre la parole, on retirait la décision. Charles est aussi plein d'orgueil et d'ambition qu'on peut l'imaginer, et il n'a d'estime pour personne. Certaines fois que nous étions assis ensemble, il lui advenait de me laisser seul comme une bête, pour aller faire la collation avec les autres. Il est arrivé en ces pays avec quinze cents lances, trois ou quatre mille Suisses et trente-quatre mille écus, pas plus. Il est vrai que je suis convenu de le servir, et, voyant qu'il restait en arrière, toujours quémandant, et que ses gens ne songeaient qu'à prendre et gagner de l'argent, sans vouloir rien faire qui ressemblât à de l'administration, je lui dis un jour : « Sire, si vous voulez que je vous donne de « l'argent, encore est-il convenable que je sache et voie quelle

1. Romanin, *Storia documentata di Venezia,* tome V, p. 51, lettre du 3 décembre 1494. Ce texte a été traduit intégralement par M. de Cherrier, tome II, p. 56-60.

2. *Uomo savio.* Il affectionnait cette locution, car Romanin rapporte ailleurs (p. 65-66) une autre lettre où Ludovic dit avec dépit que chacun des membres de la seigneurie de Venise est plus sage (*più savio*) que lui, mais que, réunis tous ensemble, ils ne peuvent plus supporter la comparaison et sont incapables de rien faire de raisonnable.

« distribution a été faite de celui que vous avez déjà eu, et à quoi « vous voulez employer celui que vous demandez. » Et comme ses administrateurs ne jugèrent pas à propos de rien déclarer, car cela eût mis au jour leurs rapines, je n'ai plus été exposé à semblable réquisition. »

Découragés de ces débuts pénibles, et travaillés sous main par les agents napolitains ou florentins, beaucoup de capitaines annonçaient déjà tout haut leur désir de reprendre le chemin du pays. Dans l'armée comme en France, chacun sentait le défaut d'une direction ferme et résolue, aussi bien que le manque d'argent pour suffire à une expédition dispendieuse, dont il semble qu'on n'avait prévu ni les mouvements ni les besoins[1] :

1. Ms. de Sanudo, fol. 23 et 24; p. 87 et s. de l'imprimé. Selon ce chroniqueur, l'armée comptait dix-huit ou dix-neuf cents lances (à six chevaux par lance), et, en y ajoutant la garde du roi (deux cents gentilshommes, quatre cents archers et autant d'arbalétriers à cheval), on arrivait à un total de 9,505 chevaux. Les agents vénitiens donnent, dans l'ordre suivant, les principaux noms des capitaines et chefs : « M. de Saint-Malo, M. *de Biocher* ou *de Boucher* (Beaucaire), M. de Bresse (Philippe de Savoie, oncle du roi), M. le maréchal de Gié, M. le maréchal de Bretagne (Rieux), le grand bâtard Mathieu de Bourbon et son frère le bâtard Charles de Bourbon, Louis de Luxembourg, comte de Ligny, M. de Montpensier, M. d'Aubigny, capitaine des cent Écossais, M. de la Trémoïlle, chambellan, M. de Myolans, chambellan et capitaine de cent gentilshommes de la garde, M. François de Luxembourg, M. de Beaumont de Polignac, M. de Foix, M. d'Urfé, grand écuyer, M. le prévôt de Paris, M. Louis de Vendôme, M. le président de Paris (Jean de Ganay), M. le président de Grenoble (Jean Rabot), M. Engilbert de Clèves, comte de Nevers, MM. de la Palisse, de Lesparre, d'Argenton, de Cytain, de Champeroux, M. de Crussol, capitaine de deux cents archers de la garde, M. le vidame de Chartres, capitaine de cent hommes d'armes et de cent arbalétriers de la maison du roi, M. de la Motte(?), M. le président de Dauphiné, M. le général de Bretagne, Jean Frances, catalan de nation, M. le prévôt des maréchaux (au-dessus de tous les gens d'armes du roi), Perron de Baschi, Florimond Robertet, chancelier ou secrétaire du roi, M. de Beaumont, de Normandie, M. de Piennes, le général de Languedoc, frère de M. de Saint-Malo, Claude de la Chastre, Gratien de Guerre et son frère Ménée, qui devint capitaine d'Ostie, Philippe de Moulins, Jacques de Silly, Gabriel de Montfaucon, l'évêque d'Elne, M. de *Zoia Monte* (Gramont?), M. de Guise, M. d'Entragues, qu'on fit capitaine de Pise, M. Jean de Giac, grand maître de l'artillerie, M. de Percy. — On trouvera le détail des corps d'armée dans un bulletin donné par M. de la

la maladie du roi et l'hostilité des Florentins, qui paraissaient peu disposés à livrer le passage, pouvaient amener des complications irrémédiables. « Mais, dit Commynes, Dieu montra conduire l'entreprise[1]. » M. de Saint-Malo, le sénéchal de Beaucaire, le maréchal de Gié, MM. de Champeroux et de Piennes se transportèrent à Annone, pour prendre conseil de Ludovic. Fallait-il, si le roi se rétablissait, se diriger sur Gênes, dont on était sûr, et prendre la voie de mer, pour laquelle Charles VIII et quelques-uns de ses conseillers exprimaient encore leur préférence[2]; ou bien s'avancer à travers la Toscane et risquer un conflit avec les Florentins, les seuls qui, depuis deux ans, contrecarrassent les manœuvres communes de la France et du Milanais, et les premiers qui eussent résisté aux réquisitions de l'armée française[3] ?

Ludovic rassura les esprits inquiets; mais il déclara urgent de faire un exemple sévère des Florentins, avant que l'ennemi eût pu rassembler de plus grandes forces, et non moins urgent de faire disparaître tout symptôme de désaccord dans l'entourage du roi. Quant à l'argent, on en emprunterait à Gênes et à Milan. — Ses conseils furent suivis; avant que quatre jours se fussent écoulés, la maladie de Charles avait perdu tout caractère alarmant; quatre autres jours après, il reprenait le commandement de son armée, et deux emprunts de cent mille et de cinquante mille ducats à gros intérêts (on apprit que ces

Pilorgerie, *Campagnes et bulletins*, p. 86-88. Le *Verger d'honneur* cite seulement (fol. 14 v°) :

. . . . les mareschaulx
Gyé, Rieulx, avec les séneschaulx
De Beaucaire, Normandie, Agenez,
Conduisant l'ost sur courciers et genetz.

1. Tome II, p. 348.
2. Une dépêche florentine d'octobre 1494, citée par M. Kervyn de Lettenhove (p. 135), dit : « Le seigneur Ludovic et le sénéchal de Beaucaire étaient d'avis que la flotte, bien équipée et très forte, si l'on observait dans sa direction tout l'ordre désirable, devait être menée droit au royaume de Naples; au contraire, M. de Saint-Malo et le grand écuyer désignaient pour but Livourne. »
3. Ms. Sanudo, fol. 23; p. 87 de l'imprimé.

sommes avaient été fournies par Ludovic lui-même) permirent de faire une paie le 1er octobre[1].

On se remit en marche le 6, d'abord sur Pavie, où le roi rendit visite à son malheureux cousin Galéas Sforza, épuisé, agonisant, et dont la mort suspecte laissa, quelques jours plus tard, le duché de Milan aux mains de Ludovic le More, — puis sur Plaisance, où l'entrée solennelle eut lieu le 10 octobre. Enfin, d'étape en étape, l'armée parvint à la frontière de l'état florentin.

Jusque-là, Pierre de Médicis, tout dévoué à la cause des princes d'Aragon, avait soutenu sa politique anti-française en dépit des protestations du populaire, qui eût préféré plus de sagesse et moins de témérité : l'entrée des troupes de Charles VIII sur le territoire de la république, la chute d'une première ville, dont la garnison fut passée au fil de l'épée, contre tous les usages italiens, et, d'autre part, l'impossibilité de recevoir aucun secours de l'armée du duc de Calabre, que d'Aubigny et Trivulce tenaient en échec dans la Romagne, décidèrent l'incapable successeur de Laurent le Magnifique à une démarche désespérée. Entre les menaces de Charles VIII, qui apportait la guerre, et un déchaînement général des Florentins, qui réclamaient la paix à tout prix, le Médicis ne vit d'autre ressource que d'aller se mettre à la discrétion du roi de France, et, préalablement, il se rendit à Pietra-Santa, pour en conférer avec MM. de Saint-Malo et de Beaucaire avant de paraître devant leur maître[2]. C'est Commynes, si nous en croyons ses *Mémoires*[3], qui avait reçu « pouvoir de bouche du sénéchal et du général » pour proposer ce rapprochement. Grande fut la surprise dans les rangs de l'armée française et parmi les membres du Conseil, quand on vit le Médicis arriver en personne au camp devant Sarzane et offrir sa pure et simple soumission aux conditions les plus dures qu'on put trouver. « Ceux qui traitoient avec Pierre, dit Commynes, m'ont conté, et à plusieurs autres l'ont dit, en se raillant et en se moquant de lui, qu'ils étoient ébahis comme si tôt accorda si grande chose, et à quoi ils ne s'attendoient point. » Cet acte de faiblesse, ou de prudence tardive,

1. Cherrier, tome II, p. 447-449, d'après Sanudo.
2. Paul Jove, p. 43.
3. T. II, p. 358. La maladie du roi avait retardé son départ pour Venise.

coûta cher au Médicis : à peine de retour à Florence, il en fut honteusement expulsé par le populaire (9 novembre)[1]. Ce jour même, Charles VIII prenait possession de Pise au milieu d'un enthousiasme général[2]. Le Conseil se divisa de nouveau sur le profit qu'il y avait à tirer de la nouvelle situation. Florence, ville mal fortifiée et où « les trois parts et demie des habitants étaient bons français[3], » ne pouvait faire de résistance; mais était-il préférable de l'occuper comme Pise, ou d'y rétablir celui que les Florentins venaient de chasser à cause de son alliance avec l'armée française? M. de Saint-Malo considérait cette restauration comme une source certaine de troubles, devant entraîner des conséquences incalculables; au contraire, M. de Beaucaire et le comte de Bresse soutenaient que l'expulsion de Pierre de Médicis était un outrage direct au roi, et qu'on devait, de toute nécessité, le rétablir dans Florence, à quelque prix que ce fût[4]. Ils firent adopter leur opinion avant l'entrée triomphale de l'armée dans Florence (17 novembre); mais toute

1. Selon Sanudo (fol. 30 v° du ms. et p. 107 de l'imprimé), Pierre de Médicis s'était fait déléguer les pouvoirs de la république pour faire un arrangement, — *adattar le cose* — en compagnie de sept autres députés; mais il eut soin de laisser ceux-ci en arrière et de se présenter seul devant Charles. Là, « faisant la révérence comme il convenait devant un tel souverain, à la vue de sa puissance, non seulement il ne sut ni ne voulut rien discuter, mais il adhéra à toutes les volontés du prince, et, agenouillé à ses pieds, il lui présenta Sarzane, Sarzanelle, Pietrasanta, le port de Livourne et Pise, remettant tout entre ses mains et à sa discrétion, avec ces seuls mots : « Que Votre Majesté me dise quels « lieux elle veut avoir en sa possession. » Il n'avait aucune commission pour agir ainsi, et quand les autres députés florentins ouïrent ce qu'il avait fait, ils s'en retournèrent sans aller plus loin. »

2. La description de cette entrée se trouve dans M. Sanudo, fol. 32 v° du ms. et p. 111 de l'imprimé. Le roi était entouré de MM. de Bresse et de Ligny, ses cousins (le second, âgé de vingt-quatre ans, était son compagnon de couche), de l'évêque de Saint-Malo, de celui d'Angers et du sénéchal de Beaucaire. On laissa pour administrer Pise deux magistrats du parlement de Dauphiné, le président Jean Rabot et le conseiller Jean Fléard.

3. Premier bulletin donné par M. de la Pilorgerie, p. 88.

4. P. Jove, p. 48; Guichardin, liv. I, ch. LIII et LIV; Bretonneau, *Histoire des Briçonnets*, p. 74-75; Cherrier, *Histoire de Charles VIII*, tome II, p. 24-25.

tentative de rétablissement du Médicis échoua devant l'énergique refus des commissaires de la Seigneurie, et par suite aussi de l'éloignement du prétendant lui-même, qui s'était dirigé sur Venise sans attendre les événements, et qui y fut comme interné par le conseil des Dix.

Par des concessions réciproques, on en arriva à signer avec les Florentins un traité qui conservait au roi Charles le droit d'occuper, aussi longtemps que durerait son expédition, les cinq places déjà munies de garnisons françaises, et qui lui assurait même une somme de cent vingt mille ducats pour la coopération de la république à ses projets contre Naples (25 novembre).

Afin de calmer, s'il était possible, l'appréhension que ces premiers succès devaient exciter parmi les puissances jalouses ou inquiètes[1], Charles VIII fit partir de Florence, le 22 novembre, et répandre dans toute la chrétienté, un manifeste solennel, conçu à peu près dans le même sens que ses déclarations précédentes. Il s'y posait en champion de la religion et des peuples civilisés contre ces Turcs dont les progrès incessants, depuis un demi-siècle, étaient de nature à épouvanter l'Europe. « Ne croyez pas, disait-il, que ce soit pour nous emparer d'aucun état ou territoire que nous entreprenons cette œuvre louable. Vous savez que le royaume de Sicile, autrement dit de Naples, a été plus d'une fois arraché aux Infidèles par les mains de nos prédécesseurs, et rendu à la sainte Église apostolique et romaine. Nos mêmes prédécesseurs en ont reçu vingt-quatre fois l'investiture (vingt-deux fois de divers papes, et les deux autres des conciles généraux) ; il nous appartient donc par droit d'hérédité, et, encore que le pape Pie II, pour élever au faîte de la souveraine puissance des parents sortis de la plus humble plèbe, nous ait enlevé ce royaume contre toute justice et l'ait concédé à un certain Ferdinand d'Aragon, comme il peut nous faciliter l'entrée chez les perfides Turcs, particulièrement par le port de la Valone[2] et autres lieux, nous entendons, avec

1. Selon une lettre du 8 novembre 1494, conservée aux archives du parlement de Grenoble, les Lombards « ne cuydoient point que le Roy allast jusques à Ferrare que tous les François ne feussent tuez. »

2. Ou Avlone, port du gouvernement de Janina, sur l'Adriatique. Selon

l'aide de Dieu, en reprendre possession, pour nous assurer les voies, à nous et aux nôtres, et garantir notre aller comme notre retour. » Suivait une adjuration au saint-siège et à ses sujets de faciliter le passage de l'armée française et son ravitaillement, sans qu'elle fût forcée de recourir à des rigueurs aussi regrettables que celles dont avaient usé Alphonse d'Aragon et ses prédécesseurs [1].

Les Français se remirent en route le 28 novembre. Alexandre VI crut un moment qu'il pourrait les arrêter à l'aide des soudoyers dont il avait augmenté la garnison de Rome et d'un corps d'armée napolitain que le duc de Calabre lui amena dans les premiers jours de décembre [2]; il accueillit même fort mal trois ambassadeurs [3] envoyés par Charles VIII pour régler les détails de sa rencontre avec le saint-père, et, par une convention signée le 20 décembre avec le duc de Calabre, il se mit entièrement à la discrétion des Napolitains. Mais Charles VIII et ses conseillers, sans s'émouvoir ni des tergiversations ni des menaces, avaient continué leur marche en avant; déjà les hommes d'armes français se montraient dans les prés voisins du château Saint-Ange et faisaient leur jonction avec la faction des Colonna, tandis que Julien de la Rovère, venu malgré la goutte pour apporter à ses amis le secours de sa grande autorité et de sa haine profonde contre Alexandre VI, installait dans Ostie

Commynes (tome II, p. 402), on comptait d'Otrante à la Valone soixante milles, et de la Valone à Constantinople dix-huit journées de marche, sans places fortes, au milieu de populations toutes prêtes à se soulever.

1. Le texte latin de ce manifeste est reproduit dans les *Annali veneti* de Domenico Malipiero, p. 325-327. Un texte français, sans doute traduit du latin de la chancellerie royale, et imprimé en caractères gothiques du temps, a été publié en partie par M. de la Pilorgerie, p. 101-103, et par M. de Cherrier, tome II, p. 41-43.

2. M. Pilot de Thorey nous a communiqué une lettre fort curieuse écrite par le roi, le 29 novembre, à Alexandre VI, dans laquelle il refuse la visite que le pape voulait lui faire, et lui annonce que c'est à lui-même de le devancer et d'aller le saluer à Rome même, où il saura prouver que ses intentions ne sont point hostiles, comme « aucuns ont donné à entendre. »

3. Louis de la Trémoïlle, le président de Ganay et Denis Bidaut, général des finances.

une bonne garnison, sous le commandement du capitaine Ménée des Guerres[1]. Déconcerté par ces mouvements rapides et précis, le pape offrit encore, si l'armée arrêtait sa marche, de faire payer par Naples un tribut annuel et de former une ligue qui permît aux Français de poursuivre leurs projets de croisade; sinon, disait-il, pousser plus avant, ce serait contraindre Alphonse d'Aragon à accepter le secours que lui offraient les Infidèles, et, une fois ceux-ci introduits en Italie, qui pourrait les en déloger?

Charles VIII était à Bracciano[2] lorsque ces propositions lui furent apportées par un de ses principaux partisans, le cardinal de Saint-Séverin, de même famille que les Salerne et que les Bisignano, comme eux tout dévoué à la France, où il avait trouvé un asile, des bénéfices, des dignités[3]. Charles répondit par cet *ultimatum :* renvoi immédiat des troupes napolitaines, livraison des principales places de l'État pontifical, et remise du prince Ziem, que son frère le sultan Bajazet avait donné en garde au pape, et dont l'existence était comme une garantie menaçante contre les Turcs[4]. Ces conditions parurent tellement dures au cardinal de Saint-Séverin, qu'il n'osa se risquer à les reporter lui-même au Vatican; mais Alexandre VI, sentant qu'il n'avait plus qu'à se soumettre, fit demander des commissaires pour régler l'entrée des Français dans la ville éternelle. Le maréchal de Gié, le président de Ganay et le sénéchal de Beaucaire, désignés à cet effet, et introduits nuitamment dans Rome,

1. Il était désigné pour ce poste dès l'arrivée en Milanais; voyez le premier bulletin publié par M. de la Pilorgerie, p. 86.

2. Principal château des Orsini, à trente-cinq kilomètres de Rome.

3. Voyez l'*Annuaire-Bulletin* de 1879, p. 323 et note 4. Le cardinal avait suivi l'armée depuis Lyon jusqu'à Viterbe.

4. Dès le mois de juin précédent, Alexandre VI avait prévenu le sultan que l'un des projets du roi de France était de se faire livrer Ziem, et de l'envoyer avec une flotte d'avant-garde en Turquie, où ce prince avait beaucoup de partisans et passait pour avoir hérité de l'ardeur conquérante, des talents militaires de son père (*Sanudo*, p. 188 de l'imprimé). Bajazet avait répondu par une invitation à « accélérer la mort » du prisonnier. Les pièces de cette correspondance se trouvent dans Burchard, dans Sanudo et dans le *Corps diplomatique* de Dumont.

comparurent devant le consistoire le 26 décembre. En retour des assurances pacifiques et respectueuses dont ils étaient porteurs, le pape et le sacré collège accordèrent que l'armée entrerait à Rome le 1er janvier et se logerait sur la rive gauche du Tibre, la cité Léonine et le Transtevère restant réservés pour la cour pontificale, avec toutes garanties du maintien de son autorité spirituelle et temporelle[1]. Un sauf-conduit était offert aux troupes napolitaines, qui partirent le dernier jour de décembre, sans en user. Cet accommodement, qu'Alexandre VI ne méritait point, était dû en grande partie à l'influence du sénéchal et de M. de Saint-Malo, l'un et l'autre intéressés à ce qu'aucun obstacle ne retardât plus les progrès de l'expédition, ni la réalisation des promesses dont la perspective de plus en plus rapprochée avait si souvent soutenu leur politique.

A peine installé dans Rome[2], Charles se vit requérir par la majeure partie du sacré collège[3] de pourvoir au remplacement d'un pontife couvert d'opprobres et de crimes. Ce furent encore M. de Saint-Malo et le sénéchal qui soutinrent que la paix serait plus avantageuse avec Alexandre VI, et, comme toujours, Charles VIII leur donna raison[4]. Au bout de deux semaines de négociations, dans lesquelles Briçonnet s'entremit utilement pour calmer les appréhensions d'Alexandre VI et réduire les prétentions de l'armée française, un traité fut enfin signé entre le saint-siège et Charles, sur les bases arrêtées par le comte de Bresse, M. de Montpensier et le président de Ganay. Sauf deux points capitaux, qui étaient l'investiture du royaume de Naples et l'abandon du château Saint-Ange, Alexandre fai-

1. Cherrier, tome II, p. 63-75, d'après Sanudo et Burchard.

2. Sur le séjour de l'armée française à Rome, voyez Cherrier, tome II, p. 77 et suiv.

3. Ce parti était mené par les cardinaux Ascagne Sforza, de Saint-Pierre-ès-Liens, de Saint-Denis, de Gürck, de Saint-Séverin, Savelli et Colonna.

4. Saint-Malo écrivait à la reine Anne, le 13 janvier : « Notre saint-père est plus tenu au roi qu'on ne pense, car, si ledit seigneur eût voulu obtempérer à la plupart de Messieurs les cardinaux, ils eussent fait un autre pape, en intention de réformer l'Église. » (J. de la Pilorgerie, p. 135.)

sait toutes les concessions requises : l'armée serait assurée d'un libre passage et de son ravitaillement; les principaux ports et châteaux des États de l'Église recevraient des garnisons et des gouverneurs français; le sultan Ziem serait donné comme otage pendant toute la durée de l'expédition. Charles VIII accepta et signa ce traité le 15 janvier[1]. Dès le jour suivant, il alla s'établir au Vatican et y eut une entrevue avec le pape, dans la salle du Consistoire.

Ses premières paroles furent pour demander que M. de Saint-Malo reçût immédiatement le chapeau de cardinal que Ludovic le More et le saint-siège lui avaient assuré comme une juste récompense de la part prise par lui aux projets de conquête. Quoique les nominations ne dussent se faire qu'aux Quatre-Temps, Alexandre, après avoir consulté les vingt-quatre cardinaux présents, fit droit à la requête royale *in eodem instanti*, et le nouveau cardinal, revêtu aussitôt de la robe rouge de César Borgia, se prosterna aux pieds du pape. Celui-ci voulut qu'il vînt loger au Vatican même et lui assura la conservation de ses nombreux bénéfices[2].

1. Les textes que l'on possède du traité (je ne connais pas celui qui a été publié par Molini, *Documenti di storia italiana*, t. I, p. 22 et s.) ne sont pas tous conformes. Ainsi, celui de Marco Guazzo (fol. 71-73) ne contient point cette dernière clause, que portent deux traductions françaises du temps, l'une imprimée (Bibl. nat., portef. Fontanieu 150), l'autre manuscrite (Arch. nat., K 76, n° 1) : « Et quant au tractament des articles du conclave, nostre sainct père sera content de remettre ceste matière à la volunté de Sa Saincteté et du Roy, et comme par eux sera ordonné. » Ce texte, incorrect comme on le voit, n'est pas meilleur dans la copie envoyée au parlement de Grenoble : « En tant que touche l'entretènement des articles du conclave de nostredit Saint Père, sera content de remectre ceste matière à la veue de Sa Sainteté et du roy, pour, par eulx, en estre ordonné. » Burchard ajoute, dans son *Journal*, que le pape promettait de donner la couronne de Naples à Charles, *sine alterius prejudicio*. Selon Sanudo (p. 167 de l'imprimé), M. d'Aubigny, le président de Languedoc et Perron de Baschi prirent part à ces négociations avec le pape.

2. Cherrier, tome II, p. 88-89, d'après Burchard, Sanudo et les bulletins de M. de la Pilorgerie; cf. Bretonneau, *Histoire des Briçonnets*, p. 76-77. — Commynes et, après lui, Guichardin, se sont trompés en plaçant au

Le 19 janvier, Charles fit l'acte d'obédience solennelle auquel il s'était refusé depuis l'avènement d'Alexandre VI, et, le 20, il assista à une messe célébrée en grande pompe par le pape, dans la basilique de Saint-Pierre. Puis, il ne songea plus qu'à reprendre sa route vers Naples, croyant urgent de profiter du mouvement favorable qui se manifestait dans les provinces napolitaines à l'approche des corps d'armée expédiés en avant-garde pendant son séjour à Rome. Déjà l'Abruzze était conquise, partout les populations écrasées sous la tyrannie aragonaise appelaient avec impatience des libérateurs, partout la voix commune proclamait que Charles « serait de bref seigneur des Italies et empereur de Constantinople, et qu'il subjuguerait tout le monde pour peu qu'il vécût encore dix ans[1]. » La cour française ne put prendre congé du pape que le 28 janvier, emportant indulgences, pardons, rosaires et promesses chaleureuses, dont Alexandre se fit prodigue afin d'être plus tôt débarrassé de ses hôtes. Tandis que Guillaume Briçonnet se dirigeait sur Florence, pour réclamer le payement du subside promis contre livraison de la ville de Pise, Charles, escorté de César Borgia et du turc Ziem, s'engageait sur l'ancienne voie Appienne et traversait les marais Pontins, plein de confiance dans ce Vatican qu'il venait de quitter. Le danger, s'il devait se produire, lui semblait loin encore; peut-être viendrait-il de l'Espagne, mais, en arrivant à Rome, on avait dépêché un conseiller du parlement de Toulouse, Jean Nicolay, allié d'Étienne de Vesc et son familier, « pour ramentevoyr au roy et royne d'Espaigne les promesses qu'ilz ont fait au roy et sermens, à ce qu'ilz les vueillent entretenir; que croy bien, disait M. de Saint-Malo, qu'ilz sont à ceste heure icy à eulx en repentir, car ilz ne pensoient pas que le roy deust venir si avant, dont directement ou indirectement y obvyeront voulentiers et veullent faire ainsi qu'on dist, en prenant leur coulleur

même jour et dans les mêmes circonstances la promotion de Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, qui ne fut fait cardinal que le 21 janvier; voyez le récit de Sanudo, p. 189.

1. *Bulletins* de M. de la Pilorgerie, p. 149. Cf. Sanudo, p. 187-188 et 191.

sur l'ayde qu'ilz veulent faire à nostre sainct-père à ce que on ne le troublast pas [1]. » En effet, le roi Alphonse avait réclamé le secours de l'Espagne, si directement intéressée à ce que les Français ne vinssent pas s'établir dans le voisinage de la Sicile, et il avait demandé que Ferdinand le Catholique fît du côté du Languedoc une diversion propre à arrêter leur marche en avant. On lui avait répondu de Madrid qu'un traité formel et des engagements tout récents étaient difficiles à rompre, mais que le possible serait fait pour maintenir la dynastie aragonaise sur le trône de Naples [2]. L'intervention ainsi promise se produisit à l'improviste, comme un présage de la tempête qui s'amassait derrière Charles VIII triomphant.

Ce prince venait à peine de quitter Rome, quand deux ambassadeurs espagnols, Antonio de Fonseca et Jean d'Albeon, rejoignirent la cavalcade royale, et, sur la route même, le sommèrent de ne point pousser plus loin une entreprise commencée sans l'assentiment de Ferdinand et d'Isabelle; sinon, ceux-ci lui déclareraient la guerre sur terre et sur mer. Ils avaient charge en outre de protester contre le mauvais accueil fait à un envoyé castillan qui avait suivi l'armée depuis Lyon jusqu'à Plaisance, et de s'offrir comme arbitres et médiateurs auprès du roi Alphonse. D'abord surpris de cette mise en demeure, Charles répondit dignement et fermement, quand il fut arrivé à Velletri, qu'il n'avait besoin du conseil ni de l'assentiment de personne pour reprendre son bien, que le royaume de

1. Lettre du 13 janvier 1495, à la reine Anne, donnée par M. de la Pilorgerie, p. 137, d'après une copie défectueuse venant des archives de Rohan. — Ce document est le seul qui prouve authentiquement la part prise à l'expédition de 1495 par Jean Nicolay, que la plupart des historiens ont dit à tort avoir occupé le poste de grand chancelier du royaume de Naples pour Charles VIII, tandis qu'il n'y fut appelé qu'en 1501, et par Louis XII. Son nom, mal lu par le copiste des Rohan, est devenu *Merlay*. Serait-ce aussi le NICOLAS cité plus haut, à côté de Guillaume Briçonnet, dans une dépêche diplomatique, p. 252, note 2? — Marin Sanudo parle de mission donnée à un « baron voisin de l'Espagne, » et ajoute que cet envoyé arriva trop tard pour réparer le mal déjà fait (p. 217 de l'imprimé).

2. Cherrier, tome I, p. 408.

Naples lui appartenait légitimement, et qu'une revendication aussi bien fondée ne violait aucun article des traités conclus avec les autres puissances; que si d'ailleurs le roi Alphonse voulait rendre le royaume détenu par lui et prendre asile en France, il y trouverait tous les égards dus à son rang et une situation convenable. Les envoyés espagnols le suivirent en insistant jusqu'à Val-Montone; mais il leur répéta que ce n'était pas un procédé « honnête » de vouloir qu'il s'arrêtât au dernier pas, après avoir fait tant de dépenses, et lorsque l'on pouvait considérer Naples comme conquis; qu'il commencerait par prendre possession de son bien, et qu'ensuite il pourrait constituer juge des droits de chacun, non point le pape, qu'ils proposaient comme arbitre et qui lui devenait suspect à plus d'un titre, mais le parlement de Paris, seul compétent. Fonseca et Albeon prirent congé sur cette réponse définitive [1]. Presque au même instant, un autre incident non moins significatif s'était produit : César Borgia, cardinal de Valence et fils du pape, qui avait été donné par celui-ci au roi Charles, pour le suivre jusqu'à Naples avec le titre de légat *a latere*, ou plutôt comme otage et comme garant de l'exécution des promesses du saint-siège, disparut nuitamment de Velletri, alla se cacher à Rome même, dans la maison de l'auditeur de rote, et fut en vain réclamé par les représentants du roi de France [2]. Délivré d'un hôte inquiétant et de la menace de concile suspendue si longtemps sur sa tête, désormais Alexandre VI pouvait, sans aucun

1. Selon Paul Jove (p. 61-63), les envoyés espagnols furent très vivement plaisantés et tournés en ridicule par les Français, et Fonseca, en prenant congé, déchira solennellement l'original du traité de Barcelone; mais il n'est pas question de cet épisode final dans le récit de Sanudo (ms. de Paris, fol. 69 v° et 73; p. 205 de l'imprimé), que transcrit littéralement Marco Guazzo (fol. 81), et que M. de Cherrier a dû suivre de préférence à l'historien latin. Une autre ambassade arriva presque en même temps, mais plus rassurante : elle notifia au roi de France la prochaine venue de Maximilien d'Autriche à Rome, pour se faire couronner et organiser la croisade.

2. Son récent biographe, M. Alvisi, a prétendu qu'il avait été épouvanté de l'attitude menaçante de l'ambassadeur espagnol; l'excuse est-elle valable?

scrupule et sans souci de ses engagements si récents, donner tout son concours à la ligue en formation.

L'armée française ne rencontra aucun obstacle sérieux dans sa marche sur Naples. Le jour même où elle quittait Rome, la nouvelle était parvenue qu'Alphonse d'Aragon venait d'abdiquer la couronne. Ce prince, à l'approche de l'invasion, avait pris les mesures les plus indispensables, envoyé des agents diplomatiques dans les cours étrangères, levé des troupes et réuni une armée à San-Germano, sur la route que les Français devaient suivre selon toute probabilité[1]; mais, depuis la conclusion du traité du 15 janvier, la tristesse et l'épouvante s'étaient emparées de son esprit: poursuivi sans relâche par le souvenir des cruautés dont il avait rempli son règne d'un an[2], il tremblait de tous les membres au moindre bruit, nous dit Commynes, comme si le ciel s'était conjuré pour sa perte avec les étrangers, et il entendait autour de lui les arbres et les pierres crier : « France ! France ! » Croyant calmer ses craintes et ses remords par une abdication, il remit la couronne aux mains de son fils Ferdinand, duc de Calabre (23 janvier), se retira aussitôt sur sa flotte, avec quelques moines, sa précieuse bibliothèque, ses joyaux, ses trésors, et partit pour la Sicile au premier vent favorable. Son successeur prit le nom de Ferdinand II. Après avoir débuté assez heureusement par des actes de générosité et de justice, il alla prendre position à la tête de l'armée de San-Germano, bien résolu, s'il succombait dans la lutte, à mériter du moins le renom d'un prince digne de sa couronne; mais l'invasion marchait avec une rapidité terrifiante : dès le 6 février, Charles VIII reçut la soumission de la plupart des villes situées dans la vallée du Garigliano, puis celle de Salerne et d'Aquila; deux jours plus tard, le sac de Monte-San-Giovanni jetait la terreur dans tout le pays environnant; à la première apparition des fleurs de lis, une province entière faisait sa soumission. Ferdinand, serré de près par les

1. M. Sanudo, p. 172-175 de l'imprimé.

2. Le cardinal de Monreale avait été envoyé à Naples, par Alexandre VI, pour procéder aux cérémonies de l'investiture et du couronnement, qui s'étaient faites le 8 mai 1494. (M. Sanudo, p. 36-40 de l'imprimé.)

corps d'avant-garde, dut abandonner successivement le poste de San-Germano, qui couvrait « toute l'entrée du royaume[1], » puis celui de Capoue et le passage du Vulturne; lorsqu'il rentra enfin dans Naples même, le peuple, déjà ameuté au cri de *vive la France!* se mit à piller les palais royaux. Un héraut français qui se présenta le 19 février, fut accueilli avec des démonstrations enthousiastes, et, dès le même jour, quarante députés de la noblesse et du peuple, s'étant transportés auprès du roi Charles, à Aversa, lui jurèrent fidélité et obéissance. Le comte de Montpensier, le maréchal de Gié, le président de Ganay et le sénéchal de Beaucaire partirent aussitôt, avec une avant-garde, pour prendre possession de la ville[2], quoique Ferdinand et sa cour occupassent encore le château de l'Œuf, prêts à prendre le large, s'il en était besoin, et que les autres forts, bien munis et avitaillés, pussent faire une longue résistance. Ce fut le dimanche 22 février que Charles VIII fit son entrée solennelle. Le peuple l'acclama « comme le Messie[3], » et il alla loger dans le vieux palais de Castel-Capuana, habitation ordinaire des princes Angevins[4]. Ainsi aboutissait à un triomphe merveilleux cette entreprise que Commynes nous déclare chose impossible aux gens qui la guidaient, si le secours ne fût venu de Dieu seul, « qui vouloit faire son commissaire de ce jeune roi bon, si pauvrement pourvu et conduit, pour châtier rois si sages, si riches et si expérimentés, et qui avoient tant de personnages sages à qui la défense du royaume touchoit, et qui étoient tant alliés et soutenus[5]. » Quatre mois et dix-neuf jours avaient suffi pour traverser toute la péninsule d'Asti à Naples, une seule semaine pour franchir la distance entre San-Germano et la capitale : il eût fallu plus de temps, dit Sanudo[6],

1. Bulletin du 12 février.
2. Commynes, tome II, p. 391; *Bulletins de la grande armée*, p. 193.
3. Le bulletin de cette entrée a été aussi reproduit par M. de la Pilorgerie, p. 200-205.
4. C'était le seul des châteaux de Naples qui n'eût pas été fortifié et prémuni contre un siège. Voyez la description de ce palais dans un bulletin reproduit par M. de la Pilorgerie, p. 195-196.
5. Tome II, p. 378.
6. Ms., fol. 85; p. 236 de l'imprimé.

pour prendre possession d'un état déjà conquis et parfaitement soumis[1]. Toutes les provinces du royaume, la Calabre, la Pouille, les Abruzzes, accueillirent les troupes françaises avec le même élan; partout les populations accouraient au-devant du conquérant, sans distinction de partis ni d'opinions. Sans même attendre le résultat du bombardement des châteaux de Naples, qui tinrent jusqu'au 15 mars, ni accepter les propositions du vainqueur, qui lui offrait l'hospitalité en France contre une renonciation à la couronne, Ferdinand s'était retiré, dès le 23 février, dans l'île d'Ischia, avec quelques compagnons fidèles et un petit nombre de galères.

A. B.

(*A suivre.*)

1. On connaît ce mot d'Alexandre VI, rapporté par Commynes, que les Français étaient venus en Italie avec des éperons de bois, précédés simplement de fourriers pour marquer les logis. Le chroniqueur napolitain Giacomo Gallo s'exprime de même (*Diurnali,* publiés par Scipion Volpicella, 1846, p. 9-10) : « Portavano tutti quanti speroni di legno, cioè uno sproculo allo tallone fra la pianella et la scarpa, e gi vennero Franzisi assai. » Et Marin Sanudo dit que le roi Charles « prese Napoli con oselli in pugno. »

INVENTAIRE DES BIJOUX

VÊTEMENTS, MANUSCRITS ET OBJETS PRÉCIEUX

APPARTENANT A LA COMTESSE DE MONTPENSIER.

1474.

Gabrielle de la Tour, fille aînée de Bertrand V de la Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Jacquette du Peschin, épousa, par traité du 16 février 1443[1], Louis de Bourbon, surnommé *le Bon*, comte de Montpensier, de Clermont et de Sancerre, dauphin d'Auvergne, seigneur de Mercœur et de Combrailles, troisième fils de Jean Ier, duc de Bourbon, et de Marie de Berry, et veuf en premières noces de Jeanne, comtesse de Clermont et dauphine d'Auvergne.

En qualité de cadet, Louis de Bourbon n'avait eu qu'un apanage de médiocre étendue, composé, lors de son premier mariage, du comté de Montpensier et de la seigneurie de Beaujeu, et même, en se remariant avec Gabrielle de la Tour, il avait dû rendre Beaujeu à son frère aîné, le duc Jean II, dont il fut longtemps le lieutenant en Auvergne, et accepter en échange la seigneurie de Combrailles, avec quelques rentes constituées sur des terres d'Auvergne et du Berry[2]; mais, à défaut d'enfants de sa première femme, en qui avait fini l'antique et puissante maison des dauphins d'Auvergne, comtes de Clermont[3], etc., il avait recueilli cette succession à la mort de sa

1. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon*, publié par les Archives nationales, t. II, nº 5696. Gabrielle avait été émancipée par son père la veille du jour où cet acte fut passé.

2. D'où un procès, terminé par transaction en 1459. (*Inventaire*, nº 6084.)

3. Jeanne, comtesse-dauphine, était fille du dauphin Béraud III et de

propre aïeule, Anne, autre dauphine, veuve du duc Louis II de Bourbon, et tante et héritière naturelle de la comtesse Jeanne[1].

Gabrielle de la Tour mourut vers le mois de septembre 1474[2], laissant à son mari, qui lui survécut douze ans, quatre enfants : 1° Gilbert de Bourbon, titré comte-dauphin du vivant de son père, puis comte de Montpensier (1486), et célèbre, sous ce nom, pour la part qu'il prit aux guerres et aux conquêtes de Charles VIII en Italie; 2° Jean de Bourbon, dont on ne sait pas grand'chose; 3° Gabrielle de Bourbon, qui épousa, en 1485[3], un illustre compagnon d'armes de son frère, Louis II de la Trémoïlle, le *chevalier sans reproche;* 4° Charlotte de Bourbon, qui épousa en 1468 un grand seigneur flamand, Wolsart de Borselle, comte de Bouchain[4].

L'inventaire dont je vais donner le texte, grâce à une libérale communication de notre collègue M. le duc de la Trémoïlle, fut dressé après la mort de Gabrielle de la Tour, en trois vacations distinctes, du 9 septembre 1474 au 8 octobre suivant. Le château où se trouvaient les objets inventoriés n'est désigné ni dans le préambule, ni dans la formule de conclusion; mais on verra plus loin que, selon toute vraisemblance, c'était le château d'Aigueperse en Limagne, l'une des résidences ordinaires des comtes de la Tour et des comtes de Montpensier. On remarquera aussi la rédaction informe et insuffisante du préambule, ainsi que l'absence des signatures qui étaient de rigueur à la fin des actes de ce genre; nous avons affaire cependant à un acte original[5] et complet. C'est par l'alliance de

Jeanne de la Tour; voyez les traités faits à l'occasion de son mariage dans l'*Inventaire* déjà cité, nos 5282, 5286 et 5287.

1. C'est ainsi que vint aux Bourbons l'apanage immense dont la dernière titulaire fut, deux siècles plus tard, la grande Mademoiselle.

2. Cette date, qui ne figure pas dans les généalogies de la maison de Bourbon, ressort de celle de l'inventaire dont nous allons donner le texte.

3. On remarquera un singulier écart de près de vingt ans entre le mariage de Gabrielle et celui de sa sœur cadette (1468). Il est longuement parlé du premier dans le *Panégyrique du chevalier sans reproche*, chap. XII et XIII.

4. *Inventaire des titres de Bourbon*, n° 6397.

5. La mention mise à la suite de la première vacation (ci-après, p. 279)

Gabrielle de Bourbon avec le sire de la Trémoïlle que cet inventaire est entré dans le chartrier de Thouars. Déjà d'ailleurs il y avait une proche affinité entre les deux familles, par l'alliance du grand-père[1] de Louis II de la Trémoïlle avec Jeanne II, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, veuve du duc de Berry, et par le mariage de Louise de la Trémoïlle, tante du même Louis II, avec Bertrand VI de la Tour, comte d'Auvergne, de Boulogne et de Lauraguais, propre frère de Gabrielle de la Tour.

Un des caractères particuliers de notre inventaire est qu'on n'y voit figurer que les bijoux, habits, étoffes, toiles, objets d'orfèvrerie, de sainteté ou de curiosité, papiers et manuscrits appartenant en propre à la comtesse de Montpensier; aucun objet, sauf les manuscrits, qui puisse avoir été à l'usage de son mari, aucun meuble meublant, aucune tenture.

Sans rien présenter d'exceptionnel, si ce n'est quelques termes qui n'étaient point connus jusqu'ici, ou qui, du moins, me semblent n'avoir point été relevés et expliqués par les éditeurs de textes semblables[2], la première partie de l'inventaire, celle qui contient l'énumération, trop peu détaillée malheureusement, des bijoux et autres menus objets à l'usage de la comtesse, ne laisse pas d'offrir un réel intérêt pour l'histoire du costume et des arts. J'ai de plus cru bon d'indiquer des rapprochements avec les plus récentes publications ou les mieux réputées, celles de MM. Le Roux de Lincy, de Laborde, Douët d'Arcq, Labarte, etc. Mais la dernière partie, où sont énumérés plus de deux cents manuscrits qui composaient la librairie de Gabrielle de la Tour, mérite une attention spéciale.

Le goût de presque tous les personnages de la maison de Bourbon — goût devenu héréditaire d'âge en âge, et qui s'est transmis intact, à travers les siècles, dans la descendance de Gabrielle de la Tour — ce goût est bien connu; il suffit de renvoyer le lecteur à un chapitre de l'*Histoire du Cabinet des*

tombe exactement, comme le dit l'acte, au commencement du cinquième feuillet.

1. Georges de la Trémoïlle, ministre et grand chambellan du roi Charles VII, marié à Aigueperse, le 16 novembre 1416.

2. Quelques-uns de ces termes appartiennent au dialecte du Berry et du Bourbonnais; M. Littré les indique comme tels dans son *Dictionnaire*.

manuscrits[1] qui résume tout ce qu'on en avait dit antérieurement, et qui y ajoute ce que l'étude approfondie de nos grandes collections a pu révéler au plus érudit de nos bibliographes. A l'époque où fut rédigé l'inventaire de Gabrielle de la Tour, cinq ou six générations avaient déjà contribué à réunir, dans les divers châteaux de la maison de Bourbon, presque tous les textes et les types. Les femmes surtout : Marie de Hainaut, duchesse de Bourbon; Jeanne de Bourbon, sœur du duc Louis le Bon et femme du roi Charles V; Marie, fille du duc de Berry et femme de Jean Ier, duc de Bourbon; Agnès de Bourgogne, femme de Charles Ier; Jeanne de France, femme du duc Jean II; plus tard, Jeanne, bâtarde de France et femme du bâtard de Bourbon, Anne de France, femme du sire de Beaujeu, et sa fille Suzanne de Bourbon, femme du connétable, ont laissé de nombreux témoignages de leur zèle à recueillir ou à faire copier pour leur compte personnel ces précieux monuments de la littérature et de l'art des enlumineurs[2]. Je crois donc pouvoir supposer que les manuscrits inventoriés en 1474, sauf une très petite série, étaient une propriété particulière de Gabrielle de la Tour, et, très probablement, une collection formée en partie par elle[3]. Autrement, si ces manuscrits avaient appartenu au mari survivant, pourquoi l'inventaire les aurait-il compris avec les bijoux, habits et autres objets à l'usage exclusif de la défunte, alors qu'on n'y retrouve rien, ou à peu près rien, qui appartînt ou qui servît à M. de Montpensier? J'ajouterai que celle des filles de la comtesse qui épousa M. de la Trémoïlle aima beaucoup, elle aussi, les livres, et même en composa un certain nombre sur des sujets de piété[4]; M. le duc de la Trémoïlle, représentant de sa descendance directe, a publié une liste de

1. L. Delisle, t. I, p. 165-175.

2. Rapprochons de ces noms celui d'une grande dame de la cour de François Ier, Anne de Polignac, comtesse de la Rochefoucauld, dont M. Delisle a étudié la bibliothèque, récemment vendue aux enchères, dans ses *Mélanges de paléographie et de bibliographie.*

3. On remarquera que quelques manuscrits sont encore en cahiers et inachevés.

4. C'est ainsi que la duchesse Anne fit pour sa fille Suzanne, en 1504, des *Enseignements* qui furent imprimés dès 1521, et que M. Chazaud a publiés de nouveau en 1878.

ces écrits dans son recueil du *Chartrier de Thouars*, et une cédule de payement d'enluminures et de reliures que Jean Bouchet fit exécuter pour Gabrielle de Bourbon en 1512[1]. Néanmoins, ce ne fut pas à celle-ci, mais à son frère Gilbert de Montpensier, puis au fils de celui-ci, le connétable Charles de Bourbon, que passa la collection inventoriée en 1474. En effet, nous la retrouvons presque tout entière, presque dans le même ordre, au château d'Aigueperse, en 1507. Un inventaire qui en fut fait à cette époque, lorsque Charles de Bourbon allait passer en Italie, a été publié trois fois déjà[2]; lorsqu'on le compare à celui de 1474, il ne reste guère de doute que ce soit la même « librairie, » et que, par conséquent, l'inventaire dont je vais donner le texte, ait été fait, aussi bien que l'autre, à Aigueperse. Non moins informe que le premier quant à l'intitulé, le second a l'avantage d'être un peu plus explicite dans ses désignations, comme on le verra par le simple rapprochement des articles entre lesquels la concordance est évidente. On y constate tout à la fois la disparition d'un assez grand nombre des volumes qui avaient été inventoriés trente ans auparavant, et l'introduction de nouveaux articles, parmi lesquels plusieurs livres « d'impression. »

Les manuscrits qui se trouvaient à Aigueperse en 1474 et en 1507 ne furent jamais réunis, paraît-il, à la magnifique collection que Suzanne de Bourbon, héritière de la branche aînée, apporta en mariage au petit-fils de Gabrielle de la Tour, et dont on possède, non seulement l'inventaire, fait en 1523, lors de la confiscation des biens du connétable, mais aussi un grand nombre de volumes précieux[3]. Que devinrent donc les deux cents et quelques articles d'Aigueperse? M. Léopold Delisle en a reconnu deux, les *Cas* de Boccace et une *Bible historiale*, à

1. *Le Chartrier de Thouars,* p. 43 et 45. L'auteur du *Panégyrique du chevalier sans reproche* a consacré plusieurs pages très curieuses de son chapitre XX aux goûts littéraires de la femme de Louis de la Trémoïlle.

2. En 1850, par M. Le Roux de Lincy, dans les *Mélanges de la Société des bibliophiles françois;* en 1863, par M. L. Paris, dans le *Cabinet historique*, t. IX, p. 306-316; en 1878, par M. Chazaud, à la suite des *Enseignements de la duchesse Anne à sa fille Suzanne.*

3. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 171 et 172.

la Bibliothèque nationale. Un manuscrit de Tite-Live, aux mêmes armes[1], serait au Musée britannique. Peut-être retrouverait-on la trace de quelques autres dans l'inventaire qui fut fait au château de Thouars, après la mort de Gabrielle de Bourbon[2].

Un de nos jeunes confrères, M. Gaston Raynaud, de la Bibliothèque nationale, a bien voulu me prêter son concours pour l'identification d'un certain nombre de manuscrits. Quoique presque tous les ouvrages réunis par Gabrielle de la Tour semblent appartenir à des types bien connus, il se pourrait qu'un examen plus approfondi permît de relever quelques détails intéressants dans cette partie de l'inventaire; mais j'ai dû, faute de place, m'appliquer presque exclusivement à établir la relation de chaque article avec les manuscrits inventoriés en 1507, ou avec certains volumes que M. Léopold Delisle a plus particulièrement signalés à l'attention des bibliographes.

A. de Boislisle.

Inventoire des bagues qui furent de feue puissante princesse madame Gabriele de Latour, contesse de Montpensier, dauphine d'Auvergne, lesquelles on a trouvées après son trespas.

Premièrement, ung camail d'or fait à rozes et encolies[3].

Item, ung colier d'or à rozes blanches et encolies, et à tielz lectres **G L**.

Item, une cheyne d'or à tour faicte à barres, et y a huit barres.

Item, une touche piarre[4] d'or, où il y a huit piarres enchassées et une petite cheyne.

Item, troiz quadrans, deux d'argent et ung d'yvoire, et ung autre quadran d'yvoire.

1. Écartelé de Dauphiné et d'azur à la bande d'argent cotoyée de deux cotices potencées et contrepotencées d'or, au lambel de gueules.

2. Cet inventaire n'est qu'indiqué dans *le Chartrier de Thouars*, p. 45.

3. M. de Laborde a réuni de nombreux exemples de l'emploi de cette fleur en orfèvrerie dans le glossaire qui fait suite à sa *Notice des émaux du Louvre*, tome III, p. 130.

4. Pierre de touche; comparez l'exemple du même glossaire, p. 445.

Item, quatre troussouères[1], dont en l'une y a une verge[2] d'or esmaillée de noir[3], en l'autre une petite pomme d'or, en l'autre ung trimple[4] d'or avec une piarre estrange[5], et en l'autre une verge d'or esmaillée.

Item, un sygnet ou agneau d'or, avec une grant piarre estrange.

Item, une roze d'or esmaillée.

Item, une cheyne de verre et de petites perles.

Item, deux grans *agnus* d'or, dont en l'un y a une esmeraude, et en l'autre une petite cheyne.

Item, quatre patenostres, l'un de cassidoine à ung petit coffre d'or, l'autre de jayet à sept pommes d'or et un petit *agnus* d'or au bout, l'autre de cristal sans autre chose, et l'autre d'escail de perle[6] à six petites pommes et deux encolies blanches et bleues au bout, et l'autre de cassidoine à deux aglans[7] au bout, garnis de petites perles.

Item, deux autres petis patenostres, l'un de corneline, et l'autre d'escail de perle.

Item, une troussouère que madame la duchesse la grant[8] lui avoit donnée, où il y a une boucle et tout d'or et une pierre estrange.

Item, ung jaspy de troiz pointes de doy de long.

Item, une ferreure d'argent surdorée[9] à fleurs d'or, assise sur ung teissu damassé violé.

Item, ung autre teixu blanc garny de ferrure d'argent dorée à fleurs d'or.

1. La *troussouère* n'était pas la ceinture, comme le donne à entendre M. Littré, mais l'agrafe servant à relever les plis de la robe; voyez le glossaire des *Émaux*, p. 529.

2. Anneau.

3. Voy. les exemples donnés dans le glossaire des *Émaux*, p. 536-537.

4. Tringle ?

5. Le rédacteur de l'inventaire ne sait point spécifier la pierre; voyez les exemples analogues réunis par M. de Laborde, p. 441.

6. Nacre de perle.

7. Glands.

8. Agnès, fille puînée du duc Jean de Bourgogne et de Marguerite de Bavière, mariée en 1425 à Charles Ier, duc de Bourbon. Elle figure dans les *Titres de la maison de Bourbon* sous le titre de « Madame la Grant. » Morte très âgée, le 1er décembre 1476.

9. M. de Laborde (p. 504) a signalé cette expression comme spéciale au Bourbonnais et aux titres de la maison de Bourbon. Il ne s'agit évidemment que de vermeil.

Item, une ferreure d'or assise sur ung teissu cramoisy faicte à menues pensées.

Item, ung demy ceynt[1] cramoisy garny d'or, où pend une boursse et deux petis cousteaux, et dans ceste boursse y a une pièce de licorne[2] d'ung travers doy.

Item, une troussouère faicte au mestier de fil d'or, garnye d'or à une encolie.

Item, une autre troussouère noire garnye d'or, esmaillée de rouge cler et de gris.

Item, une autre petite troussouère, garnye de deux boutz d'or.

Item, ung demy ceynt noir garny d'or.

Item, quatre tryncles d'or, larges d'un doy ou environ.

Item, une encolie de dyamans, avecques une petite cheyne d'or.

Item, une croiz d'or, garnye de cinq dyamans et une cheyne d'or.

Item, une cheyne d'or à deux boutz, dont elle lassoit ses menches.

Item, deux dyamans garnys d'or et ung ruby à une petite cheyne d'or.

Item, ung poinson d'or.

Item, une pièce de camail d'or.

Item, ung demy ceynt noir, garny d'or à charnyères.

Item, une petite troussouère à deux anelètes d'or, et une esgullìète noire ferrée d'or.

Item, ung jaspy en quoquille.

Item, huit duccas et autres sept pièces d'or vieil estranges, dans une boursse blanche de cuyr.

Item, deux pièces d'or estranges à deux testes.

Item, ung teissu cramoisy sans ferrure.

Item, une verge d'or, avecques une toutpasse[3].

Item, deux nobles et autres cinq pièces d'or.

Item, deux verges d'or, l'une esmaillée de gris et noir, et l'autre à une piarre estrange.

Item, quatorze pièces d'or, tant escus, duccatz que deniers[4] nobles.

1. Voyez le même glossaire des *Émaux*, p. 195.

2. Très renommée comme contre-poison, pour les essais de boissons. Voir le curieux article que M. de Laborde a placé dans son glossaire, p. 359-365.

3. Cet article est biffé. — La *toutpasse* doit être une *topaze*. On trouve la même forme dans le glossaire de M. de Laborde.

4. Ou *demy* nobles?

Item, quatre nobles, ung grant moston[1], et autres sept pièces d'or.

Item, environ quatre frans de monnoye de Savoie et autre.

Item, unze pièces d'or, c'est assavoir : ung noble, troiz escus vieilz, ung grant moton de Johannes[2], quatre frans à pié, ung salut, ung franc à cheval[3]; et y avoit escrit en ung papier qu'il poisoit une once et demie et cinq gros.

Item, environ sept frans de grans blans.

Item, ung flourin, ung franc à cheval, ung ducat, ung denier d'or et ung bout d'or.

Item, huit escus et neuf florins, ungz et autres.

Item, une cheyne d'or faicte à tour et à barres[4].

Item, ung tableau d'argent où il y a ung cruceffiz et autres ymaiges.

Item, troiz *agnus,* l'un d'or, l'autre d'argent surdoré, et l'autre d'argent, dans une boursse.

Item, ung petit gobelet d'argent.

Item, une ferrure d'or rompue, où il n'y a que la boucle et le mordent.

Item, une ferrure d'argent dorée et neslée sur ung teissu noir.

Item, une petite cheyne d'or, une petite verge d'or garnye de turquoys, et une pièce d'or à une teste.

Ung petit coffre rouge et blanc, où il y avoit une petite pomme d'or, une piarre estrange enchassée en argent, une noiz de cassidoine, une petite troussouère garnye d'or et deux flours d'or.

Ung petis patenostres d'agathes.

Ung petit chandelier d'yvoire et d'argent.

1. Un mouton à la grande laine. Sur cette monnaie, qui fut longtemps en usage, voyez Le Blanc, *Traité historique des monnoies de France,* p. 186-188 et 257.

2. Frappé sous le roi Jean, et valant alors 30 sols tournois.

3. Les francs à cheval, représentant le roi sur sa monture, et les francs à pied avaient été frappés en 1360 et 1365. Ils valaient 20 sols, « ce qui fut cause qu'on leur donna le nom de *franc d'or,* à cause que la manière de compter par livre composée de 20 sols doit son origine aux François. « (Le Blanc, p. 281-282.)

4. Ce second exemple (voyez le 3e article) de « chaîne faite à tour et à barres » permettrait de croire à une allusion aux armes de la maison de la Tour, une tour sur champ fleurdelisé, avec la barre de puînesse de Bourbon. Voyez ces deux blasons dans le bel armorial de Bourbonnais, ms. fr. 22297, p. 34 et 79.

Item, une petite Nostre-Dame, une petite pièce de colier d'or, et ung tas de fort petites piarres.

Item, certaines piarres enchassées en argent et non enchassées, verges d'argent et patenostres de petite valeur, tout ployé dans ung papier.

Item, une coupe d'argent dorée, que le prieur de la Voulte[1] luy donna.

Item, une petite espée d'argent.

Item, ung cueillier d'argent.

Item, une petite tasse d'argent.

Item, ung tableau d'yvoire à ung cruceffiz, et ung mirouer.

Item, unes heures neuves couvertes d'aiz à une peau rouge[2].

Item, ung petit coffre d'yvoire, et y a une layète dessoubz, auquel coffre et layète sont les choses après escriptes :

Premièrement, une plume d'or,

Une ymaige d'or de saint Sabastien,

Cinq verges d'or esmaillées et une autre verge d'or sans esmailleure,

Troiz dyamans, ung ruby et une esmeraude esmaillez,

Ung œil de chap[3] esmaillé et une piarre estrange sans esmail,

Troiz dyamans, ung ruby, et autres quatre verges d'or garnyes de quatre piarres estranges,

Sept verges d'or, les cinq esmaillées, les autres non,

Six autres verges d'or esmaillées.

Deux petis dyamans, ung ruby et huit filetz d'or,

Ung *agnus* d'or, avec une petite cheyne et deux perles,

Une verge d'or garnie de perles à l'entour,

Ung dyamant de Roche-d'Agoux[4],

Ung *agnus* d'or environné de perles,

Ung bout d'or esmaillé de bleu, et ung petit crochet d'or,

1. Sans doute la Voulte-sur-Rhône, en Vivarais, qui appartenait aux Levis. Ceux-ci avaient des relations constantes avec les Bourbons. Il est souvent fait mention, dans les *Titres de la maison de Bourbon*, en 1474, d'un procès que le duc de Bourbon avait contre Raymond de Levis, seigneur de la Voulte.

2. Voyez l'inventaire des manuscrits, ci-après, p. 297 et suiv.

3. Le corindon nacré (Laborde, p. 407), que les Anglais ont remis récemment à la mode.

4. Village d'Auvergne situé sur une montagne d'où descendent des affluents du Mousson et de la Pampeluze.

Ung pourcelet[1] d'or et une roze d'or,
Et six ou sept piarres estranges,
Ung petit dyaman, une tablete de dyaman d'or,
Une turquoise, une verge et un saint Michel d'or,
Douze piarres estranges garnyes en or,
Deux pièces de licorne, l'une garnye d'argent, l'autre non,
Ung signet ou anneau d'or garny d'une licorne et de six piarres estranges,
Cinq autres verges d'or garnyes de piarres estranges,
Une ongle de butouer[2] garnye d'argent,
Une verge d'or garnye d'une piarre estrange, que madite dame avoit quant elle trespassa;
Et tout dans ledit petit coffre à layète.

Toutes les choses escrites aux quatre fueillètes de papier cy-devant ont esté mises dans la grant boicte de feue madite dame, *cui* Dieu perdoint, laquelle boite est quarrée, de cuyr noir, et couverte de drat bleu et ung cuyr noir pardessus, horsmis la coupe, tasse et cueillier d'argent, qui sont dans un estuyt de cuyr. Et ont esté trouvées toutes lesdites choses tant en ladite boicte que aux coffres du bang et du tablier[3] qui sont ou comptouer de madite dame; ausquelz coffres sont demourez plusieurs papiers et autres petites besoignes. Et fut fait ledit inventoire en la présence de demoisèle Jehanne de Cousan, les sieurs de la Cueille, de Chezeles, de la Mote, de Maumont, d'Ugons et autres[4], les ixe et xe jours de septembre, l'an mil IIIIc soixante quatorze.

1. Sauf interprétation contraire, aurions-nous ici la preuve qu'une mode assez singulière de ces dernières années est simplement renouvelée du moyen âge ?

2. Le *butor*. Les grands ongles de cet oiseau de marais servaient de cure-dents, et les curieux les faisaient enchâsser dans de riches montures, principalement celui de l'ergot. (*Dictionnaire de Trévoux.*) C'était sans doute un ongle de butor que cet « ongle de griffon à deux piez d'oisel, garniz d'argent doré, » qui est le n° 2219 de l'*Inventaire des meubles de Charles V*, publié par Labarte.

3. Voyez le glossaire de M. de Laborde, p. 509.

4. Cousan était une baronnie, avec château, qui passa aux Levis. Marguerite de la Tour, grand'tante de Gabrielle, avait épousé, vers 1360, Guy IV, seigneur de Cousan. — Jean de Charenton, écuyer, était seigneur de Chezelles, en Bourbonnais. — Charles de la Queuille, écuyer, figure, en 1495, dans les *Titres de la maison de Bourbon*. — *Ugons* est peut-être *Agoux*.

Item, dans ladite grant boite a esté mys une petite boite blanche où il y avoit dix verges d'or esmaillées, ung fermaillet garny de six perles et ung ruby au mylieu, ung beau myrouer garny d'argent surdoré, une petite varvele[1] d'or, une tablète ou espinllier[2] garny d'or, et une layète de boiz où il y a ung petit pot de cristal garny d'or, une petite pomme d'or et ung estuyt d'argent.

Item, a plus esté mys dans ladite grant boicte :

Ung lingot d'or, valent environ six escus,

Dix huit frans en grans blans et demy escu d'or,

Ung fort petit cueillier d'argent,

Ung signet de cristal garny d'or par dedans,

Certaine quantité de semence de perles,

Ung vieil teissu ferré d'argent surdoré,

Et ung grant bout d'argent.

Item, a esté plus mys dans ladite grant boicte :

Ung moston doré et sept ou huit pièces estranges de monoye,

Une coiffe de fil d'or et ung cornet d'yvoire,

Et deux patenostres, dont l'un est de l'ambre.

Item, a esté trouvé ung grant coffre de sommyer, couvert de cuyr noir et rond dessus, qui estoit à la chapelle, et y avoit dedans ce que s'ensuit :

Une pièce toile de lin tenant XVII aulnes et demye,

Ung sac de toile plain de petis morceaux dratz de soye,

Les offrès[3] d'une chape et chasuble garnys fors que de crozière,

D'autres offrès, troiz pièces faictes à IHS MARIA, d'or, de quoy en y a l'une entamée pour courtibaultz[4],

Deux pièces d'offrès pour chazuble faictes à IHS,

Deux autres offrès de chazuble faitz à ymaiges de saintz,

Ungz autres beaux offrès de chasuble faitz à ymaiges.

Item, dans ledit coffre y a ung petit coffret, et y a dedans deux verges et une varvelle d'argent, une ymaige Nostre-Dame de Bouloigne[5], ung cueur doré, et autres deux ymaiges d'argent.

1. *Vervelle,* anneau attaché à la courroie qui servait à retenir les oiseaux de volerie. Voyez le glossaire de M. de Laborde, p. 540.

2. Épinglier. Voyez les n°s 70 et 140 de l'inventaire de la reine Jeanne de Boulogne (1360), publié, en 1879, par M. Douët d'Arcq, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* p. 545-562.

3. Orfrois.

4. Mot berrichon signifiant la tunique ou chasuble courte des diacres et sous-diacres. (*Dictionnaire de Trévoux.*)

5. La dévotion à cette Vierge est bien connue. — Devenus les représen-

Item, une petite espée à ung pommeau de cristal ou de cassidoyne et ung bout d'or,

Ung grant quadran de léton dans une escavelle[1] de boiz,

Ung bonnet hault d'escarlate.

Item, en ladite chapelle, ung autre semblable grant coffre de sommyer, couvert de cuyr noir et rond dessus, où il y avoit ce que s'ensuit :

Deux pièces de serviètes, l'une tenant cinq aulnes et l'autre quatre aulnes;

De taffetas noir renforcé, cinq aulnes;

De toile d'atour[2], cinq aulnes I quartier;

Une toile jaune, où il y a plusieurs petites besoignes ployées dedans;

De toile d'atour, XII aulnes I quartier;

Une autre pièce toile d'atour, de troiz aulnes et demye;

Une autre pièce toile d'atour, de deux aulnes I quartier;

Quatre cloz ou d'or ou d'argent doré sur ung teissu, et autres petites besoignes dans une layète;

Deux gibessières[3] que Monseigneur le Conte-Dauphin[4] lui donna;

Ung tuau[5] d'or, une pierre vermeille enchassée en argent, dans une bourse blanche, et deux patenostres de cassidoyne; troiz teissus, les deux bleuz et l'autre cramoisy, dans ung petit coffre couvert de cuyr noir et de ferblanc.

Item, ung autre grant coffre de sommyer, couvert de cuyr noir

tants des anciens comtes de Boulogne par le mariage de Bertrand IV avec Marie d'Auvergne (1389), les seigneurs de la Tour portaient les armes de Boulogne sur celles de leur propre maison.

1. Écuelle.

2. Au mot ATOUR (p. 142), M. de Laborde cite un exemple de « toile d'atour, » mais n'en explique pas le sens.

3. L'*Inventaire de Charles V* présente (nos 2744 à 2752) une grande variété de gibecières.

4. Gilbert de Bourbon, fils de la comtesse, qui était déjà un personnage considérable, et qui, créé vice-roi de Naples par Charles VIII, mourut à Pouzzoles le 5 octobre 1496. Il porta le titre de comte-dauphin pendant la vie de son père.

5. Voyez le glossaire, au mot TUYAU. On trouve un tuyau à boire, pour les malades, dans l'inventaire de la reine Jeanne de Boulogne, publié par M. Douët d'Arcq, n° 105.

et rond dessus, qui estoit en la chambre de madicte dame, et y avoit dedans ce que s'ensuit :

De serviètes de lin, xiiii;

Unes grans heures couvertes de veloux noir, à deux fermaux d'or, dans ung sac de cuyr blanc;

Les offrès de quatre chasubles garnies, faitz à ymaiges, et entre autres pièces y a six escussons aux armes de Monseigneur et de feue madicte dame;

Une petite boicte d'argent dorée, garnye de veloux noir par dedans;

Ung petit coffret de cuyr noir, et y a dedans plusieurs petites piarres;

Deux tableaux, l'un de l'*Annonciation,* et l'autre à la semblance de Monseigneur le Conte-Dauphin[1];

De camelot tasné, deux aulnes;

De satin noir à lizière verte, trois aulnes ung tiers;

De taffetas, une aulne i quartier;

De toile de soye, trois aulnes i quartier;

D'autre toile d'atour, deux aulnes i tiers;

De toile de lynomple[2], sept aulnes en deux pièces;

De toile de Holende, xxv aulnes;

Ung tablier[3] d'yvoire garny.

Item, dans ung petit coffre de cuyr noir, rond dessus :

Ung boyveiron[4] d'argent,

Troiz cuilliers d'argent dorez, et en l'une est une licorne,

Ung cuillier d'escail de perle esmaillé de bleu, et la queue d'argent,

Une coupe d'argent martelée, dans ung estuyt de cuyr noir,

Une escuelle d'argent faicte à oreilles;

De veloux cramoisy, une aulne troiz quartiers.

Item, dans ung petit coffre de cuyr noir, rond dessus :

Ungs patenostres d'ambre jaulne, avecques une tablète où il y a ung saint Jacques dedans, environnée de perles,

1. Dans l'inventaire du château d'Aigueperse, en 1507, figure, sous le nº 18 (texte du *Cabinet historique*) : « Une petite pièce de haulte lysse, où il y a une Nostre-Dame et feuz Monseigneur le comte Loys, madame Gabrielle de la Tour et leurs enfans. »

2. Linon ? Ne se trouve pas dans le glossaire de M. de Laborde.

3. Table à jouer aux échecs.

4. Biberon? Cf. les articles 2203 et 2244 des *Meubles de Charles V.*

Ung collier fait à brodeure, où il y a des perles de compte et autres petites,

Ung déel[1] d'argent et deux piarres garnies d'argent, dans une boursse faicte sur le mestier,

Ungz patenostres vertz,

Ung petit drapeau où il y a de la semence de perles, et a esté mis dans la boursse devant dicte,

Cinq teissus, les deux gris, ung cramoisy, ung violé et l'autre damassé, garny de IIII cloz d'argent;

Une salière de cassidoyne garnye d'or, à une grosse perle au bout; une roze d'or vermeille, esmaillée de vert; une autre petite salière de pourcelaine[2] garnye d'or; ung petit sifflet de galer[3] d'argent, et une troussouère noire rompue, garnye de boucle, mordent et IIII cloz d'or, dans une petite boicte ou coffret de cuyr.

Item, une boicte quarrée et plate, où il y a :

Ung petit myrouer garny d'argent, avecques une cheyne d'argent,

Ung myrouer ardent d'assier[4],

Une pierre cristaline,

Une pierre garnye d'argent, dans une bourse de veloux noir,

Une monstre d'oreloge d'yvoire,

Ung teissu blanc eschequeté de vert,

Une fourchète d'argent.

Item, une autre boicte quarrée, où il y a :

De coeuvrechiefz de lyn, XI,

Troiz quadranz, les deux d'yvoire et l'autre d'argent,

Une coiffe de fil d'or faicte à rozes, et une serviète,

Ung cremaul[5] d'orfévrerie et ung pigne d'yvoire noir,

Et quelque deux onces paillètes d'argent couvertes d'or.

Item, ung petit coffre de cyprès, où il y a ung chériot de ......[6] et autres petites besoignes et papiers.

1. Dé.

2. M. de Laborde, dans son glossaire, p. 465-473, interprétait ce mot par *nacre de perle*. M. Labarte n'admet pas ce sens, et croit plutôt qu'il s'agit d'une calcédoine, ou du moins d'une pierre quelconque.

3. Est-ce un sifflet pour commander la manœuvre sur une galère ?

4. Voyez le glossaire de M. de Laborde, p. 392.

5. Pièce dentée, d'où est venu le mot *crémaillère?*

6. Ce blanc est au manuscrit.

Item, une boicte quarrée de cuyr rouge, en laquelle avoit ce que s'ensuit :

Des ymaiges d'argent et autres petites besoignes dans une bourse,
Ung cuillier de quoquille de poisson garny d'or,
Ung patenostres de cassidoyne,
Deux pignes d'yvoire,
Ung teissu de plume de paon,
Une grant espinlle branlant d'or,
Et une cédule de XLVIII marcz IIII onces d'argent, signée de Pierre Mandonier[1].

Item, une autre boicte quarrée fort ancienne, que fut, comme l'on dit, de Madamoiselle Jehanne Dauphine[2]; et y avoit :

Ung cremaul brodé de perles,
Troiz serviètes blanches et une rouge pour le dragouer,
Ung mirouer fort ouvré,
Ung couvrechief de plaisance brodé à des branlans,
Une boicte d'yvoire, et dedans ung jeu de jongz[3],
Ung desvuydeur d'yvoire,
Et une noiz garnye d'argent, couverte de veloux, dans laquelle y a une verge d'argent, une verge de jayet, deux buletes[4] d'argent et deux véroniques en parchemin[5].

Item, ung petit coffre ou boicte de cuyr rouge, rond par dessus, où il y avoit :

Deux coiffes faictes à fil d'or et de soye à roses,
Une autre coiffe de soye noire et de fil d'or,
Une autre coiffe de fil d'or et soye blanche et bleue,
Une autre coiffe de plusieurs soyes et de fil d'or,
Ung petit myrouer garny d'argent doré,
Une piarre rouge et ung *agnus* d'or,
Ung patenostres platz de cristal,
Une cheyne de verre dans une petite boite;

1. Pierre Mandonier était receveur du comte de Clermont en 1431. (*Titres de Bourbon*, n° 5393.)

2. Sans doute la première femme du comte de Montpensier, laquelle était, nous l'avons dit, héritière du comté de Clermont et du Dauphiné d'Auvergne, et mourut le 26 mai 1436, à vingt-cinq ans.

3. Jonchets.

4. Reliquaires; voir l'inventaire de la reine Jeanne de Boulogne, n° 136.

5. Voir l'*Inventaire de Charles V*, n° 1964 et note.

De la ceynture saint Gilbert[1] dans une autre petite boicte;
Ung petit coffre noir garny de barres de léton et de piarres de verre, ouquel y a ung teissu brouché d'or et une troussouère grise garnye d'argent surdoré, une croiz et autres deux pièces de couray[2]; ung petit coffre d'escail de perle, garny d'argent; deux *agnus* et une petite croiz d'argent surdorez.

Item, ung petit coffre quarré de cheyne; et dans icellui une petite boicte de boiz dorée, en laquelle y avoit ung petit moton d'argent et une pierre rouge.

Item, une boicte couverte de cuyr noir, où il y a ung entre deux et aucunes besoignètes de petite valeur.

Item, une longuète boicte plate et noire; et y avoit :
Ung patenostres de cristal blanc, vert et bleu,
Ung autre patenostres de cristal et ungz de couray,
Ung autre patenostres de jayet esmaillez d'or,
Ung patenostres d'or creuz,
Ung patenostres de cassydoine à façon de glans et une véronique au bout,
Ung patenostres de ambre,
Ung patenostres d'yvoire à ung bouton de perles,
Et des autres patenostres, XIIII cordées, de petite valeur;
Une troussouère grise à deux boutz de cassidoine,
Une autre troussouère garnye d'escail de perle,
Six petites tassètes d'argent, que pevent poiser environ quart d'once, dans ung estuyt rond,
Une ymaige d'argent dorée de Nostre Dame de Bouloigne,
Ung pommeau de cristal,
Et deux courdons de cheveux ferrez d'or.

Item, ung petit coffre de cuyr noir, rond dessus; et y a une boicte d'yvoire et des franges d'or et une cédule de IIII^xx livres, signée du seigneur de Maumont[3].

1. Ce saint, qui avait été donné comme patron au jeune comte-dauphin, fils de la défunte, ne doit point être celui qui occupa le siège épiscopal de Meaux de 995 à 1015, mais le seigneur d'Auvergne qui, après avoir servi les rois Louis le Gros et Louis le Jeune et fait un voyage en terre sainte, fonda le monastère de Neuffontaines, en Nivernais, en fut le premier abbé, et y mourut le 6 juin 1152.
2. Corail.
3. Commune Saint-Julien-Maumont (Corrèze). — Jean du Puy, sieur

Item, ung autre petit coffre de cuyr noir, rond dessus, où il y a aucunes besognètes de petite valeur.

Item, une autre grant boicte plate, où il y a :
Ung oreloge d'argent doré, dans ung estuyt de cuyr rouge,
Ung beaux patenostres estranges, dans ung estuyt d'ozière,
Une quenouille d'yvoire faicte à vys,
Ung saint Sabastien dans ung tuau d'yvoire et dans ung estuyt d'ozière,
Item, ung cueillier d'argent,
Et ung teissu blanc fait à glans et cramoysy dessus.
Item, ung coffre quarré et rond dessus, de cuyr noir, ouquel y avoit ung chaperon de veloux violé à frenges de fil d'or, garny devant de paillètes d'or, et quatre archeletz à fueillètes d'or.

Fait ledit inventoire des cinq précédens fueillètes par lesditz Jehanne de Cousan, seigneurs de Chezèles et Neuvesglise[1], les xxj, xxij et xxiij[e] jours de septembre, l'an mil IIII[c] soixante quatorze.

Item, une longue arche de faulx[2] à la chambre de feue madite dame, derrier le gardevent, et y avoit :
Dix payre de draps ou linceux, grans et petis, tant de toile de Coustances que de lyn,
Une petite nape et une serviète.

Item, ung coffre et tablier de cheyne, à la façon d'ung buffet; et y avoit :
Ung poiz de marc,
Ung vieil harnoiz de haquenée, et autres besoignes de petite valeur.

Item, ung coffre de cheyne, à la chambre basse, où y avoit :
Ung harnoiz à cheval de camelot blanc,
Ung petit tableau d'yvoire,
Une pièce toile de Coustances, tenant xxxv aulnes et demye,
Une autre pièce toile de Coustances, tenant xxj aulnes,
Une pièce de toile assés grossète, tenant xix aulnes,
Ung bassin à laver la teste.

de Maumont, est un des rédacteurs de l'inventaire d'Aigueperse en 1507 (*Cabinet historique,* tome IX, p. 316).

1. Neuve-Église, commune de Menat, département du Puy-de-Dôme.
2. Comparez *faulx-d'esteuil.*

Item, dans ledit coffre de cheyne, une boicte plate de cuyr noir, en laquelle boicte y avoit :

Deux quictances de IIm vc livres, l'une du seigneur de Bueil, et l'autre du seigneur de Chaumont[1],

Une quictance du seigneur de Canilhac[2],

L'apointement de la Sanguine de Paris,

Une quictance de IIIc livres de Monseigneur de Bouloigne,

Une lectre touchant l'office de bailliage de la Dauphine,

Une descharge de Monseigneur de Bourbon, touchant la prise du chastel de Léotoing[3],

Troiz quictances de la Sanguine de Paris,

Une autre quictance de ladicte Sanguine, qui contient l'accort de certain proucès,

Une quictance du seigneur de Bueil, des enségnemens[4] de Sancerre[5],

Une lettre de Monseigneur de Bourbon, de povoir faire réparation ou chastel d'Escole[6] jusques à M livres,

Une quictance en papier du seigneur de Saint George[7], sur la somme de IIm IIIIc LXXI escus,

Le double de certain apointement fait entre Monseigneur de Bourbon, Monseigneur de Bouloigne[8], et les dauphins d'Auvergne.

Item, dans ledit coffre de cheyne, une autre boicte quarrée et vieille, en laquelle boicte y avoit :

1. Jean de Bueil, comte de Sancerre, amiral de France, et Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, mari d'Anne de Bueil, qui réglèrent avec le duc de Bourbon, en 1452, leurs droits sur la succession du dauphin d'Auvergne. (*Titres de la maison de Bourbon*, nos 5926, 5927, etc.)

2. La terre de Canillac, en Auvergne, relevait du duc de Bourbon.

3. Haute-Loire, arrondissement Brioude.

4. Ensaisinements.

5. Le comté de Sancerre faisait partie de l'apanage de M. de Montpensier.

6. La seigneurie d'École (dép. Allier) était une de celles sur lesquelles un supplément de revenu avait été assigné à M. de Montpensier, en 1459. C'est là que fut célébré, en 1485, le mariage de Gabrielle de Bourbon avec le sire de la Trémoïlle.

7. Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, fils de Marie Dauphine; voyez le n° 5916 des *Titres de la maison de Bourbon*.

8. Bertrand de la Tour, lieutenant général du duc de Bourbon; voy.

Deux boursses faictes sur le mestier et IIII espinlliers,
Unes petites heures couvertes de drapt d'or,
Une petite salière d'or environnée de perles,
Ung tablier d'argent fort petit,
Ung petit tablier d'yvoire garny,
Quatre pièces de poignetz ou brasseletz ouvrez,
Ung couray en cornes de cerf,
Une petite caige d'argent à mectre des oisillons de Chipre[1],
Ung mordent de demy ceynt, ung fort petit, et deux ou trois petites pièces d'argent,
Troiz coiffes faictes à fil d'or,
Ung teissu tasné et damassé à ouvraige d'or,
Ung myrouer d'yvoire,
Et ung petit coffret fait à fleurs, où sont partie desdictes choses.

Item, à ladicte chambre basse, une arche de sapin longue, en laquelle y avoit :
Ung corporalier à l'ymaige des enseignes de la Passion,
Ung beriquoquet d'argent[2], qui poise environ quart de once.

Item, en ladicte chambre basse des femmes, une autre grande arche de sapin longue, en laquelle y avoit :
Ung petit coffre d'yvoire, à barres d'argent dorées,
Deux myrouers d'yvoire et deux estolles,
Deux autres myrouers grans,
Ung autre coffre bien gent,

le n° 5912 du même recueil. Ce fut lui qui, en 1477, céda le comté de Boulogne à Louis XI.

1. Des becs-figues ou des ortolans, que l'île de Chypre exporte encore par myriades, et que M. de Mas-Latrie dit être « dignes des tables royales. » Dans l'*Inventaire des meubles de Charles V*, on trouve : « N° 2231. Une très petite lanterne d'argent dorée, à une chesne, pour mettre oysellez de Chypre. — N° 2725. Une potence d'argent vérée à pendre une cagecte à mectre oyseaulx de Cypre. — N° 2868. Un poisson d'argent à mectre oisellez de Chippre. » On imitait ces oiseaux de différentes manières; voir le glossaire des *Emaux*, au mot OYSELETS DE CHYPRE.

2. Je n'ai trouvé ce mot nulle part : je l'assimilerais volontiers à *berichot*, que M. Littré dit être le nom vulgaire du roitelet (sans doute en dialecte berrichon), d'autant qu'on voit figurer dans divers inventaires des oiseaux imités en argent, notamment un martinet, une pie et un oiseau fantastique dans les curiosités que possédait Charles V, n°s 1734, 1735 et 1737 de l'*Inventaire* publié par Labarte.

Ung teissu cramoisy couvert à ouvraige d'or,
Ung autre teissu couvert à ouvraige d'or,
Une grant lectre d'accort des Sanguins touchant aucunes choses de la succession du seigneur de Saint-George[1], c'est assavoir l'acquit de certaine rente, arréraiges et despens.

Item, ung coffre quarré de boiz, estant à la chapelle, dans l'oratoire de feue madite dame, ouquel coffre y avoit :
Deux petis chandeliers d'argent,
Une platine[2] d'yvoire garnye d'argent,
Quatre ymaiges d'alebastre, l'un de Nostre Dame et Nostre Dame de Pitié, saint Anthoine et saint Christophle,
Ung tableau de Cruceffiz, dans ung estuyt de cuyr,
Ung myrouer d'yvoire rond,
Ung oreloge, dans ung estuyt de cuyr,
Ung petit couvrechief de crespe,
Troiz petites napes de l'autier[3] dudit oratoire.

Item, aux coffres du bang et siège dudit oratoire a esté trouvé ung petit coffre de cuyr ferré de fer blanc, ouquel y avoit :
Premièrement, des reliques de sainte Barbe, dans une boursse de veloux noir faicte à courdelètes,
Ung escu d'or et une pièce de léton qui ont touchié plusieurs reliques, et certains courdons et des *agnus,*
Ung reliquaire en tableau à la façon de deux paix, garny de plusieurs reliques qui y sont escriptes,
Ung ostz de saint Blaise et ung ostz de saincte Marguerite, dans ung petit estuyt d'argent,
Ung reliquaire de cristal, garny le pié et le dessus d'argent, et y a des reliques de sainct Jehan et de la Madelayne,
Ung *agnus* dans ung estuyt d'argent,
De la saincte terre de Jhérusalem en plusieurs pièces ployées en petis papiers,
Cinq grans *agnus* dans un papier, sans garniture,
Des reliques saint Clément, garnies de fil de soye,
Ung patenostres de cassydoine à sept pommètes d'or, qui ont touché les reliques d'oultre mer,

1. Guillaume de Vienne était mort à Tours en 1456, laissant un fils, qui mourut sans alliance, et deux filles, mariées au comte de Blamont et au marquis de Hochberg.
2. Ce terme avait bien des sens; voyez le glossaire des *Émaux,* p. 453.
3. Forme ancienne, régulièrement dérivée d'*altare.*

Une croiz couverte d'argent doré, où il y a une dent et autres reliques,

Des reliques saint Eutrope dans une petite boite de boiz,

Ung drat de sendal dans une boursse usée, ouquel y avoit bien peu du fust de la Croiz, ung ostz de saint Thaurin, et des reliques saint Ferriol, saint Anthoine, sainte Catherine, des xi^{m} Vierges, de saint Sabastien, saint Ligier, saint André, saint Marc, saint Jehan Batiste, et des Innocens.

Item, oudit siège de l'oratoire est le coffre des reliques que feue madicte dame prestoit aux femmes enseintes d'enffant, lequel coffre est ployé d'une serviète cousue.

Item, oudit siège de l'oratoire y avoit une boicte ronde de boiz ferrée à l'ancienne façon, en laquelle y a :

Ung ostz de saincte Catherine et des reliques saint Loys de France, des Innocens, de saint Nicolas et de saint Vincent, de saint Denys et de saincte Eufſényе, de saint Marsal, de saint Jacques et saint Phélipes, de saint Géroisme et sainte Barbe, de saint Barthelmy, du vestement saint Jehan Euvangéliste, de la vraye Croiz et de la porte Dorée[1], de saint Blaise, du vestement saint Estienne et de la haire saint Germain, de saincte Marguerite et saincte Anne, de saint Robert, de saint Romain, de saint George, de saint Jehan Euvangéliste, de saint Mathieu, de saint Laurens, de l'esponge de la Passion, du vestement Nostre Dame et de la chandèle benoite[2], de saint Blaise, du fust de la Croiz, de saint Blaise et des xi^{m} Vierges, de saincte Agathe, du suaire saincte Valière et de l'abit saint Bernardin ;

Une petite croiz d'or garnye de piarrerie et de perles,

Ung demy escu d'or qui a touchié plusieurs reliques,

Ung ostz de saint Denys,

Et du fust de la vraye Croiz bien largement enchassée, et mys en une croiz double de cyprès.

Item, à la grande garde robe sur la chambre de madicte dame, ung coffre de sommier, ouquel y avoit :

Quatre couvrechiefz garnys de paillètes d'argent dorées,

Deux bonnetz de veloux cramoisy,

Les quayers d'ung psaultier tout neuf et enlumyné,

Ung eschez d'yvoire faitz à personnages.

1. Il y avait des *porta aurea* à Constantinople, Rome, etc.
2. *Candelæ benedictæ inter morientium manus positæ.* (Ducange.)

Item, ung autre semblable coffre de sommyer, ouquel y avoit :
Une payre de dratz ou linceux, de IIII toiles d'atour;
Une autre payre dratz, de cinq toiles d'atour;
D'autres draps, six payres;
Deux laizes et ung couvrechief toile d'atour.

Item, une grande arche et longue de sapin en ladite garde robe; et y avoit ce que s'ensuit :
De veloux sur veloux gris, huit aulnes et demye;
De veloux sur veloux noir, une aulne;
De satin tasné, VI aulnes et demye;
De satin noir, XV aulnes et demye;
De camelot tasné, une aulne et demye;
Ung tronson de veloux cramoisy, à demy pié de largeur et deux aulnes I quartier de long;
Deux tronsons d'une cocte de drapt d'or bleu;
Troiz tronsons drat d'or cramoisy.
Plus, en ladite mesme arche :
De camelot gris de soye, x aulnes I quartier;
De veloux cramoisy, sept quartiers;
De camelot violé, une pièce entière;
De veloux tasné, environ une aulne;
Une pièce fustayne rayé de Flandres;
Ung tronson d'ostade bleue;
Ung tronson de tersellin[1] blanc;
De tersellaine noir, I aulne I quartier;
Quatre petites pièces de veloux violé cousues ensemble;
De camelot tasné, une aulne demy quartier;
Une pièce camelot noir;
De camelot violé, quatre pièces entières;
Ung tronsson sarge violée;
Ung tronson de sarge bleue;
Une robe de satin brodée, à grans menches ouvertes.

Plus, André, le varlet de la chambre, a baillé de la garde robe, pour mectre en ladite arche :
De veloux noir, IX aulnes I quartier;
D'autre veloux noir, troiz quartiers et demy;
D'autre veloux noir, cinq quartiers;

1. Sur le tiercelin, voir Francisque Michel, *Recherches sur le commerce des étoffes*, etc., tome I, p. 216-217.

De damas noir, deux aulnes;
De veloux sur veloux vert, IIII aulnes, en deux pièces;
De veloux cramoisy, une aulne;
De veloux sur veloux bleu, IIII aulnes et demye;
De veloux sur veloux violé, II aulnes;
De satin figuré cramoisy, sept aulnes, qui fut à Monseigneur de Combraille[1];
De tripe de veloux noir, cinq aulnes;
Ung pavillon de fylet.

Item, une grant arche de sapin quarrée, au galletas, en laquelle arche y avoit :
De napes, X aulnes I quartier;
De toile de Troye, XXX aulnes et demye;
Une nape de chanvre à ouvraige de Damas, de cinq aulnes et demye de Paris;
De toile de chanvre, XVIII aulnes;
De serviètes, XXVI aulnes et demye;
Deux napes neufves à ouvraige de Venyse, tenant chacune cinq aulnes;
De grosses napes, XII aulnes;
De napes fines à chapeletz, XII aulnes;
De napes pour faire aultiers, X aulnes III quartiers;
Ung oreillier de duvet;
Deux linceux;
De toile, XXVII aulnes;
De fine toile neufve, XVI aulnes et demye;
De serviètes fines que furent derrenièrement achetées au Lendit à Paris, XXIIII aulnes;
Ung petit bassin lavemain;
Une templète[2] à fueilles d'argent;
De napes fines, XII.

LAUNÈTE.

Item, une autre grant arche de sapin quarrée estant au galletas,

1. La seigneurie du pays de Combrailles, possédée pendant un temps par Pierre de Giac, avait été rachetée par le duc de Bourbon et donnée au comte de Montpensier, en 1443, à la place de la baronnie de Beaujeu. (*Titres de la maison de Bourbon*, n° 5695.)

2. On trouve ce terme signifiant la petite règle de bois dentée qui sert à diriger la largeur de la toile.

et autres deux arches dont Launète, femme de chambre, a les clefz; et y a dedans :

De serviètes de lyn, XI aulnes;

De draps ou linceux de troiz toiles, IIII payres;

D'autres draps de III toiles et demye, II payres;

Autres draps de chanvre de III toiles et demye, III payres;

Autres draps de chanvre, de III toiles, IIII payres;

Autres draps de chanvre de II toiles et demye, sept payres;

Plus, trois linceux de troiz toiles;

Autres draps de IIII toiles de Constances, II payres;

Autres draps de IIII toiles de Holende, une payre;

Autres draps, tant de deux que trois toiles, pour mesnaige, XIII payres;

Autres draps de meynaige à trois toiles, cinq payres;

Autres draps de mesnaige à II toiles et demye, troiz payres;

De draps ou linceux usez, sept payres;

Ung linceul de toile neuve de lin;

Autres draps de deux toiles, troiz payres;

Deux napes à buffetz;

Cinq autres napes fines;

De serviètes bonnes, IX, et deux usées;

Deux napes fines faictes à grain d'orge;

De toile de lyn, XIX aulnes;

D'autre toile de lyn, XXV aulnes.

Item, ung fort grant coffre de cuyr dans la grande garde robe, ouquel coffre sont les robes de feue madite dame cy après déclairées :

Une robe de veloux violé doublé de taffetas,

Une robe de veloux noir doublé de sarge,

Une robe de taffetas noir doublé de toile noire,

Une robe de terselaine noire doublé de toile,

Une robe de camelot de soye bleu doublée de tersselin rouge,

Une robe de taffetas changant, à ung petit bort de plumes de paon,

Une robe de damas noir sangle,

Une robe longue sangle de veloux sur veloux violé,

Une robe de veloux violé, doublé de sarge, à grant bort de veloux noir,

Une robe de veloux noir, fourrée d'ermynes, à grant gect de hermynes,

Une robe en pièce de damas gris,

Une robe de veloux sur veloux noir, fourrée d'ermynes, à ung faulx gect d'ermynes,

Une robe sangle en pièces de camelot roughastre,

Une robe de veloux noir, fourrée d'ermynes, à grant gect d'ermynes,

Une robe de veloux sur veloux gris, doublé de sarge, et le bort de veloux noir, dans ledit grant coffre,

Une robe toute de veloux noir, fourrée d'aigneaux noirs,

Ung manteau et cocte de veloux bleu pour expouser,

Une robe sangle de veloux bleu brouchée d'or,

Demye robe et les menches de veloux cramoisy, sangle,

Une robe de drapt d'or cramoisy, fourrée de martres, à ung grant bort de martres,

Une robe de nuyt de veloux noir, fourrée de chatz,

Une robe longue de veloux cramoisy, fourrée la pluspart d'ermynes,

Une robe sangle de satin figuré cramoisy,

Une robe sangle de camelot violé,

Une robe sangle de satin noir,

Une robe de camelot noir, doublé de sarge noire,

Une robe de nuyt de camelot noir, fourrée de frisons noirs,

Une robe de nuyt d'ostade de Chipres, doublé de toile,

Une robe longue de veloux cramoisy, fourrée de martres,

Une robe de camelot vert, à ung gect de chatz blans sangne,

Une robe sangle de camelot noir,

Une robe et cocte pour expouser, de taffetas changant,

Une cocte de drat d'or bleu, doublé de toile, dans ledit grant coffre,

Une cocte sangle de veloux noir,

Ung manteau de camelot noir, doublé de drat noir,

Deux houlsses de veloux noir,

Une houlsse de tripe veloux noir,

Une doubleure de robe de sarge changant,

Une brassière de veloux sur veloux cramoisy, fourrée d'ermynes.

Autres robes de draps de layne, tout dans icellui grant coffre :

Une robe d'englantine, fourrée de menuvert, à ung grant bort de menuvert fait à piliers,

Une robe d'escarlate, fourrée de cognilz tonduz, et le gect de mesmes,

Une robe tasnée, doublé de sarge bleue, à grand bort de veloux noir,

Une robe d'escarlate violée, fourré d'escurieux, et n'y a point de bort,

Une robe d'autre escarlate violée, fourrée d'escurieux, et le bort de chatz,

Une robe noire longue, fourrée de gris,

Une autre robe longue noire, doublé de tiersselin,

Deux robes sangles d'escarlate violée,

Une robe longue noire, fourrée de menuvert,

Une robe grise sengle,

Une robe noire, fourrée d'aigneaux noirs, à petit bort,

Une autre robe noire, fourrée d'aigneaux noirs, à petit bort,

Une robe noire sangle,

Une autre robe noire sangle à deux queues,

Une robe noire de nuyt, fourrée d'aigneaux noirs,

Une robe longue noire de nuyt et doublé de toile,

Une robe d'escarlate sangle, à longue queue,

Une brassière d'escarlate, fourrée de gris,

Ung manteau et chaperon sengles de noir, pour faire dueil.

Item, dans une autre arche de sapin longue, à ladite garde robe, huit vieilles coctes de petite valeur.

Item, ung grant coffre de cheyne en ladite garde robe, ouquel coffre l'on a trouvé :

De drat violet, IIII aulnes III quartiers ;

De drat noir, deux aulnes;

De drat gris, une aulne;

Ung tronson d'autre gris tenant III quartiers;

D'autre gris, troiz quartiers;

D'autre gris, deux aulnes;

D'autre gris, une aulne,

D'autre gris, III aulnes III quartiers,

D'autre gris, six aulnes et demye,

Quatre tronsons d'escarlate violée;

De drat tasné, cinq aulnes;

Troiz petis tronsons de noir;

Deux aulnes de tasné;

D'autre tasné, une aulne III quartiers;

Plus, de tasné, une aulne;

De englantine, deux aulnes;

De sarge bleue, IIII aulnes I quartier;

Troiz petis tronsons de gris et de noir;

De sarge violée, trois aulnes et demye;
De fustayne blanc, x aulnes et demye.

Item, à ladite grande garde robe, y avoit plus les pannes et fourreures que s'ensuivent :

Une grant couverte herminée pour mectre sur les lictz quand les femmes acouchent,

Ung petit manteau d'aquest[1] de martres,

Ung autre pan de gorges de martres sebelines,

Ung autre grant demy manteau de gorges et de coustez de martres sebellines,

Demy manteau d'ongles de martres sebellines,

Sept martres de pays et une sebelline,

Ung manteau de gris à six tyres[2],

Quatre frisons noirs et deux petis poignetz,

Trois bors d'escurieux de Calabre garnys de poignetz et de colletz,

De petites peaux de mus[3], xxxIIII.

Ung viel bort de gris,

Deux petis bors de menuvert faitz à ozenges,

Deux bors de chatz noirs,

Ung petit bort de gennètes noires,

Deux peaux de rouzètes,

De chatz gris et noirs, xvI peaux,

Troiz gennètes mouchetées et ung collet et poignetz de mesmes,

Une fourrure d'aigneaux de Rommenye, qui fut de Monseigneur le Conte Dauphin,

Ung tas pièces de fourreures de toutes sortes.

Item plus, en ladite mesmes garde robe :

Deux chaperons du temps passé, l'un de damas gris bordé de vert et de rouge, et l'autre d'escarlate descoupé,

Ung chaperon rond de veloux noir, à une cornète, doublé de taffetas violé,

Ung autre chaperon sans cornète,

Ung chaperon de satin gris, doublé de satin cramoisy,

Ung chaperon de veloux noir à gros bourrelet,

1. Terme signifiant, en Berry, abatis de volailles. (Littré.)

2. Rangées de peaux. Terme usité en blason, pour le vair.

3. *Muscs ?*

Ung grand chaperon de Holende hault, fait de veloux noir à frenges d'or et de soye noire,

Ung chaperon de drat noir, doublé de taffetas bleu et bordé de veloux cramoisy,

Ung chaperon hault de Holende, fait de crespe à paillètes d'or,

Ung autre chaperon fait de crespe à paillètes,

Deux bonnetz bas de veloux, l'un noir, l'autre rouge,

Une petite malète de veloux,

Ung actour[1] d'or ou d'argent surdoré, garny de paillètes et à façon de lozenges,

Deux frenges d'or garnies de paillètes d'or,

Ung coeuvrechief brodé d'une frenge de fil d'or et garny de paillètes,

Une coupe de madre[2], le pié et pommeau d'argent,

Deux harnois à cheval de veloux noir, brouchez et garnys d'or,

Une monstre d'oreloge,

Une oreloge garnye de roues et de cloches,

Une cheyère de fer, garnye de veloux noir,

Deux petis coffres de cuyr ferrez, et n'y a rien dedans,

Une grande couverte à chariot, de veloux sur veloux bleu, doublé de drat bleu, et les quarreaux de veloux bleu,

Une autre couverte à chariot de veloux bleu, doublé de drat bleu, et troiz quarreaux de veloux bleu et ung de satin bleu,

Une autre couverte à chariot et quatre quarreaux, tout de drat de layne bleu.

Item, une grande arche de sapin quarrée dans ladite garde robe, et y sont les livres qui s'ensuivent, tant en parchemin qu'en papier[3].

Livres en parchemin :

La *Propriété des choses*[4],

1. Coiffure de nuit.

2. Selon M. de Laborde, le madre était du cœur ou de la racine de bois dur et précieux; voyez le glossaire des *Émaux*, p. 370. M. Labarte y voit plutôt quelque pierre comme l'agate, semblable d'ailleurs à certains bois pour le veiné et le poli de la matière.

3. Je donnerai pour chaque article, autant qu'il sera possible, la concordance avec l'inventaire fait à Aigueperse en 1507, selon le texte publié dans le *Cabinet historique*, tome IX, p. 304-316. Les manuscrits y sont partagés en livres français, livres latins, et livres de grec ou d'autres langues étrangères.

4. N° 128 de 1507 : « *Le Propriétaire,* en françoys. » Sur parchemin;

La *Première décade de Thitus Livius,* contenant dix livres, et est couvert de drapt d'or, noir et rouge[1],

La *Segonde décade de Thitus Livius,* couvert comme dessus[2],

Le *Livre de Boucasse*[3],

Ovide, méthamorfozes[4],

Ung volume de la *Cité de Dieu,* contenant dix livres, et commence ainsi : *A vous, très excellent prince*[5],

Ung autre volume de la *Cité de Dieu,* contenant XII livres,

Les *Croniques de tous les roys de France, jusques au roy Loys de France et de Navarre*[6],

Le *Myrouer ystorial*[7],

Le *Livre de Jultes César*[8],

Autre livre des *Chroniques de France, jusques au filz du roy Phelipes qui morut en Araigon*[9],

Le livre des *Eschez*[10],

Unes heures belles et grandes,

reliure de velours cramoisi. Cf. le n° 35 de l'inventaire de la bibliothèque du duc d'Orléans à Blois, en 1427, publié en 1843 par Le Roux de Lincy; le n° 66 de l'inventaire de la bibliothèque de Moulins, en 1527, et les *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, par P. Paris, tome I, p. 261, et tome II, *passim.* Mss. fr. 134 à 136, 216 à 221.

1. N° 130. Sur parchemin; reliure de velours cramoisi.

2. N° 131 : « La segonde et tierce partie *Décade Titulivius.* » Reliure de velours cramoisi et noir. — Mss. fr. 30-37, 259-278.

3. N° 129 : « Jehan Boucasse, du *Cas des malheureux.* » Reliure de velours cramoisi. Le même, n° 162, couvert de cuir vert. — Cf. le n° 1 de l'inventaire de Moulins, en 1527, et les mss. fr. 127 à 133, 226 à 238, 597 à 599, etc., de la Bibliothèque nationale.

4. N° 133. Reliure de velours. — Mss. fr. 373, 374, 871, 872.

5. N° 132. Reliure de velours noir. — M. Delisle a signalé un exemplaire de la *Cité de Dieu* venant du comte Gilbert, et qui se trouve aujourd'hui à l'Arsenal.

6. N° 135, velours noir, ou n° 158, cuir tanné.

7. De Vincent de Beauvais, traduit par Jean de Vignay. — N° 134 de 1507. Reliure de velours noir. — M. Delisle signale deux mss. du *Miroir*. Cf. les *Manuscrits français*, tome I, p. 53-57. Mss. fr. 50 à 52, 308 à 327.

8. N° 136 : « Le livre du faict des Roumaines, commençant aux *Faiz de Jultius César,* couvert de veloux tasné. » — Mss. fr. 250, 279 à 281, 293 à 295.

9. Voyez les n°s 169 et 170 de l'inventaire de 1507.

10. N° 153 : « Le livre des *Eschets,* écrit à la main, en parchemin, couvert de cuir tasne. » — Traduit de Jacques de Cessoles, par Jean de Vignay. Mss. fr. 1165 à 1172, 2146 à 2149, etc.

Le livre des *Anges*[1],
Le livre de *Parseval le Galoiz*[2],
La *Destruction de Troye,* en prose[3],
La *Passion Nostre Seigneur*[4],
Le *Dict des vrays amans*[5],
Ung livre couvert d'aiz et de damas tasné, qui commence : *A Monseigneur le duc de Bourbon,* en rouge[6],
Le prologue frère Giles sur le *Gouvernement des roys*[7],
Ung quayer des XII moys[8],
Boisse, de Consolation, en prose, et ung petit de ryme[9],
Le livre des *Quatre fils Heymond*[10],
La *Phélipée*[11],
Ung livre de *Tristan et autres chevaliers*[12],
Ung psaultier,
Unes heures vieilles,
Unes autres heures neuves,
Durmas le Galoiz, en ryme, et est de petite valeur[13],

1. Le *De vita angelica,* de François Ximenez, évêque d'Elne. Voy. les *Manuscrits français,* tome II, p. 92-96. Mss. fr. 186, 999, etc.

2. N° 143 : *Parceval le Gallois,* escript à la main en rime, en parchemin, relié et couvert de cuir noir. » — Suite de l'histoire du saint graal, par J. de Boron. Mss. fr. 1429, 1453, etc.

3. N°s 210 : « *La Destrucion de Troye* par personnaiges, à la main, en papier, couvert de cuir; » ou 139 : « Une *Ystoire de Troye,* escripte à la main, en parchemin, couvert de satin tasné. » Cf. le n° 11 de l'inventaire du duc d'Orléans, en 1427, et le n° 50 de l'inventaire de Moulins, en 1527. Mss. fr. 252 à 256, 762 à 765, 1625 à 1627, 1631, 1671.

4. N°s 207 : « *La Passion Jésus Christ*, en françoys, à la main, en parchemin, couvert de cuir rouge; » ou 229 : « *La Passion Nostre Seigneur,* en rime, à la main, en papier, couvert de cuyr noir. » — Sans doute le livre d'Arnoul Greban.

5. N° 219. Reliure de cuir tanné. Le transcripteur ou l'éditeur de l'inventaire de 1507 a mis *duc* pour *dict.*

6. Aurions-nous ici un exemplaire de la chronique de Cabaret d'Orreville?

7. N° 146. Cuir rouge. — De Gilles de Rome, traduit par Henri de Gauchy.

8. Sans doute un calendrier.

9. N° 191. Voyez les *Manuscrits français,* tome V, p. 38-58. Mss. fr. 575 à 578, 812, 813, etc.

10. N° 142. Cuir noir. — Ms. fr. 1481.

11. Est-ce le n° 144 de 1507 : « *Philippes le vaillant et victorieulx conte d'Artois,* escript à la main, couvert de cuir tasné »?

12. N° 141 : « Tristan, escript en impression, en papier, couvert de cuir tané. » Cf. les n°s 152, 161, 145, 147 de ce même inventaire de 1507, et les n°s 64, 65, 74, etc. de l'inventaire de 1527. Mss. fr. 94 à 123, etc., etc.

13. Le poëme de *Durmart le Gallois,* qui a été publié.

Ung livre d'ystoires et personnaiges, en noir[1], de petite valeur,
L'*Ymaige du monde*[2],
Ung livre qui parle des aages du monde[3],
Le livre de *Florymont*[4].

Autres livres en papier dans ladite arche :

Les *Croniques martinyennes*[5],
Mélouzine, en prose[6],
Les *Strategêmes Julles Frontin*[7],
L'*Épistre des dames de Gresse*[8],
Le *Dévot sexe fémenyn*[9],
La *Vie saint Françoiz*[10],
La *Vision d'enfert des peschiez mortels*[11],
Clériadus et Méléadisse[12],
L'*Arbre des batailles*[13],
Le livre de *Marquepol*[14],
La *Vie seur Quolète*[15],
Le livre des *Troiz filz de roy*[16],

1. Serait-ce un livre d' « impression »?
2. N° 227. Cuir tanné. — Par M° Gossuin; voyez *les Manuscrits français*, t. IV, p. 191-197, et V, p. 31-37, et l'inventaire de 1527, n° 52. Mss. fr. 574, 612, 2173-2177.
3. Se trouve dans le ms. de la Bibliothèque fr. 818.
4. N° 167 : « *Florimont*, escript en parchemin, fort vieulx et sans couverture. » — D'Aimes de Varennes. Ms. fr. 353, 792, 1376, 1488 à 1491.
5. N° 140. Cuir noir. — De Martin Polonais. Voyez un mémoire de l'abbé Lebeuf dans le tome XXI des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Mss. fr. 1411 et 1412.
6. N° 231. Cuir noir.
7. N° 216. En papier, couvert de cuir blanc. — Mss. fr. 1233 à 1235.
8. N° 190 : « *L'Epistre des dames de grace*, à la main, en papier, couvert de cuir tasné. »
9. N° 164 : « *Le Sesse fémenyn, contre bouche mesdisant*, à la main, en papier, couvert de cuir noir. » — Mss. fr. 1990 et 2242.
10. Sans doute la vie due à saint Bonaventure, et fort peu authentique.
11. *Le Songe de la voie d'enfer* de Raoul de Houdenc. Ms. fr. 1051.
12. Cf. le n° 71 de l'inventaire de 1527. Mss. fr. 1439 et 1440.
13. Par Honoré Bonnet (*les Manuscrits français*, t. IV, p. 101-105, etc.); mss. fr. 1587, 673 et 674, 1260 à 1277 de la Bibl. nationale.
14. Traduction des Voyages de Marco Polo.
15. N° 221 : « Le livre de *sœur Collète de Saincte Clère*, à la main, en papier, couvert de cuyr tasné. »
16. « ..... C'est à savoir d'Engleterre, de France et d'Escosse. » Cf. le

Livre du *Conte d'Artoiz et de la contesse de Bouloigne*[1],
Ung livre sur la vie Nostre Seigneur[2],
Floret et Florète[3],
Ovide, *sur l'Art d'amours*[4],
Le *Quadrologue maistre Allain*[5],
Le *Doulent fortuné*[6],
Le livre maistre Jehan Jarsson[7],
Ung petit livre des *Batailles de Turquye*[8],
La *Cyté des Dames*[9],
L'*Amant rendu cordelier*[10],
Boisse, de Consolation, tout en ryme[11],
La *Complainte maistre Allain*[12],
Le livre de *Végesse*[13],
Le livre *Arnaiz d'Orléans*,
Le livre *Messire Bertrand de Claquin*[14],
Ung livre *saint Augustin*[15],
Le livre *Girart de Vienne*,

n° 57 de l'inventaire de 1527. M. P. Paris a décrit (tome I, p. 106-108) l'exemplaire d'Agnès de Bourgogne. Ms. fr. 1498.

1. Voyez ci-dessus, p. 280, note 5.
2. N° 156 : « *La Vie de Jésus Christ,* en impression, en papier, couvert de cuir tasné. »
3. N° 216. Cuir.
4. N° 171. Cuir tanné.
5. N° 178. Cuir tanné. — M. P. Paris a décrit (t. I, p. 232) un exemplaire aux armes de Bourbon. Mss. fr. 1123 à 1133.
6. N° 230. En vers ; cuir noir.
7. N° 166. Cuir rouge. — Mss. fr. 936, 990.
8. N° 224. Cuir rouge.
9. De Christine de Pisan.
10. N° 189. Cuir noir. — De Martial d'Auvergne.
11. N° 177 : « Le prologue de Boysse, *Royal Consolacion,* en rime, escript à la main, en papier, couvert de cuir tasné. » — Traduction de Jean de Meung ou de Regnaud de Louens. Voy. ci-dessus, p. 299, note 9.
12. Alain Chartier.
13. N° 183 : « *L'Abrègement de noble homme Vegèce,* à la main, en papier, couvert de cuir rouge. » — Traduction de Jean de Meung. Cf. les n°s 18 et 19 de l'inventaire du duc d'Orléans, en 1427. Mss. fr. 1229-1232.
14. N° 187. Sur parchemin ; cuir tanné. — Par Cuvelier. Voir les mss. fr. 850, 1984, 4993.
15. N° 182 : « *Le livre saint Augustin et le chasteau périlleux,* escript à la main, en papier, couvert de cuir tasné. » — Mss. fr. 445, 1879 à 1882.

Éreth, filz du roy Lach[1],
La *Destruction de Troye,* en ryme[2],
Tulles, *de Amytié*[3],
Homme et femme pellerins[4],
Le livre de *Cent nouveles,*
La *Complainte de l'amant trespassé de dueil,* et autres livres tout ensemble,
Ung livre sur la vie de plusieurs saintz[5],
Ung livre du duc de Bourges, et commence ainsi : « Pour ce que tout homme[6]. »

Autres livres en papier, plus petis, dans ladite arche.

Le *Remède de toute fortune*[7],
La *Propriété des herbes*[8],
Le *Desduit des chiens et oiseaux*[9],
Livre du *Conte de Flandres,*
Le livre *saincte Gétrus et Guillaume de Beaujeu,*
La *Dance makabre*[10],
Le livre *Messire Jehan de la Lende,*
Le *Trespas du duc Phélipes,* et autres livres,
Le livre *Robert le Déable*[11],

1. N° 155. Cuir tanné. — *Érec et Énide,* par Chrétien de Troyes. Voyez *les Manuscrits français,* tome III, p. 219-220.
2. Voyez p. 299 et note 3.
3. N° 179. Cuir rouge. — *De Amicitia,* de Cicéron, traduction de Laurent de Premierfait, faite pour le duc Louis le Bon.
4. Est-ce le *Pèlerinage de la vie humaine,* par Guillaume de Deguilleville? Cf. le n° 8 de l'inventaire du duc d'Orléans, en 1427, le n° 208 de l'inventaire de 1507, et *les Manuscrits français*, tome III, p. 239-246, et tome VI, p. 350-357, 371-373. Mss. fr. 376 et 377, 823 à 829, 1137, etc.
5. N°s 151 : « *La Vie des Saincts,* en papier, à la main, couvert de cuir noir; » ou 218 : « *La Légende des Saints.* »
6. N° 184 : « *Lyon de Bourges,* à la main, en papier, couvert d'or. » C'est l' « Histoire et vray rommant du duc Lyon de Bourges. » Voir le ms. fr. 351.
7. N° 150 : « *Le Remède de fortune bonne ou mauvaise,* couvert de cuir blanc. » — Traduction de Boccace.
8. Traduction du livre de Macer. Mss. fr. 2032, 2045, 2046. Le n° 52 de l'inventaire de Moulins, en 1527, est : « Un livre appelé l'*Herbier.* »
9. N° 226 : « Le roman du *Devis des chiens et oyseaulx,* » à la main, en papier, couvert de damas tasné. » — Par Gace de la Buigne.
10. N° 197. Couvert en parchemin. — Ms. fr. 995.
11. N° 217. Couvert en parchemin.

Le *Chapelet de Paradis* [1],
Ung livre de médecine [2],
Le livre des *Cent balades* [3],
La *Confession d'amours*,
La vie *Adam et Ève*, et autres livres [4],
Le *Songe de la Pucelle*,
Le livre de *Blanchandin* [5],
Le *Vendeur*, et autres livres [6],
L'*Épistre Othéa* [7],
Le *Débat du cueur et de l'ueil* [8],
La vie des Saintz Pères [9],
Le *Débat du gras et du maigre*,
L'*Embusche vaillent*, et autres livres [10],
La *Responce de la belle dame sans mercy*,
L'*Embusche vaillant* [11],
Ung livre de Monseigneur le Dauphyn,
Le livre *Piarre de Provence* [12],
L'*Espoir d'amours*,
Troyle et Briseyda,
Le livre *Paris et Vienne* [13],
La Translation *Vigiles des Mors*, et autres livres ensemble [14],
L'*Exemple des deux dames*, et autres livres,
Le livre *Beufves d'Anthonne* [15],

1. Le *Chapelet des vertus* ou *Roman de prudence ?* Mss. fr. 1892-1893.
2. N° 193. Sans couverture.
3. N° 192. Couvert en parchemin. — Mss. fr. 2201, 2360.
4. N° 223. Couvert en parchemin.
5. N° 204. Couvert en parchemin. — Voyez *les Manuscrits français*, tome III, p. 216-218.
6. N° 200 : « Le livre du *Vandeur, de la Bergière et de la Pellerine*, à la main, en papier, couvert de parchemin. »
7. De Christine de Pisan. Voir les mss. fr. 606, 848, 1185 à 1187. Voyez les *Manuscrits français*, tome IV, p. 172 et 182.
8. N° 198. Couvert en parchemin. — D'Alain Chartier.
9. N° 201. Couvert en parchemin. — Mss. fr. 1038, 1039, 1544 à 1548.
10. N° 195. Couvert en parchemin. — De Meschinet.
11. Peut-être est-ce double emploi avec le n° précédent (195).
12. N° 172 : « Le livre de Pierre de Provence et de Narbonne, à la main, en papier, couvert de cuir jaune. » — Ms. fr. 1502.
13. N° 205. Couvert en parchemin.
14. N° 173. Sur parchemin, couvert de satin noir, avec fermaux d'argent doré.
15. N° 157. Cuir tanné. — Ms. fr. 1477.

La *Complainte Madame de Guerles,*
Ung livre de plusieurs eaues et médecines,
La *Vie sainte Catherine de Senne* [1],
Amende vie [2],
Les *Miracles Nostre Dame* [3],
L'*Art d'amours* [4],
Le *Songe Boucicault* [5],
Ung livre de balades et complaintes [6].
Le *Temps pastour,*
La *Vie saint Julien,*
La *Guerre du Liège,*
La *Complainte Madame la Dauphine,*
La *Destruction de Troye,* en quayers [7].

Autres livres en parchemin, ou comptouer de madicte dame, dans les armoires du tablier [8] :

Le livre de *Humble conseil* et la *Longue épistre* [9],
Le *Trésor maistre Jehan de Meun,* et les *Proverbes des philozophes,* ensemble [10],
Le livre de *Bonnes meurs* [11],
Ung vieulx psaultier,
Ung petit livre de messes votives,
La *Question Maistre Guillaume Lebrun,* en ung quayer,
De quayers XXI, sur la vie des saintz [12].

Autres livres qui sont en papier, estans audit lieu :
L'Abusé en court [13],

1. N° 174, couvert en parchemin; ou n° 293. — Ms. fr. 1048.
2. C'est le livre de Mandevie, par Jean du Pain, qui est le n° 163 de l'inventaire de 1507, couvert de cuir tanné. — Mss. fr. 1602, 1876.
3. De Gautier de Coincy. N° 275 de l'inventaire de 1507.
4. De Clopinel ou de Jean de Meung.
5. Boucicault est un des auteurs du *Livre des cent ballades,* cité plus haut.
6. N° 202. Couvert en parchemin.
7. Voyez ci-dessus, p. 299, note 3, et p. 302, note 2.
8. Biffé : « et sont en parchemin. »
9. De Christine de Pisan.
10. N° 196 : « *Le Testament de maistre Jehan de Mun,* à la main, en papier, couvert de cuir tasné. »
11. De Jacques le Grand. — Mss. fr. 1023 à 1025, 1050, 1144 à 1145.
12. Voyez ci-dessus, p. 302, note 5.
13. De René d'Anjou. Voy. le ms. fr. 1989 signalé par M. L. Delisle, p. 168.

L'*Épistre Othéa* [1],

Ung volume contenant plusieurs livres, qui commence ainsi : « Naguères chevauchant, pensoie », et finissant ainsi : « Explicit le *Bréviaire des Nobles* », dont le premier feuillet est de parchemin [2],

Ung autre qui commence ainsi : « Veez cy ung livre apellé une *Composition* [3] »,

Les *Balades messire Lourdin de Saleigny,*

Les *Derreniers arrestz du parlement d'amours* [4],

Ung livre *Saint Pierre de Luxembourg,*

La translation des *Sept pseaulmes pénitenciaux,*

Le *Débat des deux damoisèles,* en quayers liez d'une corde,

Le *Débat des deux dames,* et autres petis livres ensemble,

Ung petit livre de médecine [5],

Ung lapidaire, qui devise de plusieurs piarres et herbes,

La copie de certains mandemens contre le seigneur de saint George,

Le livre du *duc Charles,*

La *Passion et lamentacion Nostre Dame,*

Ung petit livre pour cognoistre la vertu des herbes [6],

Le *Pas de la mort,* en ung quayer,

Le *Testament d'amours,*

Ung pacquet de quayers de livres, signé par dessus, de l'ung des coustez *H,* et de l'autre *F* [7].

Purgatoires mondaines, en ung quayer,

Le livre du *Duc Phélipes,* en ung quayer,

La *Lamentation du roy Charles,* en ung quayer [8],

Ung quayer qui parle du saint suaire [9],

Ung livre de *Saincte Barbe* [10],

1. Voyez ci-dessus, p. 303, note 7.

2. D'Alain Chartier. Ms. fr. 924 de la Bibl. nationale.

3. *Composition de la sainte Écriture.* N° 188 de l'inventaire de 1507; couvert en parchemin. Voir le ms. fr. 436.

4. N° 199. Couvert en parchemin.

5. N° 206 : « Ung autre livre de médecine, à la main, en papier, couvert de parchemin. »

6. Voyez plus haut, p. 302, note 8.

7. N° 203 : « Plusieurs cahiers en françois, escripts en parchemin, sans reliure. »

8. Sur la mort du roi Charles VII, par Alain Chartier.

9. Relique conservée à l'abbaye Saint-Corneille.

10. Le *Mystère de sainte Barbe?* Mss. fr. 975 et 976.

Ung quayer du livre au *conte de Villars*[1],
La complainte du *Désirant*[2],
Ung quayer d'oroisons,
Une prophessie commençant ainsi : *Nisi magnitudo,*
Le *Dit de la Pastoure*[3],
Ung quayer de la *Vie saincte Bride*[4],
Ung livre qui commence ainsi : « Tout à part moy »,
Ung autre quayer qui commence ainsi : « M'amour », et finissant ainsi : « vivre ensemble »,
Ung quayer de la *Complainte Nostre Dame,*
Le livre de *Fortune et infortune,*
Ung livre qui commence : « Ce n'est pas grant merveille »,
Ung livre de *Saincte Geneviève,*
Ung livre de l'*Ordre du roy,*
Le livre de *Florent,*
Ung livre qui commence ainsi : « Une dame »,
Le *Songe Muzet,*
Plusieurs quayers d'un livre, duquel le premier chapitre traite de *Saincte méditation.*

Autres livres en latin, escriptz sur parchemin, qui sont en la grande garderobe, et furent de feu Loys Monseigneur, que Dieu absueille[5] :

Ung livre de *Décrétales,* couvert d'aiz et d'une peau rouge, ainsi escript au commencement : *Qui tractare intendimus de consanguinitate et ejus gradibus;* et aux troiz premiers feuilletz y a troiz ystoires[6].

Ung livre des *Rubriches du Codde*[7], couvert d'aiz, à une peau jaune; et y a escript au commencement, en rouge : *In nomine Domini nostri Jhesu Christi, codicis domini Justiniani, sacratissimi principis,* etc.

1. Jeanne de France, mariée en 1447 au duc Jean II de Bourbon, avait fait faire la traduction d'un ouvrage latin sur l'Immaculée Conception par un de ses gentilshommes, Antoine de Levis, comte de Villars.
2. N° 194. Sans couverture.
3. Voyez le ms. fr. 2184.
4. Sainte Brigide.
5. Cf. le chapitre des livres en latin de l'inventaire de 1507, n°s 232 à 272.
6. N° 265 de l'inventaire de 1507. Voyez P. Paris, *les Manuscrits français,* t. IV, p. 248-253. Mss. fr. 491 à 493.
7. N° 263 du même inventaire. — Mss. fr. 197 à 200, 495 à 498.

Ung autre livre couvert d'aiz, à une peau noire, qui commence ainsi en rouge : *Soluto matrimonio, quemadmodum dos petatur.*

Ung livre de la *Digeste nove,* couvert d'aiz à une peau rouge, escript en noir ou commencement du tiexte : *Hoc edito permittitur ut, sive jure sive injuria.*

Ung livre couvert d'aiz, et en partie d'une peau rouge, escript en noir ou commencement : *Gregorius; in hoc prohemio non ponitur casus;* et à la fin : *Explicit liber secundus.*

Ung psaultier, tant tiexte comme glose[1].

Ung livre couvert d'aiz à une peau blanche; et est le commencement du tiexte tel : *Bonniffacius episcopus, servus,* etc., et à la fin : *Explicit apacus domini Johannis Andree super sexto libro Decretalium*[2].

Ung volume de bible tenant xvii livres, depuis *Genesis* jusques à *Job,* et commence ou prologue : *Frater Ambrosius tua michi munuscula;* et y a à la fin : *Mortuus est senex et plenus dierum*[3].

Ung autre livre à une peau blanche dessus, escript ou commencement du tiexte : *Johannes episcopus;* et à la fin : *Expliciunt constitutiones Clementis pape quinti.*

Ung livre couvert d'une autre peau blanche, escrit au commencement : *Venerabili viro discretione.*

Le tiexte et exposition de l'*Euvangile saint Jehan,* escrit ou commencement : *Hic est Johannes Euvangelista*[4].

Ung livre à une peau verte dessus; et commence le tiexte : *Magniffice bonitatis.*

Ung livre à une peau blanche dessus, escript au commencement en rouge : *Incipit liber tercius de vita et honestate clericorum.*

Ung livre à une peau blanche dessus, et y a au commencement : *Honorius episcopus, servus servorum.*

Le premier livre des *Sentences,* lequel commence : *Cupientes*[5].

Le segond livre des *Sentences,* commençant ainsi : *Incipit liber secundus de rerum creatione.*

Le tiers livre des *Sentences,* commençant : *Quare filius.*

1. N° 250 de 1507 : « Le psaultier et la glose, escripts en parchemin, à la main, couverts de cuir rouge. »

2. N° 266 : « Jehan André, escript à la main, couvert de cuyr blanc ».

3. N° 252 de 1507.

4. N° 234 de l'inventaire de 1507. En parchemin, couvert de parchemin.

5. N° 232 : « Quatre volumes escritz à la main, en parchemin, contenant les quatre parties du livre des *Sentences,* tous relliez et couverts de cuir rouge. »

Le quart livre des *Sentences.*

Le livre de *Cantica canticorum,* commençant : *Juveni.*

Ung livre commençant : *Primo queritur de eternitate, utrum eternus sit,* et y a une peau rouge dessus [1].

Deux *Doctrinaux,* dont l'un est fort caduque [2].

Ung livre commençant : *De symonia quid sit,* et une peau de bazanne dessus [3].

Ung livre qui commence : *Cum sit necessarium grisatori* [4] *et ad eam que est apud Aristolelem* [5].

Le livre d'*Ovide, méthamorfozes.*

Autres livres en papier et en latin, qui furent dudit feu Loys Monseigneur [6] :

Ung livre qui commence : *Domino suo Guillelmo, abbati;* et y a dessus une peau blanche.

Ung livre sur la génélogie des Dieux gentilz, qui commence : *Si satis ex relatis,* et y a une peau noire dessus [7].

Le *Quatholiquon* [8].

Le livre de *Thérence*, commençant : *Sororem falso,* et y a une peau verte dessus, mais il y a des fueilletz de parchemin entre les autres [9].

La glose de *Thérence,* qui commence : *Auctor est affricanus;* et y a une peau verte dessus [10],

Ung livre vieulx, qui commence : *Johannes episcopus quare se vocet episcopum;* et y a une peau blanche dessus [11].

Le livre de *Sénèque,* en XXVI quayers qui ne sont point cousus, et commence : *Soror Tonantis.*

1. N° 242. Sur parchemin, couvert de cuir rouge.

2. Un seul en 1507, n° 261, couvert de cuir vert. Cf. P. Paris, tomes IV, p. 202 et s., et VII, p. 250, 251 et 337.

3. N° 246 : « Un petit traicté de *Symonia,* escript à la main, en parchemin, couvert de cuyr rouge. »

4. *Sic.*

5. N°s 247 et 249.

6. Sans doute Louis II, duc de Bourbon, mort en 1410.

7. N° 243 de 1507.

8. N° 237. Sur papier, couvert de cuir blanc.

9. N° 241.

10. N° 260 : « Une gloze sur Thérence, escripte à la main, en parchemin, couvert de cuyr vert. »

11. Voyez ci-dessus, p. 307.

La glose des *Tragédies de Sénèque,* qui commence ainsi : *Tria genera theologie*[1].

Troiz livres de logique, dont l'un est fort caduque.

Ung petit livre qui commence : *Cum nichil utilius.*

Ung livre qui commence : *Qui omnium habere memoriam.*

Ung livre qui commence : *Falso queritur de natura sua humanum genus.*

Ung livre qui commence : *A, A, A. Domine, ecce nescio loqui*, lequel traite *de Compendio licteralis sensus tocius divine Scripture, edito à fratre Petro Auriole*[2]; et d'autres livres.

Ung quayer qui devise de la nature de plusieurs piarres.

Une table ou kalendrier en papier pour trouver certains chapitres et reigles de droit.

Ung livre de motz accordans en ryme, mais il est en françoiz.

Ung compte de Monseigneur de Neuvesglise, par lequel il doit xiiii frans et tant solz.

Fait ledit inventoire des précédentes xvii fueillètes par lesditz damoisèle Jehanne de Cousan, seigneurs de Chezèles et de Neuvesglise, le xxv et xxvie jours de septembre, v^e, viie et viiie jours d'octobre, l'an mil iiii^c soixante quatorze.

1. N° 238. Couvert de cuir vert.
2. N° 236. En papier, couvert de cuir tanné.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1880.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

